



HAL
open science

Ressource culturelle et projet urbain. Les villes moyennes de la reconstruction en Normandie.

Patrice Gourbin, Caroline Maniaque, Camille Bidaud, Robert Blaizeau, Quentin Brouard-Sala, Stéphanie Dupont, Sophie Martin, Ticia Meehan, Christel Palant-Frapier, Marie-Jeanne Villeroy

► To cite this version:

Patrice Gourbin, Caroline Maniaque, Camille Bidaud, Robert Blaizeau, Quentin Brouard-Sala, et al.. Ressource culturelle et projet urbain. Les villes moyennes de la reconstruction en Normandie.. [Rapport de recherche] 2021-ARCHIXX-GO, BRAUP; ATE Normandie EA 7464; ENSA Normandie; DRAC Normandie; Région Normandie; Commune de Vire-Normandie; Ville de Lisieux; Ville de Coutances; Ville de Saint Lô. 2021. hal-03760836

HAL Id: hal-03760836

<https://hal.science/hal-03760836v1>

Submitted on 31 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ressource culturelle et projet urbain

Les villes moyennes de la Reconstruction en Normandie

Recherche dirigée par Camille Bidaud et Patrice Gourbin

Rédacteurs : Camille Bidaud, Robert Blaizeau, Quentin Brouard-Sala, Stéphanie Dupont, Sophie Martin, Ticia Meehan, Christel Palant-Frapier, Patrice Gourbin, Marie-Jeanne Villero, y,

Rapport de recherche

Janvier 2021

ARCHITECTURE DU XX^e SIÈCLE, MATIÈRE À PROJET POUR LA VILLE DURABLE DU XXI^e SIÈCLE

Programme interministériel de recherche et d'expérimentation en architecture.



*Liberté
Égalité
Fraternité*

Programme pluriannuel de recherche 2016-2020
**Architecture du XX^e siècle,
matière à projet
pour la ville durable du XXI^e siècle**



*Liberté
Égalité
Fraternité*



En partenariat avec le ministère de la Transition écologique et le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, en lien avec le Plan urbanisme construction architecture, l'Agence nationale pour le renouvellement urbain, la Caisse des dépôts et consignations et l'Union sociale pour l'habitat.

Sommaire

INTRODUCTION	5
PREMIERE PARTIE : CONNAISSANCE	15
A. Définir la reconstruction	16
1. Des cours magistraux	16
2. Le label ACR sur les villes reconstruites de Normandie	20
B. la Reconstruction : objet d'histoire, de patrimoine et d'interventions	38
Une appréhension sociale : de la géographie humaine au colloque de Brest	39
Transformer la ville reconstruite dans la décennie 1980	41
Une politique publique de l'État	44
Ouvertures, rencontres et porosité des réseaux dans les années 1980	47
La décennie 1990 : synthèses et débouchés des actions	49
Vingt-cinq années de consolidation patrimoniale	53
Conclusion sur l'historiographie de la reconstruction	60
C. présentation des villes de l'étude	63
1. Synthèses historiques	63
2. Les villes de l'étude : une évaluation chiffrée	84
3. Les villes de l'étude : approche patrimoniale	91
D. Les formes urbaines de la Reconstruction	98
E. Un « intensif pour chercheurs »	109
Constats historiques	109
Dynamisme et qualité de vie	110
Valeur de patrimoine	112
Transformations	113
DEUXIEME PARTIE : RECONNAISSANCE	118
A. Perceptions d'acteurs	119
Avis sur l'existant	120
La reconstruction aujourd'hui	121
Actions	122
Médiation	130
L'acteur et son réseau	132
Publics	134
Patrimoine	135

B. Politiques régionales, politiques normandes : un panorama local	139
C. Lessay : à l'orée d'une politique municipale du patrimoine de la Reconstruction	149
D. « C'est déjà vieux ! » Un reportage photo d'Élisabeth Blanchet	153
TROISIEME PARTIE : EXPERIMENTATION	165
A. Deux Journées d'études : commerces ; périphérie	166
1. Patrimoine, commerce et reconstruction	166
2. Centre et périphérie : repenser la ville, réinventer les patrimoines	170
B. plateforme numérique sur Vire	174
Mise en œuvre du projet	174
Préparation des contenus	178
Pérennisation du projet	183
Conclusion	185
C. La Reconstruction aux musées	188
Vire : du musée des arts et traditions populaires au musée de ville	188
Le parcours Reconstruction du musée d'art et d'histoire de Saint-Lô	193
D. Couleurs et patrimoine	199
Saint-Lô : de la grise reconstruction au jardin de roses	200
Un discours savant contre le patrimoine	208
Du jardin d'Albert Kahn à la Maison du biscuit	209
E. Pédagogie et recherche	214
1. Les fabriques	214
2. Ateliers de projet Transform/Master Draq	222
Prolonger la recherche : projets d'action	243
1. exercice pédagogique à Caudebec et Villequier	243
2. trois journées d'étude	244
3. ANR Ressources	244
4. recherche sur l'historiographie de la reconstruction.	245
5. valorisation de l'étude ACR	245
6. développer la recherche sur la reconstruction rurale	245
Conclusion générale	247
BIBLIOGRAPHIE	252
ANNEXE 1 ACTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RECHERCHE	256

ANNEXE 2 ACTIONS PARALLELES AU PROGRAMME DE RECHERCHE	262
ANNEXE 3 VALORISATION (PRESENTATIONS, ARTICLES)	266

Introduction

Patrice Gourbin et Camille Bidaud

En 2015, l'agglomération de Saint-Nazaire avait organisé un colloque réunissant différents types d'acteurs de villes reconstruites pour un échange sur des méthodologies d'intervention adaptées à ce type de bâti¹. Malgré la coloration très opérationnelle du colloque, la dimension patrimoniale y était affirmée comme une donnée évidente du processus, à côté des questions purement techniques, et c'est à ce titre que plusieurs enseignants de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie (Ludovic Charamond, Patrice Gourbin, Hervé Rattiez) y ont participé. À partir de cette première ouverture, nous avons donc fait l'hypothèse d'un lien entre patrimoine et projet urbain, l'un soutenant l'autre afin de rendre le processus plus efficient, plus dynamique, et plus en phase avec les attentes et les besoins des habitants et des usagers. C'est sur cette idée que nous avons élaboré une réponse à l'appel à projets du programme « Architecture du XXe siècle, matière à projet pour la ville durable du XXIe siècle ». Il ne s'agissait donc pas pour nous dans cette proposition de mesurer la capacité des villes reconstruites à répondre aux impératifs contemporains de confort, d'accessibilité ou de durabilité d'un point de vue matériel – le malentendu est fréquent² – mais de mesurer l'intérêt de la plus-value patrimoniale dans le processus de la transformation, notamment dans une perspective d'évolution durable. Sur ce point, l'orientation de recherche n'a pas varié.

Au moment de sa reconnaissance au titre du patrimoine mondial, en 2005, le processus de patrimonialisation du centre reconstruit du Havre, conduit par la municipalité sur plusieurs décennies, avait été observé avec une certaine sidération par les spécialistes du patrimoine les plus avertis³. Il s'agissait en effet d'une dynamique purement institutionnelle, dont le moteur n'était pas, comme d'ordinaire, celui de la société civile, habitants ou associations, ni même experts en histoire ou en architecture. S'il était assez aisé de démonter la mécanique de ce processus, d'en expliquer les modalités et les différentes étapes, les objectifs poursuivis sont moins aisés à saisir : production de valeur ? Stratégie de revalorisation économique et sociale ? Ces deux pôles ont pu exister simultanément, de manière imbriquée, et ils ont aussi pu évoluer au cours du temps. Quoiqu'il en soit, la patrimonialisation du Havre reconstruction apparaît aujourd'hui comme une réussite en termes de dynamisation, de valorisation et de reconquête, à tel point qu'elle semble constituer pour beaucoup un modèle.

¹ Colloque de Saint-Nazaire « Le patrimoine immobilier des années 50-70. De la stratégie à l'action » organisé par Saint-Nazaire agglomération-Carene, 6 et 7 octobre 2015. Un atelier était consacré au thème du patrimoine (Atelier 6 : les quartiers de la reconstruction, patrimoine remarquable du XXe siècle ?)

² L'adaptabilité concrète des édifices des années 1950 et 1960 est l'objet du projet de recherche *Smart french* conduit par Raphael Labrunye dans le cadre du programme « Architecture du XXe, matière à projets... »

³ Gravari-Barbas (Maria), Renard (Cécile), « Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l'architecture de la reconstruction au Havre », *Norois*, 217, 2010, p. 57-73

Le patrimoine, l'urbain et le projet

Ce choix municipal d'investir le champ patrimonial au titre de l'action publique était-il vraiment unique dans les années 1980 ? La question reste posée et pourrait faire l'objet d'études plus approfondies. Mais il est clair que pour la période qui nous intéresse, celle des années 2010, la stratégie est devenue absolument très courante, et concerne toutes sortes de catégories patrimoniales. Désormais, le patrimoine est une politique publique : c'est bien ce qui ressort par exemple dans le discours du sénateur Yves Dauge, qui promet l'avènement d'une « renaissance urbaine et patrimoniale »⁴. Par rapport au contexte national où ce travail se conçoit et s'opère sur du patrimoine déjà-là, constitué et reconnu, la Normandie présente une particularité notable⁵. Cette nouvelle forme de politique urbaine construit elle-même son objet au moment où elle se met en place, à partir d'un corpus doublement difficile et majoritairement rejeté par l'opinion. Malgré l'exemple du Havre en effet, la Reconstruction n'est pas encore complètement admise en tant que catégorie patrimoniale, notamment du point de vue du grand public. Ceci pourtant n'empêche nullement, on le verra, les collectivités territoriales, principalement Région et municipalités, de s'investir très vigoureusement. Nous avons donc d'abord cherché, dans notre étude, à faire le panorama des actions en cours et surtout de poser la question des objectifs implicites ou explicites de celles-ci. À partir des constats réalisés nous avons tenté, comme attendu dans le programme « Architecture du XXe siècle », d'ouvrir des pistes pour une meilleure intégration de cette dynamique dans la perspective de ville durable.

La première difficulté à laquelle nous avons fait face est celle d'une relative contradiction entre discours et pratique. L'approche patrimoniale implique en effet conservation et mise en valeur alors que les projets prévoient souvent de profondes modifications, d'aspect comme d'esprit. De plus le discours historique qui les justifie repose sur des méthodes fort éloignées du travail scientifique des historiens. Comme le souligne Loïc Vadelorge, les projets urbains suivent une temporalité très courte qui n'autorise pas l'enquête historique et archivistique⁶. Le constat vaut aussi pour l'élaboration de certains documents opérationnels patrimoniaux, tels que les dossiers de gestion des AVAP (aujourd'hui SPR). Il existe une « histoire pour le projet » spécifique dans ses méthodes et dans ses objectifs, profondément différente de l'histoire académique, de ses interrogations scientifiques et de ses visées objectives. L'interrogation peut aussi être transposée dans le domaine de l'enseignement en école d'architecture, où l'on constate dans les ateliers l'existence de cette « histoire pour le projet » présentée comme indispensable, mais au final très mal intégrée dans le processus créatif. L'orientation du programme de recherche en direction de l'expérimentation pédagogique nous a donc amené à imaginer des enseignements pour mesurer et maîtriser cette « histoire pour le projet ». Toutefois un certain nombre de difficultés ont découlé du fait que le portage du projet était uniquement assuré par des enseignants du champ HCA et la difficulté à intéresser des enseignants des autres champs.

⁴ Dauge (Yves), *Plan national en faveur des nouveaux espaces protégés*, rapport au premier ministre, dactylographié, septembre 2016, p. 17

⁵ Gigot (Mathieu) (coord.), [numéro thématique] « Analyser la patrimonialisation des espaces urbains », *Construction sociale et politique du patrimoine*, cahier n. 1, février 2012, 90 p.

⁶ Vadelorge (Loïc), « Diagnostic patrimonial et histoire urbaine », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n. 33, 1^{er} semestre 2017, p. 87-94



Caen, panneau d'information sur le projet de l'îlot Bellivet, 2017 (Photo PG)

Le panneau, sur plan triangulaire, comprend trois volets, dont deux sont consacrés à l'histoire du site. Cette histoire passe sous silence certains des éléments qui seront détruits. L'architecte Bernard Sieler, auteur de l'aménagement du plateau piétonnier, dont on voit quelques éléments (briques, enrobé rouge incrusté de bandes de pavés), ainsi que celui de Pierre Szekely, auteur de la fontaine en granit rose de Perros-Guirec ne sont pas nommés.

Patrimoine et développement

Quantifier ou qualifier l'apport du patrimoine au développement urbain : plusieurs auteurs ont tenté l'exercice. « Longtemps considéré comme un legs du passé à conserver et transmettre aussi fidèlement que possible, le patrimoine est aujourd'hui considéré comme une ressource produite, devenant à son tour levier d'un développement à venir.⁷ » À partir de ce constat, l'économiste Michel Vernières, propose une grille d'analyse mesurant la contribution du patrimoine au développement, basée sur les notions définies par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD)⁸. Selon cette analyse, le développement humain peut se définir comme le développement DE, POUR et PAR la population. La contribution du patrimoine au développement DE la population se traduit par une évolution démographique, dû à un effet d'attraction et par une élévation du niveau d'éducation. Le patrimoine contribue aussi à la santé en fonction de sa dimension environnementale. Le développement POUR la population est perceptible dans les revenus, apportés par le tourisme ou par le « supplément de valeur aux produits locaux. » Le patrimoine participe aussi de la qualité de l'environnement, par sa dimension naturelle et écologique (jardins, forêts, parcs) esthétique, et même mémorielle. Enfin la contribution du patrimoine au développement PAR la population peut développer le volume d'emplois par l'accueil du tourisme et des emplois induits. Cette dimension est surtout perceptible par le degré de participation aux décisions politiques.

Mais l'économiste est réservé sur la possibilité de quantifier de manière précise tous ces apports, qui ne peuvent être considérés indépendamment du contexte. Une fois ceci précisé, les points à retenir sont l'élévation du niveau d'éducation, la qualité de l'environnement et le sentiment de bien-être qu'il procure, et la participation des groupes locaux à une dynamique collective. Toutefois ce constat un peu général a le défaut de considérer le

⁷ Vernières (Michel), « La contribution du patrimoine au développement local : enjeux et limites de sa mesure », texte dactylographié de la communication présentée au colloque international *La mesure du développement* Paris GEMDEV, 2012, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00671494/document> consulté le 28 janvier 2019

⁸ PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 1990*, Paris : Economica, 1990, 203 p., http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_1990_fr_complet_nostats.pdf , consulté le 28 janvier 2018

patrimoine comme un ensemble relativement homogène. On voit bien que le développement quantitatif et qualitatif du patrimoine à l'infini amène sans cesse de nouvelles catégories et de nouvelles pratiques et que les effets du « grand » patrimoine n'ont plus grand chose de commun avec ceux du « petit » ou « de proximité ». Il ne s'agit plus seulement d'une différence d'échelle, mais de nature même.

Un autre économiste, Xavier Greffe a analysé ces différences de nature et propose une grille de lecture que nous considérons comme fondamentale⁹. La première génération du patrimoine, celle qui en France a été mise en place au moment de la Révolution, est une icône. Les notions qui lui sont attachées sont parmi les plus élevées : l'Art, l'Identité, la Nation, la France... Témoignage du temps écoulé, lien ancestral, ce patrimoine se justifie par lui-même, pour sa valeur d'existence Il n'a pas besoin de justification économique car il cimenter la société, qui l'entretient pour cela. Il est choisi et entretenu par des experts de niveau national et la participation individuelle des citoyens n'est pas nécessaire à sa reconnaissance¹⁰. La reconnaissance en tant qu'icône implique la question du tourisme. Le patrimoine, objet de contemplation, ne peut être seulement appréhendé intellectuellement, il doit aussi être ressenti physiquement, visité, traversé, constaté dans son existence et sa réalité. Le patrimoine a donc aussi une valeur économique : il attire les visiteurs, qui effectuent des dépenses, qui seront directement ou indirectement liées à la visite. Le tourisme peut avoir des effets pervers : perte de sens, usure. Le patrimoine devient un investissement comme un autre, avec le risque que la valeur artistique ou historique devienne secondaire par rapport à des considérations telles que l'accessibilité ou la visibilité.

Un patrimoine-ressource de faible intensité

Après les valeurs d'existence et d'économie, Xavier Greffe en propose une troisième, qui sera celle qui nous intéressera plus particulièrement ici, la valeur de développement. Car la nature du patrimoine a changé : envahissant et de faible intensité, il apparaît désormais comme une ressource organique, non figée. Alors que la production du « grand » patrimoine était verticale, immanente et immuable, la définition de ce patrimoine second implique le citoyen qui y trouve une part de son identité, qui le reçoit et le construit à la fois. De ce point de vue, il est dans sa nature comparable au patrimoine immatériel tel que défini par l'UNESCO¹¹. Il répond aussi à la puissante demande de participation qui traverse nos sociétés. Enfin, à l'image de la matière organique, le patrimoine-rhizome décrit par Xavier Greffe vit et meurt. Sa durabilité n'est pas une condition de son émergence, il est profondément ancré dans les préoccupations du présent, tout en étant malgré tout structuré par les notions d'authenticité et de scientificité. Dans le même ordre d'idées, plusieurs chercheurs démontrent l'existence actuelle d'un patrimoine à deux vitesses. Le groupe de travail prospectif coordonné par Maria Gravari-Barbas prévoit dans les dix années à venir le renforcement de cette polarisation :

Une distinction affirmée entre deux types de patrimoine : le patrimoine exceptionnel, qui constitue une importante source de revenus pour l'État et fait l'objet des soins d'une population d'experts (historiens, restaurateurs, etc.) ; et le patrimoine « cadre de vie » ou « patrimoine ressource », à la charge des collectivités territoriales et communautés d'intérêt, dont la gestion plus économe - la charge dépassant souvent le revenu - fait l'objet de choix concertés. Une césure apparaît entre les éléments patrimoniaux ayant « fonction d'existence » et ceux assurant des « fonctions d'usage »¹²

⁹ Greffe (Xavier), « l'économie politique du patrimoine culturel. De la médaille au rhizome », dans *Le patrimoine moteur de développement. Enjeux et projets*, [symposium scientifique de la XVIIe assemblée générale de l'ICOMOS] Paris 2011, <http://openarchive.icomos.org/1307/> consulté le 28 janvier 2019

¹⁰ Leniaud (Jean-Michel), *L'utopie française. Essai sur le patrimoine*, Paris : Mengès, 1994 ? 180 p. [cité par Xavier Greffe, *La médaille...*, *op. cit.*]

¹¹ *Conférence internationale sur la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel : vers une approche intégrée*, [actes de la conférence internationale de Nara], Paris : UNESCO, 2006, 308 p.

¹² Gravari-Barbas (Maria), (coord.), *Nouveaux défis pour le patrimoine culturel*, Rapport final de l'atelier de réflexion prospective, EA EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, mars 2014, p.67

On retrouve ici la même distinction que chez François Greffe : icône ; médaille ; exceptionnel d'un côté ; rhizome, faible intensité, cadre de vie, ressource de l'autre. C'est bien entendu la seconde catégorie qui nous intéressera pour les villes reconstruites, dont l'architecture hybride correspond assez peu aux valeurs d'exceptionnalité du patrimoine-icone. Malléable, peu investie par les populations locales, c'est aussi celle qui fait l'objet de l'attention soutenue des acteurs publics qui y voient un terrain privilégié pour une politique urbaine :

Le patrimoine culturel tient aujourd'hui une place importante sur l'agenda des politiques publiques [...] Le développement du tourisme culturel, l'embellissement du cadre patrimonial des villes visant à les rendre plus attractives [...] sont autant d'expressions de l'intérêt des acteurs locaux porté au patrimoine culturel pour des questions qui ne sont pas intrinsèquement liées à des préoccupations patrimoniales¹³.

Un objet social

Pour la catégorie qui nous intéresse, il nous semble possible de mettre rapidement de côté la question touristique. En effet, celle-ci s'adresse principalement à une population exogène, spectatrice et consommatrice. Ce type de développement, qui n'est pas sans légitimité, a fait l'objet de plusieurs études¹⁴. Mais pour les villes moyennes reconstruites, nous faisons l'hypothèse d'un projet à destination prioritairement endogène. Plus proche de nos préoccupations, le patrimoine comme « processus social dynamique et révélateur des enjeux sociaux, politiques et symboliques, à l'œuvre au quotidien » est celui que décrivent les contributions de l'ouvrage dirigé par Caroline de Saint-Pierre sur la Ville-patrimoine¹⁵. Les auteurs déclinent deux grands types de rapports entre ville et patrimoine. Le premier s'inscrit dans une stratégie de distinction. Il s'agit de redonner du sens au local dans un contexte mondialisé, où les repères sont noyés dans un système global et interchangeable : le patrimoine au contraire contextualise et singularise. Le second repose sur un jeu d'acteurs et met en scène des conflits ou des rapports sociaux. Les deux sont évidemment en interaction, par exemple lorsque le patrimoine est revendiqué par des groupes sociaux dans une mise en récit qui vise la singularité du territoire.

La question, qui est aussi celle du programme de recherche, est de savoir ensuite de quelle nature sont les préoccupations extérieures au patrimoine, quel est le but recherché. De ce point de vue, l'article de Maria Gravari-Barbas et Fabrice Ripoll apporte une clé à notre questionnement¹⁶. Contrairement à l'hypothèse de départ, exprimée dans notre réponse à l'appel à projet de 2017, le projet de transformation de l'espace urbain n'est généralement pas le point de départ du processus qui nous intéresse. Comme on le verra dans la suite de ce rapport, la politique patrimoniale publique des collectivités locales est un projet autonome, qui se situe dans une sphère immatérielle, celle de la production de valeur, d'images ou d'identités. Enfin sur la question des moyens développés dans le cadre des politiques publiques pour investir le patrimoine, les travaux de Matthieu Gigot forment une référence¹⁷. Toutefois ces recherches se limitent au patrimoine déjà en place, ancien.

Pour une ville durable

Enfin l'objectif du programme de recherche « Architecture XXe... » était d'imaginer des pistes pour donner un caractère durable à la ville de demain. Étant donné les questionnements de notre recherche, nous

¹³ Gravari-Barbas (Maria), (coord.), Nouveaux défis pour le patrimoine culturel, Rapport final de l'atelier de réflexion prospective, EA EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, mars 2014, p. 17

¹⁴ Mengin (Christine), Godonou (Alain) (dir.), *Porto-Novo, patrimoine et développement*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2013, 560 p.

¹⁵ de Saint-Pierre (Caroline) (dir.), *La Ville patrimoine. Formes, logiques, enjeux et stratégies*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014, 246 p. ; citation extraite du compte-rendu de l'ouvrage par Zara Fournier dans Les cahiers d'Emam, n. 28, 2016, p. 3

¹⁶ Gavari-Barbas (Maria) ; Ripoll (Fabrice), « De l'appropriation à la valorisation et retour », *Norois*, n. 217, 2010/4 p. 7-12

¹⁷ Mathieu Gigot, « le patrimoine saisi par les instruments d'action publique », dans *Analyser la patrimonialisation des espaces urbains*, numéro thématique Construction politique et sociale des territoires, cahier n. 1, février 2012

n'avons pas seulement compris le concept de durabilité au sens des enjeux énergétiques et écologiques de l'échelle architecturale. Nous pensons plus largement la ville durable à partir d'un projet politique et collectif : maintenir une identité, proposer une mixité sociale et fonctionnelle de proximité, garantir une haute qualité de vie, et cela pour l'intégralité de ses habitants. Définis dès 1992 par l'Agenda 21 lors de la Conférence de Rio, les enjeux écologiques de justice sociale ont été rappelés dans la Charte des villes européennes pour la durabilité d'Aalborg de 1994¹⁸. Dans ce sens très global, les actions nécessaires en direction de la ville durable sont multiples : l'efficacité énergétique implique améliorations thermiques et lutte contre l'étalement urbain, par exemple. Mais il faut aussi agir sur la qualité de vie, le confort des espaces, à l'échelle architecturale, urbaine et paysagère, sur l'attractivité, sur la proximité sociale et culturelle, inclusive et équitable. Comme le rappelle le rapport mondial sur la culture pour le développement urbain durable de l'UNESCO de 2017, « la sauvegarde et la promotion de la culture est une condition préalable au développement urbain durable¹⁹. La patrimonialisation pourrait participer à la durabilité des villes étudiées en encourageant une reconnaissance identitaire locale.

Les objets d'étude

En 2016, nous avons fait une première proposition de recherche sur les villes reconstruites²⁰. Elle n'a pas été retenue et nous avons alors recentré le projet de recherche sur la question patrimoniale. De plus un corpus plus restreint et plus précis, celui des villes moyennes, nous avait été suggéré par le BRAUP, en tant que sujet de préoccupation des politiques publiques à l'échelle nationale. Cet intérêt s'est encore accentué au cours de notre étude, au moment de la mise en place du programme Action cœur de ville. Dans le second projet, lauréat de la deuxième session, nous avons donc resserré le thème de la recherche sur quatre villes moyennes de Normandie : Coutances, Lisieux, Saint-Lô, Vire. Le choix des villes retenues dans l'étude reposait sur la présence d'une personne référente au niveau local, qui serait à même de nous accueillir et de nous donner accès aux ressources documentaires et humaines dont nous pourrions avoir besoin. De plus, chacun de ces référents était attaché à une structure qui avait une double mission officielle ou non, à la fois patrimoniale et opérationnelle. Les personnes ainsi retenues avaient, sauf à Lisieux, déjà exprimé le désir de travailler avec nous sur la Reconstruction : les contacts étaient pris et nous avions ainsi l'assurance d'un accueil aisé.

Les personnes et les structures retenues étaient les suivantes :

- à Coutances Françoise Laty, directrice du Pays d'art et d'histoire du Coutançais. Outre sa mission habituelle de médiation et de valorisation, le PAH avait été chargé d'un diagnostic patrimonial en vue de la transformation d'une ZPPAUP déjà ancienne en AVAP. Une étudiante de l'ENSA Normandie, qui avait fait son mémoire de master sous notre direction, avait réalisé une partie de ce diagnostic lors d'un stage long dans ce service²¹.

- à Lisieux, la Maison de projet a une double mission. Ce type de structure, vivement encouragé par l'ANRU accompagne les programmes de rénovation urbaine financés par l'agence. La mission d'une Maison de projet est de faire le lien avec les habitants, connaître leurs attentes, leur expliquer le projet, les accompagner pendant le chantier, etc. L'originalité de la structure de Lisieux était qu'elle était non seulement destinée à accompagner la rénovation d'une ZUP, mais aussi à présenter le projet Lisieux 2025 sur le centre-ville, en partie financé dans le cadre d'Action cœur de ville.

¹⁸ Cité par Cyria Emelianoff, Comment définir une ville durable ?, 1999, <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-8294.html>

¹⁹ Culture : futur urbain, rapport mondial sur la culture pour le développement urbain durable, UNESCO, Paris, 2017.

²⁰ Gourbin (Patrice), Maniaque (Caroline), Rattiez (Hervé), *Reconstruire, la ville durable*, [réponse à l'appel à projet de recherche Architecture du XXe siècle matière à projets pour la ville durable du XXIe siècle, 1^{er} session, 2016.

²¹ Plouchard (Lucille), La politique patrimoniale de Fécamp de 1970 à 2012 au travers de l'action institutionnelle et associative, mémoire de séminaire dirigé par Frédéric Saunier et Patrice Gourbin, École nationale supérieure d'architecture de Normandie, 2012, 74 p.

- à Saint-Lô, Robert Blaizeau, directeur du musée municipal. Une rénovation de la scénographie muséale (aujourd'hui réalisée) était alors prévue, en particulier pour intégrer dans le circuit historique une plage consacrée à la Reconstruction. Robert Blaizeau était aussi très impliqué dans la patrimonialisation du centre reconstruit, à la suite du diagnostic confié à l'agence Richard Klein Architectes. Le processus était celui d'une demande de protection monument historique pour les édifices reconstruits les plus intéressants de la ville.

- à Vire, Judith Wach, architecte du patrimoine, avait contacté Patrice Gourbin une première fois lorsqu'elle avait réalisé son stage de l'école de Chaillot sur cette ville. Recrutée à la suite de cette première expérience pour mettre en place le projet de scénographie du musée, elle a vu son poste élargi à une mission de conseil auprès de la collectivité et des habitants, en particulier sur le patrimoine de la reconstruction, puis définitivement pérennisé.

De nos terrains d'étude, nous attendions à la fois une compréhension de la mécanique patrimoniale en cours, une interaction avec les institutions dans le cas des exercices pédagogiques et un terrain d'expérimentation pour les actions à mener. Des actions ont été menées dans toutes les villes, au titre des exercices pédagogiques (fabrique à Saint-Lô, atelier Trans-form à Lisieux), de la recherche (journée d'étude Commerces à Coutances) ou de l'expérimentation (observatoire numérique du patrimoine à Vire). L'élargissement s'est fait ensuite en fonction des opportunités. À Louviers, ce fut la commande d'une exposition. Ailleurs l'étude réalisée dans le cadre du label ACR a permis de repérer des lieux intéressants comme la ville de Caudebec-en-Caux, qui a fait l'objet d'un exercice pédagogique à distance pendant le confinement, avec la participation du maire et du directeur général des services municipaux. On peut légitimement se poser la question de la pertinence d'un choix limité de villes, déterminé à l'avance. Nous avons prévu à l'origine d'embrasser le phénomène sur l'ensemble du territoire normand. Avoir des terrains d'étude précis nous a certainement fait perdre de vue certaines opportunités.

Déroulement de la recherche

Les résultats de l'appel à projet du BRAUP ont été connus à la rentrée 2017. Étant donné qu'un certain nombre d'exercices pédagogiques étaient prévus, la recherche était réputée commencer au début du semestre suivant (février 2018). Un rapport de mi-parcours était attendu pour l'année suivante (février 2019), et le rapport final pour février 2020. Un certain nombre de difficultés nous ont amené à demander le report de ce dernier en juillet 2020. Pour ce premier retard, les problèmes rencontrés tenaient à des questions d'intégration statutaire dans la structure de l'école et à la difficulté à convaincre nos collègues de collaborer à la recherche. Un deuxième report a été demandé pour le début de l'année 2021, puis un troisième à la fin de l'année. Cette fois-ci l'explication tient surtout aux confinements successifs qui ne nous ont pas permis d'avancer autant que souhaitable, et au lancement de nouvelles recherches, conduites par les deux porteurs de projet²².

Le passage de Patrice Gourbin du statut de vacataire à titulaire en 2019 a permis de consolider le travail de recherche et d'envisager un processus d'intégration du champ HCA dans les ateliers de projets, notamment du master DRAQ (diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien). L'arrivée de Camille Bidaud la même année et sa capacité à intégrer le programme de recherche a complété le « noyau dur » chargé de porter l'étude. Il est toutefois regrettable de ne pas pouvoir rétribuer son implication, en argent ou en heures de décharges, le travail réalisé étant donc bénévole. Quoiqu'il en soit nous avons ainsi pu constituer un espace de discussion sur l'évolution de la recherche et sur les moyens d'élargir le réseau de chercheurs actifs. Ce processus d'approche explique une partie du retard, car il implique un temps d'écoute et de discussion et n'est pas toujours couronné de

²² « Étude urbaine et architecturale du patrimoine immobilier des XXe et XXIe siècles pour la mise en œuvre du label « Architecture contemporaine remarquable » portant sur les centres villes reconstruits en Normandie », Convention entre la DRAC Normandie et l'ENSA Normandie, novembre 2019 ; projet « RESSOURCES : réhabilitation et construction bio- géo- sources » retenu en septembre 2020 par l'ANR suite à l'appel à projets « Hybridation des formations d'enseignement supérieur », consortium multi-école porté par Amacò et dont l'ENSAN est responsable du volet Réhabilitation.

succès. Nous avons ainsi approché successivement Noura Arab, nouvellement titularisée en 2019, Marie Chabrol, urbaniste et enseignante à l'ENSA, Guillaume Nicolas, titularisé en 2020, mais leurs engagements ne leur ont pas permis de s'engager dans le groupe de recherche. Mais nous avons aussi connu plusieurs avancées majeures à partir de ce moment : mise en place du prototype numérique qui a pour objectif de mesurer la connaissance que les habitants ont du processus de patrimonialisation (avec Milena Guest), atlas des formes urbaines de la reconstruction (avec Tricia Meehan), envisagé pour le second semestre 2020-2021, et enfin une analyse critique et une réflexion prospective sur les résultats et l'organisation de plusieurs ateliers de projet menés sur les villes reconstruites.

À l'inverse, deux actions importantes du projet de recherche ont été abandonnées. La première est le workshop international. Deux tentatives ont été réalisées, à une échelle réduite, sur Lisieux, et se sont achevées sur un échec. La première fois, nous n'avons pas réussi à obtenir l'attribution de locaux à l'école pour réaliser l'exercice. La deuxième, faute de participants. Toutefois, en dehors du programme proprement dit, des contacts ont été pris avec Philippe Madeline, professeur HDR de géographie à l'université de Caen, et avec Frédéric Saunier, maître de conférences TPCAU à l'école de Normandie, qui permettront peut-être d'envisager un workshop sur le thème de la reconstruction en milieu rural qui serait en quelque sorte la continuité de ce projet. Toutefois il n'aura pas lieu avant la transformation de la maquette pédagogique à la rentrée 2021-2022. La deuxième action abandonnée est le carnet de bord électronique. L'idée était de faire travailler les étudiants en autonomie et de les rémunérer avec un budget propre. L'expérience a finalement montré que les étudiants ne sont pas suffisamment autonomes pour produire seuls un travail original non encadré, et que la compétence informatique que nous leur supposons est très surévaluée. Le report de la somme prévue sur une étude morphologique des îlots de la reconstruction, faite par une stagiaire et encadrée par Tricia Meehan, maîtresse de conférences VT, est donc prévu pour le semestre 2 de l'année 2020-2021.

Élaboré dans le cadre d'un très jeune laboratoire de recherche, l'écriture du projet « Ressource culturelle et projet urbain », premier projet de recherche spécifique à l'ENSA-Normandie, a souffert de l'inexpérience de ses auteurs et du personnel chargé du soutien de la recherche à l'école. Les défauts structurels du projet ont été source de retards et de difficultés, mais le bilan présente malgré tout des points positifs. Inscrit dans la dynamique régionale de patrimonialisation de l'architecture de la Reconstruction, « Ressource culturelle... » s'est inscrit dans une dynamique nouvelle de reconnaissance de l'expertise de l'ENSA-Normandie et a consolidé son ancrage au sein du réseau local de réflexion et d'étude sur l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Autre point à souligner, la difficulté à intéresser les collègues architectes à la recherche fondamentale, qui a été soulignée dans d'autres écoles, a un peu évolué, relevant encore le clivage entre enseignement, pratique et recherche. Le champ HCA aborde avec un optimisme prudent la transformation de la maquette pédagogique prévue l'année prochaine, qui permettra de repenser l'intégration de l'histoire dans l'atelier de projet consacré à la réhabilitation, et de manière générale sa place dans la structure pédagogique.

L'équipe de recherche

La composition de l'équipe de chercheurs et de partenaires a profondément évolué depuis la réponse à l'appel à projet, pour des raisons personnelles ou professionnelles, voire parfois par incompréhension réciproque des buts de la recherche. Au final, la liste des participants actifs, impliqués sur le long terme, s'est fixée de la manière suivante :

1. Pilotage :

Camille Bidaud, architecte diplômée d'état et docteure en architecture. Recrutée comme vacataire à l'ENSA en février 2019, elle a obtenu un poste de maîtresse de conférence associée à la rentrée 2019-2020. Camille a rejoint l'équipe alors que le projet était déjà à mi-parcours.

Patrice Gourbin, docteur en histoire de l'architecture. Sa thèse portait sur le patrimoine pendant la seconde guerre mondiale et la Reconstruction (2004). Il a ensuite publié plusieurs ouvrages et articles sur le patrimoine et sur la Reconstruction. Vacataire HCA à l'ENSA (40% temps plein) au moment de la rédaction de la réponse à l'appel à projets, il a été recruté sur un poste de maître de conférence associé à temps plein en février 2019, et titularisé à la rentrée 2019.

2. Chercheurs :

Quentin Brouard-Sala, géographe et doctorant à l'université de Caen. Les vacances pour recherches obtenues en juin 2019 ont permis de recruter Quentin pour trois mois d'enquête auprès des acteurs de la valorisation du patrimoine de la reconstruction, élus et habitants.

Milena Guest, docteure en géographie. Maîtresse de conférence SHS à l'ENSA Normandie.

Tricia Meehan, architecte, docteure en histoire de l'architecture. Maîtresse de conférence VT à l'ENSA Normandie

Christel Palant-Frapier, docteure en histoire de l'architecture. Maîtresse de conférence HCA à l'ENSA Paris-Val de Seine. Le travail avec Christel a permis d'assurer une ouverture vers les initiatives en cours dans d'autres régions françaises et d'éviter ainsi l'enfermement dans une problématique purement régionale.

3. Experts référents

Robert Blaizeau, conservateur du patrimoine, directeur du musée d'art et d'histoire de Saint-Lô, directeur des services municipaux par intérim en 2020.

Éléonore Buffler, docteure en histoire de l'art, directrice du musée Pierre Noël de Saint-Dié-des-Vosges, directrice des affaires culturelles de la ville de Saint-Dié-des-Vosges

Stéphanie Dupont, chercheuse à l'Inventaire général du patrimoine culturel de Normandie. Outre ses travaux de recherche, Stéphanie est responsable du suivi du label Patrimoine normand de la reconstruction à la Région.

Françoise Laty, directrice du Pays d'art et d'histoire du Coutançais. Lauréate du concours de conservateur du patrimoine en 2018, Françoise Laty est depuis 2020 conservatrice des Monuments historiques chargée de la Corrèze et de la Creuse, ainsi que de la coordination de la protection des objets en Nouvelle-Aquitaine. Elle est membre du groupe de travail pour le label ACR et membre du comité Reconstruction en Nouvelle-Aquitaine.

Marie-Jeanne Villeroy, conservatrice du patrimoine, directrice du musée de Vire Normandie

Judith Wach, architecte du patrimoine, cheffe de projet Action cœur de ville, responsable du service Architecture Patrimoine et développement local.

4. Autres participants

Elisabeht Blanchet, journaliste et photographe

Florence Declaveillère, architecte, architecte des bâtiments du France du Calvados, vice-présidente de l'ANABF (puis UDAP de Martinique en septembre 2020)

Florian Faurisson, architecte diplômé d'État, docteur en architecture, a mis en place le cahier des charges de la plateforme numérique grâce au mois de vacation pour recherches obtenue en juin 2019.

Élise Guillerm, docteure en histoire de l'architecture, ingénieure de recherche à l'ENSA-Normandie, maîtresse de conférences à l'ENSA Marseille à la rentrée 2020-2021.

Caroline Maniaque, architecte, docteure en histoire de l'architecture, HDR, professeure HCA à l'ENSAN, directrice du laboratoire ATE.

5. Partenaires

DRAC-Normandie : depuis le début de la recherche, nous avons bénéficié d'un accueil très favorable au sein de la DRAC, tant de la part du conservateur régional des Monuments historiques, Philippe Rochas, que des chargées de protection successives (Marie-Laure Loizeau puis Élise Lauranceau). Ce partenariat soutenu a permis la mise en place d'une convention entre la DRAC Normandie et l'ENSA sur la labellisation ACR des biens de la Reconstruction.

L'union des CAUE normands envisage la mise en place d'une action commune sur la Reconstruction, sur l'ensemble de la Normandie, en synergie avec la recherche conduite par l'ENSA, qui pourrait prendre la forme d'une chaire partenariale en cours de discussion. Le CAUE de l'Eure, dirigé par Sabine Guitel, est particulièrement impliqué dans le projet, avec un architecte référent qui est intéressé de longue date par le sujet, Paul Hilaire.

Une réunion informelle a eu lieu au mois de juillet 2020 pour envisager un élargissement de la recherche sur le thème de la reconstruction en milieu rural, avec Philippe Madeline, professeur de géographie à l'université de Caen, Frédéric Saunier, architecte et maître de conférences TPCAUI à l'ENSA, Joanna Séry, architecte et docteur en aménagement et urbanisme, enseignante à l'ENSA.

Au point de départ de cette recherche, il y avait un questionnement sur la motivation des institutions de la région Normandie à s'investir dans le processus patrimonial à propos de l'architecture et de l'urbanisme de la Reconstruction. Le lien souvent affirmé entre transformation et patrimoine nous avait orienté sur l'hypothèse d'un accompagnement patrimonial du projet urbain, le premier étant destiné à soutenir le second. La recherche n'a pas confirmé cette hypothèse. Le processus patrimonial suit un objectif autonome. Il s'agit de construire ou de renforcer une valorisation qualitative, qui vaut le plus souvent pour elle-même. L'effet pervers de cette indépendance entre patrimoine et projet peut aboutir, dans certains cas, à une configuration où le patrimoine n'est qu'un discours sans effet sur la matérialité du bâti. Les qualités des édifices sont alors susceptibles d'être menacées d'altération (dans le cas d'isolation par l'extérieur par exemple), voire totalement détruite. L'objectif premier de notre recherche en matière d'expérimentation et de réflexion sur l'enseignement du patrimoine s'est donc reporté sur la mise en place d'outils théoriques et pratiques permettant d'intégrer les impératifs du patrimoine dans le projet. Les actions et résultats issus de la présente recherche ont permis d'avancer dans cette direction. Mais le processus d'intervention sur les centres reconstruits de Normandie est en cours de développement, d'autant qu'il est soutenu par une politique nationale qui rencontre les préoccupations locales. Nous devons donc considérer la recherche et les résultats qui y ont été développés comme un point d'étape.

Première partie : connaissance

A. Définir la reconstruction

Patrice Gourbin

Pour définir la Reconstruction, l'approche la plus immédiate et la plus évidente consiste à l'envisager comme une réponse aux destructions de la guerre. C'est de cette façon qu'elle est le plus souvent abordée, comme une sorte de parenthèse mal reliée aux recherches préalables de l'entre-deux-guerres et à l'explosion quantitative des années de Croissance. La question est en réalité plus complexe et, partant, plus intéressante. Deux expériences menées pendant la recherche nous ont permis d'élaborer une définition plus fine de la nature profonde du processus de la Reconstruction.

1. Des cours magistraux

En mai-juin 2020, l'école a été contactée par Action logement pour une convention de partenariat. Il s'agissait de monter un exercice pédagogique dans une ville labellisée Action cœur de ville, avec un objectif de revitalisation du centre et à partir d'un travail sur le logement. La décision est rapidement prise de choisir la ville de Lisieux, pour des questions de proximité avec l'école (1h 30) et pour son intersection avec le projet de recherche « Ressource culturelle... ». L'ensemble du domaine d'étude Trans-form est concerné : l'atelier de projet de master 1 (S07) et l'atelier de projet master 2, commun au master DRAQ et au S09. Des cours mutualisés sont envisagés entre les deux années, des présentations communes, voire des groupes de travail mixtes S07-S09. Mais la mise en place des ateliers est laborieuse et la mutualisation est rapidement laissée de côté. Toutefois les quelques cours magistraux destinés à une mise en contexte porteront sur les mêmes sujets. Il y aura quatre cours (quatre séances de 2h. en S07, trois de 3h. en S09) :

- 1 - déroulement et mécanismes de la reconstruction française
- 2 - reconstruction de Lisieux
- 3 - matières et morphologies des villes reconstruites
- 4 - politique de patrimonialisation de la reconstruction en Normandie

Les cours « techniques » sur l'organisation et les mécanismes de la Reconstruction ne posent pas de problème particulier, car nous disposons de nombreuses présentations comparables déjà réalisées sur le sujet. Elles sont actualisées en y ajoutant quelques éléments nouveaux. Sur la reconstruction de Lisieux, la présentation illustrant une conférence donnée au théâtre municipal en 2016 forme la base, avec les schémas réalisés à cette occasion. Le cours 4 sur la patrimonialisation est plus intéressant, mais aussi plus compliqué à construire. L'objectif est de faire comprendre aux étudiants le contexte dans lequel se déroule leur exercice, qu'ils soient

lucides et armés face aux attendus des acteurs institutionnels. D'autant que ceux-ci seront bien sûr invités dans les jurys terminaux.

Pour le cours, plusieurs niveaux sont à présenter :

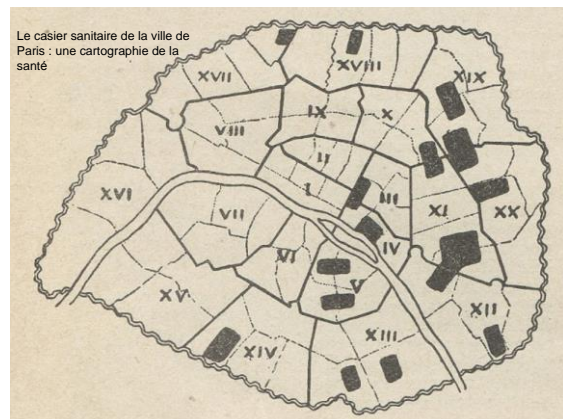
- la convention entre Action logement et l'ENSA-Normandie
- les politiques publiques de revitalisation des centres villes moyennes (Action cœur de ville, PNRU), qui s'appliquent sur Lisieux
- les politiques publiques de patrimonialisation des centre villes reconstruits en Normandie
- la reconstruction en tant que politique publique et les principes qui la sous-tendent
- les questions auxquelles j'ai été confronté dans les différentes actions sur le patrimoine de la reconstruction (programme « Ressource culturelles... », label régional, label ACR)

Au final, le panorama que je déroule sur l'ensemble des trois ou quatre cours fait apparaître trois fils conducteurs qui s'entrecroisent sans cesse : le premier est celui des politiques publiques d'intervention sur l'urbain, le deuxième est celui de la démolition de la ville, volontaire ou non. Enfin le troisième fil est celui du patrimoine, qui surgit à la confluence de la démolition et du projet urbain, non pas comme une opposition frontale, mais plutôt comme une pondération. Le patrimoine ne contredit ni la transformation ni la démolition, d'une certaine manière il les conforte en concentrant la demande de conservation sur des objets ponctuels ou sur des valeurs précises.

Du plan Voisin à la reconstruction



Le plan Voisin



Les îlots insalubres de la ville de Paris

Le premier cours s'ouvre sur l'image du plan Voisin pour Paris de Le Corbusier (1922-1925). La photo de la maquette rassemble en une seule image iconique la transformation et la disparition de Paris. L'avènement de la ville moderne implique au préalable de gommer la ville ancienne. De leur côté, les médecins justifient scientifiquement ce processus par la nécessité de faire disparaître les fragments malsains de la ville en vue d'un assainissement général de l'espace urbain. Deux décennies plus tard les bombardements allemands puis alliés détruisent les villes. Les urbanistes qui abordent alors la reconstruction sont armés de plus de quarante ans de réflexion sur la ville impliquant l'idée de la table rase. Le consensus est donc unanime : la reconstruction française est une opportunité pour une ambitieuse transformation urbaine, à partir de trois grands principes : hygiène (air, lumière), fonctionnalité (circulation, développement des réseaux d'eau, électricité, égouts), esthétique (unité, homogénéité). Ce que résume assez bien l'architecte Henry Bernard :

Ce que l'on entend d'ordinaire par reconstruction, c'est-à-dire la réédification du capital immobilier français démoli par faits de guerre, n'est qu'un aspect incomplet du problème : aspect important, certes, et d'une brûlante actualité, puisqu'il intéresse au premier chef des millions de Français sinistrés ; mais il y a un autre aspect sur lequel nous ne cesserons d'insister, parce qu'il englobe et dépasse le précédent et qu'il peut échapper au regard superficiel : c'est la mise à jour de la France, avec ses cinquante années de retard, et sa reconstruction effective pour les cinquante ou cent années à venir²³.

Cette conception explique la prise en charge totale de la Reconstruction par l'État : c'est une politique publique, la première en France de cette ampleur sur l'espace urbain. Le document opérationnel régissant la reconstruction (le PRA) propose une vision globale de la transformation de l'existant (bâti comme voirie), et de l'extension future. Le rattrapage quantitatif en logements est évoqué dès les premiers temps de l'élaboration des plans, si bien que les premières opérations de logements sociaux s'inscrivent dans le même registre formel. Les grands ensembles ne succèdent pas à la Reconstruction : avec les premières opérations qui débutent en 1950, ils lui sont presque simultanés²⁴.



Caen : quartier des Quatrans, Henry Delacroix architecte chef d'ilot. Du point de vue de sa configuration urbaine (barres, tour, sol entièrement public et collectif), ce quartier reconstruit (1952-1962) est comparable à un grand ensemble (photo P. Delval)

Grands ensembles, rénovation urbaine et secteurs sauvegardés

Les grands ensembles se distinguent de la Reconstruction sur les deux points fondamentaux du statut de propriété et de la situation urbaine, qui ont produit la division radicale du territoire urbain entre centre et périphérie qu'on connaît aujourd'hui dans les villes françaises. Pourtant, à la fin des années 1950, les politiques publiques, orientées vers la construction neuve et la croissance, s'appliquent simultanément au centre comme à la périphérie. Les décrets 58-1464 et 58-1465 du 31 décembre 1958, portant respectivement sur les zones à urbaniser en priorité et sur la rénovation urbaine ont tous deux pour objectif de mettre du foncier à disposition de la construction neuve, dans le centre (rénovation urbaine) et en périphérie (ZUP). C'est dans la continuité de ces deux outils opérationnels qu'apparaît la première mesure patrimoniale d'échelle urbaine, la loi du 4 août 1962 sur

²³ Henry Bernard, « Reconstruire », *Hommes et mondes*, 1947, n. 7, p. 327-338

²⁴ Le Goullon (Gwenaëlle), *Les grands ensembles en France. Genèse d'une politique publique 1945-1962*, Paris : éditions du CTHS, 2014, 355 p.

les secteurs sauvegardés. Comme l'a montré Xavier Laurent, la « loi Malraux » ne s'oppose pas à la rénovation urbaine, car la loi a été demandée par le ministère de la construction lui-même pour pondérer et accompagner les destructions en cours sur les quartiers insalubres²⁵. A vrai dire, la préoccupation n'était pas nouvelle. Les quartiers anciens avaient fait l'objet, depuis les années 1930, de plusieurs expérimentations mais qui avaient toutes buté sur le manque d'outils opérationnels dédiés²⁶.

Cette politique s'achève assez brutalement au tournant des années 1970. De nouvelles conceptions se font jour, tournées vers la qualité de vie. C'est le moment du développement de la sociologie urbaine et la création du ministère du Cadre de vie. De nouveaux outils d'accompagnements qualitatifs sont mis en place : CAUE, loi sur l'architecture de 1977. À cette panoplie nouvelle s'ajoutent les ZPPAUP (1983) destinés à des territoires de moindre qualité historique ou architecturale que ceux visés par les secteurs sauvegardés. Dans ce changement d'orientation, du quantitatif (la construction) vers le qualitatif (le cadre de vie), la rénovation urbaine disparaît pour une génération au profit d'expériences de réhabilitation du bâti et de l'espace urbain, tant sur le centre que sur les grands ensembles de périphérie : côté pile c'est le début de la Politique de la ville avec le programme Habitat et vie sociale, (HVS) en 1977, côté face ce sont les premières opérations d'accompagnement des interventions sur l'existant dans les centres villes (OPAH, convention ville moyenne), qui peuvent aussi s'articuler avec les outils dédiés au patrimoine (première OPAH-patrimoine à Figeac en 1986). C'est peut-être à ce moment qu'il faut situer, dans les politiques publiques, la césure entre le centre et la périphérie. Car en effet, malgré les efforts du ministère de la culture en faveur du patrimoine du XXe siècle, l'élargissement patrimonial ne concerne guère les grands ensembles, qui vont faire face, au début du XXIe siècle, à une politique massive de destruction.



Avignon, le quartier de la Balance : une architecture de compromis dans un quartier historique, objet d'une rénovation urbaine (photo PG).

²⁵ Laurent (Xavier), *Grandeur et misère du patrimoine d'André Malraux à André Duhamel*, Paris : Ecole nationale des Chartes, 2003, 380 p.

²⁶ Backouche (Isabelle), *Aménager la ville. Les centres urbains français entre conservation et rénovation (de 1943 à nos jours)*, Paris : Armand Colin, 2013, 478 p.

Rénovation urbaine, le retour.

Le tournant de la Politique de la ville date de 2003, avec la mise en place du programme national de rénovation urbaine (PNRU) sous l'égide d'une institution dédiée, l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Le PNRU met la réhabilitation au second plan et donne la priorité à un processus de démolition/reconstruction. En 2015, le Nouveau plan national de rénovation urbaine (NPNRU) se situe dans le prolongement du premier Plan, avec quelques aménagements (meilleure prise en compte des habitants, intercommunalité) qui n'en remettent pas en cause les grands principes. En 2020, au moment où l'ENSA Normandie est sollicitée par Action logement pour une convention partenariale, le NPNRU touche à sa fin, car la plupart des quartiers de périphérie ont déjà fait l'objet d'interventions lourdes. Lisieux est toutefois concernée par un des derniers grands programmes de Normandie, sur le quartier de Hauteville.

Lancé en 2017, le programme Action Cœur de ville est parfois présenté comme un retour au centre des villes moyennes, en rupture avec les décennies de Politique de la ville dédiée aux périphéries. Pourtant les villes moyennes ont constitué sans interruption depuis les années 1970 un objet d'intervention et de préoccupation de la part de l'État²⁷. Action Cœur de ville succède d'ailleurs à un appel à manifestation d'intérêt national « centre-bourgs », portant sur 54 communes, dont trois en Normandie. Dans la région, la convention-cadre du Conseil régional de 2015 sur les villes de la reconstruction, visant à des actions de revitalisation des centres villes, s'inscrivait dans une tendance comparable de soutien financier à des projets locaux, visant principalement l'armature des villes petites et moyennes. La césure se situerait plutôt du côté de la visibilité médiatique et de la priorité accordée à ce type de territoire. En 2018, le programme a été lancé par le président Emmanuel Macron en personne à Saint-Dié-des-Vosges, ville reconstruite.

La situation actuelle s'est donc cristallisée autour de deux formes urbaines et de deux modes d'interventions. Les périphéries ont subi le rouleau compresseur des différentes rénovation urbaines, et la question patrimoniale s'en est éloignée en proportion des interventions qu'elles ont subi. Les centres sont toujours au contraire dans une dynamique de réhabilitation et le patrimoine reste un enjeu très important. Pour les villes reconstruites, cette question patrimoniale est envisagée de manière globale, comme une catégorie particulière. C'est ce qui a motivé la mise en place d'une étude réalisée pour le compte de la DRAC Normandie, en vue du label Architecture contemporaine remarquable (ACR).

2. Le label ACR sur les villes reconstruites de Normandie

La convention entre la DRAC Normandie et l'ENSA Normandie en vue d'une « étude urbaine et architecturale du patrimoine immobilier des XXe et XXIe siècles pour la mise en œuvre du label « Architecture contemporaine remarquable » et portant sur les centres villes reconstruits en Normandie a été signée en novembre 2019. La commande portait sur douze villes, réparties sur l'ensemble des cinq départements normands. À l'origine, il était envisagé de se caler sur la liste des villes concernées par l'appel à projets régional sur les villes reconstruites, mais la liste a ensuite été modifiée, et des villes plus petites ont été intégrées, notamment Caudebec-en-Caux.

La demande était organisée en trois volets, dont la livraison était prévue de manière successive : d'abord une étude urbaine, ville par ville, permettant simultanément de faire ressortir les édifices ou ensembles qu'il serait intéressant de labelliser. Ensuite une étude sur les édifices définitivement retenus pour une présentation au label, devant la CRPA. Enfin une synthèse sur la reconstruction en Normandie, à partir des résultats obtenus. L'ensemble du processus a été régulièrement suivi par un groupe de travail qui se réunit tous les mois. L'étude a commencé en février 2020, mais les deux confinements de l'année ont assez fortement ralenti le déroulement de

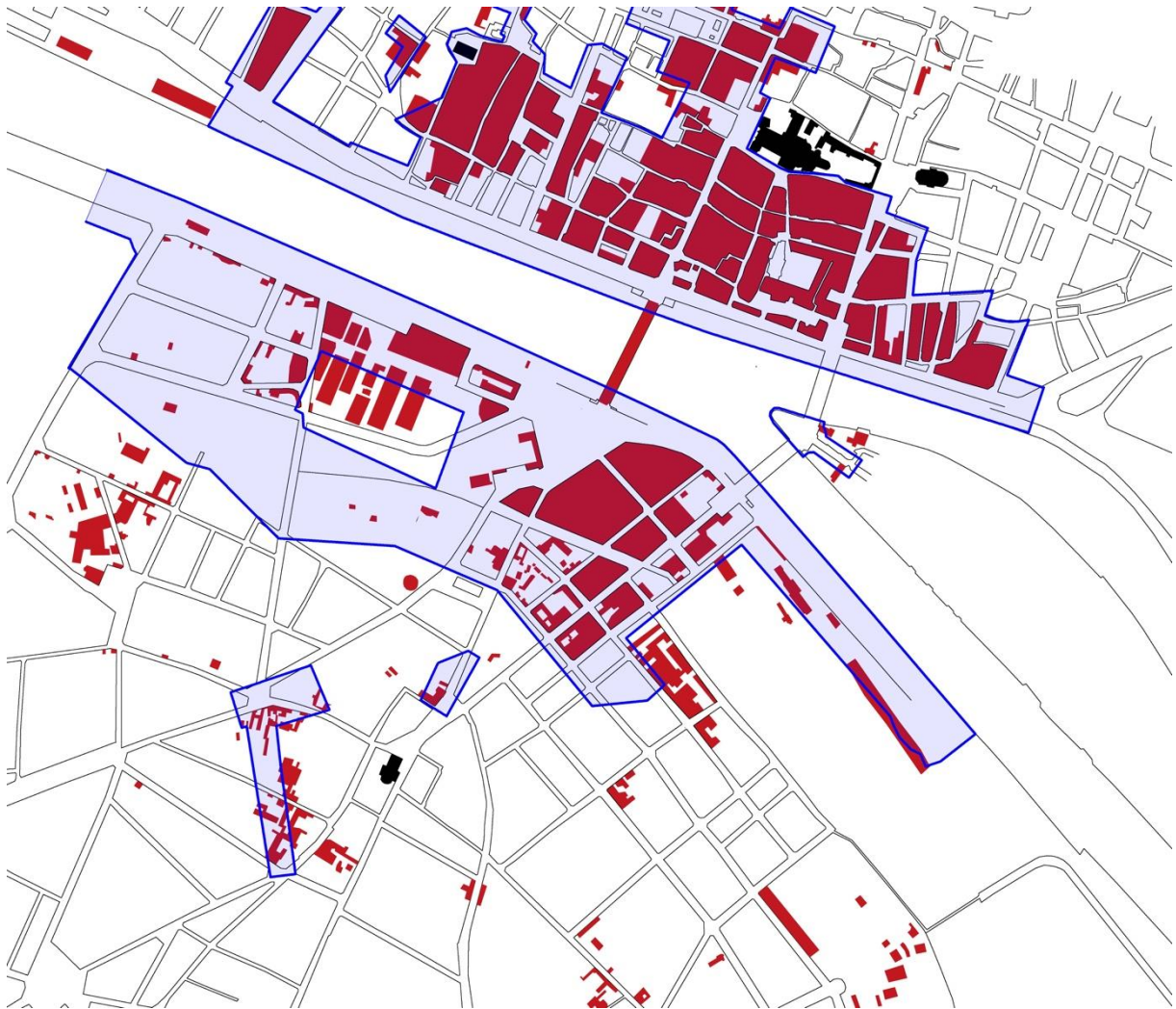
²⁷ Vadelorge (Loïc), « Les villes moyennes ont une histoire » *L'Information géographique* 2013/3 (Vol. 77), p. 29-44.

l'étude, dont la livraison finale a été retardée de plusieurs mois. Le rythme d'une réunion mensuelle a malgré tout été tenu. La réponse à la demande de la DRAC a d'abord nécessité la mise au point d'une définition de l'objet d'étude. La réponse en effet ne va pas de soi : faut-il se limiter strictement au processus de restitution des édifices détruits dans le cadre des dommages de guerre ou bien doit-on au contraire prendre en considération l'ensemble du processus de transformation urbaine engagé à cette occasion ?

La reconstruction comme transformation

Dans un premier temps, le groupe de travail demandait la délimitation d'un périmètre à l'intérieur duquel aurait lieu l'enquête. Le « Périmètre de reconstruction » fut ainsi évoqué comme zone d'étude. Or la première ville explorée – il s'agissait de la rive gauche de Rouen – a mis en lumière un contre-argument décisif. Nous disposions d'un plan du quartier étudié, et annoté de manière réglementaire avec le périmètre de reconstruction indiqué en bleu²⁸. Le plan, qui comprend aussi en rouge les bâtiments détruits, nous a alors permis de mettre en lumière l'objectif réel du périmètre de reconstruction tel que prévu dans la réglementation des années 1940. En effet, ce périmètre définit uniquement la zone à l'intérieur de laquelle la totalité de la voirie et des réseaux est prise en charge par l'État, et non une surface à construire. Le plan de Rouen dessine ainsi les nouvelles voies prévues, y compris au travers d'îlots épargnés, tandis qu'il ignore certaines zones détruites.

²⁸ Sinnaeve Caroline, *Reconstruction de la rive gauche à Rouen, quartier des anciens docks : lecture d'une architecture ordinaire*. Mémoire de master, École nationale supérieure d'architecture de Normandie. Darnétal: 2019, 111p.



Extrait du périmètre de reconstruction de Rouen, détail de la rive gauche

La confusion vient de ce que l'observateur actuel a tendance à faire, sur les documents de la Reconstruction, un décalque de la notion de périmètre opérationnel tel qu'il s'est appliqué par exemple dans les ZUP, les ZAC, SPR, rénovations urbaines, etc. Or la Reconstruction est tout à fait différente dans son mode de fonctionnement. Il s'agit en effet d'un mode de financement qui repose sur le système des créances de dommages de guerre et non d'un territoire. N'importe quel terrain est susceptible de recevoir un bâtiment financé par le budget de la reconstruction, pourvu qu'il réponde aux contraintes du plan d'urbanisme. De plus, le document qui régit le processus, le Projet de reconstruction et d'aménagement, définit un projet de transformation de la totalité de l'ensemble urbain. On y envisage la reconstruction des zones détruites, mais aussi l'aménagement de l'existant et les zones d'extension futures, dans la continuité de la loi Cornudet de 1919 et de ses plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE). Les PAEE mis en place dans les villes en cours de reconstruction envisageaient déjà l'aménagement à partir de la voirie et parfois en empiétant sur les éléments patrimoniaux en bon état²⁹.

Avec le groupe de travail, nous nous sommes donc mis d'accord sur une prise en compte de la Reconstruction comme transformation urbaine, dans tous ses aspects. Concrètement, il s'agissait d'observer la totalité du travail réalisé entre 1940 et 1960 environ, sans préjuger de la nature des édifices repérés – construction neuve ou reconstruction. On s'est d'ailleurs aperçu très vite qu'un assez grand nombre d'édifices parmi les plus

²⁹ Camille BIDAUD, « Plan d'alignement et reconstruction du patrimoine urbain après la Première Guerre Mondiale : les Places d'Arras » in F. Bourillon et C. Jaquand, *La parcelle dans tous ses états... entre histoire et projets urbains*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2021 (à paraître).

monumentaux ou innovants relevaient de la construction et non de la Reconstruction. À Rouen, la nouvelle préfecture (inscrite MH en cours d'étude) est un ensemble absolument majeur, située en bord de Seine, dans un quartier très endommagé par les bombes. Cet ensemble administratif n'est pas un édifice de la reconstruction, puisque l'ancienne préfecture n'a pas été détruite. Ce qui n'a pas empêché de prévoir la construction d'un nouvel édifice dès le premier projet de 1940, et dont le chantier a bien été lancé pendant la Reconstruction, en 1954. Dans le même ordre d'idées, nous avons inclus les premiers grands ensembles et les premiers lotissements en accession, de même que les premières écoles neuves relevant de l'accroissement démographique d'après-guerre.



Rouen : préfecture (aujourd'hui hôtel du département) et tour des archives

Nous avons donc conduit l'étude suivant l'idée que le périmètre de la Reconstruction, qu'il soit chronologique ou topographique, ne devait pas être défini par une frontière précise. D'ailleurs, au cours du travail, les discussions ont aussi fait ressortir le caractère artificiel de certains choix de délimitation. À Caen, pour réduire l'ampleur du terrain d'étude par rapport aux autres villes, qui ont plutôt une taille moyenne, nous n'avions à traiter que le quartier Saint-Jean, bien délimité par des frontières physiques apparemment évidentes : rivière, bassin, Prairie, boulevard. Au moment de l'étude, nous nous sommes rendu compte que l'Orne était traitée comme une sorte de boulevard urbain et que les immeubles qui se font face avaient été dessinés en miroir de part et d'autre de la rivière : le choix, qui semblait évident, n'était donc pas si pertinent, car le projet de la reconstruction, d'un point de vue esthétique autant que fonctionnel, s'étendait bien sur la ville tout entière.

L'exemple d'Évreux a encore conforté, s'il en était encore besoin, la pertinence de cette manière d'appréhender le phénomène de la Reconstruction. Dès 1946, à un moment où la Reconstruction était à peine lancée, le maire proclamait son ambition de faire de sa ville une ville de la grande banlieue parisienne, dans une sorte de préfiguration de ce que furent par la suite les villes nouvelles destinées à rééquilibrer l'Île-de-France. Activement soutenue par l'État, cette politique d'extension engagée simultanément à la reconstruction aboutit à la réalisation d'édifices remarquables, financés en dehors des crédits de dommages de guerre : le lycée Aristide Briand, le lycée professionnel Modeste Leroy, le centre culturel et sportif du Bel-Ébat. Si on la réduit à l'observation du cœur de ville, la reconstruction d'Évreux, particulièrement précoce par rapport au reste de la Normandie, compose l'image d'une petite ville provinciale blottie au pied de sa cathédrale, modeste par ses proportions et traditionnelle dans son écriture architecturale. Mais si on élargit le regard, le panorama est tout autre puisqu'il prend en compte d'importants travaux de remodelage du relief le long de la gare, le début d'une extension urbaine sur les coteaux, le déplacement de deux voies majeures de pénétration dans la ville et leur mise

en scène dans la composition urbaine. Quant aux lycées, ils présentent une organisation en campus, avec des bâtiments isolés reliés par des portiques couverts sur des parcs arborés de plusieurs hectares.



Évreux, lycée Aristide Briand, Pierre Bailleau architecte



Évreux, îlot L, Pierre Bailleau architecte

Les critères : une approche critique

Une liste des critères permettant d'apprécier l'intérêt des biens susceptibles d'obtenir le label ACR a été définie par le ministère de la Culture. Par rapport au système français, la définition préalable d'une liste précise de critères est une nouveauté, peut-être inspirée par le modèle du Patrimoine mondial. Dans la loi de 1913 en effet, seuls sont mentionnés les critères « d'art et (ou) d'histoire », notions ouvertes permettant toutes sortes d'interprétations. Au contraire l'orientation donnée par les cinq critères annoncés (singularité, innovation, notoriété, politique publique, manifeste) est assez contraignante. Ils déterminent implicitement une période et une certaine forme de production : des édifices qui se distinguent fortement, construits à partir des années 1970-1980, et réalisés par des auteurs à forte visibilité médiatique. À Louviers par exemple, deux édifices apparaissent

immédiatement à partir de la consultation du catalogue informatique Archirès. La Closeraie (2006) est une opération de 18 logements sociaux HQE due à l'architecte Édouard François, caractérisée par une distribution innovante en passerelles et par un habillage de ganivelles de châtaignier. L'école de musique occupe un ancien couvent réhabilité en 2013 par Bruno Decaris, qui a notamment ajouté une salle de répétition à façades miroirs, spectaculairement différente des maçonneries de pierre qu'elle prolonge. Ces deux opérations ont fait l'objet, respectivement, de huit et cinq articles, dont plusieurs dans des revues internationales.

Les critères du label révèlent une demande assez paradoxale. Le caractère éphémère de la labellisation, dont la durée ne peut excéder cent ans, fait penser à ce patrimoine second que nous avons défini en introduction : un patrimoine-ressource, d'un moindre niveau qualitatif que celui du patrimoine-icône. Sa préservation à long terme n'est pas la priorité, il répond d'abord à un besoin immédiat, il relève de la qualité de vie. De ce point de vue, le label pourrait assez bien répondre aux caractéristiques de la Reconstruction : un corpus de faible intensité, que les parties prenantes (élus, habitants, acteurs institutionnels) appréhendent en tout premier lieu par sa capacité de transformation et d'évolution. Mais dans le même temps, les critères annoncés pointent résolument vers la notion d'exceptionnalité, comme si l'on était à la recherche de nouvelles icônes patrimoniales d'importance nationale. L'approche locale, l'attention aux habitants et usagers du patrimoine est mise de côté au profit d'une mise en valeur de l'action institutionnelle. Face à la commande qui nous était faite, nous avons malgré tout essayé d'élaborer un système de sélection adapté aux caractéristiques de la Reconstruction, en précisant ou en faisant évoluer les critères dans l'esprit de la demande originelle. A partir de ce travail, nous avons pu élaborer un tableau dans lequel étaient évalués les 160 édifices présélectionnés.

1. la singularité

Nous l'avons divisé en deux grandes familles : singularité locale, par rapport au reste de la Reconstruction de la ville où se situe le bâtiment ; singularité nationale, en tant que monument exceptionnel.

2. Innovation

Elle peut être technique (notamment du point de vue de la construction), fonctionnelle (par rapport au programme, par exemple un plan de logement innovant) ou urbaine (organisation des îlots notamment)

3. Notoriété (publications)

Pendant la Reconstruction, il y a relativement peu de publications³⁰. Il est rare qu'on dépasse deux articles monographiques y compris pour des opérations importantes. Il aurait peut-être fallu mettre en place une grille qualitative, par exemple l'opération des tours Marine à Caen (450 logements) n'est décrite que dans deux articles, mais l'un d'entre eux est très complet³¹. Au final ce critère nous a semblé assez peu opérant, et nous nous sommes plutôt concentrés sur la question symétrique de la reconnaissance de l'architecte (critère 6)

4. politique publique

La Reconstruction est par elle-même une politique publique, mais cette caractéristique non discriminante pour le corpus à étudier n'aurait pas permis de nous aider dans la sélection. Il existe toutefois des politiques publiques plus spécifiques à l'intérieur de ce processus. Tout d'abord, le ministère de la Reconstruction

³⁰ Il y a principalement cinq revues : L'Architecture d'Aujourd'hui, L'Architecture française, Technique et architecture, La Technique des Travaux, Urbanisme. À Rouen, La Revue de Rouen présente régulièrement l'avancement de la Reconstruction.

³¹ Bouchet (André), « Les immeubles à appartements du groupe Marine à Caen », *La technique des travaux*, n. 7-8, juillet - août 1956, p. 215 - 222

et de l'urbanisme a mis en place deux modes de financement qui dérogeaient à la règle courante du financement par dommage de guerre direct : les ISAI (immeubles sans affectation immédiate) et les IRP (immeubles rationnels préfinancés). Ils avaient pour but d'accélérer le rythme de la construction, mais aussi d'imposer les critères de modernisation constructive, fonctionnelle et esthétique du MRU. Nous avons donc considéré les ISAI et les IRP comme une forme de politique publique. Dans le domaine de la construction neuve, les premiers logements sociaux et les premiers lotissements en accession, relèvent eux aussi d'une politique publique.

La création des caisses d'allocation familiales et le développement de la sécurité sociale s'est traduit dans quasiment toutes les villes étudiées par la construction de bâtiments spécifiques, souvent monumentaux et très visibles sur l'espace public. Dans ce cas, la politique publique est plutôt celle de la protection sociale, les bâtiments n'étant qu'une conséquence indirecte, mais nous les avons malgré tout assimilés à politique publique, dont ils sont la matérialisation. La politique d'aménagement du territoire concerne les infrastructures et ouvrages d'art réalisés à l'échelle du territoire, dans une perspective globale, à une échelle régionale ou nationale et pas seulement dans le but d'améliorer la traversée des villes, qui sont toutes concernées. Une seule réalisation a été repérée dans cette catégorie. Il s'agit de l'opération Paris port de mer, qui visait à rendre la Seine navigable de la mer à Paris. À Rouen, la totalité des ponts ont donc été relevés de 7m. de hauteur, et les quais ont été surélevés.

Enfin nous avons également inclus l'amélioration des édifices publics. Il s'agit ici de souligner, lorsqu'il existe, l'importance du différentiel entre le bâtiment détruit et sa reconstruction. Par exemple à Évreux il existe un bond qualitatif considérable entre le lycée d'avant-guerre, installé dans un ancien couvent étrié et en mauvais état, et celui de la Reconstruction, organisé sous forme de campus sur trois hectares de parc. Dans le même ordre d'esprit, et toujours dans l'idée de mesurer l'ampleur de la transformation urbaine réalisée à l'occasion de la Reconstruction, nous avons pris en compte la création de nouveaux équipements tels que le centre culturel et sportif d'Évreux, ou bien les écoles neuves comme celle, particulièrement monumentale, d'Avranches. Pour résumer, nous avons retenu cinq politiques publiques : préfinancement ISAI ou IRP ; logement social ; accession à la propriété ; aménagement du territoire ; amélioration ou création d'équipements publics.

5. Manifeste

Pour le critère de manifeste, nous avons prédéfini un certain nombre d'attendus correspondant à la doctrine architecturale et urbaine de la Reconstruction dans les trois grands domaines de l'hygiène, de la fonctionnalité et de l'esthétique. Une réponse accentuée ou très ostensible à ces attendus permettra de considérer le bâtiment comme « manifeste ». Les qualités architecturales et urbaines du bâti peuvent être, ensemble ou séparément :

1. une réponse à la modernité fonctionnelle issue des réflexions des années 1920 et 1930 : aération, hygiène, soleil, voiture, rationalité urbaine et constructive.
2. dans la continuité des recherches régionalistes de l'entre-deux-guerres le lien avec le passé, le terroir, le site
3. un compromis entre ces deux pôles potentiellement contradictoires débouchant sur une hybridation paradoxale des formes et des idées, très caractéristique de la Reconstruction.

Pendant la Reconstruction il n'y a pas de « courant » architectural caractérisé, avec un appareil doctrinaire et des chefs de file. La production se caractérise le plus souvent par une hybridation de formes et de doctrines. Toutefois, on peut diviser le corpus en trois grandes familles de formes, héritières des recherches des années 1920 et 1930 et certains édifices à forte valeur expressive ne relèvent que d'un seul langage, utilisé de manière accentuée :

1. esthétique « Beaux-Arts » et valeurs de classicisme : homogénéité, symétrie, perspective, vocabulaire d'inspiration classique (colonnes, corniches, frontons...)

2. régionalisme moderne et générique, vocabulaire et matériaux d'inspiration locale

3. modernité en continuité de l'esthétique « style international » des années 1920, mais avec souvent plus de souplesses et de compromis

La reconstruction a connu plusieurs phases, à l'initiative du ministère de la Reconstruction. Certaines réalisations sont des manifestes de ces ré- ou nouvelles orientations :

1. sous l'impulsion du ministre Claudius-Petit, les formes architecturales et urbaines basculent vers une modernité affirmée. La ville de Caudebec-en-Caux est la manifestation la plus spectaculaire de cette réorientation, qui touche autant et peut-être plus l'organisation urbaine que les formes architecturales.

2. La Croissance économique et démographique commence vers 1950, et se traduit dans la construction de logements neufs activement soutenus par l'État, en accession (lotissements, système Castors), ou sous forme de HBM. Le second poste important est la construction de nouveaux édifices scolaires destinés à répondre à la croissance démographique.



Caudebec-en-Caux. De part et d'autre de l'église Notre-Dame, confrontation entre deux logiques urbaines (îlots ouverts/îlots fermés) et deux répertoires formels

6. appartenance à un ensemble ou à une œuvre dont l'auteur fait l'objet d'une reconnaissance nationale ou locale

Nous nous sommes interrogés sur ce que pouvait être la « reconnaissance » d'un architecte dans la période qui nous intéresse. Dans le cadre de la reconstruction, le MRU avait un système de classement des architectes qui étaient notés en fonction de leurs références (diplômes et réalisations). Ceux qui avaient la note la

plus élevée avaient droit aux fonctions d'encadrement (urbaniste, architecte en chef) ; la taille des villes qui leur étaient attribuées était proportionnelle à leur classement. Les fonctions officielles au service de l'État ou des collectivités publiques étaient valorisées dans ce système. Au total, la reconnaissance institutionnelle des architectes est donc assez aisée à estimer. Pour la documenter, nous avons construit un tableau compilant les titres professionnels des maîtres d'œuvre dans ou hors de la reconstruction, par exemple architecte en chef de la reconstruction, urbaniste, BCPN, architecte du département, architecte municipal, chef d'atelier à l'école des Beaux-arts, etc.

En dehors de ce système institutionnel et hiérarchisé, une autre forme de reconnaissance était-elle possible ? Sans prétendre apporter une réponse définitive à cette question, nous considérons que la Reconstruction qui était très strictement encadrée par l'État, ne laissait que peu voir aucune place à l'expression de personnalités dissidentes. Certains auteurs se sont affirmés dans le cadre de la Reconstruction où ils ont fait leurs premières armes, comme Louis Arretche ou Maurice Novarina, mais c'est en suivant les consignes et doctrines du ministère. Outre ces considérations historiques, nous avons également considéré que la présence de fonds d'archives conservés et accessible était une forme de reconnaissance permettant la valorisation et la connaissance de l'œuvre. En ce qui concerne la reconnaissance locale, qui nous semble particulièrement importante dans le cadre de ce patrimoine de proximité, nous avons enfin été attentifs aux implications des architectes dans les institutions locales, par exemple Marcel Clot, qui fut dans les années 1970 adjoint à l'urbanisme à la ville de Caen, ou François Herr, directeur de l'école d'architecture de Rouen.

Ce que nous dit l'étude à propos de la Reconstruction.

Le label a ainsi permis de préciser les contours d'une définition de la Reconstruction d'un point de vue historique. Il a aussi fait ressortir certaines spécificités architecturales. Il y a les édifices de la protection sociale, qui ne semblent pas avoir fait l'objet d'études jusqu'à présent. La rationalisation des programmes par regroupement systématique des fonctions est une caractéristique emblématique, qui a produit nombre d'édifices monumentaux intéressants. On parle ainsi de « cité scolaire » regroupant plusieurs niveaux, ou de « cité administrative » réunissant les équipements publics. Certains regroupements sont plus surprenants comme la salle Marcel Hélie à Coutances, à la fois marché couvert, salle de spectacle et salle de sports. Enfin l'attention au site, au terroir, au passé des villes et la capacité des architectes à répondre de manière pertinente à ces caractéristiques a été unanimement saluée à chacune des présentations du groupe de travail.

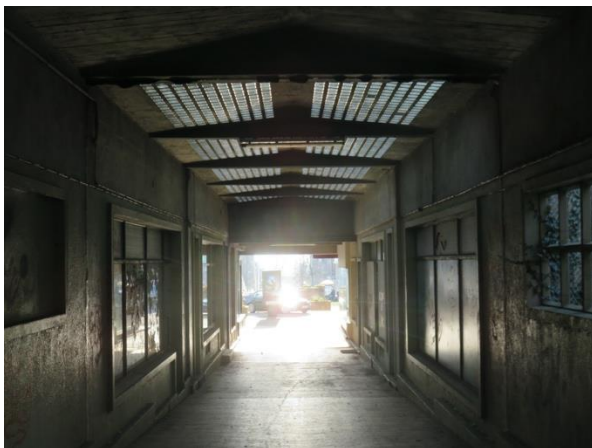


Avranches, le bâtiment de la sécurité sociale s'inscrit avec élégance dans le gabarit de la rue.



Avranches l'intra-muros est marqué par des formes proches du pastiche

L'impression générale sur le bâti est celle d'un ensemble globalement préservé du passage du temps. Les matériaux sont solides et pérennes et ne nécessitent pas d'entretien particulier, notamment en ce qui concerne les façades sur rue. Bien entendu, on note toutefois, çà et là, quelques points problématiques ponctuels, sur des matériaux modernes mal maîtrisés ou des espaces mal entretenus. C'est paradoxalement le ravalement lui-même qui est souvent le problème. Les couleurs criardes, les ravalements en ordre dispersé qui fragmentent un alignement homogène sont relativement fréquents et ils ont un fort impact, sans compter le remplacement brutal des menuiseries par des éléments en totale contradiction avec les lignes originelles du bâti.



Flers, passage Pottier. En plein centre-ville, un passage commercial à l'abandon



Flers, résidence des cinq Becs, encadrements de briques



Flers, résidence Saint-Germain : porte d'entrée remplacée par une menuiserie en PVC

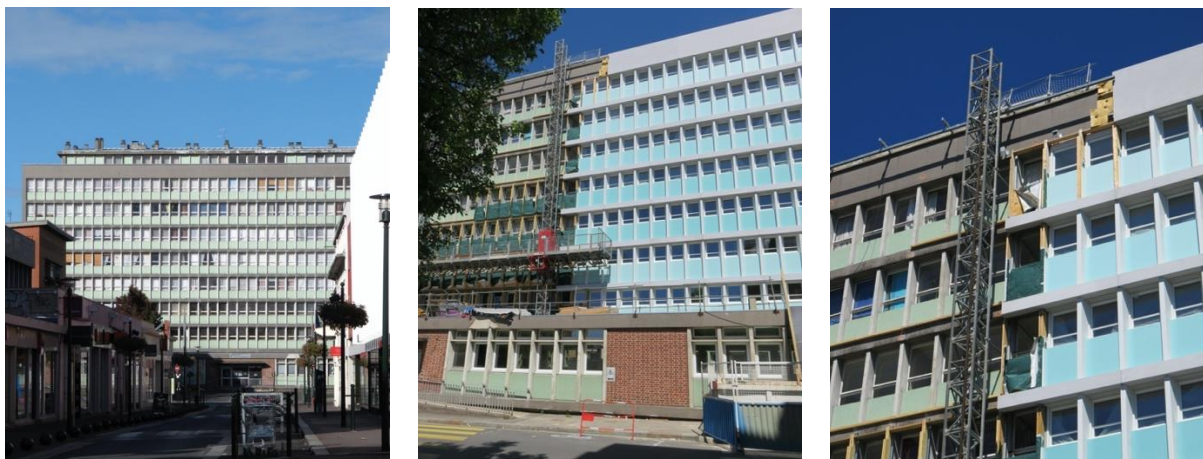


Evreux, façade repeinte sur la promenade de l'Iton

Du point de vue des transformations architecturales, l'isolation par l'extérieur n'est pas encore très répandue. Toutefois nous avons découvert deux exemples d'édifices monumentaux traités en ITE, qui ouvrent une question intéressante. Les deux bâtiments, dans leur configuration d'origine, auraient pu prétendre à être évalués dans la présélection du label ACR. Or tous deux ont reçu récemment une vêtue qui tente de reprendre les teintes, le rythme et la modénature de la façade originelle. Le premier est le palais de justice de Coutances. Il serait intéressant d'étudier le processus et les acteurs qui amené à cette modification radicale de l'apparence d'un bâtiment dont l'intérêt patrimonial est aussi évident et qui appartient à l'État. Le second édifice est l'ancien centre des finances publiques de Lisieux, cette tentative de modification sans changement d'apparence est issue d'une demande de l'architecte des Bâtiments de France, au titre des discussions sur les abords de la cathédrale. Le premier projet était au contraire très différent dans ses couleurs et sa modénature. Sur photographie, le procédé est convaincant : on a vraiment l'impression que le bâtiment a subi un simple ravalement qui l'a rendu plus éclatant, mais en préservant ses lignes architecturales. De près, l'illusion se dissipe très vite. La surface du mur apparaît très vite pour ce qu'elle est : un capotage métallique coloré. Le bâtiment était construit sur une trame de poteaux apparents à l'extérieur dont le béton était en très mauvais état. Intéressante sans être exceptionnelle, cette tour de bureaux méritait-elle une reprise des bétons en suivant les normes patrimoniales, et avec un coût en proportion ? Dans le cas d'une réponse négative, l'opération de transformation-pastiche se justifiait-elle, ne faudrait-il pas mieux assumer un changement plus radical d'apparence, en cohérence avec la réalité de l'intervention ?



Coutances, le palais de Justice, André Clermont architecte. Avant et après l'ITE. La volonté de préserver les lignes architecturales est évidente : maintien de la colonnade centrale, des auvents des portes, des grilles en applique.



Lisieux, ancien centre des finances publiques. Le bâtiment avant la transformation, dans l'axe de la rue des Mathurins, et en cours de travaux : on voit côte à côte l'ancienne modénature, et le capotage métallique qui le remplace.

Médiations et thématiques

Pour la première phase de l'étude, nous avons une consigne de vigilance vis-à-vis de l'architecture contemporaine, y compris en dehors de la Reconstruction. Nous avons repéré une trentaine d'édifices, essentiellement de la seconde moitié du XXe siècle, suffisamment monumentaux pour attirer l'attention. Nous avons aussi utilisé la base bibliographique Archires : c'est de cette manière que nous avons repéré l'ensemble de la Closeraye à Louviers de l'architecte Édouard François (huit articles), complètement invisible de la rue.

Quelques-unes de nos propositions concernent des édifices construits après 1960 en continuité avec la Reconstruction. Par exemple l'église Saint-Jean-Baptiste de la Salle à Rouen (1962, Pierre Pinsard architecte), à la lisière entre zone reconstruite et logements sociaux. Pour les autres édifices, sans rapport direct avec la Reconstruction, nous avons cherché à donner sens à la liste que nous avons réunie sous forme de regroupements thématiques sur une période chronologique large. Par exemple le corpus des édifices scolaires de la reconstruction d'Évreux pourrait être complété par des réalisations antérieures et postérieures témoignant de l'évolution des conceptions dans ce domaine : l'école normale d'institutrice (1932), ouverte sur le panorama de la vallée ; pour la Reconstruction les deux lycées (Aristide Briand et Modeste Leroy) avec leur organisation innovante en campus, les deux écoles primaires publiques et les écoles privées Notre-Dame et Saint-François ; enfin l'université (1994), un bâtiment très plastique. Ce premier ensemble, repéré dans le centre et les quartiers reconstruits, pourrait être complété par une recherche plus fine qui pourrait intégrer également les quartiers périphériques de la période de la Croissance dans les années 1960 et 1970.

Dans la logique thématique, la Reconstruction reste centrale mais l'élargissement construit une histoire plus globale et plus pertinente, qui inclut les éléments extérieurs du point de vue chronologique et donne du sens à la sélection. La stratégie thématique possède aussi une dimension didactique et de médiation, permettant ainsi de couvrir l'identité d'un territoire. À Lisieux, nous avons mis en évidence une thématique « architecture religieuse du XXe siècle » bien adaptée à la réalité de cet important centre de pèlerinage. On pourrait englober dans un seul ensemble thématique la chapelle du Carmel (1923), la basilique (à partir de 1936, classée MH) ; les différents édifices de la reconstruction : l'église Saint-Désir (classée MH), les églises Saint-Jean-Bosco et Saint-Joseph, les couvents de la Providence et de la Miséricorde ; l'abri Sainte-Thérèse ; et les réalisations de la Croissance : la chapelle de l'Hôpital, l'église Saint-François-Xavier à Hauteville. La thématique pourrait aussi être l'occasion d'approfondir les connaissances sur le sujet, avec des recherches plus ciblées. Les autres thématiques repérées sont : les maisons individuelles à Louviers (lotissement, accession), les ISAI et les IRP de Caen, l'architecture administrative à Évreux.



Évreux, théâtre, Léon Legendre architecte, 1903, Transformation par l'agence Opus 5, 2019

Une ouverture thématique supplémentaire, hors du cadre de la reconstruction serait celle de la transformation, avec un maître d'œuvre pour point commun. Bruno Decaris, architecte en chef des Monuments historiques, est l'auteur à titre libéral de deux interventions remarquées par la critique : l'agrandissement du théâtre d'Évreux et la réhabilitation de l'école de musique de Louviers (ancien couvent des Pénitents), deux villes de notre corpus. Une thématique « Decaris » serait-elle possible ? Le château de Falaise, et l'abbaye d'Ardenne (IMEC, près de Caen) sont deux autres opérations marquantes du même auteur, très caractéristiques d'une certaine forme d'intervention sur les monuments. Très médiatisées, elles rentrent bien dans les critères du label ACR. Mais il est vrai que la restauration de Falaise, qui avait fait en 1997 l'objet d'un procès contre l'architecte et la directrice des Affaires culturelles, serait peut-être difficile à assumer localement. Enfin, mais tout à fait en dehors des villes qui nous avaient été confiées, une seconde thématique autour de la transformation serait possible sur les réalisations d'Yves-Marie Froidevaux après les destructions de 1944 dans la Manche. À côté des cas bien connus de Lessay, Valognes et Saint-Lô, il existe nombre d'interventions intéressantes dans des petites églises (Vesly, Saint-Côme-du-Mont, La Barre-de-Sémilly...) qui pourraient compléter le panorama.

Logement sociaux et accession à la propriété

Nous avons défendu dès le départ l'idée d'une appréhension large de la Reconstruction dans toutes ses composantes. C'est-à-dire pas seulement la réparation des dommages de guerre, mais aussi les politiques menées pour résoudre la crise du logement d'avant la guerre. En effet les premières constructions de logements sociaux et de lotissements en accession à la propriété sont intimement liées au projet de la Reconstruction. Le repérage de ces deux catégories était pour nous un aspect important de la recherche, alors que le groupe de travail se serait sans doute contenté d'une approche plus classique, séparant la reconstruction (en centre-ville) de l'extension en périphérie. Il nous semblait notamment intéressant de rechercher une éventuelle filiation entre les opérations innovantes de la reconstruction et les premiers grands ensembles, d'un point de vue urbain et architectural. C'est une hypothèse que nous avons pu confirmer à Flers, ou plus encore à Avranches, qui présente deux très beaux ensembles de logements sociaux en pierre, l'un sous forme de tours, l'autre de maisons en bandes. En ce qui concerne les ensembles de lotissements en accession, nous nous sommes appuyés sur une étude réalisée par nous à Louviers en vue de la réalisation sur une exposition sur la Reconstruction de cette ville. Argentan présente

également un ensemble assez cohérent de plusieurs opérations, de l'urgence aux réalisations des années 1950, réparties en périphérie.



Avranches, tours HLM, avenue du Quesnoy

Le repérage de ces opérations de qualité a été fructueux de manière ponctuelle (par exemple à Flers, Argentan, Louviers), mais il n'a pas été aussi exhaustif et systématique que nous l'aurions souhaité. En effet si la reconstruction des centre-ville est à peu près bien documentée, les principaux acteurs, dates, événements étant correctement repérés et facilement accessibles, ce n'est absolument pas le cas du processus d'extension du milieu des années 1950. Dans le meilleur des cas, il est possible de trouver quelques éléments de datation sur les grands ensembles des années 1960, mais qui ne correspondent pas à la génération qui nous intéresse. Le repérage sur place est difficile car la plupart des ensembles de logements sociaux ont fait l'objet d'une, voire de plusieurs opérations de réhabilitation qui les ont défigurées. Pour ce qui concerne les lotissements et les ensembles sociaux en maisons individuelles, la permanence des formes et l'absence de répertoire ne permet guère de les distinguer.



Argentan, logements HLM (?) individuels, rue des Capucins

En conclusion l'articulation entre reconstruction et construction neuve n'a pas été aussi bien traitée que nous l'espérons du fait d'un vide historiographique. Des typologies, des politiques municipales restent à mettre en évidence, y compris dans des villes très modestes. Le label ACR implique l'existence préalable d'une recherche fondamentale sur les catégories qu'on recherche. Il fonctionne assez bien sur le bâti de la reconstruction parce qu'il existe déjà une abondante littérature sur le sujet, facilement accessible, et beaucoup moins sur la catégorie intermédiaire entre reconstruction et construction neuve.

Une méthode de sélection

La sélection s'est effectuée en trois temps. Le premier repérage comprenait environ 156 réalisations qui ont fait l'objet d'autant de fiches sommaires (tableau 1 ci-dessous). Dans ce corpus, le logement (cumulé individuel et collectif), constitue presque la moitié des propositions, ce qui nous semble conforme à la représentativité. Pour les autres programmes, certaines catégories sont peu présentes, comme les commerces, les industries ou les équipements sportifs. Mais l'ensemble représente tout de même assez bien la diversité des programmes, par exemple dans la catégorie culture et sports : une bibliothèque, trois cinémas, deux théâtres, deux MJC et une salle communale. Nous avons ensuite évalué les 156 biens repérés en fonction des critères tels que nous venons de les décrire, ce qui nous a permis de proposer au groupe de travail environ 80 éléments méritant examen. Le groupe en a retenu 38, qui devaient constituer la présélection à proposer en CRPA. Cet ensemble (tableau 2 ci-contre) est moins représentatif du fait de la diminution de la proportion des logements, qui passe (toujours en cumulé) de la moitié au quart de la proposition.

L'évolution de la liste, du repérage à la présélection, témoigne de la survalorisation des éléments monumentaux inhérente au processus patrimonial de type Monument historique ; c'est d'ailleurs une dimension qui est assumée dans les orientations du label. La Reconstruction étant essentiellement un processus de fabrication d'ensembles urbains, une certaine distorsion était inévitable, car le label est plutôt orienté vers la recherche d'objets. De ce fait une discussion a eu lieu au sein du groupe de travail sur la manière idéale de répartir les propositions du repérage en fonction des outils patrimoniaux disponibles : label ACR, protection MH, SPR, inscription dans le PLU. Le choix a été fait de manière individuelle, mais une réflexion collective approfondie sur ce point à partir d'exemples précis serait particulièrement pertinente.

Dans le tableau 3, nous avons réparti les édifices déjà reconnus en tant que patrimoine (IMH, MH, label XXe). On ne peut qu'être frappé par leur manque de représentativité par rapport aux réalités de la Reconstruction. Un seul édifice scolaire, pas d'équipement culturel, aucun ensemble de logement tandis qu'au contraire les édifices religieux représentent la moitié du corpus. La variété des services publics n'est pas non plus représentée : pas de postes, gare, bâtiment de la santé. Enfin dans le tableau 4, nous avons additionné les édifices déjà reconnus avec les 38 présélectionnés. Le déséquilibre en ce qui concerne la proportion des édifices religieux (près de 30% d'édifices religieux) par rapport aux logements (19%) existe encore, bien qu'atténuée.

La consultation individuelle des propriétaires est obligatoire pour prononcer la labellisation. Ceci interdit de fait la possibilité de retenir des ensembles importants ou des quartiers. Il n'a bien sûr pas été possible de réorienter l'étude, qui était déjà en grande partie écrite. Les livrables pourront sans difficulté trouver un débouché dans le domaine des protections urbaines telles que les SPR ou les PLU patrimoniaux. Toutefois la commande qui nous était faite portait sur le label et cette fin d'étude en forme d'impasse n'a pas manqué de nous poser des questions sur le label lui-même

Interrogations sur le label

L'énoncé du titre de la convention annonçait une forme de tension, sinon même de contradiction dans la commande qui nous a été faite, et à laquelle nous avons été confronté tout au long de cette étude. En effet, le label

ACR s'applique à des objets architecturaux tandis que l'étude devait concerner à la fois ville et architecture. Bien sûr l'une contient l'autre, mais il s'agit tout de même de deux dimensions différentes qui appellent des outils d'appréhension, de compréhension et d'intervention spécifiques, et cela d'autant plus lorsqu'il s'agit d'intervenir dans le domaine patrimonial. Pourtant c'est cette tension qui nous a intéressé, et qui a motivé notre participation. De notre point de vue en effet, il ne s'agissait pas seulement d'opérer une sélection d'objets remarquables, plus ou moins bien reliés les uns aux autres, mais bien de travailler sur la définition d'un patrimoine urbain en dépassant la dimension circonscrite du label, et de poursuivre la réflexion sur des moyens d'interventions adaptés à cette échelle.

Une autre source de tension est celle contenue dans le troisième terme du label. Remarquable, c'est le risque du retour à l'objet isolé, sans contexte, antécédents ni postérité. Du point de vue de son fonctionnement, le label est assez paradoxal. Le caractère éphémère de la labellisation, dont la durée ne peut excéder cent ans, fait penser au patrimoine second que certains chercheurs ont mis en évidence depuis une quinzaine d'années : un patrimoine-ressource, d'un moindre niveau qualitatif que celui du patrimoine-icône. Sa préservation à long terme n'est pas la priorité, il répond à un besoin immédiat et participe de la qualité de vie. De ce point de vue, le label pourrait assez bien répondre aux caractéristiques de la Reconstruction : un corpus de faible intensité, que les parties prenantes (élus, habitants, acteurs institutionnels) appréhendent en tout premier lieu par sa capacité de transformation et d'évolution. Mais dans le même temps, les critères annoncés pointent résolument vers la notion d'exceptionnalité, comme si l'on était à la recherche de nouvelles icônes patrimoniales d'importance nationale.

L'accord des propriétaires et le travail supplémentaire demandé aux ABF pose également question. La plupart des édifices de la reconstruction que nous avons retenus sont en centre-ville. Ils sont donc presque tous couverts par le rayon des abords et font donc déjà l'objet de prescriptions de la part des ABF, bien que les propriétaires n'aient jamais donné leur accord à cet état de fait. Le système intermédiaire du label, qui impose des contraintes mais qui sans donner les avantages de la protection Monument historique, financement et pérennité dans le très long terme, ne risque-t-il pas de donner une image dégradée du patrimoine du XXe siècle, à l'opposé de celle qu'on voulait promouvoir ? Un patrimoine qui ne serait pas suffisamment intéressant pour prétendre aux « vrais » outils ? La DRAC envisage une ambitieuse valorisation de l'étude à partir de l'automne 2021. C'est peut-être dans ce cadre que nous pourrions inventer l'usage du label ACR dans l'objectif de la valorisation et de la transformation des villes du XXe siècle.

Tableau 1 : répartition des 156 réalisations du repérage (en pourcentage)

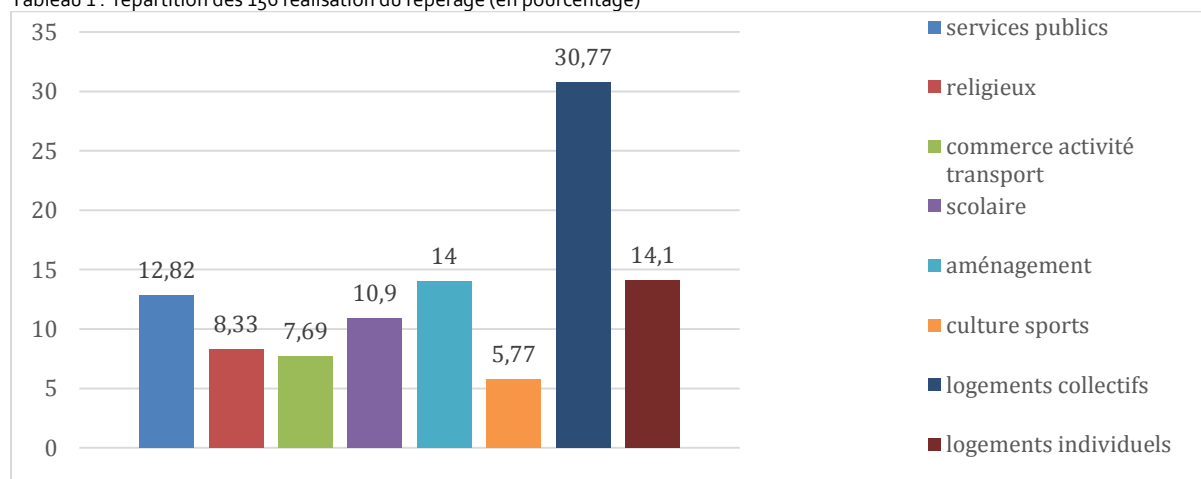


Tableau 2 : répartition des 38 réalisations de la présélections (en pourcentage)

Ressource culturelle et projet urbain

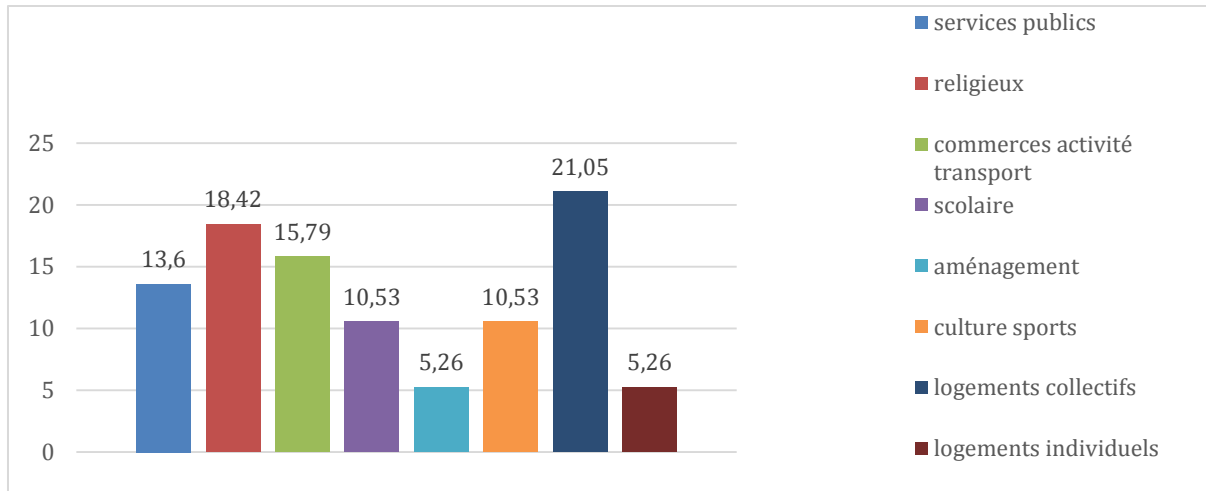


Tableau 3 : répartition des 18 édifices déjà reconnus en Normandie (MH, IMH, label XXe) (en pourcentage)

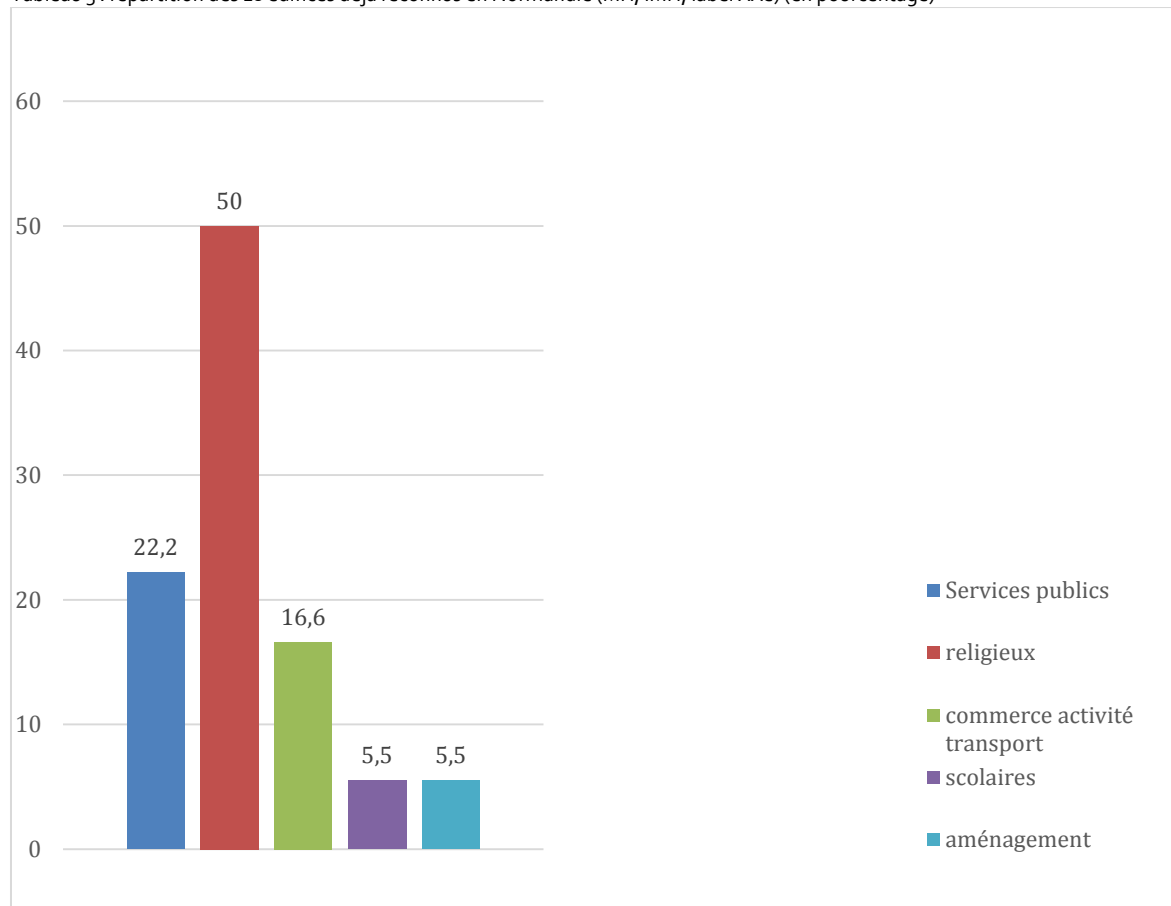
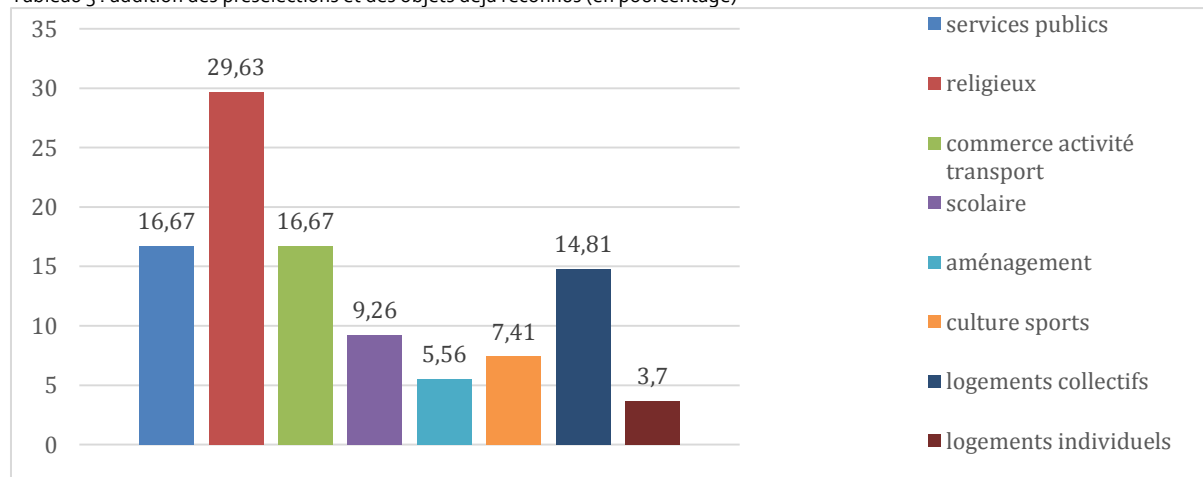


Tableau 3 : addition des présélections et des objets déjà reconnus (en pourcentage)



B. la Reconstruction : objet d'histoire, de patrimoine et d'interventions

Patrice Gourbin et Christel Palant-Frapier

Le point de départ de cette étude était une interrogation sur la forme particulière qu'avaient pris les études sur la Reconstruction dans les colloques de Brest en 1983 et de Lorient en 1994 et lors des trois réunions techniques de Brest (2013), Saint-Nazaire (2015) et Caen (2018)³². Toutes ces rencontres envisageaient en effet simultanément leur objet du point de vue de l'histoire, du patrimoine et du projet. Elles avaient chacune une configuration spécifique en fonction des attentes des organisateurs, et ces trois leviers y étaient inégalement répartis. Malgré tout, la conjonction des trois dimensions, connaissance historique, interrogation patrimoniale et orientations opérationnelles nous a semblé assez spécifique par rapport à d'autres formes de reconnaissance historique et patrimoniale, et nous avons été frappé par la constance de cette triple approche sur près de trente ans et dans des villes relativement proches. De plus c'est aussi le phénomène que nous étudions actuellement, dans notre projet de recherche sur le triptyque connaissance/patrimonialisation/transformation des villes normandes. La reconstitution de la façon dont les différents intervenants ont écrit l'histoire de la Reconstruction au cours des quarante dernières années n'est donc pas pour nous qu'une simple question d'érudition, nous l'envisageons comme un enjeu de connaissance fondamentale. Nous avons exploré pour cela le panorama historiographique concernant la Reconstruction afin de repérer, à partir des premières interrogations historiques, les moments où la dimension opérationnelle et patrimoniale vient accompagner, orienter, voire perturber le cours d'une lecture scientifique du phénomène. Bien sûr, la constitution de la Reconstruction en objet scientifique n'a pas pris la forme d'un fil linéaire continu. Elle se présente plutôt comme un réseau constitué de questionnements, de personnalités et d'institutions qui tantôt évoluent en solitaire, tantôt se rencontrent, se confrontent, avant de se ramifier de nouveau. Sur le long terme, l'ensemble présente malgré tout une certaine cohérence dans sa structuration et son évolution jusqu'à aujourd'hui.

³² Coll., Regards sur la Reconstruction, [actes du 1^{er} colloque international des villes reconstruites, Brest 1983], dactylographié, 1984, 269 p. ; Dieudonné (Patrick) (dir.), *Villes reconstruites, du dessin au destin*, deuxième colloque international des villes reconstruites, Paris : l'Harmattan, 1994, deux volumes, 378 p., 384 p. ; « Parc privé des années 50-70. L'urgence du renouveau » [compte-rendu des rencontres de Brest en 2013], *Urbanisme*, hors-série, n. 48 ; *Le patrimoine immobilier des années 50-70. De la stratégie à l'action*, Saint Nazaire, 6 et 7 octobre 2015 ; *De la ville des années 1950 à la ville contemporaine, comment vivre la ville reconstruite aujourd'hui ?* Journées professionnelles du club Prisme, 11 et 12 octobre 2018, Caen.

Sur le sujet, deux études détaillées ont déjà été publiées. La première est la communication de Danièle Voldman sur « l'histoire de la constitution d'un objet d'étude », présentée en 2000 au séminaire du comité d'histoire du ministère de la Culture³³. Le panorama dressé à cette occasion s'achevait au début des années 1990. Nous pensons donc légitime de le revoir en y incluant les trente dernières années et les évolutions en cours. De plus, l'auteure est une actrice majeure de cette histoire, or elle n'évoque pas ses propres travaux et leur impact sur l'historiographie. Nous les avons donc réintégrés. Enfin, nous avons été amenés à élargir le regard à des travaux autres qu'historiques, car les toutes premières études, dans les années 1960 sont dues à des géographes, avec une orientation de sociologie urbaine. La deuxième étude est l'ouvrage de Daniel Le Couédic, Carmen Popescu et Rachel Sattolo³⁴. Cette publication, qui a d'abord été un rapport pour le BRAUP, décrit la manière dont la ville de Brest intègre la dimension de l'art urbain dans les projets d'extension et de transformation de son espace et de son bâti. Nous l'avons utilisé de manière plus limitée, sur la seule question du centre reconstruit. Étant donné l'importance de la réflexion pionnière menée à Brest dans les années 1980, ce travail nous a été particulièrement utile. Nous avons complété la recherche par des entretiens avec des acteurs : Danièle Voldman, Bruno Vayssière, Daniel Le Couédic et Patrick Dieudonné.

Une appréhension sociale : de la géographie humaine au colloque de Brest

Les premières études scientifiques réalisées immédiatement après la Reconstruction furent conduites par les géographes de la spécialité « géographie humaine » puis géographie sociale et bientôt sociologie urbaine. La première étude d'ampleur est le mémoire de DES de géographie de Jean-Philippe Damais sur les transformations sociales et démographiques de la ville du Havre³⁵. Soutenue en 1958, l'étude fut publiée sous une version remaniée en 1963. En 1969, l'étude comparative du sociologue Claude Soucy sur les centres de Caen et du Havre intégrait des considérations sur la perception des deux centres, ainsi que des jugements de valeur esthétiques :

À Caen, un grand respect du passé, de la psychologie des citoyens, des éléments du cadre urbain préservés ou restaurables ; au Havre le fonctionnalisme agressif des années 30, le goût du neuf sur une table rase, peut-être le mépris. Et ce paradoxe, qui tient surtout au goût actuel : l'architecture de Perret, qui est sans doute ce à quoi il tenait le plus, nous semble infiniment plus démodée que celle des quartiers les plus traditionnels de Caen³⁶.

Ces premiers travaux, publiés et diffusés, étaient accompagnés par d'autres moins facilement visibles, tels que mémoires universitaires ou articles³⁷. Ceux qui portaient uniquement sur la reconstruction étaient peu nombreux, toutefois un assez grand nombre étaient amenés à l'analyser de manière assez poussée pour expliquer les dynamiques en cours au moment de l'étude. Tous avaient pour point commun d'être réalisés par des géographes : en tant que phénomène contemporain, la Reconstruction apparaissait naturellement comme relevant de ce champ scientifique. Dans certaines villes, le sujet est longtemps resté leur monopole faute d'investissement par d'autres disciplines. À Caen par exemple, les articles sur la Reconstruction dans les ouvrages

³³ Voldman (Danièle), « La reconstruction des villes après les guerres : histoire de la constitution d'un objet d'étude », dans Poirrier (Philippe), Vadelorge (Loïc) (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris : Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2003, p. 351-359.

³⁴ Le Couédic (Daniel), Popescu (Carmen), Sattolo (Rachel), *Art public et projet urbain. Brest, 1970-2000*, Rennes : PUR, 2007, 171 p.

³⁵ Damais (Jean-Philippe), *Mise en place et évolution d'une société urbaine, Exemple la ville nouvelle du Havre, reconstruction et repopulation* [mémoire de DES, dir. Pierre Georges], université de Paris, 1958, 267 p. ; Damais (Jean-Philippe), *La ville nouvelle du Havre, Reconstruction et repopulation*, Paris : éditions du CNRS, 1963, 116 p.

³⁶ Soucy (Claude), *Reconstruction et développement. Les centres de Caen et du Havre*, Paris : Centre de sociologie urbaine, 1969, p. 21

³⁷ Par exemple : Bruté de Réaumur (Nicole), « La reconstruction de Lorient », *Norois*, 1960 n. 26, p. 147-160

La Normandie de 1900 à nos jours (1978) et *Histoire de Caen* (1980), ont été écrits respectivement par Max-André Brier et Pierre Brunet, tous deux spécialistes de géographie rurale³⁸. C'est au premier que la ville de Caen a ensuite commandé en 1994 une étude pour accompagner la première grande exposition sur ce sujet.

À Brest, le point de départ de la réflexion au long cours qui prit assez rapidement une ampleur nationale et internationale s'inscrivait dans le champ de réflexion engagé dans la décennie précédente autour de la question des habitants. Partant d'une enquête réalisée en 1978 par l'institut de Géoarchitecture sur la perception du centre par les habitants, la municipalité fit appel à cet acteur universitaire dont l'objet était à la fois scientifique et opérationnel pour imaginer une grande consultation populaire sur l'avenir du centre³⁹. Intitulée « Un cœur pour ma ville », l'opération, organisée à l'automne 1980, était accompagnée par un concours d'idées ouvert à tous : architectes, comités locaux, simples particuliers... La désignation des lauréats (deux projets ex-æquo) eut lieu en 1982. Dans le droit fil de cette consultation, un colloque scientifique international eut lieu en janvier 1983. Organisé par l'institut de Géoarchitecture à la demande de la mairie, il visait à enrichir la réflexion sur la question de la transformation et de l'évolution du centre par une ouverture internationale.

Première grande rencontre sur la question des villes reconstruites, la manifestation était intimement liée à son contexte. Isolée géographiquement, la ville, qui n'était qu'une simple sous-préfecture, aspirait à devenir une métropole dont l'importance serait reconnue à tous les niveaux, institutionnel, démographique et culturel⁴⁰. La création de l'université de Bretagne occidentale en 1971 participait de cette dynamique, de même que celle de l'institut de Géoarchitecture, une structure universitaire innovante de formation professionnelle sur l'aménagement et l'environnement. Des moyens considérables furent déployés pour l'organisation du colloque, où vingt-quatre nationalités étaient représentées du côté des intervenants, et même quarante en comptant les auditeurs. La ville et l'institut disposaient ainsi de l'occasion de se positionner à l'échelle internationale. Du point de vue des organisateurs, la problématique qui irriguait la rencontre était moins une question de connaissance historique ou de transformation architecturale qu'une interrogation sur la perception de ce type de ville par les habitants :

La plupart [de ces 24 pays] – et c'était le cas de Brest aussi – étaient confrontés à un paradoxe qui semblait insoluble c'est-à-dire que la population disait « rien ne va, on ne peut pas circuler, on ne peut pas stationner, il y a de la délinquance partout, les appartements sont invivables, y a un boucan infernal », rien n'allait et pour les spécialistes tout allait bien : on circulait merveilleusement, on se garait où on voulait et gratis, les appartements étaient plus grands qu'ailleurs, étaient mieux conçus, il n'y avait pas de délinquance, [...] il avait un découplage absolu entre le jugement systématiquement négatif porté par la population depuis les gens les plus modestes jusqu'à la grande bourgeoisie, et l'avis clinique porté par les spécialistes et on s'est aperçu qu'un grand nombre des villes qui venaient [au colloque] étaient confrontées à des problèmes de même nature, et donc il y avait un problème de réconciliation pourrait-on dire entre la population et ces villes et c'est là que le côté patrimonial était mis en avant pour essayer d'abord de parler de la ville en termes positifs⁴¹.

Le changement de municipalité au début de l'année 1983 ne permit pas la publication des actes du colloque, son retentissement fut donc moindre que ce qu'on aurait pu espérer. Toutefois l'impulsion était lancée et les recherches sur la ville de Brest, son histoire, son architecture et sa perception se poursuivirent au sein de l'institut de Géoarchitecture. Elles débouchèrent sur la publication de l'ouvrage collectif *Brest alias Brest* en 1993,

³⁸ Désert (Gabriel), (dir.), *la Normandie de 1900 à nos jours*, Toulouse : Privat, p. 309-347 ; Désert (Gabriel), (dir.), *Histoire de Caen*, Toulouse : Privat, p. 285-294

³⁹ Le Couédic (Daniel), Popescu (Carmen), Sattolo (Rachel), *Art public et projet urbain. Brest, 1970-2000*, Rennes : PUR, 2007, p. 31 et suiv.

⁴⁰ Entretien des auteurs avec Daniel Le Couédic le 27 avril 2021 (visio-conférence).

⁴¹ Entretien des auteurs avec Daniel Le Couédic le 27 avril 2021 (visio-conférence)

qui en était en quelque sorte l'aboutissement et la synthèse⁴². Ce fut aussi la première occasion de poser de manière explicite la question de la valeur des villes reconstruites : « Brest reconstruite, un patrimoine ? »⁴³.

Transformer la ville reconstruite dans la décennie 1980

Le colloque de Brest ne se situait pas sur le seul plan de la recherche académique. Il s'agissait aussi d'accompagner la municipalité qui cherchait à transformer la ville pour la rendre plus en phase avec les attentes de ses habitants. Deux ministres étaient présents, et leurs interventions respectives étaient comme un emblème de la double orientation du colloque, tourné à la fois vers la compréhension du passé et vers l'avenir : Eugène Claudius-Petit, le très marquant ministre de la Reconstruction, et Michel Rocard, ministre de l'aménagement du territoire. Le premier faisait un constat d'échec : on avait trop écouté les intérêts particuliers des propriétaires privés et l'État n'avait pas su prendre ses responsabilités en imposant la modernisation du bâtiment. Le second, s'il reconnaissait certains dysfonctionnements, soulignait aussi le potentiel de transformation des villes et préconisait de mieux utiliser les ressources physiques et humaines existantes pour développer les territoires.



Les fontaines de Marta Pan dans la rue de Siam, dans leur état d'origine (source : <https://actu.fr/bretagne/brest>©Archives de Brest – Pierre Artaud et Cie – Gabier)



La place de la Liberté vers la rue de Siam après le réaménagement de Bernard Huet

À Brest, c'est en 1985 qu'émergea un projet concret d'intervention, avec la proposition de réaménagement de la place de la mairie (place de la Liberté) par l'architecte Jean-Blaise Picheral et en juin de la même année celle du parcours d'eau de la rue de Siam de Marta Pan, dont la réalisation débuta en août 1988⁴⁴. En 1989 alors que le projet Pan, qui n'était que partiellement réalisé, faisait face aux critiques des usagers, le retour de la gauche à la mairie aboutit à son abandon progressif. La reprise par l'architecte Bernard Huet des projets en cours avec une approche plus en phase avec le contexte permit de mener à bien la transformation envisagée. S'inscrivant en résonance avec la logique de la Reconstruction (axialité, rigueur, minéralité), sa proposition de reconfiguration de la place de la mairie faisait malgré tout le lien avec l'inspiration poétique et naturaliste des rivières de Marta Pan.

Ailleurs en France, les interventions des années 1980 dans les centres reconstruits étaient systématiquement en rupture avec le contexte. De 1985 à sa réalisation en 1989, Claude Vasconi imagina un centre commercial en plein milieu de l'axe majeur de Saint-Nazaire. Avec son carossage en métal brillant et son

⁴² Coll., *Brest alias Brest*, Liège : Mardaga, 1992, 239, p.

⁴³ Dieudonné (Patrick), « Brest reconstruite, un patrimoine ? », dans *Brest alias Brest*, Liège : Mardaga, 1992, p. 156-177.

⁴⁴ Le Couédic (Daniel), Popescu (Carmen), Sattolo (Rachel), *Art public et projet urbain. Brest, 1970-2000*, Rennes : PUR, 2007, p. 72.

aspect *Streamline* ce long bâtiment commercial s'impose par sa différence. La même volonté de distinction par les formes, l'emplacement et les matières se retrouve à Saint-Dié avec la construction de la tour de la Liberté et l'aménagement de la place du marché⁴⁵ ou à Saint-Lô avec la construction du centre Jean Lurçat par Eugène Leseney (1987). Au Havre le répertoire de formes courbes et sensuelles du centre culturel d'Oscar Niemeyer (1979-1981) était totalement étranger à celui du centre reconstruit. Dix ans plus tard, en 1991 on éventra le jardin de l'hôtel de ville dessiné par Perret pour y faire passer une voie de bus et on y inséra des éléments en contraste d'échelles ou de matières : une treille monumentale en bois inspirée des dessins de Jacques Du Cerceau et un bâtiment à usage de brasserie dans l'axe de l'avenue de Strasbourg (le café de Paris), une copie presque à l'identique du centre commercial de Saint-Nazaire. La remise en cause pouvait aller jusqu'à la destruction pure et simple, comme à Royan où le portique central du front de mer fut supprimé en 1986 ; deux ans plus tard le tour du casino, bâtiment emblématique de la station, subit le même sort.



Saint-Nazaire, le centre république, Claude Vasconi architecte (1988)



Saint-Nazaire, le centre république



Saint-Lô, centre Jean Lurçat. Eugène Leseney architecte



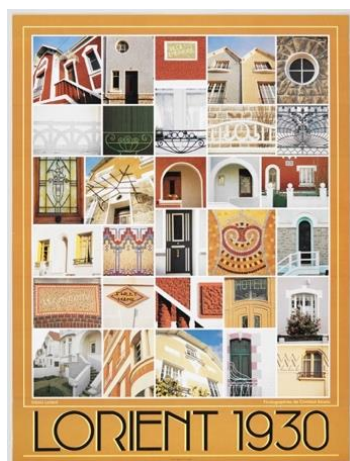
Le Havre, maison de la Culture, Oscar Niemeyer architecte

Pourtant ces interventions qui pourraient sembler une attitude de rejet radical étaient doublées d'actions plus nuancées qui témoignaient d'un contexte interrogatif face à l'héritage de la Reconstruction. En 1987, l'extension de l'hôtel de ville du Havre par les architectes Colboc, Bardon et Philippon (concours en 1981) jouait la discrétion et se référait à l'existant, avec sa colonnade monumentale. Malgré le discours local de dévalorisation du centre reconstruit, les acteurs de la ville pouvaient donc appréhender les réalisations d'Auguste Perret avec une

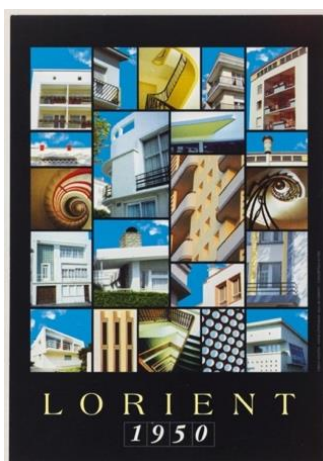
⁴⁵ La tour, imaginée par les architectes Nicolas Normier et Jean-Marie Hennin, avait été initialement réalisée pour les fêtes du bicentenaire de la Révolution et installée dans les jardins des Tuileries à Paris. Elle a été remontée à Saint-Dié en 1990.

certaine retenue. Entre la destruction du portique et celle du casino, Royan accueillit en 1985 les Rencontres internationales de l'Environnement et de la Nature autour d'une exposition consacrée aux années 1950⁴⁶. Cet événement était soutenu par la municipalité et mettait en valeur la Reconstruction⁴⁷.

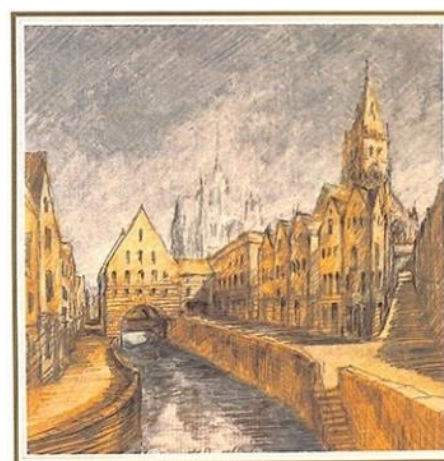
En 1988, la ville du Havre publia *Architectures au Havre*, une brochure soignée, dont le contenu avait été demandé à l'architecte et historien Jean-Bernard Cremnitzer⁴⁸. Attrayant et joliment mis en page, le document comprenait des notices thématiques, des présentations monographiques et une « promenade architecturale ». Première étape d'un long processus qui conduisit à l'inscription du centre reconstruit au patrimoine mondial, la démarche était de l'ordre de la médiation de bon niveau, appuyée sur un travail d'inventaire correctement documenté. Au Havre, ces premiers frémissements de reconnaissance s'appuyaient d'abord sur les ressources locales : un architecte-historien, la directrice des archives municipales, tandis que l'exposition de Royan faisait appel à des ressources extérieures⁴⁹. Enfin à la fin de la décennie, les villes de Saint-Nazaire et Lorient mirent en place les premières actions d'encadrement des transformations urbaines. La première se dota d'une charte architecturale en 1990⁵⁰. La seconde lança une campagne de ravalement obligatoire des façades. Conduite à partir d'une étude d'un coloriste, elle fut valorisée auprès de la population par des supports de communication attractifs tels que affiches, cartes postales, guides explicatifs avec nuanciers, etc.⁵¹ Ce processus de valorisation était mené à l'initiative du service d'urbanisme de la ville (direction générale de l'aménagement urbain)



Carte postale Lorient 1930 Christian Baudu photographe



Carte postale Lorient 1950 Hervé Cohonner photographe



Robert Krier, projet pour Amiens (couverture du livre Le nouvel Amiens)

Dans la même période, le projet d'Amiens était peut-être le plus ambitieux mené dans une ville reconstruite. Il s'agissait d'aménager sept hectares non bâtis ou délaissés situés à la liaison entre les quartiers épargnés et le centre reconstruit. La zone comprenait aussi le parvis de la cathédrale, qui avait fait l'objet d'un premier projet sur sa rive sud, inachevé à la suite des réactions locales très négatives sur la « maison de verre » de Bernard Bourgeault. Avec son revêtement en verre miroir et son architecture contemporaine, cet édifice destiné à l'agence et l'habitation de l'architecte revendiquait le contraste avec son environnement. Un vide restait donc à combler sur cet espace hautement stratégique, ainsi qu'au nord, où il existait depuis la Reconstruction une autre

⁴⁶ Ragot (Gilles) (dir.), *L'invention d'une ville. Royan années 50*, Paris : Monum, 2003, p. 13 et 21

⁴⁷ Ragot (Gilles) (dir.), *L'invention d'une ville. Royan années 50*, Paris : Monum, 2003, p. 189

⁴⁸ Cremnitzer (Jean-Bernard), Dillet (P.), *Architectures au Havre 1840-1989*, Le Havre : ville du Havre, 1988, 48 p.

⁴⁹ La présidence était assurée par Bettina Laville, qui fut par la suite directrice de cabinet au ministère de l'environnement. <https://www.c-royan.com/arts-culture/architecture/architecture-1950/1170-les-riena.html#banner>, consulté le 21 avril 2021

⁵⁰ Bataille (Philippe), Saint-Nazaire. Mémoire et interprétation d'une ville reconstruite, dans Dieudonné (Patrick), (dir.), *Villes reconstruites, du dessin au destin*, deuxième colloque international des villes reconstruites, Paris : l'Harmattan, 1994, p. 133

⁵¹ Dieudonné (Patrick), « La réhabilitation urbaine, un produit touristique ? », *Téoros*, vol. 21 n. 2, été 2002, consulté le 6 mai 2021 <https://doi.org/10.7202/1072402ar>

sorte de vide, voulu par l'architecte en chef Pierre Dufau pour valoriser la vue sur l'édifice. Le projet lauréat de Robert Krier proposait une densification sous forme d'îlots traditionnels et avec des architectures pastiches, suivant le courant post-moderne dont il était l'un des représentants les plus en vue. Violamment contesté sur son projet de parvis clos, Robert Krier finit par démissionner en 1992⁵². Son successeur, Bernard Huet, fit admettre une architecture apaisée et moins dense, mais qui s'inscrivait malgré tout dans la continuité des principes précédents (parvis fermé, densification, comblement des vides). Le projet Krier fut contrarié dès l'origine par une lancinante et incessante contestation locale. La publication par l'IFA d'un ouvrage monumental de 471 pages, *Le nouvel Amiens*, en 1989 était une stratégie de soutien à l'architecte, qui convoquait la validation des scientifiques⁵³. Dans l'ouvrage, la parole a été donnée à l'architecte en chef de la Reconstruction, Pierre Dufau, qui exposait ses principes d'urbanisme. Mais il n'y avait pas d'analyse distanciée de cet héritage, et les solutions avancées par Robert Krier reprenaient les mêmes recettes que celles de Vasconi à Amiens : remplir les vides et masquer l'architecture environnante avec des formes sans rapport d'échelle avec l'aménagement de la place de l'hôtel de ville⁵⁴.

Une politique publique de l'État

Dans le champ de la recherche historique, la première publication fut celle d'Yves Durand en 1970, suivie par celles de Gérard Monnier en 1978 et Anatole Kopp en 1980⁵⁵. Le projet d'Anatole Kopp, qui était le plus ambitieux, était de comprendre la « nouvelle forme de maîtrise d'ouvrage qui apparaît à l'époque »⁵⁶ :

Elle est caractérisée par le rôle de plus en plus important pris par l'État qui tend à devenir le principal maître d'ouvrage et construit le plus souvent sans connaître les futurs attributaires. Il suscite la création d'organismes relais : associations syndicales ou coopératives de reconstruction, mais il tend aussi à devenir le concepteur principal par l'intermédiaire d'un corps de spécialistes, mettant ainsi en place une nouvelle pratique urbanistique⁵⁷.

Pour lui, la modernité était l'étalon de mesure. La table rase de la reconstruction avait offert l'opportunité de réaliser les propositions théoriques de la décennie précédente, mais elle n'avait pas été saisie malgré la mise en place d'une maîtrise d'ouvrage publique qui donnait à l'État tous les leviers de commande. Son étude était toute entière consacrée à expliquer cette « occasion manquée. » S'il concédait à la Reconstruction d'avoir modernisé l'industrie du bâtiment et d'avoir amélioré le confort des Français, il déplorait l'absence d'effet de la maîtrise d'ouvrage publique sur l'architecture et l'urbanisme. L'ouvrage ne comporte que quelques allusions aux grands ensembles, postérité directe de la Reconstruction, mais on peut raisonnablement penser que l'auteur n'était pas imperméable aux questionnements contemporains sur les difficultés des cités de logements sociaux. Ce n'est probablement pas un hasard si l'étude d'Anatole Kopp fut lancée au même moment que la procédure Habitat et Vie sociale (HVS) en 1977, fondatrice de la politique de la ville. Le rapport se concluait d'ailleurs sur un constat d'échec qui englobait les grands ensembles :

⁵² Mahbouba (Fayez), *Le projet Krier pour Amiens, un débat architectural et urbain, 1984-1990*, mémoire de master, dir. Simon Texier, Amiens : université de Picardie, 2019, 134 p.

⁵³ Breitman (Marc), Krier (Rob) (dir.), *Le nouvel Amiens*, Liège : Mardaga, 1989, 471 p.

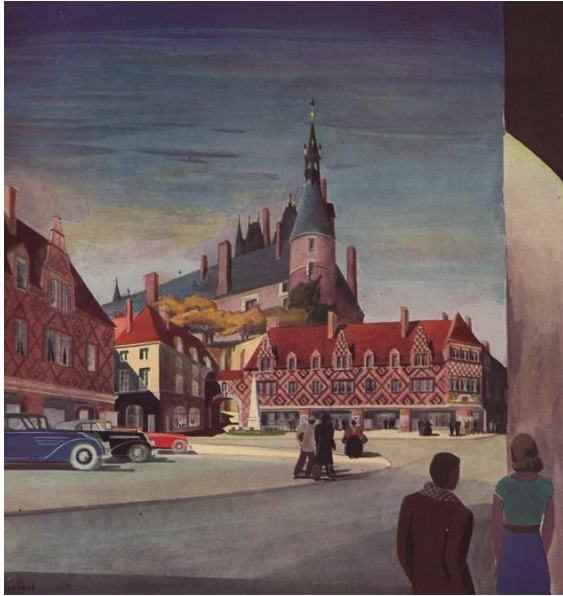
⁵⁴ Notamment place de l'hôtel de ville et place Gambetta, Breitman (Marc), Krier (Rob) (dir.), *Le nouvel Amiens*, Liège : Mardaga, 1989, p. 343-365.

⁵⁵ Durand (Yves) « chantiers et projets urbains sur les ruines de 1940 : l'exemple des villes sinistrées du Loiret », *Revue d'histoire de la seconde guerre mondiale*, n. 79, juillet 1970 p. 1-36 ; Monnier (Gérard), « reconstruire ou construire, architecture française ou architecture moderne », dans *Art et idéologies. L'art en occident, 1945-1949*, université de Saint-Etienne, travaux XX, 1978, p. 261-275 ; Kopp (Anatole), Boucher (Frédérique), Pauly (Danièle), 1945-1955. *France : l'architecture de la reconstruction. Solutions obligées ou occasions perdues ?* [dactylographié], ARDU, université Paris VIII, 1980, 313 p. (publié en 1982 aux éditions du Moniteur).

⁵⁶ Kopp (Anatole), Boucher (Frédérique), Pauly (Danièle), 1945-1955. *France : l'architecture de la reconstruction. Solutions obligées ou occasions perdues ?* ARDU, université Paris VIII, 1980 p. 10

⁵⁷ Kopp (Anatole), Boucher (Frédérique), Pauly (Danièle), 1945-1955. *France : l'architecture de la reconstruction. Solutions obligées ou occasions perdues ?* ARDU, université Paris VIII, 1980 p. 10.

La reconstruction a aussi été l'occasion pour les partisans de l'habitat collectif, d'imposer leur point de vue (pour des raisons économiques plutôt que par choix architectural et social) dans des secteurs urbains où, avant les destructions, prédominait l'habitat individuel pavillonnaire⁵⁸.



Publiée dans *L'illustration* en 1941, la perspective d'André Laborie pour la reconstruction de Gien est utilisée comme une pièce à charge dans le procès de la Reconstruction, accusée de passéisme régionaliste hérité de Vichy.

André Laborie, perspective pour la reconstruction de Gien (source : *L'illustration*, 24 mai 1941)



Gien vers 2016

<https://www.flickr.com/photos/pom-angers/48230737197/in/photolist-2grDqcA-2gtZ8Qr-2gse2mZ-2gqQ7Z4-2gtgxNF-QgKget-2guEi8G-2gqcZC7-2gqKdSk>

L'historien de l'art Gérard Monnier n'avait pas un point de vue fondamentalement différent lorsqu'il affirmait qu'à cette époque « la demande d'architecture et de construction [n'était] pas un fait de culture ». Il s'inscrivait dans la problématique de la réception développée à Brest :

Cette période apparaît à ce point négative qu'elle constitue une phase en creux dans la perception du passé proche, et on peut se demander si elle n'appartient pas à ce titre davantage à l'histoire de l'opinion qu'à l'histoire des faits matériels qui nous préoccupent⁵⁹.

Mais s'il refusait à la Reconstruction le statut d'objet artistique, il était aussi intéressé, comme Kopp, par une analyse de la maîtrise d'ouvrage qui permettrait de comprendre à la fois l'échec de la reconstruction et celle des grands ensembles. En conclusion, il ne voyait guère qu'une seule réalisation digne d'être retenue dans l'histoire de l'art, la Cité radieuse de Marseille :

Peut-être le seul apport des années d'après-guerre dont on puisse penser qu'il soit encore d'actualité, cette orientation du travail d'architecture échoue car elle n'est pas compatible avec la politique du logement qui se développe en France à partir de 1950, lorsqu'il s'agit de tenter de faire face à tout prix à la crise du

⁵⁸ Kopp (Anatole), Boucher (Frédérique), Pauly (Danièle), 1945-1955. *France : l'architecture de la reconstruction. Solutions obligées ou occasions perdues ?* ARDU, université Paris VIII, 1980, p. 273.

⁵⁹ Monnier (Gérard), « reconstruire ou construire, architecture française ou architecture moderne », dans *Art et idéologies. L'art en occident, 1945-1949*, université de Saint-Etienne, travaux XX, 1978, p. 261.

logement dans les grands centres. On ne pensera plus guère qu'à augmenter n'importe comment et un peu n'importe où (les grands ensembles) le volume de la production annuelle de logements⁶⁰.

De leur côté les études plus spécialisées sur la période, celle de Joseph Abram sur l'atelier Perret et celle de Jean-Louis Cohen sur l'architecte André Lurçat, observaient une forme innovante de maîtrise d'œuvre : la méthode participative de Lurçat, la diffusion des conceptions architecturales de Perret au travers de son atelier. La première thèse réalisée sur la période fut celle d'Hélène Sanyas, soutenue en 1982 sous la direction d'Anatole Kopp⁶¹. Elle portait sur les fondements théoriques de la reconstruction.

Cette orientation de recherche en direction de la politique publique de l'État sur l'architecture et l'urbanisme était aussi celle de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP). Créé en 1978 à partir de la fusion du Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale et d'un laboratoire CNRS nouvellement créé, l'IHTP devait développer des études sur la période contemporaine tout en poursuivant les recherches sur la seconde guerre⁶². L'institut commença à fonctionner en 1979. La première publication sur la Reconstruction avait été produite avant la fusion, dans le cadre du Comité d'histoire. L'article d'Yves Durand, spécialiste de Vichy et de la seconde guerre mondiale, sur la reconstruction du Loiret à partir de 1940 mettait en évidence l'importance de l'ingénierie administrative dans le processus de reconstruction et ses rapports avec le pouvoir politique⁶³. La thématique Reconstruction venait donc à point nommé pour faire le lien entre l'histoire de la guerre, qui était l'héritage du Comité d'histoire, et les préoccupations plus contemporaines de l'IHTP. Parmi ses thèmes de recherche, l'institut avait en effet défini une thématique « politique publique urbaine de l'État » qui était dirigée par la sociologue Marie-Geneviève Dezès⁶⁴.

En 1981, dans la perspective de l'ouverture d'un poste d'ingénieur de recherche à l'IHTP, Danièle Voldman qui venait de soutenir une thèse de troisième cycle, s'inscrit en doctorat d'État sous la direction d'Antoine Prost. Le sujet de la recherche, qui était la conséquence d'une lecture critique du rapport d'Anatole Kopp, portait sur la Reconstruction. Recrutée en mai 1981, elle commença ses recherches dans les archives des baraquements du MRU, quai de Passy, au moment où débutait leur classement en vue de leur transfert aux Archives nationales⁶⁵. En 1984, elle publia une première synthèse de ses recherches, qui la positionnait désormais en tant que spécialiste reconnue de la question⁶⁶.

Bruno Vayssière était issu d'un tout autre univers. Enseignant à l'institut d'urbanisme de Paris, il fréquentait les cercles intellectuels contestataires qui gravitaient autour du philosophe et psychanalyste Félix Guattari. Le réseau s'était organisé sous la forme d'une structure institutionnelle, le Centre d'études, de recherches et de formation institutionnelles (CERFI), afin de pouvoir obtenir des financements qui étaient redistribués aux membres. C'est dans ce cadre que Bruno Vayssière et Patrice Noviant, dont il était très proche, commencèrent à travailler sur la maîtrise d'ouvrage publique des grands ensembles⁶⁷. Le résultat fut remis en 1984 au Bureau de la Recherche architecturale du ministère de la Culture sous le titre ambigu de « La reconstruction provisoire »⁶⁸. En effet, il ne s'agissait pas d'une étude sur les constructions d'urgence, mais d'une

⁶⁰ Monnier (Gérard), « reconstruire ou construire, architecture française ou architecture moderne », dans *Art et idéologies. L'art en occident, 1945-1949*, université de Saint-Etienne, travaux XX, 1978, p. 273.

⁶¹ Hélène Sanyas, la politique architecturale et urbaine de la reconstruction, France 1945-1955, thèse de troisième cycle, université Paris VIII-Saint-Denis, 1982 sous la direction d'Anatole Kopp.

⁶² Rapport d'activité de l'IHTP, 1^{er} janvier 1981-1^{er} octobre 1982, dactylographié, p. 5-6.

⁶³ Yves Durand « chantiers et projets urbains sur les ruines de 1940 : l'exemple des villes sinistrées du Loiret », *Revue d'histoire de la seconde guerre mondiale*, n. 79, juillet 1970 p. 1-36.

⁶⁴ Entretien des auteurs avec Danièle Voldman, 4 mai 2021 (en visio-conférence).

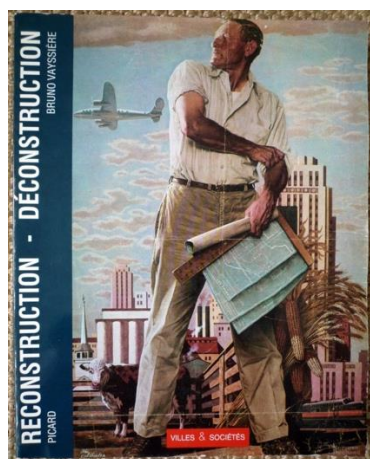
⁶⁵ Entretien des auteurs avec Danièle Voldman, 4 mai 2021 (en visio-conférence).

⁶⁶ Voldman (Danièle), « Reconstruire pour construire ou de la nécessité de naître en l'an 40 », *Les annales de la recherche urbaine*, 1984 n. 21, p. 67-84.

⁶⁷ Entretien des auteurs avec Bruno Vayssière, 6 mai 2021 (en visio-conférence).

⁶⁸ Noviant (Patrice), Vayssière (Bruno), Baudouï (Rémi), *La reconstruction provisoire. France, 1940-1946*. [Rapport de recherche] 246/84, ministère de l'urbanisme et du logement / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA). 1984. hal-01893384.

prise de position sur la Reconstruction : inachevée, elle constituait le point de départ de l'histoire des Grands ensembles. L'étude avait été l'occasion pour les deux chercheurs, assistés de Rémi Baudouï, encore jeune étudiant de découvrir le fonds privé de Raoul Dautry, qui fut ensuite le sujet de thèse de celui-ci. Elle leur avait aussi permis d'explorer le fonds photographique du MRU, qui fit l'objet d'un rapport en 1986 puis d'un ouvrage en 1989⁶⁹. La thèse développée autour du « Hard-French » était que les images produites par milliers sous l'égide du MRU témoignaient d'une forme nouvelle de production, « l'architecture statistique », dont les objets étaient abstraits et interchangeables. Le sous-titre orientait l'ouvrage sur les grands ensembles, mais il s'agissait bien d'y inclure la reconstruction comme le point de départ et d'invention de cette forme urbaine.



Couverture de l'ouvrage de Bruno Vayssière *Reconstruction/déconstruction*



Actes des journées d'études de l'IFA « Les trois reconstructions : 1919-1940-1945 »

Ouvertures, rencontres et porosité des réseaux dans les années 1980

Les réseaux constitués autour des figures d'Anatole Kopp, Danièle Voldman, Bruno Vayssière et à Brest de Daniel Le Couédic présentaient des caractéristiques contrastées du point de vue des préoccupations scientifiques et opérationnelles, des méthodes d'investigation mais aussi des positionnements politiques et des rapports avec le pouvoir, sans oublier les personnalités de ces chefs de file. Pour autant, ils n'étaient nullement imperméables les uns aux autres. Croisements et rencontres permettaient une accélération de la réflexion et l'ouverture de nouveaux fronts de recherche. Le colloque de Brest accueillit Anatole Kopp, qui y présenta une synthèse inchangée de sa recherche. Marcel Smets, architecte, urbaniste, docteur et maître de conférences au département Architecture et urbanisme de l'université de Louvain, était chargé des conclusions de la rencontre. Il avait à son actif une première publication sur l'habitat social en Belgique qui incluait la période de reconstruction de la première guerre mondiale⁷⁰. Il faisait de cette manière le lien avec les préoccupations des historiens français sur la politique publique de l'État et sur l'invention des grands ensembles.

⁶⁹ Vayssière (Bruno-Henri), Noviant (Patrice), *Hard French. Pour une lecture statistique des archives photographiques du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, 1944-1964*. (Latitude n° 2). [Rapport de recherche] 331/86, Ministère de l'urbanisme et du logement / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA) ; Ministère de l'industrie et de la recherche; École d'architecture de Paris-La Défense / Association de pratique et de recherche architecturale et urbanistique n°5 (APRAU 5). 1986. hal-01894378 ; aussi publié sous forme d'article : Devillers (Jean-Pierre), Vayssière (Bruno), « Hard french et architecture statistique », *AMC*, avril 1986, n. 11, p. 90-97 ; Vayssière (Bruno), *Reconstruction-déconstruction. Le Hard French ou l'architecture française des Trente glorieuses*, Paris : Picard, 1988, 327 p.

⁷⁰ Smets (Marcel), *L'avènement de la cité-jardin en Belgique : histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*, Liège : Mardaga, 1977, 223 p.

La conclusion du colloque, développée et reprise dans un article de la revue *Urbanisme* de la même année⁷¹, attaquait frontalement la méthode d'Anatole Kopp. Il ne fallait pas analyser les reconstructions à l'aune d'un modèle théorique préétabli, mais au contraire restituer la réalité des conceptions de l'époque étudiée. Il fallait aussi étudier le fonctionnement réel du processus sur le terrain. Il appelait donc de ses vœux la multiplication des recherches locales, en complément des synthèses nationales. À partir de ces observations, on pourrait commencer à appréhender de manière théorique l'impact des catastrophes sur le phénomène urbain, soit comme discontinuité permettant le surgissement d'idées nouvelles, soit au contraire comme une « phase accélérée d'une continuité maintenue⁷² », c'est-à-dire comme catalyseur d'idées qui existaient déjà auparavant. Il proposait une grille d'étude du phénomène (cadre législatif, financement, hiérarchie des travaux, cadre conceptuel, etc.) qui pourrait s'appliquer à toutes sortes de reconstructions post-catastrophes et pourrait donc également constituer le socle d'une méthode prospective d'aménagement.

Moins médiatiques que le colloque de Brest, les deux journées d'étude qui eurent lieu à l'IFA les 19 et 20 mai 1983 en partenariat avec l'institut d'urbanisme de Paris s'inscrivaient dans cette approche globale. Elles mettaient aussi en valeur, pour la première fois, la reconstruction de 1940 comme un phénomène spécifique, différent de celles de 1918 et de 1945. Alors que le colloque de Brest était avant tout international et opérationnel, les journées de l'IFA, intitulées *Les Trois reconstructions 1919-1940-1945* avaient une orientation historique et nationale⁷³. Elles répondaient ainsi, par anticipation, au plaidoyer de Marcel Smets en faveur d'un approfondissement local du phénomène et marquaient l'existence, en France, d'un réseau de recherche actif sur la question. Elles incluaient aussi la reconstruction de la première guerre mondiale, présentée au moment de la seconde comme un contre-modèle, en tout cas un incontestable champ d'expérience.

Cette aspiration à l'élargissement de la recherche se concrétisa aussi dans deux projets d'études successifs à l'IHTP. La première était une recherche comparative franco-anglaise en collaboration avec Anthony Sutcliffe, professeur à l'université de Sheffield. Elle devait porter sur les villes de Caen, Le Havre, Dunkerque, Gien ; et du côté anglais sur Londres, Coventry, Sheffield, Plymouth et Birmingham. La recherche comprenait deux volets : sur les théories d'urbanisme et le cadre institutionnel, et sur la sociologie du personnel de la reconstruction⁷⁴. Du fait de la déficience de l'équipe anglaise, le côté comparatiste de la recherche fut abandonné, et on se contenta en 1987 de la publication d'un cahier de l'IHTP sur la reconstruction française⁷⁵. Deux ans plus tard, une convention fut signée avec le Bureau de la recherche architecturale pour une étude sur la profession d'architecte sous Vichy, en collaboration avec Anatole Kopp et Frédérique Boucher, mais le décès du premier en 1990 et le départ de la seconde à l'étranger ne permirent pas, là encore l'achèvement de la recherche.

La deuxième moitié de la décennie vit aussi le développement de quelques études locales. Certaines étaient très abouties, mais elles étaient toutes très isolées les unes des autres. Dès le tout début des années 1980, une étude morphologique fut menée au sein de l'école d'architecture de Grenoble sur les Alpes, qui fut présentée une première fois lors des journées d'étude de l'IFA⁷⁶. Première observation détaillée des formes, plans, techniques du bâti de la reconstruction cette recherche avait aussi pour originalité de porter sur un corpus plutôt rural, et il est pour l'instant assez difficile de retracer la généalogie de cette recherche pionnière. Au sein des écoles d'architecture, plusieurs mémoires de fin d'études de bon niveau apportaient de nouvelles connaissances : sur

⁷¹ Smets (Marcel), « Esquisse d'une théorie de la Reconstruction », *Urbanisme* n. 196, juillet 1983, p. 53-54.

⁷² Smets (Marcel), « Esquisse d'une théorie de la Reconstruction », *Urbanisme* n. 196, juillet 1983, p. 54.

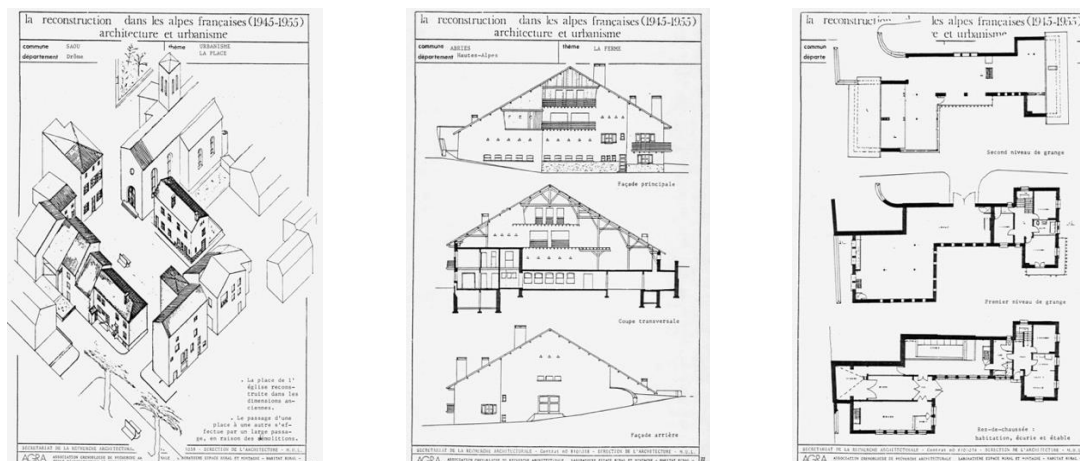
⁷³ *Les Trois reconstructions 1919-1940-1945*, compte-rendu des rencontres des 19 et 20 mai 1983 à l'IFA, Paris : Institut français d'architecture, 1983, portfolio (50, 40, 52 p.).

⁷⁴ *Rapport d'activité de l'IHTP du 1^{er} octobre 1982 au 31 décembre 1984* [dactylographié] p. 75.

⁷⁵ Voldman (Danièle) (dir.), « Images, discours et enjeux de la reconstruction des villes françaises après 1945 », *Cahiers de l'IHTP*, n. 5, juin 1987, 159 p.

⁷⁶ Bazin (Luc), Lyon-Caen (Jean-François), Lyon-Caen (Jean-Jacques), Schneegans (Guy). *La reconstruction dans les Alpes françaises 1945-1955*. [Rapport de recherche] École d'Architecture de Grenoble ; Association grenobloise pour la recherche architecturale (AGRA) ; Laboratoire Espace rural et montagne ; Ministère de l'Urbanisme et du logement / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA). 1983.

Saint-Nazaire (Stéphane Tardiff, 1989), Caen (Nicolas Huet 1988, Pietro Cremonini 1990), Maubeuge (Paul Hilaire 1988), Rouen (Patrice Pusateri 1978), etc. ⁷⁷.



La reconstruction dans les alpes françaises, rapport pour le BRA, Luc Bazin, Jean-François et Jean-Luc Lyon-Caen, Guy Schneegans

La décennie 1990 : synthèses et débouchés des actions

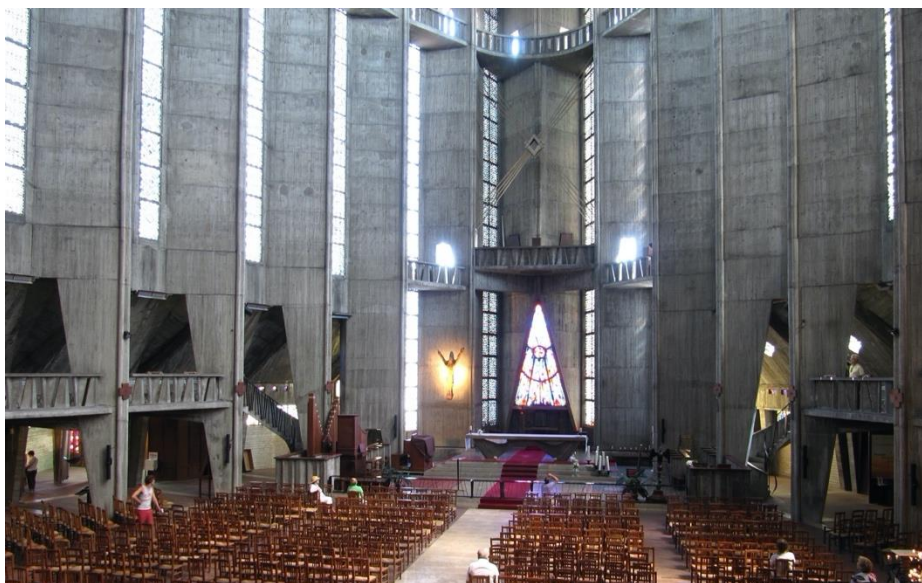
Si la décennie 1980 avait pour centre de gravité le colloque de Brest et les rencontres de l'IFA, la décennie 1990 fut marquée par le colloque de Lorient (1993, publié en 1994) et la soutenance de thèse d'État de Danièle Voldman sur la reconstruction des villes françaises (1995, publiée en 1997) ⁷⁸. Délaissant les questions opérationnelles et de médiation, ces deux événements avaient une orientation beaucoup plus historique. La thèse de Danièle Voldman décortiquait le cadre réglementaire et administratif de la reconstruction et mettait définitivement en évidence la continuité entre la période de Vichy et celle de la IV^e république. En aval, on y voyait aussi très clairement décrit le processus par lequel le ministère de la Reconstruction, initialement conçu comme un organisme provisoire, réussit à s'imposer sur la mission permanente de l'aménagement du territoire. La configuration particulière de l'ouvrage, ponctué d'études monographiques de villes, était peut-être une manière de répondre à l'injonction de Marcel Smets en matière de connaissances de terrain. Elle démontrait en tous cas la variété des configurations locales.

De son côté, le colloque de Lorient, qui comportait un assez grand nombre d'exemples étrangers, était tout de même majoritairement consacré à la France. Il représentait l'aboutissement des dynamiques de recherche annoncées dans la décennie précédente : sur les études de terrain (atelier 1 « les hommes, les intentions, les faits »), sur la politique publique (atelier 2 « Plans de villes »), sur l'appréhension sociale, mémorielle, de la perception (atelier 3 « la ville seconde »). Mais il ouvrait aussi de nouveaux champs, comme celle de la réhabilitation et de la patrimonialisation (Atelier 4 « la ville seconde ») ou celui des reconstructions autres que celles des catastrophes, par exemple la rénovation urbaine (atelier 5 « Les autres reconstructions »).

⁷⁷ Hilaire (Paul), *Maubeuge ville neuve. La reconstruction de la ville par l'architecte André Lurçat, 1945-1962*, diplôme de fin d'études, Unité pédagogique de Lille et des régions du Nord, 1988 ; Tardiff (Stéphane), *Saint-Nazaire la reconstruite, 1943-1960*, travail personnel de fin d'études, École d'architecture de Nantes, 1989 ; Pusateri (Patrice), *La reconstruction de Rouen*, mémoire de 3^e cycle dirigé par Alain Gaspérini, unité pédagogique d'architecture de Rouen, 1979, 317 p. ; Cremonini (Pietro), *Topos et polis, ou comment un urbanisme néo-haussmannien et un pouvoir municipal contribuent à la réussite d'une reconstruction*, mémoire de DEA en urbanisme sous la direction de A. Picard-Malverti et de Bruno Vayssièrre, Institut d'urbanisme de Paris, 1990, 188 p.

⁷⁸ Dieudonné (Patrick) (dir.), *Villes reconstruites, du dessin au destin*, deuxième colloque international des villes reconstruites, Paris : l'Harmattan, 1994, deux volumes, 378 p., 384 p. Voldman (Danièle), *La reconstruction des villes françaises. Histoire d'une politique*, Paris : l'Harmattan, 1997, 487 p.

Si cette piste ne fut guère reprise ensuite, la patrimonialisation connut au contraire un fort développement dans la décennie, avec la mise à l'étude de trois ZPPAUP, à Royan (étude réalisée par l'architecte Alain Charrier et l'historien Marc Saboya 1992 -1996), Le Havre (1995) et Brest (1996-2001). C'est aussi à ce moment, dans la perspective du jubilé de l'an 2000 et du programme de valorisation de l'architecture du XXe siècle, que furent organisées au Havre les journées du colloque de l'ICOMOS sur la restauration des bétons⁷⁹. Parmi les quatre ou cinq intervention-phares de la période en France figuraient deux édifices majeurs de la Reconstruction : l'église Saint-Joseph du Havre et Notre-Dame de Royan. La thématique rejoignait ainsi une politique nationale, soutenue par le ministère de la Culture en faveur du patrimoine récent.



Notre-Dame de Royan, intérieur

Du point de vue international, la tenue du colloque de Caen sur les reconstructions en Europe en 1997, constituait la deuxième grande rencontre internationale après celle de Bellagio (Italie) dix ans plus tôt, qui avait eu lieu sous la direction de Jeffrey Diefendorff⁸⁰. Celui de Caen, organisé sous la direction de Dominique Barjot et du centre d'histoire quantitative de l'université de Caen, présentait une forte coloration économique. Contrairement au vœu des organisateurs, les études comparatives étaient absentes, et les exposés étaient présentés sous forme de juxtaposition de cas⁸¹. Parmi les exemples étrangers, le cas de Beyrouth était tout à fait particulier. La reconstruction de cette ville après la guerre civile pouvait sembler, du point de vue français, une occasion idéale pour observer *in vivo* une reconstruction en train de se faire, et d'y mesurer l'apport des connaissances théoriques en cours de développement. La ville était représentée dès 1983 dans le colloque de Brest par son gouverneur, et sa reconstruction fit aussi l'objet de deux articles dans le dossier thématique « catastrophes » de la revue *Urbanisme* de la même année. En 1989, les accords de Taef, qui laissaient entrevoir la fin du conflit, donnaient enfin une actualité à la reconstruction effective. En 1990, un colloque eut lieu à la maison de l'Orient à Lyon, sous la direction de Nabil Beyhum, diplômé en anthropologie de l'université américaine de

⁷⁹ Conseil international des monuments et de sites, *Béton et patrimoine, journées techniques internationales*, Le Havre, Centre de commerce international, 5, 6 et 7 décembre 1996, cahiers de la section française de l'Icomos, n. 18, 117 p.

⁸⁰ Cité par Danièle Voldman, « La reconstruction des villes après les guerres : histoire de la constitution d'un objet d'étude », dans Poirrier (Philippe), Vadelorge (Loïc) (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris : Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2003, p. 358 ; Jeffrey M. Diefendorf, *Rebuilding Europe's bombed cities*, Londres : Macmillan, 1990, 234 p. ; Barjot (Dominique), Baudouï (Rémi), Voldman (Danièle), *Les reconstructions en Europe (1945-1949)*, Paris : Complexes, 1997.

⁸¹ Entretien des auteurs avec Danièle Voldman, 4 mai 2021(en visio-conférence).

Beyrouth puis docteur en sociologie de l'université de Lyon⁸². Cette rencontre envisageait le mot reconstruction de manière globale, à la fois sociale, politique, culturelle, etc. Un second colloque eut lieu à Beyrouth en 1997, sous la direction de Jade Tabeh, président de l'ordre des ingénieurs et des architectes du Liban, sous l'égide de l'Union internationale des architectes (UIA). Nous n'avons malheureusement pas réussi à documenter ce colloque, son contenu et sa diffusion (une exposition sur les reconstructions passées et en cours était prévue en 1999 à Pékin). S'il y a eu ensuite jusqu'à aujourd'hui quelques colloques ou publications avec une dimension internationale⁸³, il ne nous semble pas qu'un réseau international se soit mis en place pour produire des publications collectives régulières ou élaborer ensemble des programmes d'étude, et les recherches ne sont pas à l'échelle de l'importance du phénomène. Il est en particulier surprenant que cette thématique n'ait jamais été développée en tant que phénomène majeur de l'histoire de l'Europe.



Symposium international Post-War reconstruction : the Lessons of Europe, Lebanese american university, Beyrouth, octobre 2018

Nous nous permettons ici une hypothèse d'explication à ce relatif assèchement de la recherche. Le projet souvent exprimé de l'expérience historique comme « leçon » pour le futur⁸⁴ pourrait constituer une impasse face aux formes actuelles d'intervention, qui sont fondamentalement différentes de celles du passé. En effet, que ce soit en Haïti ou en Afghanistan, les reconstructions se font désormais dans le cadre de l'aide internationale, et les ONG en sont les acteurs, en partenariat plus ou moins subi avec les autorités locales. Très active, la réflexion sur la « théorie de la reconstruction » est prise en charge par ce réseau à partir de son expérience de terrain, mais sans référence aux expériences du passé, et sans contact avec le milieu des historiens⁸⁵. De manière générale, l'idée du passé comme réservoir d'expériences pour le présent et le futur nous semble d'ailleurs à considérer avec beaucoup de prudence.

Du côté des interventions dans les centres reconstruits, le projet le plus marquant de la période est peut-être l'opération « ville-port » de Saint-Nazaire, qui commence en 1994. Plus ambitieux que la construction du centre République de la décennie précédente qui se contentait d'investir un espace de la reconstruction, il s'attaque de front au principal problème urbain légué par la reconstruction, et identifié dans toutes les études historiques : le blockhaus de la base sous-marine et le déplacement de l'axe de gravité de la ville. L'idée est d'ouvrir la base sur le port et de l'investir comme un événement culturel et paysager, et d'aménager à partir de là

⁸² Nabil Beyhum, *Reconstruire Beyrouth. Les paris sur le possible*, 1991, 426 p.

⁸³ Bullock (Nicholas), Verpoest (Luc), *Living with History*, [Actes du 3^e symposium international de la restauration, Ypres et Louvain, 1-5 septembre 2004], Louvain : Leuven university Press, 2011, Cohen (Jean-Louis), *Architecture en uniforme. Projeter et construire pendant la seconde guerre mondiale*, Montréal : centre canadien d'architecture, 2011, 447 p. Düwel (Jörn), Gutschow (Niels) (ed.), *A Blessing in disguise. War and Town Planning in Europe 1940-1945*, Berlin : DOM publishers, 2013, 415 p.

⁸⁴ Haddad (Élie) (dir.), *Post-War Reconstruction : Lessons from Europe*, [symposium de la Lebanese American University, Beyrouth], Beyrouth : Lebanese American University, 2018.

⁸⁵ par exemple Boyer (Béatrice), *Villes afghanes, défis urbains. Les enjeux d'une reconstruction post-conflit*, Paris : Karthala, 2010, 407 p. ; Rakotonirina (Harisoa), *Pertinence et impacts d'une approche interdisciplinaire dans les projets de reconstruction post-catastrophe: cas du projet ANR RepairH après le séisme de 2010 en Haïti* [thèse en cours] direction Thierry Joffroy et de Laurent Daudeville, université de Grenoble.

un nouvel axe urbain, perpendiculaire à celui légué par la Reconstruction. Certaines des alvéoles de la base sont percées en 1997, le toit devient accessible en 1999, le centre d'interprétation Escal'Atlantique y est ouvert en 2000. En 2009 est livré l'ensemble résidentiel et commercial « le Ruban bleu » (Reichen et Robert architectes) situé face à la base et qui fait lien entre le port et la ville reconstruite. Par certains aspects, cette opération de couture qui s'insère dans un délaissé urbain est un peu le pendant de celle d'Amiens, lancée dans les années 1980, les références architecturales régionalistes en moins.



Saint-Nazaire : le quartier du ruban bleu depuis le toit de la base sous-marine

Les réalisations de Bernard Huet à Amiens, qui reprit en 1992 le projet à la suite de Robert Krier, s'inscrivaient en effet dans la mouvance du « retour à la ville », qui préconisait une prise en compte du site, de son histoire et de ses caractéristiques héritées, mais avec une certaine distance par rapport à l'attitude de pastiche préconisée par le postmodernisme. Son architecture se caractérise par exemple par l'utilisation de parements de pierre de taille ou de briques rustiques, typiques de la région, mais aussi par des formes « raisonnablement » modernes, que n'auraient peut-être pas renié les architectes de la reconstruction (lucarnes inversées, toits à faible pente, percements réguliers). Ces deux exemples tendraient à montrer une attitude plus apaisée vis-à-vis des centres récents, mais une généralisation serait probablement abusive. En effet au même moment, Roland Castro menait son opération de transfiguration des barres HLM du quai de Rohan à Lorient. Le projet consistait à transformer cet ensemble situé à proximité immédiate du centre au moyen de démolitions et d'adjonctions en s'inspirant du langage de l'architecture balnéaire des années 1930. Mais il est vrai qu'il s'agissait d'un grand ensemble de logements sociaux, sur lequel les discours dévalorisants étaient devenus assourdissants, et non du centre-ville à proprement parler.

Enfin l'iconographie et les archives avaient été explorées dans les années 1980 respectivement par Bruno Vayssière et Danièle Voldman dans des conditions de classement et d'accès difficiles⁸⁶. Le travail de classement et de compréhension des fonds réalisé à la suite de ces explorations pionnières permit d'aboutir au début de la décennie suivante à deux synthèses assez différentes l'une de l'autre. Les Archives nationales organisèrent en 1991 une exposition sur les reconstructions de 1918 et 1945, abondamment illustrée, qui démontrait la possibilité et l'intérêt des recherches sur le sujet⁸⁷. En 1993, l'article de Dominique Gauthey sur le fonds photographique du MRU proposait une approche plus descriptive et académique que celle, philosophique et analytique de Bruno Vayssière⁸⁸.

⁸⁶ entretien des auteurs avec Danièle Voldman et Bruno Vayssière.

⁸⁷ Pariset (Jean-Daniel), *Reconstruction et modernisation. La France après les ruines 1918...1945*, catalogue d'exposition, Paris : Archives nationales, 1991, 310 p.

⁸⁸ Gauthey (dominique), « Les archives de la Reconstruction », *Études photographiques* n. 3, novembre 1993, p. 102-120.

Vingt-cinq années de consolidation patrimoniale

Depuis le milieu des années 1990, les recherches se sont ramifiées et ont suivi un développement à tous les niveaux : scientifique d'intérêt local, national ou international, patrimonial et identitaire, et enfin opérationnel. Nous tenterons dans le dernier volet de cette petite étude de donner une image des différentes tendances en cours, sans prétendre à une exhaustivité qui nous paraît impossible.

La thèse d'État de Danièle Voldman lui permit, à partir de 1995, de diriger des thèses de doctorat. Elle fut intégrée peu après dans l'équipe enseignante d'histoire de l'architecture contemporaine mise en place par Gérard Monnier à l'université Paris 1, ce qui lui donnait une certaine visibilité auprès des doctorants potentiels. Les thèses concernant la reconstruction menées sous la direction de Danièle Voldman s'inscrivaient dans la continuité de ses propres interrogations sur l'administration, la maîtrise d'ouvrage, l'aménagement du territoire et la continuité entre Reconstruction et grands ensembles. C'est ainsi que furent soutenues les thèses de doctorat de Benoît Pouvreau sur Eugène Claudius-Petit, de Patrice Gourbin (auteur de ces lignes) sur le service des Monuments historiques, de Frédéric Saunier sur l'aménagement de la Basse-Seine et de Paul Landauer sur la SCIC, une filiale de la Caisse des Dépôts, principal financeur des grands ensembles. Sur ce dernier thème, on peut également signaler la thèse de Gwenaëlle Le Goullon dirigée par Annie Fourcault sur les grands ensembles en France, et sous-titrée Genèse d'une politique publique, qui s'inscrit dans la même problématique. Il y eut aussi d'autres apports notables sur la matérialité du bâti de la Reconstruction : la thèse monographique de Donato Severo sur l'hôpital de Saint-Lô (sous la direction de Gérard Monnier), celle d'Yvan Delemontey sur les techniques de construction, sous la direction de Jean-Louis Cohen. Tous ces travaux ont été publiés sous forme d'ouvrage, permettant ainsi une large diffusion des connaissances.

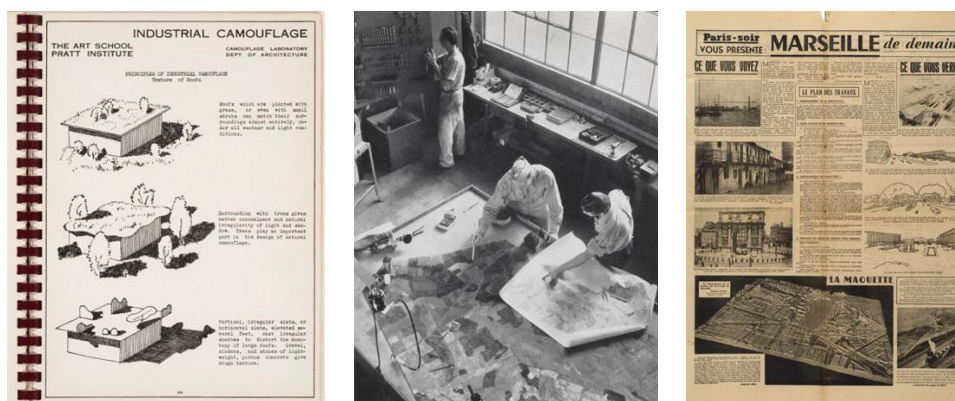


Saint-Lô, hôpital mémorial, Paul Nelson architecte

Au milieu des années 1990, un champ de recherches connexe a été ouvert sur l'impact de la guerre sur les ensembles urbains. La question en effet se posait de manière particulièrement aiguë pendant la seconde guerre mondiale, dont la longue durée imposa une adaptation de la vie urbaine ainsi que la transformation des structures opérationnelles. C'était une autre manière d'explorer la thématique déjà bien connue des racines vichystes de la Reconstruction du point de vue culturel, réglementaire et matériel. Le premier ouvrage fut celui de Pierre Facon (1995) sur le bombardement stratégique, qui montrait que les villes étaient devenues des cibles à part entière et non plus victimes collatérales comme dans les guerres classiques. En 1996 l'ouvrage collectif dirigé par Antoine

Picon sur *La ville et la guerre* posa les jalons d'une recherche à développer⁸⁹. La même thématique était déclinée à l'échelle européenne dans l'atelier « Villes et guerres au XXe siècle » du deuxième colloque de la *European association of urban historians*, qui avait pour titre : « European Cities and Societies », organisé à Strasbourg en septembre 1994 et publié en 1997⁹⁰. Un autre colloque, ouvert sur toutes les guerres du XXe siècle, eut lieu à Tours en 2003⁹¹. D'une certaine manière, l'ouvrage d'Andrew Knapp *Les Français sous les bombes alliées* et le colloque « Bombardements 1944 » achèvent le cycle ouvert par Pierre Facon en examinant la stratégie alliée de bombardement de la France, mais aussi leur réception par les populations et la manière dont celles-ci se sont organisées pour y faire face⁹².

L'ouvrage de Jean-Louis Cohen, *Architectures en uniformes* (2011) se situe dans la continuité de ces travaux, mais avec une orientation centrée sur la seule question de l'adaptation de l'architecture et des architectes. La recherche commença, selon l'auteur lui-même, en 1995 avec un projet d'exposition au centre canadien d'architecture. Quinze années de séminaires et rencontres collectives sur le sujet permirent de documenter la question à une échelle véritablement planétaire, et d'embrasser un large spectre de thématiques : camouflage, protection, destruction, commémorations et projets d'avenir et de reconstruction. Jean-Louis Cohen poursuit ainsi la dynamique d'un axe de recherche qui avait été assez largement développé dans les années 1980 et 1990 sur la question de Vichy comme point de départ et imprégnation de l'ensemble de la Reconstruction. Depuis l'étude inachevée de Danièle Voldman et Frédérique Boucher sur les architectes sous l'Occupation, son importance s'est atténuée, mais l'acuité de la question perdure du fait de l'importance pour la profession de la création de l'Ordre en 1940. La journée d'étude au Collège de France qu'il a organisée en 2019 sur « Architecture et Urbanisme dans la France de Vichy » s'inscrit dans ce questionnement⁹³.



Illustrations extraites de l'ouvrage de Jean-Louis Cohen, *architectures en uniforme*

En parallèle des recherches nationales, on constate un fort développement des études locales, parfois accompagnées d'une interrogation patrimoniale et sur le devenir du bâti. En Picardie, l'ouverture dans le temps est particulièrement remarquable dans les colloques de 2000 et 2001 qui rassemblent les reconstructions de la

⁸⁹ Picon (Antoine) (dir.), *La ville et la guerre*, Besançon : les éditions de l'Imprimeur, 1996, 237 p.

⁹⁰ Hudemann (Rainer), Walter François, (dir.) *Villes et guerres mondiales en Europe au XXe siècle*, Paris : L'Harmattan, 1997, 238 p.

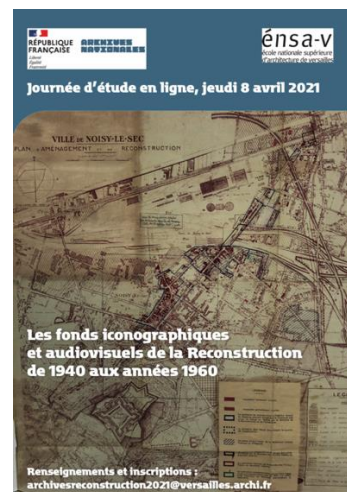
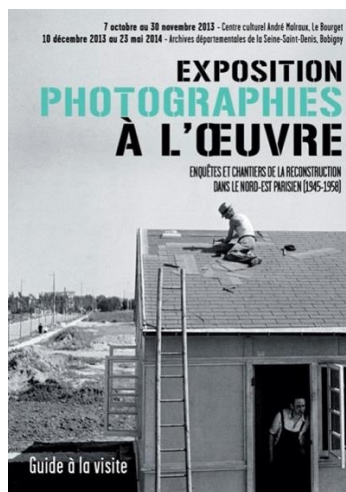
⁹¹ Chassaing (Philippe) Largeaud (Jean-Marc) (dir.), *Villes en guerre*, Paris : Armand Colin, 2004, 349 p.

⁹² Knapp (Andrew), *Les Français sous les bombes alliées 1940-1945*, Paris : Tallandier, 2014, 591 p. ; Barzman (John), Bouillot (Corinne), Knapp (Andrew), *Bombardements 1944. Le Havre, Normandie, France, Europe*, [actes du colloque de 2014], Rouen : PURH, 2016, 482 p.

⁹³ Cohen (Jean-Louis), *Architecture et urbanisme dans la France de Vichy*, Paris : Collège de France, 2020, 226 p.

région depuis la guerre de cent ans jusqu'à celle de la seconde guerre mondiale. Dans le Nord-Pas-de-Calais, la réticence des auteurs face au bâti de la seconde guerre rappelle les discours des années 1990. On trouvera aussi des monographies ambitieuses à différentes échelles : département (Calvados), ville (Marseille, Royan), cité (Noisy-le-Sec) avec toujours en toile de fond un questionnement sur le devenir du bâti et sur sa valeur architecturale et urbaine.

Enfin après avoir été mis à l'honneur dans les années 1980 par Bruno Vayssière, le fonds photographique du MRU connaît une nouvelle actualité sous l'impulsion de Didier Mouchel dans les années 2010. Une première sélection sur les villes normandes est présentée à l'exposition multi-site « Voyages pittoresques 1820-2009 : la Normandie romantique », en 2009. En 2011, l'exposition « Photographies à l'œuvre » donne une image précise des différents aspects couverts par le fonds, constitué selon un programme raisonné par le ministère de la Reconstruction, dans une intention opérationnelle et démonstrative : chantiers d'expérience, reconstruction, enquêtes sur l'habitat, grands ensembles⁹⁴. Le fonds est ensuite valorisé dans plusieurs expositions ou publications locales. Par ailleurs la mise en valeur de fonds iconographique d'intérêt local existe dès les années 1980, et se poursuit assez régulièrement jusqu'à aujourd'hui par la redécouverte et la publication d'œuvres de photographes locaux ou nationaux tels que ceux d'Alcide Goupil (Lisieux, 2006) ou Bernard Plossu (Le Havre, 2015)⁹⁵. En 2021, la journée d'étude sur les fonds iconographiques de la reconstruction organisée par les Archives Nationales et l'école d'architecture de Versailles fait le point de la question et des recherches en cours ou à mener⁹⁶.



2. L'Inventaire

Au sein de l'Inventaire, la Reconstruction a mis longtemps à émerger comme catégorie d'étude à part entière⁹⁷. Toutefois elle apparaît régulièrement dans les études, qu'elles soient urbaines ou thématiques (usines,

⁹⁴ Mouchel (Didier) (dir.), *Photographies à l'œuvre. Enquêtes et chantiers de la reconstruction. 1945-1958*, [catalogue d'exposition], Cherbourg : le Point du Jour, 2011, 141 p.

⁹⁵ Paillard (Didier), Montaigne (Catherine), *Lisieux en transparence. Les photographies d'Alcide Goupil. La reconstruction 1945-1953*, Caen : direction des archives du Calvados, 2006, 320p. ; Haudiquet (Annette), Mathé (Aude), *Le Havre en noir et blanc*. Bernard Plossu, Paris : Filigrane, 2015, 108 p.

⁹⁶ « Les fonds iconographiques et audiovisuels de la reconstruction de 1940 aux années 1960 », journée d'étude en ligne, 8 avril 2021.

⁹⁷ Duhau (Isabelle), « La reconstruction dans les études de l'Inventaire général du Patrimoine culturel » ; Henry (Jean-Yves) « Les études sur la seconde reconstruction dans les équipes de l'inventaire général du Grand Est : état des lieux et

églises, synagogues, mairies...). Les monographies de villes, comme celles de Blois (1994), Dunkerque (1995), Le Havre (2005), Melun (2006), Saumur (2010), Pont-Audemer (2014), toutes publiées dans la collection des « Cahiers du patrimoine », sont organisées de manière historique à partir d'une appréhension exhaustive de la vie de la cité depuis ses origines. Cette structuration relativise l'importance de la Reconstruction, malgré son importance quantitative dans la ville actuelle, au profit d'architectures disparues, qui ne sont connues que par les sources iconographiques et d'archives.

Les petits guides de la collection « Itinéraires du patrimoine », offrent une vision toute différente en mettant l'accent sur un thème ou un objet précis. En 1994, trois ouvrages sont publiés sur les reconstructions de Saint-Lô, Maubeuge et Le Havre. Faute de présentation sur l'origine des travaux menés à cette occasion, il est assez difficile d'en retracer la genèse et les finalités. Toutefois on devine que l'objectif relève plutôt de la médiation. La collection des « Images » de l'Inventaire se situe un peu entre l'approche longue durée des Cahiers et la vision thématique des Itinéraires. Celui de Falaise (1990) donne une place très réduite à la reconstruction, tandis que celui d'Athis-Mons (2004), tout en déroulant un historique des origines à nos jours, fait au contraire la part belle aux réalisations des années 1950, suivant une proportion plus proche de la réalité quantitative du terrain. Enfin certains ouvrages de la collection Images sont thématiques, comme celui sur Le Havre (1999) ou Corcieux (2016).

La difficulté pour évaluer le travail de l'Inventaire est que la restitution publique sous forme de publication n'est pas forcément proportionnelle à l'importance de la recherche préalable. De plus il n'est pas toujours aisé de comprendre les raisons pour lesquelles l'Inventaire s'est emparé du sujet et comment ces équipes de chercheurs s'emparent de questionnements venus d'autres horizons. Or c'est la question qui nous intéresse : les campagnes d'inventaire ont-elles une finalité purement scientifique ou bien répondent-elles à une demande locale de médiation ou de connaissance opérationnelle, comme celle d'Abbeville conduite par Léo Noyer-Duplaix et qui a fait l'objet en 2015 d'une convention entre la municipalité et l'Inventaire général de la région Picardie⁹⁸ ? C'est aussi la convergence entre le projet scientifique de l'inventaire et une volonté locale de valorisation qui aboutit à l'enquête de Corcieux (Vosges)⁹⁹. Pour la ville du Havre, les travaux de l'Inventaire semblent se caler sur la chronologie et la stratégie municipale de valorisation du centre reconstruit : inscription au patrimoine mondial, médiation autour de la notion d'habiter avec la création de l'appartement-témoin. Cette histoire croisée reste encore à écrire. Elle serait d'autant plus intéressante pour notre propos que les enquêtes s'étendent sur une durée qui peut être longue, de plusieurs années.

Sur la question patrimoniale, le panorama est évidemment dominé par l'inscription du Havre sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2005. Toutefois l'arbre cache la forêt, tant du point de vue local que du point de vue national. Le bien reconnu par l'UNESCO se limite au centre reconstruit par Auguste Perret, si bien qu'il exclut plusieurs quartiers plus ou moins périphériques, ainsi que les villages annexés (Bléville, Graille) sur lesquels les connaissances sont sommaires, voire inexistantes. De plus la reconstruction du Havre est loin d'être représentative du corpus le plus courant, qui se caractérise par une hybridation des formes, entre modernité et régionalisme. On ne peut donc dire que la reconnaissance du Havre de Perret a aidé celle du reste de la reconstruction : l'affirmation de son exceptionnalité, qui pourrait d'ailleurs être remise en cause du point de vue historique, n'a pas particulièrement aidé à la compréhension de l'ensemble du corpus. D'une certaine manière, l'inscription du Havre au patrimoine mondial s'inscrit dans la continuité du travail d'Anatole Kopp, qui cherchait

présentation d'exemples », dans Buffler (Éléonore), Gourbin (Patrice), Palant-Frapier (Christel) (dir), *Protéger, valoriser, intervenir sur l'architecture et l'urbanisme de la Seconde reconstruction en France. Actualité et avenir d'un patrimoine méconnu* [actes de la rencontre de Saint-Dié-des-Vosges, 22-24 mai 2018], Gand : Snoek, 2020, p. 16-35.

⁹⁸ Noyer-Duplaix (Léo), « La seconde reconstruction d'Abbeville. Une histoire urbaine », *Quadrilobe*, n. 6, 2019, p. 143-184.

⁹⁹ Henry (Jean-Yves) « Les études sur la seconde reconstruction dans les équipes de l'inventaire général du Grand Est : état des lieux et présentation d'exemples », dans Buffler (Éléonore), Gourbin (Patrice), Palant-Frapier (Christel) (dir), *Protéger, valoriser, intervenir sur l'architecture et l'urbanisme de la Seconde reconstruction en France. Actualité et avenir d'un patrimoine méconnu*, Gand : Snoek, 2020, p. 31.

l'innovation plutôt que la production courante. La question se pose aussi pour la reconstruction de Saint-Dié, dont les projets non réalisés de Le Corbusier sont mieux connus que la réalisation effective.

En 1995, au moment où Bernard Toulier fait le bilan des édifices protégés du XXe siècle, il y avait en France sur mille objets reconnus environ 25 constructions des années 1950 inscrites ou classées Monument historique, dont huit constructions religieuses, huit réalisations de Le Corbusier et deux de Perret. Leur nombre est évidemment plus élevé aujourd'hui, et il serait intéressant de regarder les modalités de la progression et le corpus qui en résulte. Dans le cadre de l'étude sur le label ACR pour la DRAC Normandie, nous avons été amenés à décrire le panorama de la protection MH sur les douze villes de l'étude. Nous le reproduisons ci-dessous avec les tableaux qui l'illustrent :

La Reconstruction a fait l'objet d'une campagne thématique en Basse-Normandie dans les années 2000. Un repérage a d'abord été réalisé dans le cadre du label XXe, qui a débouché sur des protections MH, inscription ou classement. C'est peut-être cette première action qui explique la surreprésentation des départements bas-normands (Calvados, Manche, Orne) en matière de patrimoine reconnu. Caen se taille la part du lion avec 9 édifices reconnus, dont certains depuis presque 20 ans, alors que Rouen est très mal pourvue avec un seul édifice protégé en 2020 (l'ancienne préfecture). On trouve le même déséquilibre en ce qui concerne les protections urbaines. La ZPPAUP de Coutances, déjà ancienne, n'avait pas pour objectif principal de reconnaître la reconstruction pour elle-même, toutefois les quartiers d'après-guerre sont bien identifiés sur le document d'urbanisme. L'AVAP de Caen a été validé récemment, une étude de SPR a été engagée à Avranches et des démarches préliminaires sont en cours à Vire et Lisieux. Ce panorama est bien sûr incomplet puisqu'il ne porte que sur douze villes, mais il nous semble qu'un élargissement du regard ne ferait que confirmer la différence entre Haute et Basse-Normandie. Par exemple pour les reconnaissances récentes, cinq édifices supplémentaires ont été protégés dans les deux dernières années à Saint-Lô (Manche). Il faudrait aussi toutefois tenir compte de l'exception havraise avec sa ZPPAUP, son périmètre Patrimoine mondial et ses cinq édifices reconnus.

En ce qui concerne la typologie des édifices reconnus, on ne peut qu'être frappé par leur manque de représentativité par rapport aux réalités de la Reconstruction. Un seul édifice scolaire, pas d'équipement culturel, aucun ensemble de logement tandis qu'au contraire les édifices religieux représentent la moitié du corpus. La variété des services publics n'est pas non plus représentée : pas de postes, gare, bâtiment de la santé. On notera par contre la présence du château d'eau de la Guérinière, premier grand ensemble de Caen qui date de 1954, et qui témoigne ainsi du passage de la Reconstruction à la Croissance. Bien que située en plein cœur du même grand ensemble, l'église est d'ailleurs bien un édifice de la reconstruction par nature puisqu'elle a été financée par les dommages de guerre de l'église Sainte-Paix, détruite en 1944.

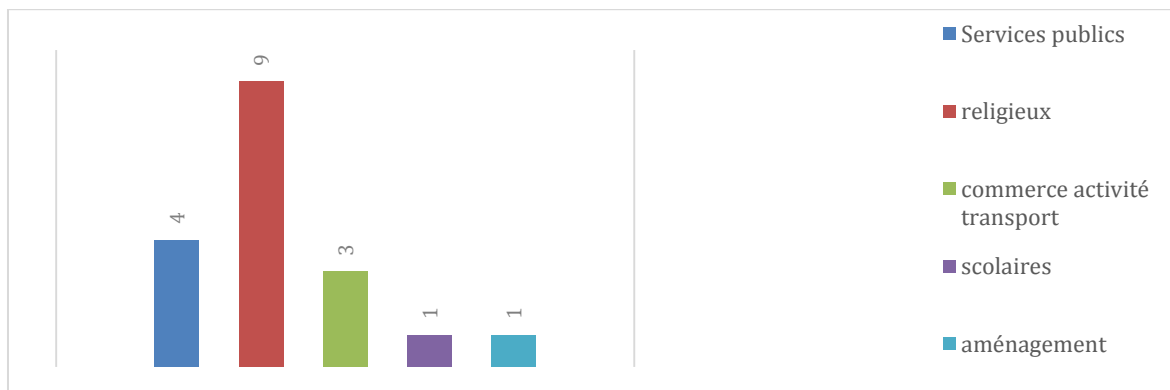


Tableau des types d'édifices de la reconstruction (Label XXe et MH en Normandie (en pourcentage))

À l'échelle locale et comme le montre bien ce petit bilan, l'impact des organismes de terrain ou des volontés politiques est décisif et aboutit à un panorama très contrasté selon les régions. C'est ainsi que la Basse et la Haute Normandie présentent aujourd'hui un corpus tout à fait différent, malgré l'unification des deux régions. Les institutions peuvent s'auto-saisir de missions de médiations, par exemple en 2009, le CAUE du Calvados a lancé une mission de recherche sur la reconstruction du Calvados. Financés sur les fonds propres du CAUE, elle a été accompagnée d'une exposition de photographies au Mémorial de Caen, et a débouché sur un ouvrage de 150 p., largement diffusé, en 2011¹⁰⁰. Dans la Manche, le CAUE a choisi de s'associer à la Conservation des Antiquités et objets d'art pour produire une série de dépliants sur les églises de la Reconstruction (vers 2004), et un autre sur « l'architecture de la Reconstruction. Caractéristiques et conseils pour la comprendre, l'apprécier et la respecter » (vers 2000). En Lorraine les CAUE des quatre départements se sont unis pour produire une brochure assez ambitieuse dans son format (110 p.) sur les reconstructions des deux guerres mondiales. En Normandie, le conseil régional a créé un label « patrimoine normand de la Reconstruction » qui vise une mise en réseau des collectivités locales et des expériences. La démarche est portée par la Région en direction des communes, charge à elles d'assurer la mission de valorisation auprès des habitants. Autre acteur possible, les directions régionales des Affaires culturelles, dans un objectif d'inventaire du patrimoine du XXe siècle, soutenu par des financements du ministère de la Culture en vue du label ACR. En Nouvelle-Aquitaine, une mission d'inventaire a été engagée sous l'égide de la Conservation des Monuments historiques, dans une perspective de connaissance, de valorisation et de médiation, dans une région qu'on pourrait penser plutôt très peu concernée, à quelques exceptions près, connues et très ponctuelles (Royan, Oradour-sur-Glane). De la même façon en Normandie, des crédits d'étude ont été attribués à une étude sur les centres urbains reconstruits de la région.

Les initiatives s'inscrivent aussi dans des configurations autres que régionales. Dans les Vosges, un programme de recherche-action a été engagé sous l'égide du parc des Ballons des Vosges auprès des habitants, afin de comprendre, documenter et faire évoluer le rapport des populations à leur cadre de vie¹⁰¹. L'opération était menée en partenariat avec les communes d'Ammerschwihr, Gerardmer et La Bresse, les CAUE et les STAP. Les réflexions lancées à cette occasion ont conduit à des travaux d'inventaire, publications, expositions et mise en réseau notamment avec Saint-Dié, ville-porte du parc. L'association « Vosges architecture moderne » créée en 2018 par les communes de l'agglomération de Saint-Dié vise quant à elle la valorisation et la reconnaissance de l'architecture de la reconstruction mais aussi l'expérimentation et la mutualisation sur le plan opérationnel.

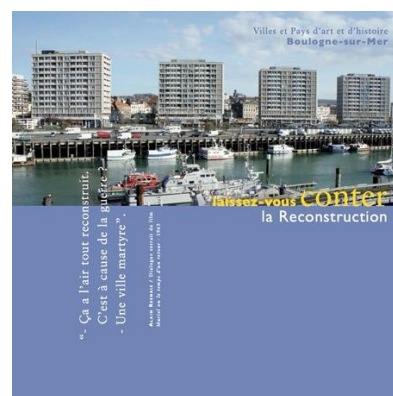
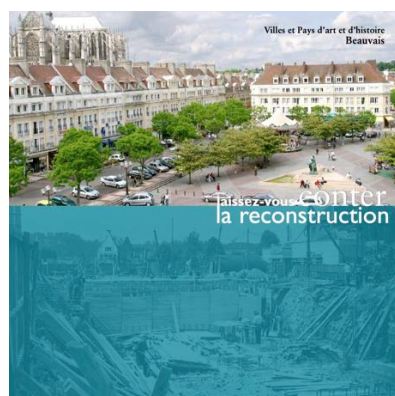
¹⁰⁰ Gourbin (Patrice), *L'architecture et l'urbanisme de la reconstruction dans le Calvados. Du projet à la réalisation*, Caen : CAUE du Calvados, 2011, 151 p.

¹⁰¹ Varenne (Vanessa), *Architecture de la Reconstruction, un patrimoine pour le parc ? Synthèse*, dactylographié, 26 mars 2015, 101 p.



Conférence-spectacle organisée par le Parc régional à Ammerschwil, 2017

Les stratégies sont aussi celles des villes, qui rejoignent parfois celles des régions ou de l'État. En 2009, la DRAC de la région PACA et les villes d'Arles de Tarascon ont conduit une opération d'inventaire et d'étude du patrimoine du XXe siècle, incluant les quartiers reconstruits de ces deux villes, dans la perspective du label XXe¹⁰². Lorient au contraire a décidé, dès les premières actions dans les années 1980, de ne pas investir les outils patrimoniaux de l'État tels que monuments historiques ou ZPPAUP, mais de se contenter des outils « de droit commun », inscrivant les contraintes et suggestions dans le POS, et la stratégie n'a pas changé jusqu'à aujourd'hui¹⁰³. Malgré tout, en 2006 la mise en place du label « Ville d'art et d'histoire » a donné à la ville un outil de soutien à sa politique de valorisation, très tournée vers les habitants dès les années 1980. Dans les VPAH, on trouve très logiquement des documents de médiation de qualité, sur des thèmes monographiques (un quartier, un édifice) aussi bien que sur la reconstruction urbaine dans son ensemble. Les villes qui semblent les plus actives en matière de production comprennent celles qui sont les plus présentes du point de vue de la recherche et des actions patrimoniales comme Royan, Le Havre ou Lorient. Mais Brest est absente, alors que Beauvais ou Boulogne ont réalisé un document spécifique ; la géographie de la médiation semble donc suivre une logique spécifique.



¹⁰² Coll., *Arles contemporaine. Architectures et patrimoines du XXe siècle*, Arles : Actes sud, 2012, 173 p.

¹⁰³ Entretien des auteurs avec Patrick Dieudonné le 4 mai 2021.

Conclusion sur l'historiographie de la reconstruction

En matière d'action sur le bâti, il existe depuis quelques années des interventions de haute exigence patrimoniale. Dans le contexte du Patrimoine mondial, la ville du Havre a mis au point un protocole précis et d'un haut niveau technique pour la restauration des bétons du centre. On retrouve même ici ou là une volonté de « retour en arrière », totalement contraire aux réalisations des années 1990 qui cherchaient la rupture. Au début des années 1990, le jardin de l'hôtel de ville du Havre a été reconstitué par la destruction des treillages et du café de Paris réalisés dix ans auparavant. Saint-Lô a restauré la halle et le beffroi de l'hôtel de ville suivant les normes de la restauration patrimoniale, et en faisant disparaître les adjonctions du cabinet Barto et Barto, permettant ainsi la protection Monument historique de cet ensemble. À Royan, la reconstitution du palais des Congrès dans son état d'origine est en cours, sous la responsabilité d'un architecte en chef des Monuments historiques. Mais le panorama n'est nullement homogène, y compris sur des édifices monumentaux. La transformation de l'ancienne cité administrative de Saint-Dié en centre culturel ne semble pas particulièrement en phase avec la configuration originelle du bâtiment. À Caen un des bâtiments de l'université, bien qu'inscrit à l'Inventaire des Monuments historiques pour les façades, va être profondément modifié par une grande ouverture centrale.

Les villes se sont saisies depuis longtemps des outils de financement disponibles à l'échelle nationale pour intervenir sur le tissu urbain. La mise en place d'un club des villes reconstruites à l'occasion du colloque de Brest de 1983 avait entre autres objectifs de constituer un groupe de pression pour obtenir l'autorisation d'instaurer des OPAH sur les villes des années 1950, alors considérées comme trop récentes¹⁰⁴. Au-delà des actions courantes de ce type, les journées d'étude de Brest en 2011, Saint-Nazaire en 2015 et Caen en 2018¹⁰⁵ étaient conçues comme des partages d'expérience sur le bâti des années 1950, et sur les moyens d'y intervenir en tenant compte de ses spécificités urbaines et architecturales. Les OPAH ont permis une remise à niveau des logements, notamment par des changements de menuiseries et des ravalements de façades. Une certaine forme d'ingénierie notariale est aussi apparue nécessaire pour mieux définir le statut des copropriétés et permettre d'intervenir sur les parties communes, en particulier sur les cœurs d'îlots. Mais aujourd'hui la demande des villes va beaucoup plus loin. On veut de la couleur, des ascenseurs et des espaces extérieurs accessibles depuis le logement.

Les actions en cours sont donc très hétérogènes en fonction des lieux, des périodes et des acteurs qui les portent. Ce qui ressort malgré tout, c'est une demande paradoxale. L'unanimité semble désormais acquise sur la nécessité d'obtenir de la valeur patrimoniale comme un ingrédient indispensable de la vie urbaine. Les outils institutionnels dans ce domaine (labels, protections, structures de médiations, inventaire, recherche historique) sont investis avec beaucoup de vigueur, d'énergie et de moyens. Pourtant d'un autre côté, les caractéristiques de l'architecture de la Reconstruction sont souvent niées par des interventions qui reposent sur des effets contraires : des couleurs vives, des lignes pittoresques et individualisées pour chaque immeuble, des transparences. Quant aux spécificités de l'organisation urbaine, comme la perméabilité des îlots ou l'usage collectif du sol, elles sont aussi contredites par la fermeture des espaces. La voie semble donc toute tracée pour une forme d'intervention comparable à celle qu'on a mis en place à propos des grands ensembles, avec toutefois une différence de taille. Du fait des valeurs culturelles attachées à la notion de centre-ville, il existe une forte demande de scientificité, de connaissances historiques et de sélections patrimoniales. Il est donc essentiel de poursuivre les recherches sur les points qui n'ont pas encore été traités par la recherche. La profession d'architecte et les histoires locales, ville par

¹⁰⁴ Entretien des auteurs avec Patrick Dieudonné le 4 mai 2021

¹⁰⁵ « Parc privé des années 50-70. L'urgence du renouveau » [compte-rendu des rencontres de Brest en 2013], *Urbanisme*, hors-série, n. 48 ; *Le patrimoine immobilier des années 50-70. De la stratégie à l'action*, Saint Nazaire, 6 et 7 octobre 2015 ; *De la ville des années 1950 à la ville contemporaine, comment vivre la ville reconstruite aujourd'hui ?* Journées professionnelles du club Prisme, 11 et 12 octobre 2018, Caen.

ville, font toujours d'actualité de la recherche. Mais la dimension comparative à l'échelle européenne reste à entreprendre. En France, il reste encore à explorer nombre de points sur la manière concrète dont les villes ont été fabriquées, autour des restitutions de dommages de guerre ou des coopératives de reconstruction par exemple. Sur ces points, l'article de Virginie Chabrol sur les zones d'égalité de valeur à Yvetot montre la voie à suivre¹⁰⁶. Une autre direction possible est celle de l'intégration de la Reconstruction dans le fil de l'histoire de l'art. En 2011, l'ouvrage de Gilles Plum sur l'architecture de la Reconstruction était une tentative en ce sens, mais qui semble être passée un peu inaperçue¹⁰⁷. L'effort réalisé à une échelle plus locale par les CAUE, les organismes de médiation ou les services de l'Inventaire peut contribuer à développer ce regard positif.

¹⁰⁶ Chabrol (Virginie), « Le remembrement comme vecteur d'une idée urbaine. Reconstruire une ville après la Seconde Guerre mondiale », *Histoire et mesure*, XXV-1 (2010), p. 165-196.

¹⁰⁷ Plum (Gilles), *L'architecture de la reconstruction*, Paris : Nicolas Chaudin, 2011, 286 p.



Saint-Nazaire, restructuration de l'immeuble Le Guérandais (Photo



Saint-Dié, transformation de l'ancienne cité administrative en centre culturel



Lisieux, insertion d'un ascenseur, rue de la Libération



Lorient, mise en couleur d'immeubles



Lorient, immeuble Le Regain



Caen, isolation par l'extérieur rue de la Miséricorde

C. présentation des villes de l'étude

1. Synthèses historiques

Les synthèses présentées ci-dessous sont une version abrégée des fiches monographiques par ville réalisées à l'occasion de l'étude réalisée pour la DRAC Normandie en vue du label Architecture contemporaine remarquable. Celle de Saint-Lô, non comprise dans l'étude, a été réalisée spécifiquement pour ce rapport. Avant toute chose, ces fiches mettent en évidence l'importance de la Reconstruction comme transformation urbaine plus que comme réponse aux destructions. Elles se concluent sur une évaluation patrimoniale des qualités de l'ensemble reconstruit.

Coutances

Destructions : 6 et 13 juin 1944.

Plan de Reconstruction et d'aménagement (PRA) : 30 avril 1947 ; urbaniste et architecte en chef : Louis Arretche

Évolution de la population

Années	1936	1946	1954	1962	2017
habitants	6 465	5 479	8 216	7 806	8 501



Place du Parvis Notre-Dame



Rue Gambetta



Église Saint-Pierre et rue du Lycée



Église Saint-Nicolas, rue Louis Beuve



Place de la Poissonnerie



Porche de l'ensemble Gambetta sur la rue du Maréchal Foch

Principales transformations

Le plan de Reconstruction prévoit la conservation et la mise en valeur des coteaux non bâtis à l'est et à l'ouest, qui forment l'écrin paysager du centre-ville. La voirie est préservée partout dans son tracé ancien, avec quelques élargissements limités et quelques rues nouvelles dans des espaces périphériques. Dans le centre, la rue Letarouilly (rue nouvelle) forme voie de desserte du grand îlot situé entre les rues Saint-Nicolas et du Palais de justice.

L'entourage de la cathédrale constitue un point focal dans le nouveau plan. À l'ouest le parvis est réduit d'un tiers de sa surface après négociation entre les Monuments historiques, l'urbaniste et la population locale. À l'est, le palais de l'évêché, incendié, est reconstruit à l'identique et le jardin entourant le chevet est redessiné dans un esprit simple et champêtre rappelant la prairie normande. Au sud la cité paroissiale Notre-Dame accompagne le monument par son échelle. De la même manière au nord, les rues ciblent la vue sur la cathédrale (rue Louis Beuve), les aménagements des cours arrière donnant sur la rue de l'enclos Notre-Dame sont particulièrement soignés. L'entourage des deux églises Saint-Pierre et Saint-Nicolas est traité dans le même esprit de valorisation et de dégagement limité. La façade de Saint-Nicolas est dégagée par un parvis, tandis que Saint-Pierre retrouve un entourage bâti à son échelle.

Trois places sont aménagées dans le centre : place Gambetta, Lalande, Poissonnerie. Les deux premières sont marquées par une architecture ordonnancée et régulière. L'ensemble de la rue Gambetta forme porte urbaine du côté de la principale voie d'accès à la ville (boulevard Alsace Lorraine, route de Saint-Lô). La place de la Poissonnerie est ponctuée par la halle qui forme événement et focalise le regard. Le plan de Reconstruction prévoit sur le plateau nord-est (actuel quartier des Sapins) une immense zone administrative qui témoigne peut-être de la volonté de la ville de conserver la préfecture, repliée à Coutances après la destruction presque totale de Saint-Lô. Pour les logements, la principale zone d'extension est prévue sur un vaste terrain peu urbanisé situé au sud-ouest, en pente assez marquée (rue Éléonor Daubrée).

Le nombre des équipements détruits est assez conséquent. La permanence de leur localisation par rapport à leur emplacement d'avant-guerre est assez remarquable, notamment la sous-préfecture, le théâtre, et le palais de justice, alignés le long des rues du Palais de Justice et Milon. Endommagés, la prison et le lycée sont également maintenus sur place. La poissonnerie est construite à peu de distance de l'ancienne, toutefois la place qui l'entoure est organisée de manière plus structurée. La gendarmerie est déplacée sur une voie d'accès, boulevard Alsace-Lorraine.

Le nouveau plan est pensé en fonction de la mise en valeur des trois églises et de la conservation de leurs qualités architecturales et paysagères dans la ville (cf. espaces majeurs). L'église Saint-Nicolas, qui perd son affectation au culte à cette occasion, est en restauration jusque dans les années 1980. L'espace linéaire non bâti à usage de marché et promenades qui longe la ville à l'est est conservé (rue de la Croûte, boulevard Legentil de la Galaisière), toutefois il n'est pas repéré en tant que tel dans le plan de Reconstruction. Un jardin public, accessible depuis ces promenades, est aménagé en contrebas du tribunal. De vastes espaces situés à l'est et à l'ouest sont soumis à une servitude spéciale d'aspect.

Déroulement de la Reconstruction

Lors de l'élaboration du plan, le parvis de la cathédrale fait l'objet d'une négociation assez houleuse entre l'urbaniste, la population locale et le service des Monuments historiques. Ce dernier souhaitait une réduction considérable pour aménager un espace resserré devant le monument, dans l'esprit des travaux de Camillo Sitte. L'objectif était aussi de dissimuler l'hôtel de ville dont la façade était jugée indigne de la cathédrale médiévale. La

population voulait conserver la place dans son état d'avant la guerre. Le résultat fut un compromis entre les deux positions.

La cité administrative du coteau nord-est n'a pas été réalisée. Quelques tracés de rues nouvelles ont été modifiés par rapport au plan initial. La prison est maintenue alors que son déplacement était prévu, l'accès monumental au cimetière n'a pas été réalisé. La rue Saint-Nicolas est élargie dans les années 1980 d'après l'alignement prévu lors de la Reconstruction. Les façades sont alors reculées de quatre mètres environ.

Organisation générale

Le centre-ville est constitué d'immeubles accolés dont la hauteur varie de deux à trois étages. L'aspect est à la fois varié et homogène afin de s'accorder à l'échelle de la cathédrale et des deux églises. Les rues principales sont bordées d'immeubles à l'alignement, en revanche les îlots sont le plus souvent ouverts sur l'arrière, bordés de locaux d'activité au rez-de-chaussée, si bien que certaines rues fonctionnent en réalité comme des voies de dessertes (rue Louis Beuve, du Perthuis Trouard, Paul Letarouilly).

Les ensembles IRP de la place Lalande et de la rue Gambetta sont constitués d'immeubles collectifs dotés de cours communes à usage de desserte et stationnement, mais aussi de jardin (rue Gambetta) L'ensemble de la rue Gambetta comporte plusieurs passages sous immeubles qui ferment les espaces et articulent circulations piétonnes et voies automobiles. La sous-préfecture, la gendarmerie et le palais de justice, conçus par l'architecte départemental André Clermont relèvent d'un langage architectural comparable. La distinction monumentale de ces édifices est modérée, et tient surtout à leur emplacement ou à leur isolement plus qu'à l'originalité. La poissonnerie (inscrite Monument historique) et la salle Marcel Hélie (label ACR), conçues par Louis Arretche et son adjoint Roman Karasinski, présentent au contraire des formes et des modes constructifs en fort contraste avec leur environnement, et constituent autant d'événements architecturaux. La poste est construite d'après un projet d'avant-guerre de Pierre Chirol.

Appréciation qualitative

La première qualité de la Reconstruction de Coutances est son intégration dans la remarquable silhouette urbaine de la ville, dominée par les trois églises et leurs clochers, ainsi que le maintien des zones arborées entourant le centre-ville historique, qui participent de cette harmonie paysagère. Comme dans d'autres villes historiques dotées d'un patrimoine monumental ancien, l'architecte en chef a opté pour un ensemble varié et homogène à la fois, inspiré par les lignes de l'architecture traditionnelle, avec beaucoup de retenue et de simplicité dans le dessin des façades et des volumes. La relative neutralité de ce tissu urbain ordinaire est heureusement enrichie par des équipements publics de qualité, certains dotés d'une personnalité originale et remarquable (salle Marcel Hélie, poissonnerie, théâtre, sécurité sociale), d'autres intéressants pour leur qualité de dessin et de mise en œuvre (sous-préfecture).

Comme dans les autres villes reconstruites, les îlots présentent souvent une face très urbaine sur la rue principale, et une face arrière ouverte, dédiée aux locaux de services et d'accompagnement. Coutances se distingue par le talent de Louis Arretche à coordonner le dessin de ces locaux secondaires, donnant ainsi aux voies de desserte un aspect qualitatif. C'est notamment le cas des rues de l'Enclos Notre-Dame, Louis Beuve et du Puits Notre-Dame. L'ensemble d'immeubles collectifs de la rue Éléonore Daubrée forme un ensemble particulièrement intéressant, tant d'un point de vue architectural et de conservation des immeubles que du point de vue paysager.



Rue Saint-Nicolas

Bibliographie sur Coutances

Amouroux Dominique. *Louis Arretche*. Paris : Éditions du patrimoine, 2010, 192p.

Gastebois Raphael. *La Reconstruction de Coutances*. Mémoire de séminaire, dirigé par Aleth Picard, École nationale d'architecture de Normandie. Darnétal : 2001, 60p.

Laty Françoise, *La Reconstruction, Coutances et le Coutançais*, [Brochure « Ville et pays d'art et d'histoire »], s.l. : s.d., 25p.

Laty (Françoise), « La Reconstruction de Coutances » dans Auzel (Jean-Baptiste), Blaizeau (Robert), Laty (Françoise) (dir.), *La reconstruction dans la Manche (1944-1964), cœurs de bourgs et quartiers de ville* (à paraître en 2021), environ 40 p.

Lerendu-Boudier (Marie-Annick), *Reconstruction et restauration à Coutances après la seconde guerre mondiale*. Mémoire de master, dirigé par Françoise Hamon, Université Paris IV, département d'Histoire de l'art. Paris : 2 volumes, septembre 2003, 89-29p.

Lisieux

Destructions : 6 et 7 juin 1944

Plan de Reconstruction et d'aménagement (PRA) : déclaré d'utilité publique le 26 août 1947 ; urbaniste et architecte en chef : Robert Camelot

Évolution de la population : [Sources : Ldh/EHESS/Cassini]

Années	1936	1946	1954	1962	2017
habitants	16 032	12 746	15 342	21 156	20 318



Entrée de ville avenue du Six-Juin



Rue Lecouturier



Rue Lecouturier



Rue d'Alençon



Ouverture vers l'église Saint-Jacques avenue Victor Hugo



Avenue du Six-Juin, boulevard Pasteur

Principales transformations

La dérivation de l'Orbiquet à l'intérieur du centre intra-muros est comblée, le cours de la Touques est rectifié. La rue Henri Chéron est prolongée jusqu'à la route de Caen en ligne directe. Une voie de contournement est prévue au nord, pour relier le carrefour de la route de Caen (avenue du Six-Juin) et la rue de Paris. Une rue nouvelle est prévue dans des îlots épargnés pour relier en ligne directe la rue de la Gare et le boulevard Sainte-Anne. Les autres voies, notamment élargies, sont globalement reconduites sur un tracé équivalent. De même, les places sont régularisées et agrandies sur leur ancien emplacement : la place Gambetta est réunie à la place de la République, la place de la Gare est redessinée sous la forme d'un hémicycle concave. Les espaces majeurs de la ville sont ceux qui existaient avant la guerre : place Gambetta, place Victor-Hugo, place Thiers (aujourd'hui place Mitterrand), face à la cathédrale. Les carrefours sont composés pour souligner les articulations urbaines :

- le carrefour des rues Henri Chéron, du Paradis et de la place Victor Hugo, marqué par des pavillons symétriques, cadre les vues sur le portail sud de la cathédrale,

- le carrefour du boulevard Sainte-Anne et de l'avenue de la Basilique est marqué par un bâtiment-pont qui ferme l'espace et atténue l'effet visuel du bâti ancien de la route d'Orbec,

- le carrefour de la rue du Pont-Mortain et du Boulevard Sainte-Anne est composé de manière symétrique, avec un retrait qui fait porte urbaine et marque l'entrée dans l'intra-muros,

- l'arrivée dans l'intra-muros depuis la route de Caen (avenue du Six-Juin) est marqué par une tour construite dans les années 1950.

La place de la gare est unifiée par un bâtiment concave qui fait face à la gare. Le quartier de la gare le long de la voie de chemin de fer (non détruit) est classé en zone industrielle. Une zone d'extension est prévue sur le coteau Saint-Jacques, bien que cette commune soit encore indépendante de Lisieux (fusion en 1960). Des zones de protections esthétiques sont prévues autour de la basilique, du Carmel, au bord de la Touques.

Bien que la mairie n'ait pas été détruite, un emplacement est prévu pour la construction d'un nouvel édifice dans l'axe de la rue des Mathurins, ainsi qu'une cité administrative. De la même façon, un nouveau théâtre est prévu rue de la Résistance pour remplacer celui de la rue au Char, non détruit. Une halle est prévue à l'extrémité de la place de la République. En 2002, une médiathèque est construite sur la rue du Pont-Mortain à l'entrée de la place de la République afin de profiter des flux de passage et de structurer ce grand espace à usage de parking. Deux écoles élémentaires sont reconstruites dans le centre : Jean-Macé et Bon-Pasteur (établissement privé), ainsi qu'une école maternelle.

Les couvents de la Miséricorde et de la Providence sont reconstruits en périphérie. L'abbaye Notre-Dame du Pré et Saint-Vincent-de-Paul, implantées dans le faubourg de Saint-Désir, conservent leur emplacement d'origine. Non détruit, le Carmel est maintenu sur place. L'église Saint-Jacques, très détruite, fait l'objet d'un long chantier de restauration jusque dans les années 1970. Elle est désaffectée du culte depuis 1944. Un passage est prévu depuis la place Victor Hugo, dans l'axe du portail de l'église Saint-Jacques. Le dégagement de la cathédrale fait l'objet de débats locaux au moment de l'élaboration du plan de Reconstruction. La rue du Paradis est reconstituée, mais le chevet est dégagé par un jardin. La Reconstruction est l'occasion de découvertes archéologiques : fouilles à Notre-Dame-du-Pré, voie pavée dans l'axe de l'église Saint-Jacques dont une portion est conservée sur la place Gambetta, colonne votive. Les bords de la Touques, au nord du carrefour de la route de Caen, sont aménagés en promenade bordée de jardins.

Déroulement de la Reconstruction

Le choix de la coopérative de Reconstruction a été de commencer par les rues non commerçantes au nord (rue Aristide Briand), les plus faciles à remembrer, puis de terminer par le centre actif. La reconstruction progresse ainsi schématiquement de l'est vers l'ouest. La Reconstruction de Lisieux est marquée par un tournant moderniste que l'architecte en chef Robert Camelot explique dans la presse au début de l'année 1949. Sous l'impulsion du ministre Claudius-Petit, l'implantation des îlots est repensé en fonction de l'aération et l'ensoleillement. La conception architecturale est profondément transformée par l'appel à un bureau d'études techniques chargé de rationaliser la construction au moyen de la préfabrication et de la normalisation des éléments.

Les voies nouvelles non comprises dans la zone détruite n'ont pas été réalisées, ou de manière incomplète : contournement nord, rue nouvelle dans le quartier de la Gare. L'emplacement prévu pour la mairie est finalement attribué au centre des impôts, celui de la cité administrative à des logements HLM. Le théâtre et la halle n'ont pas été réalisés. À partir de 1960 et de la fusion avec la commune de Saint-Jacques, le plateau Saint-Jacques fait l'objet d'une ZUP, le coteau devient un espace arboré. La zone industrielle prévue dans le PRA sur le quartier de la gare n'est pas réalisée.

Organisation

À l'est de la ville, par où débute la Reconstruction, on trouve des îlots fermés sans cour commune. Ce type d'organisation se retrouve aussi sur la rive sud du boulevard Sainte-Anne. Le reste du centre-ville intra-muros se caractérise au contraire par une organisation ouverte où les îlots sont perméables et traversants. La plupart sont desservis par une voie de desserte ou disposent d'espaces collectifs et publics à usage de cour, qui distribuent des locaux secondaires, petits ateliers ou garages. Cet ensemble de cours et rues de desserte constitue un réseau de service qui dessert l'ensemble du centre et double le réseau principal. Dans le haut de la ville à l'est, le bâti a une apparence plus traditionnelle avec de hautes toitures d'ardoises et des immeubles à l'alignement. Au sud-ouest et dans le quartier de la gare la volumétrie est plus moderne, avec des immeubles séparés les uns des autres et des toits terrasses ou toitures monopentes. Les immeubles du centre comprennent généralement trois étages et comble habitable sur rez-de-chaussée.

Les commerces sont concentrés dans un grand carré central délimité par les rues au Char, Henri Chéron, Moulin à Tan et boulevard Sainte-Anne. Des alignements commerciaux secondaires existent aussi place du Carmel, en face de la gare et au carrefour de la route de Caen. Les grandes emprises commerciales sont situées rue des Mathurins (Dames de France, station Antar).

Dans le centre, l'église Saint-Désir est le seul édifice public qui se distingue de manière affirmée, à la fois par le matériau, le volume et les lignes architecturales. Les autres équipements déclinent le langage courant de Robert Camelot et Georges Duval, de la Reconstruction à la Croissance des années 1960. Tous déclinent la brique et la pierre comme matériau de construction ou de parement. La distinction monumentale repose sur les lignes architecturales, le dégagement ou l'implantation. Les couvents de la Miséricorde et de la Providence tirent parti d'un site remarquable, en balcon sur la vallée. Le second présente une architecture tout à fait originale dans le panorama lexovien.

Appréciation qualitative sur l'ensemble urbain

La Reconstruction de Lisieux est remarquable par sa cohérence, sa variété et sa personnalité très marquée. Elle reflète la forte implication de l'architecte en chef, Robert Camelot. L'utilisation d'un matériau de référence (la brique ou la briquette) ponctuée par la pierre, le béton, le carrelage en pâte de verre, unifie l'ensemble de la ville, malgré les différences marquées d'écriture architecturale. L'utilisation de la brique et de la pierre est traditionnellement comprise comme un rappel de l'architecture locale, mais elle est peut-être aussi et plus encore le reflet du goût de Robert Camelot pour les architectures vigoureuses, les surfaces rustiques et les façades creusées d'ombres profondes. On trouve ainsi au palais de la Céramique de l'exposition universelle de 1937 une utilisation de la brique dans toute sa variété et au lycée de jeunes filles de Beaune la même pierre éclatée qu'à Lisieux. De ce point de vue, la Reconstruction de Lisieux constitue un jalon marquant d'une recherche artistique personnelle sur la question des surfaces murales et des matériaux.

La confrontation de deux logiques urbaines contrastées, qu'on retrouve dans d'autres villes étudiées (Caudebec, Vire...) témoigne de la révolution impulsée par le ministère de la Reconstruction à partir de 1950 en faveur d'espaces à la fois fonctionnels et ouverts. Les différentes compositions présentes à Lisieux (classique, pittoresque, moderne), sont caractéristiques de la capacité des architectes de cette époque à répondre aux contraintes du programme tout en respectant la personnalité et l'histoire des lieux. L'intégration d'un bureau d'études techniques dans la conception architecturale témoigne aussi des recherches du ministère en matière de rationalisation de la construction, sans pour autant que l'architecte ne renonce à ses responsabilités en matière de qualité de composition esthétique et architecturale.

Dans les programmes de construction postérieurs, l'utilisation de matériaux et de principes de composition en continuité avec ceux de la Reconstruction est matérialisée par la tour d'entrée de ville et par le lycée Paul Cornu.

Appréciation qualitative sur les édifices religieux

À la différence d'autres villes, l'ensemble des édifices religieux de Lisieux présente une remarquable continuité, de la Reconstruction à la Croissance. L'emploi d'un même matériau (brique et pierre) fait ainsi le lien entre la chapelle de la Miséricorde (Reconstruction) et l'église de Hauteville construite par Georges Duval après la création de la ZUP en 1961. L'abbaye Notre-Dame du Pré forme un complément indispensable et évident à l'église Saint-Désir (ISMH). L'ancien couvent de la Providence, par son architecture en béton armé inspirée de celle d'Auguste Perret, est au contraire tout à fait indépendante des principes généraux de la Reconstruction de Lisieux et pourrait mériter une protection MH. Enfin les deux églises de la périphérie ouvrière, Saint-Jean-Bosco et Saint-Joseph, témoignent du talent de Georges Duval et de son aptitude à répondre avec brio à un programme modeste et peu visible. Ce corpus religieux pourrait devenir le support d'une médiation d'ensemble incluant la basilique, en complément du pèlerinage. Il pourrait également former levier en vue d'une appropriation globale de l'ensemble reconstruit.



Place Victor Hugo et rue au Char. A gauche la flèche de la cathédrale, à droite l'église Saint-Jacques

Sources imprimées

La Reconstruction de Lisieux vue par la CGT. Lisieux : éd. Morière, 1947

« Lisieux », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 32, octobre-novembre 1950, p.32-33

« Habitations individuelles. Lisieux "4 Sonnettes" (Calvados) », *Les Cahiers du bâtiment*, n°17, février 1952

« Une Maison des jeunes au bord de la Touques » (p.66), « L'Église Saint-Désir », « L'Abbaye bénédictine Notre-Dame du Pré » (p.67), *Bâtir, revue technique de la fédération nationale du bâtiment*, n°121-numéro spécial Calvados, mai 1963

« Robert Camelot », *Technique et Architecture*. Paris : [s.d.], 50p.

« L'Abbaye de Notre-Dame du Pré à Lisieux », « L'Église Saint-Désir de Lisieux », *Art de Basse-Normandie*, [s.d.], p.32-36

Bibliographie sur Lisieux

Bergeret Jean (dir). « Regards sur la Reconstruction de Lisieux », *Le Pays d'Auge*, n°2, 53^e année, numéro thématique mars-avril, 2003, p.7-30

Desjardins Xavier. *Le Centre reconstruit de Lisieux, morphologie, problèmes, perspectives*. Mémoire de master, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2001, 156p.

Diouris Éric, Henriot Frédéric, Nafilyan Alain. « Église Saint-Désir - 1956-1962 », *Monuments historiques du XX^e siècle en Basse-Normandie*, dans [s.l.] : In quarto, p.132-133

Duval Georges. « Lisieux, cinquante ans d'urbanisme et d'architecture 1930-1980 », *Art de Basse-Normandie*. [s.l.] : n°89-90-91, 1984-1985, p.82-85

Éon Philippe. *La Reconstruction, aspects et problèmes à Lisieux*, Rapport de stage, dir. Robert Hérin, Université de Caen, 1993, 99p.

Gourbin Patrice. *L'Architecture et la Reconstruction du Calvados, du projet à la réalisation*. Caen : CAUE du Calvados, 2011, 150p.

Jung Inha. *L'Architecte Robert Camelot (1903-1992)*. Thèse de doctorat, dirigée par Gérard Monnier, Université Paris 1, 1993, 418p.

Piel Jean-Marc, Mesle Jean-Yves, *Les Maisons suédoises de la Reconstruction en Normandie*, Cabourg : Cahiers du Temps, 2008, 15 p.

Pontier Léa, *Georges Duval, un architecte des monuments historiques, au service d'un grand ensemble de logements collectifs représentatif des années 1960 : le grand ensemble de Hauteville de Lisieux (1961-1981)*. Mémoire de Master, dirigé par Gaimard Marie, Diener Amandine, Bondon Anne et Bassières Laurence, École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, 2018, 120p.

Ragot Gilles, *Robert Camelot architecte des palais de la Céramique et du CNIT*, Liège : Mardaga, 1998, p.239

Voldman Danièle, « Lisieux, l'ordinaire d'une Reconstruction », dans *La Reconstruction des villes françaises, Histoire d'une politique*, Paris : l'Harmattan, 1997, p.419-424

« Publique et domestique. Médiathèque. Lisieux », *Techniques et architecture*, n°468, novembre 2003, p.97-99

Louviers

Destructions : 9 au 12 juin 1940 (principal bombardement et incendie le 12 juin), nouvelles destructions en juin et août 1944
Premier plan sous l'occupation : Hugot, architecte municipal (janvier 1940), Gaston Bardet, enquête UP mars 1944
Plan de Reconstruction et d'aménagement (PRA) : déclaré d'utilité publique le 15 avril 1947 ; urbanistes : Gaston Bardet (nommé en janvier 1941) puis Roger Béguin (nommé le 28/10/1944) ; architecte(s) en chef : Jacques Michelin (nommé le 10/06/1949)
Évolution de la population

Années	1936	1946	1954	1962	2017
Habitants	10 239	9 624	10 746	13 160	18 648



Église Notre-Dame *vue* rue des Déportés



Rue du Général de Gaulle



Place de la Halle aux Drapiers et rue Général de Gaulle



Rue du Matrey



Îlot N, façade place de la Halle aux Drapiers

Principales transformations



Rue Maréchal Foch

Un canal est comblé, un terrain surélevé par les gravats de la ville détruite (le Hamelet). Les rues sont régularisées et agrandies, mais le dessin du réseau viaire est comparable à celui d'avant la guerre. La principale différence réside dans l'aménagement d'une place nouvelle au centre du quartier reconstruit, destiné à accueillir le marché et les halles (non réalisées). Une déviation de la traversée de la ville (rue Maréchal Foch) est prévue à l'ouest, au pied du coteau, dans une zone non urbanisée. Située en dehors de la zone de Reconstruction, la déviation ne sera pas réalisée.

La rue du Maréchal Foch, principale traversée de la ville présente une architecture soignée, en cohérence avec l'église Notre-Dame. Entre la place de la Halle aux Drapiers et la rue de l'Île, une traversée piétonne est aménagée et forme une ouverture visuelle sur la rivière et les espaces verts qui la bordent. Le centre reconstruit est aussi le centre commerçant. Le premier immeuble HLM est construit en centre-ville, rue du 8 mai 1945. Des extensions (HLM et pavillons en accession à la propriété) sont réalisées principalement à l'ouest et au nord, en continuité des quartiers pavillonnaires existants, dans le quartier de l'Oiseau et rue Saint-Hildevert.

La poste est agrandie à partir de l'édifice existant. L'usine Wonder (actuelle zone d'activité des Jonquets) est la seule usine entièrement reconstruite, sur le même emplacement. Un petit espace vert est aménagé sur l'île de la Londe. Dans le PRA, une promenade était prévue à partir du Becquet, le long du bras principal de l'Eure (non réalisée).

Déroulement de la Reconstruction

Les débats sur la forme de la Reconstruction future commencent dès le mois d'août 1940, avec la création de commissions municipales. En 1941, l'État reprit en mains le processus en nommant Gaston Bardet urbaniste. Les débats furent conflictuels avec le milieu local, notamment en ce qui concerne le tracé de la nouvelle place de la Halle aux Drapiers. Gaston Bardet fut remplacé par Roger Béguin à la Libération, qui proposa un plan à peu près semblable. La Reconstruction commença par l'îlot T (rue du Général de Gaulle). À la suite de la visite du ministre de la Reconstruction Eugène Claudius-Petit, de nouvelles formes urbaines furent expérimentées, dans l'îlot O (grande cour ouverte et collective), et dans les îlots D et E, entièrement ouverts et financés sous le régime IRP. La promenade le long de l'Eure n'a pas été réalisée, ni la déviation ouest. La halle prévue sur la place centrale n'a pas été construite.

Organisation générale

Le bâti est très majoritairement construit à l'alignement de la rue et la plupart des immeubles ne dépassent pas les deux étages sur rez-de-chaussée. L'ensemble reconstruit de Louviers présente donc, du point de vue de l'organisation urbaine, une apparence plutôt traditionnelle, à l'exception notable des îlot D et E qui présentent une organisation ouverte et des immeubles plus élevés (R+4). À l'entrée de la rue Foch, une tour HLM de 9 niveaux marque l'entrée dans le centre-ville.

Le secteur reconstruit se confond avec le secteur commerçant de la ville. L'architecture en brique de l'agrandissement de la poste est imposée par le bâtiment existant. L'usine Wonder, construite sur une île isolée de tout contexte bâti, est un bâtiment monumental contenu dans un volume simple et symétrique.

Appréciation qualitative

L'ensemble urbain de Louviers est intéressant par son échelle modeste, bien adapté au caractère de petite ville, qui se connecte sans difficulté avec la partie épargnée. Les matériaux sont de qualité et les élévations à la fois diverses et cohérentes entre elles. L'unité de l'ensemble reconstruit n'est pas aussi affirmée qu'ailleurs, peut-être faute de coordination des architectes reconstruteurs par un architecte en chef. L'ensemble des îlots D et E, qui est le seul groupe en rupture avec la logique urbaine traditionnelle, se situe à l'écart et ne perturbe pas la lecture globale du centre reconstruit.

Bibliographie

Binay Jean-Pierre, Gourbin Patrice, Natier Michel. *Louviers hier, aujourd'hui, demain. Penser la Reconstruction*. Catalogue d'exposition, Musée municipal de Louviers, Exposition novembre 2019-février 2020. Louviers : 2019, 88p.

Buxtorf Marie-Claude, Étienne Claire, Saunier Frédéric, et al. *L'Album de la Reconstruction. Louviers-Normandie*. Catalogue d'exposition, Musée municipal de Louviers, Inventaire général du patrimoine culturel de Haute-Normandie, Pôle image Haute-Normandie, Exposition décembre 2006-mai 2007. Louviers : 2007, 64p.

Sources imprimées

Bardet Gaston. *Le Nouvel urbanisme*. Paris : éd. Vincent Fréal et Cie, 1948, p.122

Bardet Gaston. « Louviers », in *Urbanisme*. Paris : n°88, mars 1943, p.61-63

Cony Georges. « Louviers joliment reconstruit joue la carte de l'expansion », in *Présence normande*. Rouen : n°14, juin 1961, p.24-28

Michelin J., Souliac-Heck J. « Îlots D. et E. à Louviers », in *L'Architecture française*. Paris : n°125-126, 1952, p.26-27

Rivier Jacques, Epstein Serge. « Projet pour deux immeubles H.B.M à Louviers », in *L'Architecture française*. Paris : n°125-126, 1952, p.28

« Un nouveau quartier résidentiel à Louviers, Eure », in *L'Architecture française*. Paris : n°125-126, 1952, p.25

« Centre d'hébergement de l'Oncor à Louviers, J. Rivier et S. Epstein architectes DPLG », in *L'Architecture française*. Paris : n°79-80, 1948, p.50-51

Vire

Destructions : 6 au 15 juin 1944 (principal bombardement le 6 juin)

Plan de Reconstruction et d'aménagement (PRA) : déclaré d'utilité publique le 25 janvier 1951 ; urbaniste Marcel Clot nommé le 22 octobre 1944 ; architecte en chef : Marcel Chappey, puis en 1950 Claude Herpe

Évolution de la population

Années	1936	1946	1954	1962	2016
habitants	5 917	3 929	7 963	9 518	11 000



Porte-Horloge (Carte postale ancienne)



Place Castel



La mairie et les jardins (Carte postale ancienne)



Place de la Porte-Horloge



Rue du Haut-Chemin



IRP D2, rue Armand Gasté

Principales transformations

L'abaissement du niveau de la place de la Porte-Horloge permet d'atténuer la pente de la RN 177. La rivière est couverte au débouché de la rue Armand Gasté pour former une esplanade devant la rue aux Teintures. La place du Champ de Foire est nivelée et rehaussée grâce aux déblais de la ville détruite. La circulation de transit est maintenue au milieu de la ville, les nationales 177 de Caen à Rennes et 24 de Paris à Granville se croisent sur une place nouvelle (place de la Porte-Horloge). Régularisées, les rues Saulnerie et du Neubourg sont maintenues, le reste est redessiné suivant un plan orthogonal.

La place de la Porte-Horloge est entourée d'une architecture régulière, son plan est conçu de manière à intégrer l'ensemble des rues d'accès de manière symétrique. Elle est articulée à la rue Saulnerie, avec la même architecture ordonnancée, uniforme sur toute la longueur de la rue. Cette rue devait être bordée d'arcades, qui furent refusées par les habitants. La place Castel, qui accueille le théâtre et les services administratifs de l'État, est marquée par une écriture architecturale spécifique.

Les fonctions commerciales et les services publics sont maintenus dans le centre. Des zones d'extension sont prévues à l'est (rues du Cotin, Viverot, aux Fèvres) et à l'ouest (rue Zimmermann, rue des Acres). La commune limitrophe de Neuville, où est située la gare, était destinée à accueillir la zone industrielle. En attendant la fusion des deux communes qui eut lieu en 1953, le plan de Reconstruction de Neuville fut confié au même urbaniste que Vire afin de coordonner les deux plans.

Les groupes scolaires sont répartis de part et d'autre du centre, parfois accompagnés de vastes espaces de sports. Le collège Maupas est transféré sur le plateau est, dans l'école de filles de la rue Paul Nicolle, où une cité scolaire est construite. L'ensemble du Maupas est une cité scolaire qui comprend plusieurs écoles de tous niveaux (maternelle au collège). La mairie est maintenue à son emplacement ancien, malgré un premier projet non retenu de déplacement place Castel. C'est finalement le théâtre qui est construit à cet emplacement. La mairie est au centre de la ville, sur une voie de transit très passante. Une cité administrative municipale est construite sur la place du Champ de Foire, tandis que les administrations d'État sont groupées place Castel.

L'église Notre-Dame est dégagée au nord et au sud par deux places, à l'est le chevet est visible depuis la rue de l'Ancienne Boucherie. La Porte-Horloge, autrefois traversée par la rue d'accès au centre intra-muros, est aménagée comme un arc de triomphe au centre de la place centrale, principal carrefour de la ville. Une partie des vestiges du rempart est détruite, mais les tours subsistantes sont maintenues, conservant ainsi la lisibilité de l'ancienne fortification. Devant l'hôtel de ville, l'élargissement de la rue Chaussée laisse une ouverture visuelle vers la tour Saint-Sauveur.

La vallée de la Vire, le site escarpé de l'ancien château et le parc qui l'entoure sont reconnus dans le plan de Reconstruction et conservés tels quels, sans aménagement supplémentaire. L'hôtel de ville imaginé par Claude Herpe articule plusieurs espaces publics aménagés en escalier dans la pente : un parking le long de la rue Armand Gasté, un parvis piétonnier à l'étage supérieur devant l'entrée du public, sur l'arrière un espace de dégagement à la sortie de la salle des Mariages, dans la pente vers la rue aux Fèvres un jardin public.

Déroulement de la Reconstruction

À partir de la visite du ministre Eugène Claudius-Petit dans le Calvados en 1949, le MRU tente de faire accepter une révision du plan de Reconstruction pour imposer un urbanisme plus moderne. Face au refus de la municipalité, le ministère nomme en juin 1951 un nouvel architecte en chef, Claude Herpe, qui oriente l'architecture de la ville vers une expression moderne très différente de celle de son prédécesseur. Les îlots déjà commencés en style traditionnel sont toutefois achevés dans le même esprit, notamment autour de la Porte-

Horloge. Les zones un peu plus périphériques accueillent des opérations groupées IRP d'organisation et de forme plus innovantes. Les premiers HLM ont été réalisés route d'Aunay, dans la continuité de l'opération du Haut-Chemin.

Organisation générale

Le bâti du centre est dense et implanté de manière traditionnelle, à l'alignement de la rue, sous forme d'immeubles accolés. Les voies d'accès est et sud (rue du Haut-chemin, rue Armand Gasté et Émile Chénel) sont bordées de grands ensembles IRP, d'aspect et d'organisation plus moderne.

La place de la Porte-Horloge constitue le principal centre commercial de la ville, d'où rayonne le reste de l'activité commerciale, le long des voies de communication : rues Armand Gasté, Saulnerie, Maréchal Leclerc, d'Aigneaux, aux Fèvres, André Halbout. La rue Chaussée est la seule grande rue commerçante du centre qui ne soit pas directement connectée à la place. Une zone industrielle est créée sur la commune de Neuville, près de la gare.

Les équipements relèvent presque tous du langage de modernité imaginé par Claude Herpe à partir de 1950, et en premier lieu l'hôtel de ville, un bâtiment fonctionnaliste aux volumes contrastés. La même forme de distinction vaut pour les établissements scolaires disposant d'un terrain dégagé : collège Maupas, institution Saint-Jean-Eudes, ainsi que pour le théâtre (détruit) et l'hôpital. Dans le centre au contraire, les équipements sont en continuité avec le bâti environnant (école Castel, ancienne bibliothèque).

Appréciation qualitative

L'ensemble urbain reconstruit de Vire est d'abord remarquable pour sa qualité d'insertion dans un site difficile, au relief tourmenté, à priori peu compatible avec les critères de fluidité de circulation et d'ouverture préconisés par l'État. De ce point de vue, la création de la place de la Porte-Horloge constitue une réalisation particulièrement habile, qui intègre avec élégance les contraintes en matière de commerces, de circulation, et de patrimoine historique. Située au cœur névralgique de la ville, la place est une articulation majeure, à la fois centre commercial, centre de circulation, marquage identitaire et lieu de mémoire.

La deuxième qualité est l'inscription du plan d'urbanisme et de l'écriture architecturale en sympathie avec l'histoire de la ville, qui reste lisible grâce à la mise en valeur des éléments patrimoniaux conservés. La qualité de dessin des immeubles traditionnels, bien proportionnés et adaptés au caractère de la petite ville, d'aspect à la fois modeste et pittoresque, donne à l'ensemble du centre une échelle pertinente. De cette manière, les monuments anciens conservés retrouvent avec naturel un cadre adapté et valorisant.

Le troisième point fort est l'originalité absolue de l'écriture architecturale développée par Claude Herpe et Raymond David, dont on peine à trouver ailleurs des éléments correspondants. La qualité de ce corpus a déjà été reconnue par l'inscription de l'Hôtel de Ville au titre des Monuments historiques, cette reconnaissance mériterait d'être poursuivie et développée par la protection du garage Chatel et de l'opération du Haut-Chemin. Comme ailleurs, la Reconstruction de Vire se caractérise donc par deux expressions architecturales contrastées, mais dont la confrontation est atténuée par d'intéressants dispositifs de connexion et de transition.

Enfin les deux groupes, traditionnel ou moderne, présentent à un niveau identique la même remarquable qualité de traitement et d'aspect des matières et matériaux (granit, béton bouchardé, enduit à gravillons lavés), qui assurent l'unité visuelle de la ville.

Bibliographie

Association des collectionneurs virois (section cartophile). *1939-1956, Vire se souvient...* Vire : éd. Section Cartophile de l'Association des collectionneurs virois, 1993, 301p.

Association des collectionneurs virois. *Vire... regards sur le XX^e siècle.* Vire : éd. Association des collectionneurs virois, 2001, 217p.

Gourbin Patrice, Nafilyan Alain, Villeroy Marie-Jeanne, et al. *Permis de (re)construire. Vire 1944-1965.* Catalogue d'exposition, Musée des arts et traditions populaires de Vire, Exposition avril-novembre 2012. Coutances : OREP, 2012, 80p.

Sources imprimées

[s.n.]. *Techniques et architecture.* Paris : n°7-8/série 13, [s.d.]



Place de la Porte-horloge

Saint-Lô

Destructions : premier bombardement du 6 au 7 juin, puis le 17 juillet pour la libération de la ville

Plan de Reconstruction et d'aménagement (PRA) : André Hilt (urbaniste) ; Marcel Mersier (architecte en chef)

Évolution de la population

Années	1936	1946	1954	1962	2017
habitants	11814	6010	11778	15388	19116



Place Notre-Dame



Rue de la Libération



Boulevard Maréchal Juin



Rue Havin



Rue Maréchal Leclerc



Rue Torteron

Principales transformations

Le quartier du bord de la Vire, soumis aux inondations, est surélevé par rapport au niveau d'origine. La voirie est restructurée par deux axes longitudinaux parallèles, situés de part et d'autre du rocher de la ville close : la rue de la Poterne au nord, la rue Torteron au sud. Celle-ci est directement connectée à une voie nouvelle à usage de transit (rue Havin, rue du Maréchal Leclerc), qui débouche sur la route de Caen et Bayeux (rue Maréchal Juin). L'ancienne pénétrante dans le centre (rue du Neubourg) est conservée mais désormais dédiée aux activités commerciales. La place de la mairie, considérablement élargie, devient le centre de l'agglomération nouvelle, à l'articulation entre l'ancien intra-muros et les voies commerçantes (rue du Neubourg et rue Havin). Elle est bordée d'une architecture ordonnancée en fond de place, vers l'enclos. La porte de l'ancienne prison, conservée au milieu de la place, est aménagée en monument commémoratif. Cette place centrale est l'espace majeur de la ville.

L'organisation urbaine est profondément remaniée à l'occasion de la reconstruction. Autrefois située sur la place centrale, près de la mairie, la préfecture et l'ensemble des services qui lui sont liés sont déplacés à l'ouest, sur la pointe du rocher fortifié. L'hôpital, situé au bord de la Vire depuis le Moyen-âge, est reconstruit à l'extérieur de la ville, sur un terrain largement dégagé. De nouveaux quartiers d'extension en maisons individuelles sont aménagés, principalement au sud (boulevard du Midi, quartier du Bouloir). Les remparts envahis au cours du temps par les maisons particulières réapparaissent au moment des destructions. Ils sont utilisés par l'urbaniste comme un élément majeur de la nouvelle composition. Reconstitués, ils sont dégagés par de larges espaces verts et sont entourés de boulevards. Sur la crête, une promenade en jardin est aménagée depuis la pointe des Beauregards à l'ouest jusqu'à la place de la mairie. La façade de l'église Notre-Dame n'est pas reconstruite.

Déroulement de la Reconstruction

Le plan d'urbanisme est élaboré par l'architecte André Hilt. À sa mort en 1946, Marcel Mercier en assure la validation administrative et devient architecte en chef. L'ensemble du plan est réalisé selon le projet d'origine. Le principal point de débat auprès des habitants est celui du dégagement des remparts de la rue Torteron, qui interdit la reconstruction des commerces de la rive sud. Après un référendum local très suivi, le dégagement est maintenu.

Organisation générale

Entre la zone administrative et la grande place centrale, le bâti intra-muros est relativement dense, avec un bâti assez serré mais peu élevé. Dans le quartier du Neubourg, les îlots sont plus grands et plus ouverts, avec des cœurs d'îlots assez conséquents. On y trouve aussi quelques opérations de taille assez importante qui peuvent inclure des espaces verts collectifs et publics comme celle à l'est de la place du champ de Mars (rue de la Libération) ou privés comme pour celle située entre la rue Maréchal Leclerc et la rue du Général Dagobert. Une typologie tout à fait différente en matière d'organisation et d'architecture est celle mise en place par l'architecte Jean Pingusson rue de la Marne et pour le quartier de la gare du côté d'Agneaux. Les deux quartiers sont composés d'un bâti linéaire échelonné sur la pente dont il tire habilement parti.

Les équipements administratifs sont concentrés à la pointe de l'enclos, autour de la préfecture : palais de justice, CAF et sécurité sociale. Ils sont aménagés de manière symétrique autour d'une place intérieure carrée (aujourd'hui fermée par une grille) mettant en valeur le logement du préfet, de style très classique. Au centre de la ville, la mairie ferme l'un des côtés de la place de Gaulle et se signale par un campanile. Les autres services sont déplacés en périphérie : archives départementales, hôpital. L'architecture innovante de celui-ci, dû à l'architecte Paul Nelson, est remarquablement étudiée du point de vue de la fonctionnalité. Situé sur une hauteur visible

depuis le centre, il est aussi un élément important du paysage urbain. L'hôpital psychiatrique du Bon-Sauveur, déjà en situation excentrée, est reconstruit sur place.

Appréciation qualitative

Une partie de l'opération de Dubuisson rue de la Marne a été détruite. Dans les années 2000, une opération de colorisation des façades a été engagée, qui transforme profondément l'aspect du bâti. Cette campagne a ensuite été arrêtée, au profit d'une appréhension plus patrimoniale. Un certain nombre d'édifices publics ont été protégés MH à ce moment : mairie, préfecture, théâtre.

L'ensemble urbain de Saint-Lô forme un ensemble d'une très grande cohérence, avec une architecture de qualité très représentative de la reconstruction ordinaire, ponctuée d'édifices monumentaux tels que la mairie, la préfecture, le théâtre, l'hôpital Mémorial, dont la qualité a été reconnue par une inscription Monument historique. La reconstruction de Saint-Lô est remarquable par l'ampleur de la mutation fonctionnelle des espaces et par l'importance du déplacement des équipements publics, qui a peu d'équivalents ailleurs. Son deuxième point fort est la prise en compte du relief et des remparts du rocher fortifié, qui sont désormais les principaux marqueurs de l'identité urbaine de la ville.

Bibliographie

Art de Basse-Normandie, (numéro spécial Notre-Dame de Saint-Lô), n. 62, 1974

Brichet (Robert), « Une restauration originale : Notre-Dame de Saint-Lô », *La construction moderne*, 1965 n. 2, p52 - 57

Désiré dit Gosset (Gilles), Marie (Élisabeth) (dir.), *Une renaissance au 20^e siècle. La reconstruction de la Manche (1944-1964)*, catalogue de l'exposition des archives départementales de la Manche, juin-décembre 2011, Cully : OREP, 2011, 220 p.

Garnier-Sureau (Annick), *La reconstruction une histoire de famille*, Saint-Lô 1944-1954, Condé-sur-Noireau : Charles Corlet, 2007

Klein (Richard), *Saint-Lô ville reconstruite*, analyse architecturale et patrimoniale réalisée dans le cadre du diagnostic à la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage du cœur de Saint-Lô, dactylographié, avril 2016,

Lantier (Maurice) (dir.), *Renaissance et reconstruction de Saint-Lô (Manche). 1944 - 1964*, Saint-Lô : université inter-âges, tome 1, 2000, 319 p., tome 2, 2001, 339 p.

Lantier (Maurice), Saint-Lô au bûcher, *La revue du département de la Manche*, tome 11, fasc. 41, janvier 1969

Mourier (Guillaume), *Les sinistrés saint-lois au 6 juin 1944*, Saint-Lô : Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, 2004, 149 p.

Plum (Gilles), *Saint-Lô la reconstruction*, Paris : inventaire général, 1994, non paginé

Severo (Donato), *Paul Nelson et l'hôpital de Saint-Lô*, Paris : Picard, 2015

Taralon (Jean) « Le cas particulier des dommages de guerre : Lessay, Saint-Malo à Valognes, et Notre-Dame de saint-Lô, dans : *La restauration des édifices*, CNDP, 1980, p. 71-79

2. Les villes de l'étude : une évaluation chiffrée

Quentin Brouard-Sala

La Basse-Normandie se caractérise par un maillage fin de son espace régional par de nombreux bourgs et de villes petites, moyennes et grandes. Il s'agit d'une spécificité normande découlant de son histoire : son modèle agricole a produit un habitat dispersé¹⁰⁸. Il y a ainsi une répartition régulière de l'armature urbaine en Basse-Normandie¹⁰⁹. En effet, à chaque grande ville correspond un ensemble de villes moyennes et de petites villes qui en sont dépendantes, puis de bourgs ruraux¹¹⁰. La ville de Caen et ses alentours sont ainsi présentés comme « un modèle de distribution des villes et de relations hiérarchiques »¹¹¹. C'est la conséquence de pratiques historiques où l'ensemble de la hiérarchie urbaine détenait des services de base : le bourg détenait un marché de gros, la petite ville des activités industrielles tandis que les villes moyennes proposaient des services administratifs comme les sous-préfectures, mais également des équipements comme des lycées et des hôpitaux¹¹². Nous avons déjà souligné ailleurs les difficultés que connaissent actuellement les bourgs et les petites villes à cause des changements dans les modes de vie¹¹³. En effet, l'avènement du modèle pavillonnaire, la généralisation des mobilités quotidiennes en automobile, et la consommation dans les supermarchés, a mis en difficultés les plus petits éléments urbains, villages, bourgs et petites villes. Ces analyses se concentrent sur la Basse-Normandie, et sur son maillage, nous avons souhaité cependant élargir le champ d'études à l'ensemble de la région Normandie, où une ville d'étude est ajoutée pour la Haute-Normandie.



Panneaux de communication sur l'opération Lisieux 2025 à l'entrée de la place Victor Hugo. Lisieux 2025 est un programme d'aménagement et d'embellissement urbain qui porte sur le centre de la ville et s'articule avec le programme de rénovation urbaine sur Hauteville.

¹⁰⁸ Madeline (Philippe), *Aides communautaires et développement rural régional en Basse-Normandie, Galice, Irlande*, Thèse de doctorat de l'Université de Caen, 1996, 549 p.

¹⁰⁹ Noin (Daniel), *L'espace français*, Paris : Armand Colin, 1976, 271 p.

¹¹⁰ Frémont (Armand), *La région, espace vécu*, Paris : PUF, 1976, 223 p.

¹¹¹ Bergel (Pierre), Brouard-Sala (Quentin), « Bourgs et petites villes en Normandie : des laboratoires pour l'avenir ? », *Études normandes*, juin 2017, p.61

¹¹² Talandier M., Jousseau V., 2013, « Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? », in *Norois*, 2013/226, p.7-23

¹¹³ Bergel (Pierre), Brouard-Sala (Quentin), « Bourgs et petites villes en Normandie : des laboratoires pour l'avenir ? », *Études normandes*, juin 2017

Mais qu'en est-il de l'échelon intermédiaire, les villes moyennes ? A l'échelle nationale, elles sont considérées comme étant des espaces en difficultés. Ces difficultés concernent la vacance résidentielle et commerciale, la paupérisation des centres-villes ou encore la perte d'habitants et d'activités. Pour y répondre, l'État a mis en place le programme « Action cœur de ville ». Ce sont ainsi 222 villes moyennes qui ont été lauréates. Des recherches questionnent la réalité de la crise qu'elles connaissent, ou tout du moins invitent à les nuancer et à les contextualiser¹¹⁴. Certaines montrent la croissance démographique d'une partie des villes moyennes ou encore « l'absence de corrélation entre les géographies de la vacance commerciale et résidentielle, des revenus médians des ménages ou de la croissance démographique ». Ainsi, plutôt que de faire des généralités sur l'ensemble des villes régionales et nationales, nous avons cherché à savoir ce qu'il en était réellement des fragilités et des atouts de nos cinq terrains d'études normands, dont quatre sont lauréats du programme « Action cœur de ville » (Coutances n'en fait pas partie)¹¹⁵.

Pour répondre à cette problématique, nous avons choisi un ensemble d'indicateurs de l'INSEE sur les évolutions démographiques, le logement, la situation sociale des ménages, l'emploi et les secteurs d'activités des emplois. Cet ensemble d'indicateurs correspond à ceux habituellement utilisés dans les diagnostics territoriaux¹¹⁶. En effet, le logement est une variable souvent combinée à celles des déterminants sociaux (évolutions démographiques et situation sociale) pour effectuer une analyse d'une thématique¹¹⁷. Associées aux variables de l'emploi et de leurs secteurs d'activités, elles permettent de constituer un « observatoire territorial » et également d'analyser les difficultés qui auraient lieu dans des villes moyennes en crise¹¹⁸. Nous observons donc ces différents indicateurs au regard de moyennes régionales et nationales, afin de relever si nos objets d'étude apparaissent comme des singularités au sein de l'espace français, et si des spécificités apparaissent.

Évolutions démographiques entre perte et gain

Nos cinq villes moyennes présentent des chiffres de population assez différents : en 2017 quatre se situent dans la barre des 17-20 000 habitants, tandis que Coutances n'en possède que 8 500. Il faut par ailleurs signaler le cas particulier de Vire qui a grandi à 17 000 habitants en 2016 par la fusion avec 6 communes rurales. En 2016, cette commune en comptait environ 11 000 avant la fusion¹¹⁹, elle était alors assez proche de la catégorie de Coutances. Au point de vue de l'évolution, c'est Coutances, commune de la plus petite taille, qui voit sa population décroître le plus fortement entre 2012 et 2017 (-1,4 %). Deux autres villes se situent également dans une situation de déclin démographique : Vire-Normandie et Lisieux avec une perte de 0,8 % de leurs habitants. Par contre, Saint-Lô qui voit sa population augmenter de 0,2 %, se situe entre l'évolution de la population normande et française. Enfin, Louviers connaît la plus forte augmentation (0,7 %). Ces deux villes en croissance le sont grâce à un solde migratoire largement positif. Des cinq villes, les deux les plus fragiles du point de vue de l'évolution démographique sont la plus petite et la plus grande en nombre d'habitants (Coutances et Lisieux). Quant à Vire-Normandie, la fusion avec des communes rurales explique peut-être son évolution négative. Ce premier facteur ne semble donc pas déterminant.

¹¹⁴ Delpirou A., 2019, « Action cœur de ville : Une réponse en trompe l'œil à la crise des villes moyennes ? » in *Métropolitiques.eu*, 8p.

¹¹⁵ De Roo, P. (dir.), *Les Villes moyennes françaises : enjeux et perspectives*, Paris : La Documentation française, 2007 ; Madry P., 2018, « Le nouveau rapport entre ville et commerce et l'impossible réforme des politiques d'urbanisme commercial », *Tous urbains*, 2017/1, p.42-47 ; Delpirou A., « Action cœur de ville : Une réponse en trompe l'œil à la crise des villes moyennes ? » in *Métropolitiques.eu*, 2019, p.2

¹¹⁶ Dumont G-F., *Les territoires français : diagnostic et gouvernance. Concepts, méthodes, applications*, Paris, Armand Colin, 2018, 288p.

¹¹⁷ Rivière (Jean), *Le pavillon et l'isoloir. Géographie sociale et électorale des espaces périurbains français (1968-2008). À travers les cas de trois aires urbaines françaises (Caen, Metz et Perpignan)*, Thèse de doctorat de l'Université de Caen, 2009, 804 p.

¹¹⁸ De Sède-Marceau (Marie-Hélène), Moine (Alexandre), « Les observatoires territoriaux. Une représentation collective du territoire », *Communication et langages*, N°171, Mars 2012, p 55-65.

¹¹⁹ Les statistiques de l'évolution de la population se font à périmètre constant. Pour Vire, la perte d'habitants prend donc en compte également les communes avec lesquelles elle a fusionné.

Population en 2017 et son évolution depuis 2012 (Auteur : Brouard-Sala Q., 2020 ; Sources : Insee, RP2012 et RP2017 exploitations principales en géographie au 01/01/2020)

	Saint-Lô	Vire Normandie	Coutances	Lisieux	Louviers	Normandie	France
Population en 2017	19116	17178	8501	20318	18648	3330478	66524339
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2012 et 2017, en %	0,2	-0,8	-1,4	-0,8	0,7	0	0,4

Le logement

Les évolutions démographiques se retrouvent dans les statistiques sur le logement. En effet, Vire-Normandie, Coutances et Lisieux connaissent les plus forts taux de vacance du logement, dépassant les 11-12 %, et sont largement au-dessus du taux « normal » de vacance pour le marché immobilier qui se situe entre 5 et 7 %¹²⁰. Avec respectivement 9,1 % et 8,2 %, les taux de de Louviers et Saint-Lô sont en-dessous du seuil des 10 % considéré comme un signe de faible activité immobilière. Le taux de Saint-Lô correspond d'ailleurs aux moyennes régionale et nationale.



Saint-Lô, place du Champ de Mars

Par rapport à la Normandie et à la France, nos cinq villes se situent largement au-dessus des moyennes de résidences principales. Cela s'explique par les aménités environnementales que proposent nos villes, qui ne correspondent pas aux types de territoires liés à la villégiature, comme le littoral et les régions ensoleillées. Elles sont notamment éloignées du littoral qui concentre les plus forts taux de résidences secondaires¹²¹. De même, ce sont des villes, donc les logements y sont plus chers et moins attractifs pour un séjour de villégiature que la campagne.

¹²⁰ De Sède-Marceau (Marie-Hélène), Moine (Alexandre), « Les observatoires territoriaux. Une représentation collective du territoire », *Communication et langages*, N°171, Mars 2012, p 55-65.

¹²¹ Léger J-F., « La géographie des résidences secondaires : une autre lecture des disparités territoriales », in *Population & Avenir*, 2017, n. 207/2, p.4-8.

Enfin, pour Saint-Lô, Coutances, Lisieux et Louviers, les taux de ménages propriétaires sont largement inférieurs aux taux régionaux et nationaux. Cela s'explique par la plus forte concentration d'appartements, qui tendent plus à être loués qu'en propriété¹²². Vire se distingue ici avec un taux correspondant presque aux moyennes régionales et nationales. Cet écart avec les autres s'explique par le fait que Vire-Normandie est une commune nouvelle depuis 2016. Son regroupement avec d'autres communes, plus rurales, où les taux de propriétaires sont plus importants, expliquent cette particularité. Ainsi, contrairement aux considérations nationales, les difficultés de vacance du logement sont à nuancer pour les villes de Louviers et Saint-Lô, même si leur taux est toujours supérieur à celui estimé « normal » pour la fluidité du marché¹²³. Ce qui les caractérise cependant toutes, c'est la forte part d'appartements et de locataires.

Tableau sur les variables du logement (Auteur : Brouard-Sala Q., 2020 ; Source : Insee, RP2017 exploitation principale en géographie au 01/01/2020)

Logement	Saint-Lô	Vire Normandie	Coutances	Lisieux	Louviers	Normandie	France
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2017, en %	1,4	3,7	2,8	1,3	1,4	9,9	9,7
Part des logements vacants en 2017, en %	8,2	11,8	12,2	12	9,1	8,2	8,2
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2017, en %	36,1	51,4	39,7	29,5	39,8	58,4	57,5

La situation fiscale des ménages : une situation de pauvreté importante ?

La population se distribue en ménages dans chaque logement. Dans nos villes moyennes, un ménage comprend à peu près deux personnes (calcul issu du ratio entre le nombre d'habitants et le nombre de ménages). Cela correspond à la moyenne régionale. Par contre, la part des ménages fiscaux imposés est en-dessous de la moyenne régionale. Coutances et Lisieux connaissent les plus faibles taux, plus de 10 points en-dessous de la moyenne régionale, et entre 4 et 8 points des autres villes d'études. En plus du faible nombre de ménages imposés, Lisieux connaît également la plus faible médiane du revenu et le plus fort taux de chômage. Coutances, qui connaît aussi une faible part de ménages imposés, présente également une médiane des revenus plus basse. En revanche, son taux de pauvreté est plus faible qu'à Lisieux et Louviers. Si cette dernière présente un taux de ménages imposés plus élevés, elle se situe pourtant dans les moyennes et médianes de Lisieux et Coutances. Vire-Normandie se distingue par le plus fort taux de ménages imposés, la médiane de revenu la plus haute et le taux de pauvreté le plus bas. Saint-Lô se situe dans une situation intermédiaire. Par rapport aux moyennes régionales, nos cinq villes se situent en-dessous des taux régionaux de ménages imposés et de médiane du revenu. Hormis Vire qui a un taux de de pauvreté inférieur à la moyenne normande, les autres villes ont un taux supérieur de plus de 4 points. Dans l'ensemble, les villes moyennes reconstruites étudiées sont donc plus pauvres que le reste de la Normandie. Des différences existent entre elles, où Louviers, Lisieux et Coutances semblent plus pauvres que Saint-Lô et Vire-Normandie.

¹²² Bourdieu P. (dir.), De Saint Martin M., « Le sens de la propriété », p.52-64, in Bourdieu P., 1990, « L'économie de la maison », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1990/81-82, 121p.

¹²³ Driant, J.-C. *Les marchés locaux du logement. Savoir et comprendre pour agir*, Paris : Presse de l'école nationale des Ponts et chaussées, 1995

Tableau de la situation fiscale des ménages (Auteur : Brouard-Sala Q., 2020 ; Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2020)

Revenus	Saint-Lô	Vire Normandie	Coutances	Lisieux	Louviers	Normandie	France
Nombre de ménages fiscaux en 2017	9293	7921	3929	9742	7613	1415013	27409461
Part des ménages fiscaux imposés en 2017, en %	44	45	39	37	43	49,2	52,1
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2017, en euros	19450	19910	18720	17560	18540	20600	21 110
Taux de pauvreté en 2017, en %	17	13	18	22	21	13,4	14,5

L'emploi : des villes propices au chômage ?

Associé aux situations sociales des villes, l'emploi est un indicateur des conditions sociales et économiques qui ont cours dans les espaces d'étude¹²⁴. Deux villes voient leur nombre d'emplois largement inférieur à celui de la population résidente : Louviers et Vire-Normandie. Pour la première, cela explique le taux de pauvreté qu'elle connaît ainsi que le plus faible revenu médian de sa population. Pour Vire-Normandie, la ville se situe à un carrefour entre Saint-Lô et le sud-est de la Manche, fortement pourvoyeurs d'emplois. Le rapport entre la population résidente et le nombre d'emploi est à peu près équivalent. Le nombre d'emplois en Normandie est en baisse de 0,4 % entre 2012 et 2017. Saint-Lô, Coutances et Lisieux se situent dans une situation approximativement identique. En revanche, Vire et Louviers sont dans une situation où le nombre d'emplois a augmenté entre ces deux dates. Si cette progression continue, cela pourrait, à terme, faire baisser leur taux de chômage. En cohérence avec son faible taux de pauvreté, seule Vire-Normandie se classe avec un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale, et *a fortiori* du niveau régional. Pour Lisieux et Louviers, les taux sont compris entre 19 % et presque 23 %. Par rapport aux situations sociales précédemment vues, c'est donc Vire-Normandie qui ressort également comme la plus consolidée par rapport à ses indicateurs d'emplois alors que Lisieux semble la plus fragile.

Tableau de situations par rapport à l'emploi (Auteur : Brouard-Sala Q., 2020 ; Sources : Insee, RP2012 et RP2017 exploitations principales en géographie au 01/01/2020)

Emploi – Chômage au sens du Recensement	Saint-Lô	Vire Normandie	Coutances	Lisieux	Louviers	Normandie	France
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2017	17140	11537	8812	13543	8691	1270723	26412162
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 2012 et 2017, en %	-0,3	0,2	-0,4	-0,5	0,5	-0,4	0,1
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2017	15,3	11,8	15,6	22,9	19,2	13,6	13,9

Secteurs d'emploi : des villes faites pour le commerce et les services ?

Enfin, les types d'établissements qui sont présents dans nos villes moyennes reconstruites-nous donnent une idée des secteurs d'emplois et des professions qui y sont associées. Cet ensemble de variables complète les

¹²⁴ Dumont G-F., *Les territoires français : diagnostic et gouvernance. Concepts, méthodes, applications*, Paris, Armand Colin, 2018, 288 p.

précédents sur les emplois et les situations sociales. Seule Vire-Normandie se situe dans les moyennes régionales et nationales quant à la proportion d'établissements dans l'agriculture. C'est la conséquence des fusions avec les communes rurales situées à proximité et de l'importance de la production de « l'Andouille de Vire ». Pour les autres villes, les taux sont autour de 1 %. Dans le domaine industriel, Vire-Normandie et Lisieux se distinguent avec une proportion supérieure aux autres villes, mais aussi par rapport aux échelons normands et nationaux. Dans le secteur du commerce, transports et services divers, Saint-Lô et Lisieux présentent un taux de 70 % tandis que Vire-Normandie se situe entre les moyennes régionale et nationale. Coutances et Louviers sont dans une situation intermédiaire. La part très majoritaire du commerce et service, globalement supérieure aux moyennes nationales et régionales, montre que les villes résistent plutôt bien dans leurs fonctions traditionnelles de centre commercial et de service, tout n'est pas parti dans les métropoles et qu'elles assurent toujours leur fonction de centralité du quotidien¹²⁵.

Tableau du secteur d'emplois des établissements (Auteur : Brouard-Sala Q., 2020 ; Source : Insee, CLAP (connaissance locale de l'appareil productif) en géographie au 01/01/2019)

Établissements	Saint-Lô	Vire Normandie	Coutances	Lisieux	Louviers	Normandie	France
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2015	2063	1549	1097	2024	1369	269672	6561892
Part de l'agriculture, en %	1,3	8	1	0,8	0,7	9,5	6
Part de l'industrie, en %	4,5	6,6	5,8	4,6	5,7	5,4	5,3
Part de la construction, en %	4,3	6,6	5,2	7,3	10,9	9,8	10,1
Part du commerce, transports et services divers, en %	70,4	61,5	65,6	70	65,7	60,9	64,8
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	19,5	17,3	22,3	17,3	17	14,4	13,8

Les équipements : un héritage des fonctions administratives bas-normandes et atouts de l'attractivité ?

Sur les cinq villes, quatre ont le statut de préfecture ou sous-préfecture. Ce statut leur donne un rôle de centralité administrative, à la fois fonctionnelle et symbolique. Ce statut est hérité par l'histoire¹²⁶. Elles peuvent aussi disposer de tribunaux comme à Coutances qui fait fonction de « capitale départementale » de la justice, alors qu'elle n'est que sous-préfecture. Certaines disposent d'hôpitaux de proximité ou de centres hospitaliers plus importants. Ainsi, l'hôpital de Saint-Lô, préfecture de département, présente une centaine de places de plus que ceux des autres, polarisant également de nombreuses populations¹²⁷. Enfin, la présence de formations universitaires est également un atout, qui polarise la population locale et qui a des retombées économiques importantes¹²⁸. Il s'agit d'une spécificité de la Basse-Normandie : encouragée par la Région, l'université de Caen a ouvert des annexes sur l'ensemble du territoire de l'ancienne Basse-Normandie. Parmi nos villes laboratoires,

¹²⁵ Madry P., « Le nouveau rapport entre ville et commerce et l'impossible réforme des politiques d'urbanisme commercial », *Tous urbains*, 2017/1, p.42-47 ; Talandier M., Jousseume V., « Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? », *Norois*, 2013/226, p.7-23

¹²⁶ Laborie J-P., *Les petites villes*, Paris, Editions du CNRS, 1979, 363 p.

¹²⁷ Jousseume V., Talandier M. « Bourgs-centres et petites villes en France. Méthode pour une base harmonisée de l'armature urbaine en France. » in *Territoires en mouvement*, 2016/32, 20p.

¹²⁸ Chantreuil F., Lebon I., Lerestif S., *Rapport AILES. Analyses de l'Impact économique Local des établissements caennais d'enseignement supérieur et de recherche*, Université de Caen Normandie, 2018, 40p.

seule Louviers, située en Haute-Normandie n'en dispose pas. Elles disposent cependant toutes de lycées, généraux ou professionnels. Coutances se réclame ainsi comme capitale de la jeunesse avec cinq lycées et plus de 2 200 pensionnaires pour moins de 10 000 habitants¹²⁹.



Vire

En matière d'offre touristique et culturelle, l'exemple le plus important quantitativement est celui de Lisieux. En effet, la Basilique Sainte-Thérèse de Lisieux attire plus d'un million de visiteurs par an. À Coutances, le festival « Jazz sous les Pommiers » qui existe depuis 1982 attire des milliers de visiteurs chaque année. Le festival de Coutances et le pèlerinage de Lisieux bénéficient tous deux une notoriété nationale et internationale qui dépasse très largement leur statut de petite capitale locale. Les autres ont tous une offre culturelle plus « classique » : théâtre et/ou salle de concert, musée, médiathèque qui visent un public plus régional. À Saint-Lô, le Normandy est une salle labellisée « scène de musique actuelle » (SMAC) de 900 places, lui permettant d'accueillir des artistes prestigieux, d'une notoriété nationale et internationale.

En résumé, Lisieux et Louviers semblent les villes les plus fragilisées socialement. En effet, elles connaissent les plus forts taux de pauvreté et de chômage. À l'inverse, Vire-Normandie et Saint-Lô semblent être les plus solides de ce côté. Coutances se situe dans une situation intermédiaire, mais se distingue par une perte de population plus importante, et un plus fort taux de logements vacants que les autres villes. Finalement, ces différentes villes qui sont dans des situations économiques et sociodémographiques diverses, se retrouvent pourtant presque toutes au sein du même programme étatique « Action cœur de ville ». Les quelques éléments que nous venons de citer, peuvent être des « chemins de développement » pour ces villes, et peuvent peut-être résoudre les problématiques structurelles qui les affectent¹³⁰. Ce sont d'ailleurs des équipements qui renforcent leur fonction de centralité¹³¹. Ils sont d'ailleurs largement évoqués dans leur projet « Action cœur de ville » comme étant un des leviers de développement à prendre dans un système plus global.

¹²⁹ Maire de Coutances, Journée « Patrimoine, commerce et Reconstruction », Ville de Coutances, 2018

¹³⁰ Torre A., 2015, « Théorie du développement territorial », in *Géographie, économie, société*, 2015/3, p.273-288

¹³¹ Keerle R., Viala L., 2020, « Centralité(s), métropolisation et petites villes : pour un fondement méta-territorial de l'équité », in *Justice Spatiale – Spatial Justice*, 2020/9, 30p.

3. Les villes de l'étude : approche patrimoniale

Patrice Gourbin

Protection



Le paysage urbain de Coutances : la cathédrale, l'église Saint-Nicolas et le centre reconstruit



Saint-Lô, l'église Notre-Dame. Sévèrement endommagée en 1944, l'église a été restaurée de 1945 à 1970.



Vire. Incendiée en 1944, l'église Notre-Dame s'est partiellement effondrée en 1946. Elle a ensuite été entièrement restaurée.

D'un point de vue patrimonial, les cinq villes de l'étude présentent un bilan assez homogène. Toutes ont eu une histoire riche et active, sur de longues périodes. Les destructions de la seconde guerre mondiale n'ont eu qu'un impact relativement faible sur leur patrimoine monumental : les principaux monuments sont toujours debout, épargnés ou restaurés après la guerre : remparts (Saint-Lô, Vire) ; églises (Saint-Lô, Louviers, Coutances, Lisieux, Vire) ; cathédrale et son évêché (Coutances, Lisieux). Le constat est moins positif sur le patrimoine urbain de moindre valeur, souvent inscrit à l'Inventaire. De nombreuses maisons ou hôtels particuliers ont disparu (maison-Dieu à Saint-Lô, maison à avant-soliers à Louviers, mairie à Vire, etc.) À Lisieux, le bâti à pans de bois du centre était particulièrement renommé, avec plusieurs ensembles de grande qualité (rue aux Fèvres, place Victor Hugo). Il n'en reste rien aujourd'hui. La Reconstruction s'est attachée à la restauration des édifices endommagés, lorsqu'il y avait lieu, et à la mise en valeur des éléments épargnés. Les grands monuments ont fait l'objet d'une grande attention de la part des urbanistes. À Saint-Lô, un des objectifs du nouveau système de voirie et du plan d'urbanisme était la valorisation des remparts de l'ancienne ville close, remis au jour à l'occasion des destructions. À Coutances, la qualité de la silhouette urbaine, dominée par les clochers de la cathédrale et des deux églises, a été le fil conducteur de la nouvelle composition dirigée par Louis Arretche. A Vire, la place de la Porte-Horloge inscrit l'ancienne porte de ville dans la composition de la nouvelle place centrale.

En ce qui concerne le XXe siècle, un assez grand nombre de monuments remarquables ont été repérés, soit au titre de l'ancien label XXe, soit par la protection monument historique. Une partie de ces reconnaissances résulte de la campagne thématique sur les édifices de la Reconstruction menée par la DRAC de Basse-Normandie dans les années 2000 : poissonnerie, salle Marcel Hélie, chapelle Saint-Vincent à Coutances ; églises Saint-Désir et Saint-François-Xavier, garage Bramtot à Lisieux ; hôtel de ville de Vire. À Saint-Lô, le classement de l'hôpital de Paul Nelson a été mené indépendamment de cette campagne thématique. Les classements de la mairie, du théâtre et de la préfecture, obtenus à la demande des institutions propriétaires (municipalité et État) sont plus récents (2019). On peut aussi signaler la basilique Sainte-Thérèse de Lisieux, mise en chantier en 1929, et classée en 2011. Au final, Louviers est la seule ville dépourvue de patrimoine reconnu du XXe siècle. Outre le fait qu'elle est située en Haute-Normandie, où l'attention a été moins soutenue sur la Reconstruction, la ville ne présente pas d'édifices monumentaux de cette catégorie car les édifices publics n'y ont pas été touchés, son « potentiel patrimonial » sur cette période est donc moindre.

Tableau 1 : éléments protégés par villes (MH, IMH, ACR)

	Coutances	Lisieux	Louviers	Saint-Lô	Vire-Normandie
Monument majeur (listes MH de 1840, 1846, 1862)	2	1	1	1	1
MH sauf XXe	5	7			2
ISMH sauf XXe	10	19	4	6	7
MH du XXe s.		2		1	
ISMH du XXe s.	1		1	3	1
Label XXe ou ACR	2	2		1	
Total	20	30	6	12	11



Coutances halle aux poissons, ISMH 2010



Coutances salle Marcel Hélie, label XXe



Coutances chapelle Saint-Vincent, label XXe



Lisieux garage Bramtot, label XXe



Lisieux église Saint-Désir, cl. MH 2006



Lisieux, église Saint-François-Xavier Label XXe



Lisieux basilique Sainte-Thérèse, cl. MH 2011



Saint-Lô théâtre et salle des fêtes, ISMH 2018



Saint-Lô hôpital Mémorial, cl. MH 2008



Saint-Lô préfecture, ISMH 2019



Saint-Lô, clocher de l'église Sainte-Croix, Label XXe



Saint-Lô mairie, halle et beffroi, ISMH 2018



Vire hôtel de ville, ISMH 2010

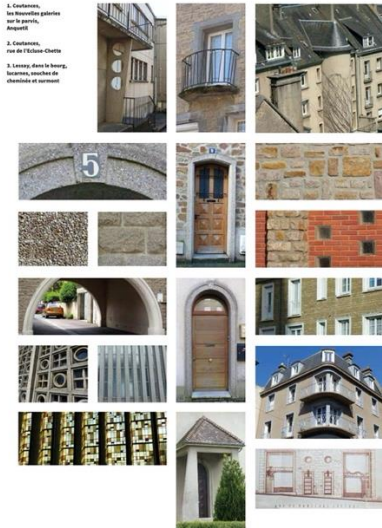
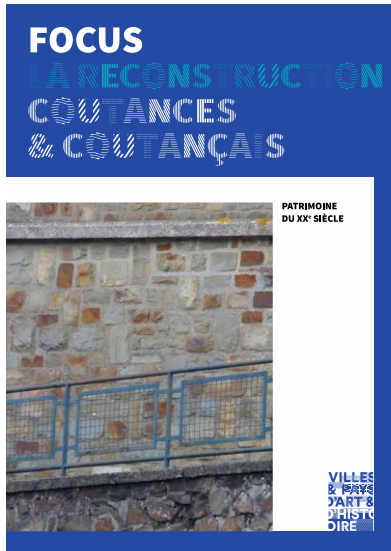
La prise en compte du patrimoine de la Reconstruction dans l'urbanisme

Le patrimoine monumental, qu'il soit ancien ou qu'il s'agisse de celui de la Reconstruction, est donc assez correctement repéré et protégé. De ce fait, toutes nos villes sont entièrement couvertes par des périmètres d'abords. Par contre Coutances est la seule ville à disposer d'un système de protection ou de reconnaissance d'échelle urbaine, sous le régime d'un document maintenant assez ancien (une ZPPAUP), la tentative pour le mettre à jour ayant échoué. Saint-Lô et Lisieux ont chacune financé un diagnostic patrimonial sur leur territoire. Celui de Saint-Lô a été commandé en 2015 et a débouché sur les demandes de protections monument historiques du théâtre et de la mairie, mais pas sur une action sur l'ensemble du territoire comme il était préconisé dans le rapport de Richard Klein. Celui de Lisieux est en cours au moment de la rédaction de ce rapport.

A Vire, le recrutement à temps plein d'une architecte du patrimoine avec une mission de conseil auprès des services de la ville et des particuliers témoigne d'un investissement assez fort dans le domaine du patrimoine urbain ordinaire, particulièrement celui de la reconstruction. Cette implication s'est traduite de manière concrète par un cahier de préconisations réalisé en collaboration avec le CAUE, mais elle est pour l'instant restée en dehors des outils institutionnels proposés par l'État. Toutefois un dossier de SPR est envisagé à plus ou moins long terme, afin de pérenniser et d'encadrer les actions de protection et de valorisation déjà engagées.

Médiation

Coutances est la seule à bénéficier du label ville et pays d'art et d'histoire (sur l'ensemble du Coutançais). Une brochure VPAH sur la reconstruction a été publiée sur la ville reconstruite, et la Reconstruction est également évoquée dans une brochure « parcours » de la même collection. Lisieux était incluse dans le vaste Pays d'art et d'histoire du pays d'Auge, mais celui-ci a disparu il y a trois ans pour des raisons institutionnelles. Il ne semble pas y avoir eu d'actions particulière sur la Reconstruction dans ce cadre, les documents touristiques disponibles ne valorisent que le patrimoine ancien et celui lié à Sainte-Thérèse. Saint-Lô et Vire ont chacune profité de la révision de leur parcours muséal pour insérer une séquence sur la Reconstruction dans leur galerie permanente. Mais cette approche est très récente : le nouveau parcours de Saint-Lô a été inauguré en 2019, celui de Vire, retardé par les confinements, devrait ouvrir en 2021. Vire et Louviers ont réalisé une ou plusieurs expositions sur la Reconstruction, accompagnées d'un catalogue assez fourni, documenté par des textes de spécialistes. Celle de Vire a été réalisée en 2011 et constitue en quelque sorte le point de départ de la séquence permanente, en cours de réalisation dans le cadre d'une refonte générale du musée. Louviers a présenté une première exposition en 2006, et une seconde en 2018.



DES ENJEUX AU 21^e SIÈCLE

Face à ces enjeux, un regard bienveillant mais réaliste, inscrit dans une perspective d'ensemble des espaces, peut être porté à l'aide des architectes et des **services spécialisés** de l'Etat et des collectivités.

POUR EN SAVOIR PLUS

Site internet www.21e-siecle.fr La reconstruction de la Manche (2014-2015)

Dir. et CADA, Guide de la Reconstruction, Manche, 2002

Service de l'Urbanisme de la Reconstruction

AMURH B. Louis Arretche, Es. de patrimoine et DM, 2010

CAUDRE, L'Urbanisme Reconstruction de Saint-Lô, Presses universitaires de Rennes, 2009

LE BOCHEMONTIER, Guide de la reconstruction de Normandie, Les Cahiers 2002-2003 (Cah. 2002)

PARTEC, La reconstruction des centres urbains en Normandie, « Histoire de Coutances du patrimoine, Patrimoine Normand », L'AN 2009 à 2010/25.

PARTEC, Les villes de la Normandie, Normandie, Patrimoine, 2004

PARTEC, SÉRIE 4, L'habitat de Coutances, Normandie, Patrimoine, 2004

PARTEC, L'urbanisme de la Normandie, Paris, 2011

CONSEILS, VISITES, DOCUMENTATION :

Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) de la Manche ; Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) - Pays d'Art et d'Histoire de Coutances ; Archives départementales ; Conservatoire des Antiquités et Objets d'Art (CAOA) ; site internet www.objet.art.manche.fr ; archives municipales.

Brochure VPAH sur la reconstruction de Coutances et du Coutançais.

Enfin en matière d'événementiel, la thématique des journées « Fifties ! » puis « Sixties ! » de Lisieux de 2017 et 2018 reposaient sur une thématique qui incluait la Reconstruction. Les animations étaient essentiellement ludiques et populaires (bal costumé des années 1950, vieilles voitures...) Mais quelques manifestations étaient plus didactiques ou réflexives (conférence sur la Reconstruction, résidence d'architectes). A Saint-Lô en 2019, une labellisation était proposée par la ville aux manifestations locales en lien avec le 75^e anniversaire du Débarquement et la Reconstruction. L'ensemble de ces événements était intitulé « Saint-Lô capitale de la Reconstruction ». Cette saison faisait le lien avec les protections MH du théâtre et de la mairie, dont la halle et le beffroi venaient d'être restaurés, et avec le nouveau parcours du musée. Parmi les actions réalisées, figuraient notamment des visites guidées et l'ouverture d'un appartement-témoin de la Reconstruction (à titre éphémère).



À Saint-Lô, l'appartement-témoin a été aménagé pour le temps d'une seule saison.

Tableau 2 : médiation

	Coutances	Lisieux	Louviers	Saint-Lô	Vire-Normandie
exposition temporaire			2006 2019-2020		2012
exposition permanente				Musée Ouverte en 2019	Musée Prévue en 2021
Publication	brochure VPAH <i>La reconstruction Coutances et le Coutançais</i>		catalogue 2006 Catalogue 2019		catalogue 2012
événement		Fifties (2017) Sixties (2018)		Capitale de la reconstruction (2019)	
structure de médiation	VPAH				

Un bilan patrimonial contrasté

En conclusion, les cinq villes présentent toutes sans exception des actions de valorisation ou de protection sur le patrimoine de la Reconstruction. Mais la nature de ces actions et le calendrier de leur mise en place sont très hétérogène, spécifique à chacune des villes. Dotées respectivement de 20 et 30 monuments classés ou inscrits, Coutances et Lisieux, toutes deux sièges d'évêché, se distinguent par la quantité de leur patrimoine reconnu, à la fois ancien et contemporain. Elles sont pourtant, du point de vue de leur politique patrimoniale, à l'opposé l'une de l'autre. Des cinq villes, Coutances est celle qui a investi le plus précocement les outils institutionnels proposés par l'État, ZPPAUP et VPAH. La Reconstruction, si elle n'était pas le principal objectif, y a malgré tout été prise en compte. Il s'est donc formé ici un cercle vertueux, où les patrimoines sont en complémentarité les uns avec les autres. Faut-il y voir l'effet de la politique du ministère de la Culture en faveur du patrimoine du XXe siècle ? La question mériterait d'être approfondie. Avec trois édifices label XXe, dont un a été ensuite inscrit à l'inventaire, la ville a été plutôt très bien dotée du point de vue de la reconnaissance du patrimoine de la Reconstruction. La dynamique semble toutefois s'être essouffée depuis une dizaine d'années : la ZPPAUP est toujours en place et n'a pas encore évolué en SPR, pas de nouvelles publications, aucune exposition au musée municipal, la salle Marcel Hélie n'est pas passée à l'inscription malgré son intérêt sensiblement supérieur à la halle aux poissons (ISMH).

Lisieux a elle aussi bénéficié de trois labels XXe, dont un (l'église Saint-Désir) est passée au classement. Par ailleurs, la basilique des années 1930 a été classée. Mais ces initiatives venues de l'État sont restées isolées et n'ont pas du tout été relayées localement. L'église Saint-Désir est aujourd'hui dans un état sanitaire préoccupant, la grande verrière de Max Ingrand se dégrade fortement. La conscience patrimoniale de la Reconstruction apparaît à Lisieux comme la plus faible parmi les villes étudiées, avec peu d'actions à l'initiative de la municipalité. Mais cet état de fait est peut-être en passe d'évoluer car la ville a lancé un appel à projet pour un diagnostic patrimonial sur l'ensemble de son territoire. À Vire, la protection institutionnelle de la Reconstruction se limite au classement de l'hôtel de ville. Mais d'autres indices témoignent d'un investissement local approfondi, tant sur la question du maintien du second-œuvre dans le bâti ordinaire que sur celle de la valorisation. Pour la seconde, exposition et publication en sont le témoignage évident. Pour la première, le cahier de préconisation et le suivi réalisé au jour le jour par le service municipal du patrimoine montrent une implication locale continue qui pourrait bientôt changer d'échelle en se saisissant des outils nationaux : SPR, VPAH.

Oubliée de la campagne thématique sur la reconstruction en Basse-Normandie, Saint-Lô n'a bénéficié d'aucun label XXe. Assez éloigné du centre, le classement de l'hôpital Mémorial n'a pas eu d'impact notable sur la perception du centre. Il n'empêche : à la suite du diagnostic de 2016, la ville s'est résolument engagée dans la voie la plus « classique » du patrimoine, avec une demande de protection auprès de la DRAC-Normandie sur deux édifices de la reconstruction, le théâtre et l'ensemble mairie/marché couvert/campanile. Celui-ci a fait simultanément l'objet d'une restauration dans son état d'origine. La demande a eu un effet d'entraînement auprès

des services préfectoraux, qui ont demandé à leur tour la protection de la préfecture et de la cité administrative attenante, ainsi qu'une importante part du mobilier qu'elle contient. La ville dispose donc maintenant de quatre monuments protégés de la Reconstruction. Enfin avec deux expositions, chacune accompagnées d'un catalogue, la politique municipale de Louviers s'avère exclusivement tournée vers la médiation et la communication. Il n'y a pas de demande de protection ou d'outils nationaux, mais il est vrai que la ville n'a jamais été repérée par les services de la DRAC.

En conclusion, dans toutes les villes, la conviction des institutions locales semble absolument déterminante pour la prise en compte du patrimoine du XXe siècle. Au contraire les propositions de l'État (label XXe ou protection), si elles semblent assez bien acceptées, ne sont jamais à l'origine d'une dynamique durable, qui s'élargirait à l'ensemble du corpus de cette époque.

D. Les formes urbaines de la Reconstruction

Tricia Meehan, Sophie Martin

L'étude typo-morphologique sur la reconstruction de Louviers a été réalisée par Sophie Martin dans le cadre d'un stage recherche, réalisé au sein du laboratoire ATE de l'ENSA Normandie et financé par le projet de recherche « Ressources culturelles et projet urbain ». Le projet de Sophie Martin, étudiante de Master 2 au moment du stage, est de s'engager dans une thèse après l'obtention de son diplôme d'architecte. À l'exception de la première semaine pendant laquelle nous avons pu explorer ensemble le terrain d'étude, le stage s'est déroulé entièrement en distantiel, avec des rendez-vous hebdomadaires. Le travail, réalisé entièrement en autonomie, a abouti au dossier présenté en annexe. L'objectif que nous avons convenu ensemble était de pouvoir présenter cette analyse sous forme de panneaux d'exposition, c'est-à-dire sous forme synthétique. Grâce aux capacités d'observation et à la maîtrise des outils graphiques de Sophie Martin, l'étude réalisée a produit des résultats très intéressants et parfois complètement inattendus, ce qui confirme sa capacité à travailler à une recherche scientifique. La seule réserve porte sur le travail de synthétisation des données et de leur mise en forme en vue d'une présentation courte et percutante, qui devra être repensée si l'exposition prévue a bien lieu en novembre 2021, comme nous l'envisageons. Les circonstances de l'étude, réalisée au moment du confinement du printemps 2021, peuvent excuser l'absence de cette synthèse, car notre encadrement n'a pas été aussi proche et régulier qu'il aurait été souhaitable.

Le dossier comprend une étude urbaine, suivie de l'étude détaillée de trois îlots. L'étude urbaine se divise en deux sous-parties : le premier volet explore la forme du tissu à travers ses composants principaux, système viaire, parcellaire et bâti. Le deuxième volet comprend une étude typologique et chronologique de douze îlots du centre du Louviers. Vient ensuite l'analyse plus détaillée de trois opérations de la Reconstruction. À partir du diagnostic de terrain, nous avons orienté l'étude sur des îlots de trois types différents. Le premier (îlot F) est de type traditionnel, entièrement fermé par un bâti périphérique, l'espace interne est inaccessible. Le deuxième (îlot O), est fermé par un bâti périphérique mais « ouvert » par endroits par un bâti en simple rez-de-chaussée ; le sol est collectif et librement accessible, sans division parcellaire, on peut le traverser. Enfin le troisième est entièrement ouvert, le bâti est organisé en barres indépendantes les unes des autres. Nous cherchions, par le choix de ces trois types, à synthétiser les expérimentations de la reconstruction en matière d'implantation et d'organisation urbaine.

Les analyses des opérations reposent sur une comparaison thématique, et sont organisées en trois volets : l'étude de l'enveloppe urbaine, l'étude morphologique et l'étude typologique. Les deux échelles d'analyse explorent parallèlement les méthodes employées pour la recherche typo-morphologique. Parmi les ouvrages sur lesquels ce travail s'appuie, notons plus particulièrement celui de Philippe Panerai, Jean Castex et Jean-Charles Depaule sur l'analyse urbaine, qui insiste sur la « La nécessité d'un travail préliminaire d'élaboration des types qui requiert de la méthode et du temps et constitue la seule garantie possible contre le schématisme et l'abstraction¹³². » C'est bien le fil conducteur de ce travail qui se compose d'un aller-retour entre une étude des formes urbaines dans leurs contextes proche et lointain, et une étude plus fine des types principaux de la Reconstruction.

1. Étude Urbaine

La première partie apporte un regard sur les composantes physiques du tissu urbain de la Seconde Reconstruction, au Sud-Ouest du centre historique de Louviers. L'étude s'intéresse aux maillages viaire, parcellaire et bâti comme des systèmes isolés. La méthode employée permet ensuite de comprendre leurs relations et implications dans la formation du tissu de la Reconstruction. L'étude du système viaire révèle un tracé

¹³² Philippe Panerai, Jean Castex, Jean-Charles Depaule, *Analyse urbaine*, Marseille : Parenthèse, 1999, p. 120.

hiérarchique intra-muros. Le tracé de la reconstruction participe à la formation géométrique d'un système de voies orthogonales aux boulevards d'un côté, et d'un système de voies radioconcentriques autour de l'église Notre-Dame de l'autre. L'adaptation du système viaire de la Reconstruction à celui de l'ancien tissu urbain est reconnaissable. Cependant de nouveaux critères sont révélateurs des volontés du ministre en charge des voies, ou l'aménagement paysager des venelles et place piétonnes, agrémentées de percées visuelles proches et lointaines.

L'étude du système parcellaire montre des formes d'îlots de compositions, formes et géométriques différentes suivant les époques : les différences sont à la fois entre la ville d'avant-guerre, celle de la reconstruction et celle d'aujourd'hui, mais aussi à l'intérieur même de la Reconstruction. Un tableau répertorie différents types d'îlots et leurs caractéristiques afin d'établir quatre grandes typologies selon leur période. En complément de cette étude typo-morphologique, il serait intéressant d'entreprendre une comparaison des types pour établir des potentielles typologies selon leurs caractéristiques urbaines et architecturales et non seulement à partir de leur formation chronologique.

Enfin le système bâti est aussi l'objet d'une comparaison, réalisée à partir d'un plan de la ville au niveau du rez-de-chaussée et d'un plan au niveau du premier étage courants. Sur le plan de rez-de-chaussée, la reconstruction ne se différencie pas de l'ancien tissu. Au contraire sur le plan d'étage, l'espace reconstruit est nettement reconnaissable par l'importance des vides qu'il comprend. L'espace libre est générateur de la lisibilité des formes géométriques simples et régulières disposés dans l'espace bâti et ancien et continu. Le tableau d'analyse typo-morphologique des îlots, principalement de la Reconstruction, s'appuie sur ces deux derniers systèmes : le parcellaire, et le bâti (rez-de-chaussée et d'étage). L'association de ces critères révèle à la fois des similarités (épaisseur bâtie constante, porosité) entre des îlots de même période ou des irrégularités (emprise bâtie identique au découpage, formes bâties irrégulières en rez-de-chaussée) dues probablement à l'attention portée au dialogue urbain de l'espace reconstruit avec l'ancien tissu.

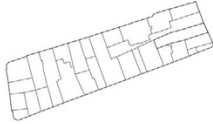





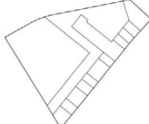








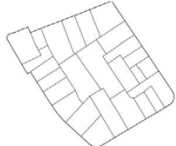


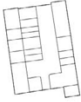




Figure 10 : Plan du système bâti de rez-de-chaussée avec en rouge le périmètre de la zone Reconstituée. Réalisé par Sophie Martin, en mars 2021.



Figure 9 : Plan du système bâti d'étage avec en rouge le périmètre de la zone Reconstituée. Réalisé par Sophie Martin, en mars 2021.

Tableau 1 : rapport du parcellaire et du bâti

TYPES D'ÎLOTS OBSERVÉS, DANS LE CENTRE VILLE DE LOUVIERS ⌚				
Typologie	Parcellaire	Bâti	Parcellaire et Bâti	
Antérieure à la période de la Reconstruction				
	<p>Type 1 : Ce type d'îlot est de forme rectangulaire. Le bâti constitue une limite physique et visuelle, comme contour de l'îlot longeant la voie. Quelques porosités sont fabriquées et laissent entrevoir l'intérieur de l'îlot, composé de micro espaces, parcelles et constructions uniquement en rez-de-chaussée.</p>			
Période de la Reconstruction				
	<p>Type 3 : L'îlot ci-dessus de forme triangulaire est d'abord divisé en deux grandes parcelles. Ensuite, la parcelle à l'Est est subdivisée en de plus petites parcelles de dimensions identiques à celles des bâtiments. Ces derniers sont disposés de manière à fabriquer des axes géométriques simples avec cette fois-ci les constructions en rez-de-chaussée mises en avant sur rue, tandis que les barres hautes sont en retrait.</p>			
	<p>Type 4 : L'îlot ci-dessus aussi de forme triangulaire, se constitue cette fois-ci d'une enceinte bâtie longeant les voies qui l'entoure. Le parcellaire suit une fois de plus l'emprise bâtie et son découpage est régulier, tandis que la parcelle de la cour intérieure est irrégulière, et considère alors ce vide comme un reste non-bâti.</p>			
	<p>Type 5 : Cet îlot, se constitue d'une forme irrégulière de quatre côté. Contrairement à l'îlot précédant, celui-ci ne présente pas de construction de rez-de-chaussée en son centre; le vide de la cour est unifié alors que le précédant îlot, il s'agissait de deux cours en une. Enfin une voie traverse l'îlot formant deux accès par un dispositif de discontinuité bâtie sur la voie.</p>			
	<p>Type 6 : Ce type d'îlot de forme rectangulaire est particulier car il organise un vide comme une ceinture intérieure. Le bâti est continu sur trois côté latéraux et dessine une certaine porosité lors du côté Nord-Ouest détaché. Enfin au centre on retrouve des éléments en rez-de-chaussée uniquement.</p>			
	<p>Type 7 : Cet îlot de la Reconstruction est constitué de deux parties distinctes. De forme rectangulaire l'ensemble des parcelles et des bâtiments longent la voie. Le découpage est régulier et correspond à l'emprise du bâti. Interne à ce premier découpage, une subdivision s'opère selon le nombre de propriétaires pour l'îlot.</p>			

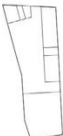



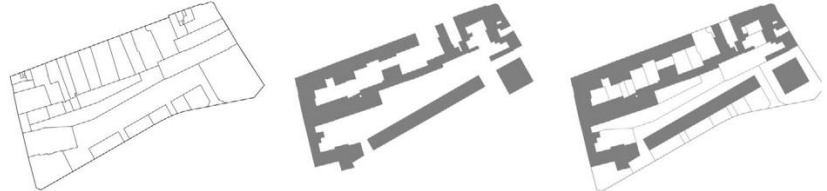

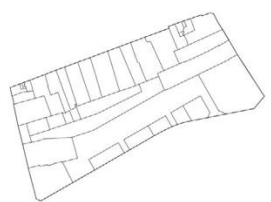

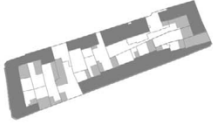



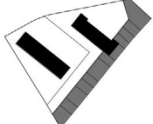

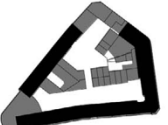






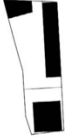







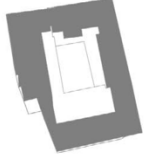
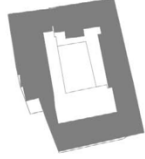
Parcelle et Bâti	Bâti	Parcelle	Typologie
			<p>Période de la Reconstruction</p>
 <p data-bbox="226 712 1193 779">Type 9 : Cet îlot est bien plus long et large que les îlots précités. Celui-ci présente une variété quant aux types de découpages : d'un côté un ensemble de lanières fines et perpendiculaires à la voie avec une bande bâtie continue, et de l'autre, des ensembles bâtis ou constructions basses isolées sur de plus grandes parcelles.</p>			<p>Superposition des périodes; typologie hybride</p>
 <p data-bbox="226 1030 1193 1075">Type 10 : L'îlot ci-dessus reprend au Nord-Ouest un ensemble de parcelles plus traditionnelles de types lanières fine et irrégulières, tandis qu'au Sud-Est, il présente de grandes parcelles avec un espace bâti en son centre.</p>			
 <p data-bbox="226 1303 1193 1370">Type 11 : L'îlot présente une fois de plus une variété de découpage et d'occupation bâti. On remarque que les plus petites parcelles se situe sur les côtés latéraux les plus longs alors que les plus grandes parcelles occupe le centre de l'îlot.</p>			
 <p data-bbox="226 1572 1193 1639">Type 12 : L'îlot ci-dessus présente un découpage concentrique, rectangulaire l'îlot se compose d'uniquement trois parcelles. Deux d'entre-elles cadre la troisième, elle sont de plus en plus petites jusqu'au centre. Le bâti dessine une ceinture en périphérie de l'îlot et cela sur plusieurs niveaux.</p>			<p>Période contemporaine</p>

Tableau 2 analyse des volumes bâtis

TYPES D'ÎLOTS OBSERVÉS, DANS LE CENTRE VILLE DE LOUVIERS			🕒
Typologie	Parcellaire, rez-de-chaussée	Parcellaire, 1er étage	Caractéristiques
Antérieure à la période de la Reconstruction			Type 1 : Surface de l'îlot : 3618 m2 Découpage irrégulier. Épaisseur bâtie irrégulière. Ceinture bâtie discontinue. Accessibilité défavorable.
			Type 2 : Surface de l'îlot : 3181 m2 Découpage régulier. Épaisseur bâtie irrégulière. Ceinture bâtie discontinue. Accessibilité favorable.
Période de la Reconstruction			Type 3 : Surface de l'îlot : 3052 m2 Découpage régulier. Épaisseur bâtie constante. Ceinture bâtie discontinue. Accessibilité favorable.
			Type 4 : Surface de l'îlot : 4060 m2 Découpage irrégulier. Épaisseur bâtie constante. Ceinture bâtie continue. Accessibilité favorable.
			Type 5 : Surface de l'îlot : 1708 m2 Découpage régulier. Épaisseur bâtie constante. Ceinture bâtie continue. Accessibilité favorable.
			Type 6 : Surface de l'îlot : 4524 m2 Découpage irrégulier. Épaisseur bâtie constante. Ceinture bâtie continue. Accessibilité défavorable.
			Type 7 : Surface de l'îlot : 1819 m2 Découpage régulier. Épaisseur bâtie constante. Ceinture bâtie discontinue. Accessibilité favorable.

Parcelle, rez-de-chaussée	Parcelle, 1er étage	Caractéristiques	Typologie
		<p>Type 8 : Surface de l'îlot : 1811 m²</p> <p>Découpage régulier. Épaisseur bâtie constante. Ceinture bâtie discontinue. Accessibilité favorable.</p>	<p>Période de la Reconstruction</p>
		<p>Type 9 : Surface de l'îlot : 12276 m²</p> <p>Découpage irrégulier. Épaisseur bâtie irrégulière. Ceinture bâtie discontinue. Accessibilité défavorable.</p>	<p>Superposition des périodes; typologie hybride</p>
		<p>Type 10 : Surface de l'îlot : 7989 m²</p> <p>Découpage irrégulier. Épaisseur bâtie irrégulière. Ceinture bâtie discontinue. Accessibilité défavorable.</p>	
		<p>Type 11 : Surface de l'îlot : 8607 m²</p> <p>Découpage irrégulier. Épaisseur bâtie irrégulière. Ceinture bâtie discontinue. Accessibilité défavorable.</p>	
		<p>Type 12 : Surface de l'îlot : 4844 m²</p> <p>Découpage régulier. Épaisseur bâtie irrégulière. Ceinture bâtie continue. Accessibilité favorable.</p>	<p>Période contemporaine</p>

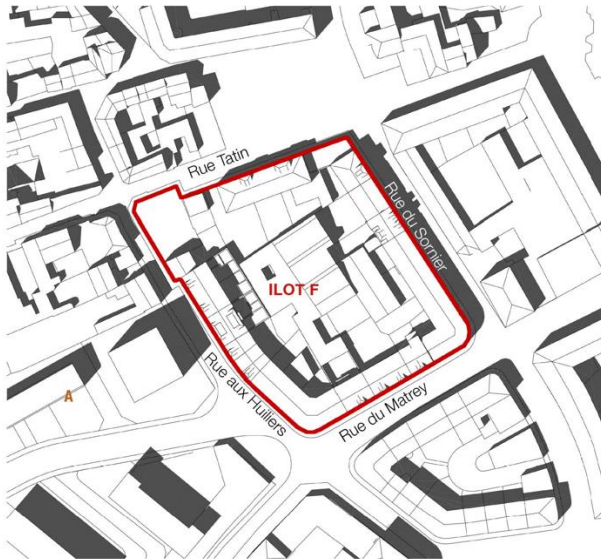
2. Études des opérations, îlot par îlot

La deuxième grande partie du dossier détaille l'analyse de trois îlots de la Reconstruction. Ils ont été sélectionnés en fonction du modèle urbain qu'ils reproduisent de manière distincte. Le premier type reproduit un modèle d'îlot traditionnel, le second est de type intermédiaire. Enfin le dernier type est une opération qui s'étend sur plusieurs îlots et reproduit un schéma de la modernité architecturale et urbaine. Pour ce faire, chaque îlot est redessiné selon des plans d'archives. Ceux-ci présentent certaines difficultés, les plans étant parfois incomplets ou peu lisibles. Cependant l'objectif est de produire les mêmes documents pour chacun en vue d'établir les mêmes thèmes d'analyses. Chaque îlot est étudié de manière historique, sur son rapport au tissu urbain et sur sa figure géométrique. Il s'agit ensuite de préciser les critères morphologiques de l'îlot, ses rapports à la rue, à la cour et aux espaces minéraux ou végétaux. Enfin l'analyse typologique s'intéresse à l'organisation, la structure, la distribution ainsi que des logements types de l'îlot.

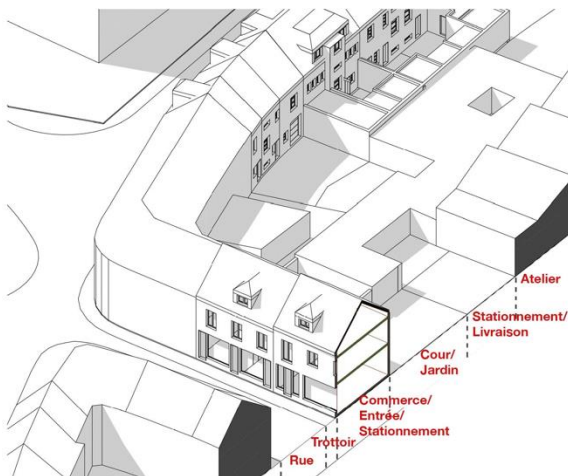
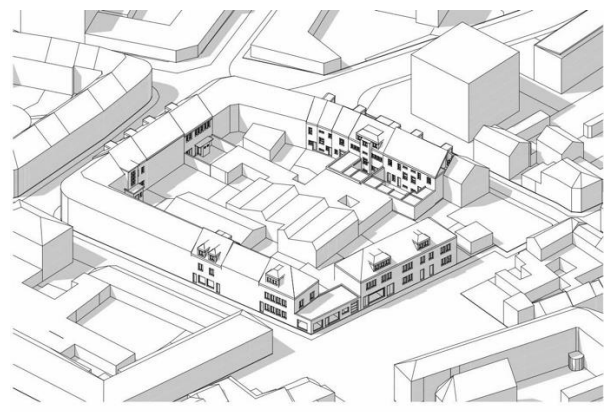
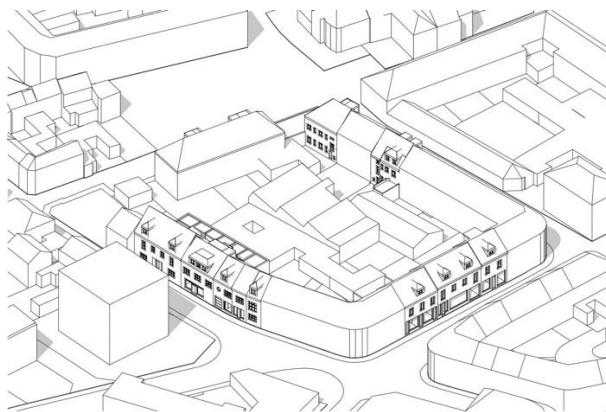


Ruptures et continuités : l'îlot F (à droite) et l'îlot E (à l'arrière-plan au fond)

Îlot F, type traditionnel



L'îlot est réalisé par les architectes Marcel Müller et André Mouchard suivant le modèle ancien : ceinture bâtie homogène, avec très peu de porosités vers le cœur de l'îlot, constituée de maisons individuelles et de commerces généralement dépendants des habitations. L'intérieur de l'îlot est presque entièrement colmaté par une agrégation de constructions légères, dont certaines accueillent des activités artisanales (imprimerie) ; l'espace est ponctué de cours de services. Il y a un fort contraste entre un arrière de service et d'activité, non visible depuis l'espace public, et la ceinture bâtie, qui est la représentation noble de l'habitat.



Îlot O, type intermédiaire

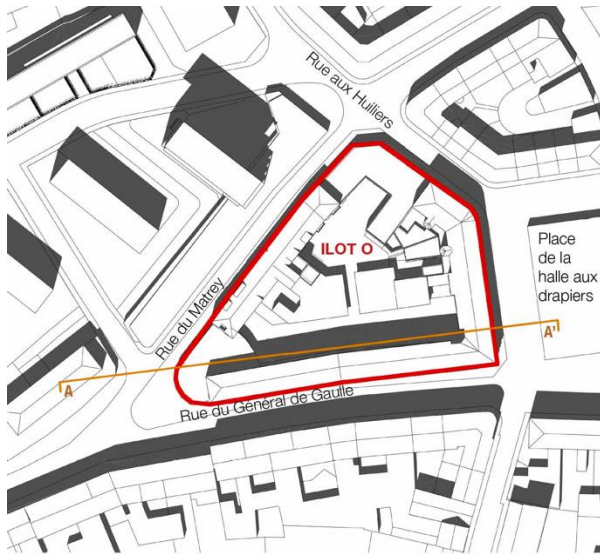


Figure 30 : Plan masse de l'îlot O. Réalisé par Sophie Martin, en mars 2021.

La seconde opération, construite par l'architecte Jacques Rivier est de type intermédiaire. En effet, elle reproduit aussi un bâti périphérique, aligné sur la rue. Cependant l'intérieur de l'îlot n'est pas dissimulé. En effet, contrairement à l'îlot type traditionnel, le cœur est une cour collective, traversée du Nord au Sud par une voie intérieure. La cour est le lieu d'accès aux logements collectifs.

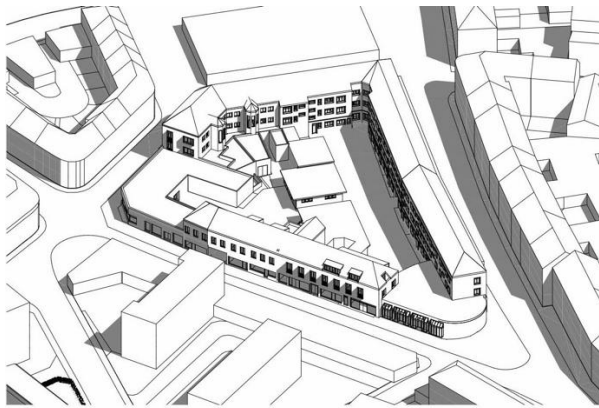


Figure 34 : Axonométrie Nord-Ouest de l'îlot O dans son contexte proche. Réalisée par Sophie Martin, en mars 2021.

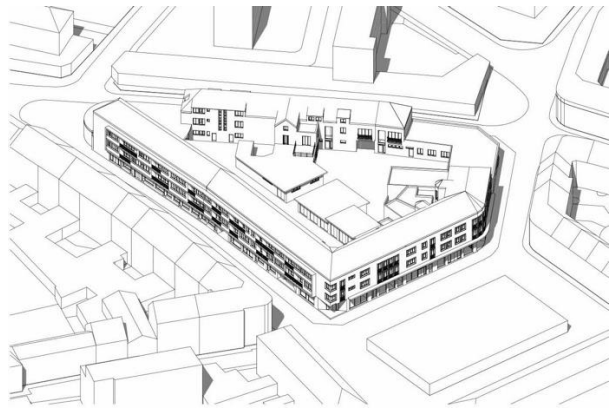


Figure 33 : Axonométrie Sud-Est de l'îlot O dans son contexte proche. Réalisée par Sophie Martin, en mars 2021.

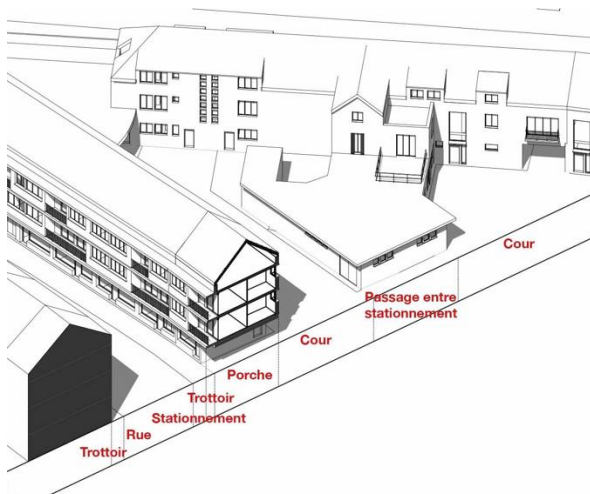


Figure 36 : Axonométrie pour une étude de fontage de l'îlot O. Réalisé par Sophie Martin, en mars 2021.

Îlots E, D, C type moderne



Figure 50 : Plan masse des îlots C, D et E. Réalisé par Sophie Martin, en mars 2021.

la dernière opération réalisée à partir du 1951 par les architectes Jacques Michelin et Jacques Souliac-Eck, expérimente un système urbain différent. Il dissocie les fonctions : les commerces sont séparés des logements. Les bâtiments de logements sont implantés en fonction de l'ensoleillement. Il s'agit aussi d'agrémenter les logements de jardins, d'espaces de stationnement et de dessertes. Cette opération est en rupture avec le tissu environnant et répond à l'objectif de fabriquer des circulations urbaines aérées, larges et ouvertes à l'air et à la lumière. L'opération s'étend sur trois îlots et témoigne d'une nouvelle forme d'intervention sur l'urbain. Il ne s'agit plus d'imaginer la ville îlot par îlot, mais sous forme de quartier, de zone urbaine.

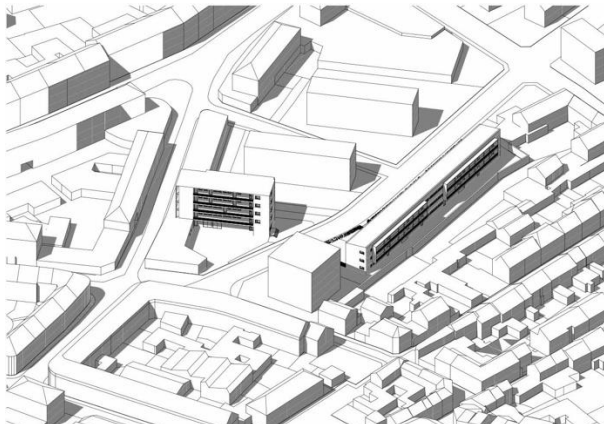


Figure 53 : Axonométrie Nord-Est de l'îlot D et de l'îlot E dans leur contexte proche. Réalisé par Sophie Martin, en mars 2021.

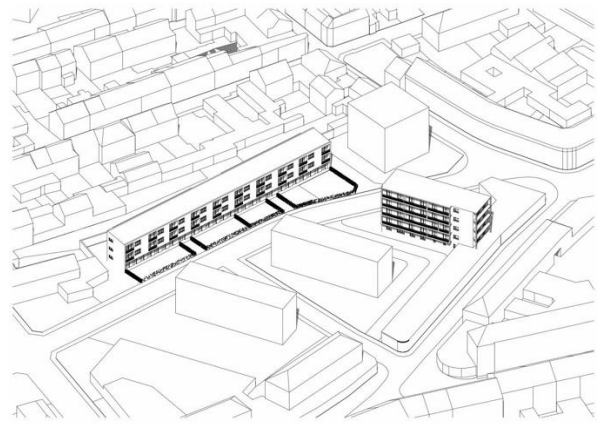


Figure 54 : Axonométrie Sud-Ouest de l'îlot D et de l'îlot E dans leur contexte proche. Réalisé par Sophie Martin, en mars 2021.

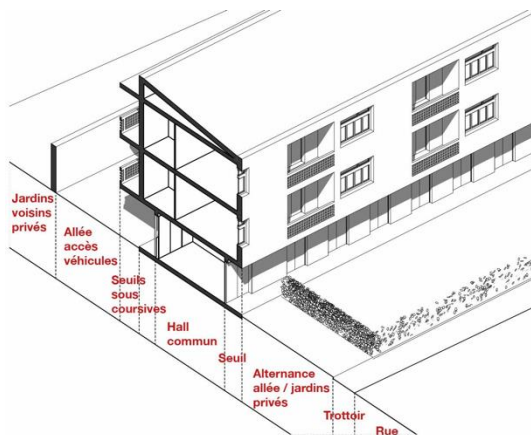
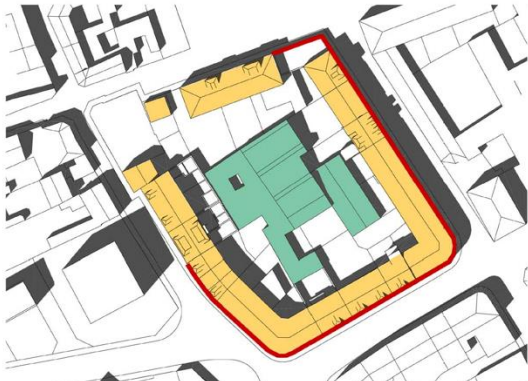




Figure 56 : Axonométrie pour une étude de fontage de l'îlot D. Réalisé par Sophie Martin, en mars 2021.

Conclusion de l'étude morphologique

L'ensemble des analyses ici synthétisés, met en avant les convergences des idées conceptuelles déployées dans la période de la Second reconstruction. Les trois études rendent aussi compte de divergences ou évolution d'une pensée urbaine en construction. Cependant tant les convergences que les divergences d'idées participent à une vision globale de la reconstruction, sur le plan urbain, architectural, programmatique et paysager.

<p>ILOT F, type traditionnel</p>		<p>La figure géométrique de la ceinture bâtie est assujettie au découpage parcellaire. Le linéaire commercial est discontinu. Un atelier d'imprimerie est dissimulé en cœur d'îlot, à l'intérieur d'une ceinture discontinue de logements individuels. L'espace non bâti est uniquement privé. Enfin les commerces et logements forment un unique volume bâti.</p>
<p>ILOT O, type intermédiaire</p>		<p>La figure géométrique de la ceinture bâtie est assujettie au découpage parcellaire. Le linéaire commercial est continu. Seuls des garages pour les logements collectifs figure en cœur d'îlot. L'espace libre est une cour collective traversante, et ouverte au public. Enfin les commerces ne sont pas totalement séparés des logements.</p>
<p>ILOT E et D, type moderne</p>		<p>Chaque bâtiment produit une forme géométrique régulière. La figure géométrique de l'opération bâtie ne prend pas en compte le découpage parcellaire. Le linéaire commercial représente un seul côté de l'îlot E. Pour les bâtiments avec le plus de logements les rez-de-chaussée sont agrémentés de garages, sinon il s'agit de logements avec jardin privé. L'espace libre restant est; des jardins collectifs ou des espaces de stationnement. Enfin le commerce est totalement dissocié des logements.</p>

E. Un « intensif pour chercheurs »

Patrice Gourbin, Camille Bidaud

En février 2019, nous avons organisé un voyage de trois jours, destiné aux chercheurs de l'étude. Cet « intensif chercheurs » avait pour objectif originel la présentation de sites caractéristiques de la reconstruction à deux nouveaux collègues qui avaient manifesté un intérêt pour notre recherche, Noura Arab et Marie Chabrol. Nous envisagions notamment de réfléchir aux enjeux croisés de l'amélioration thermique, sujet de prédilection de Noura, des formes urbaines de la Reconstruction, qui intéressaient Marie, et de l'impact des contraintes patrimoniales. Malheureusement toutes deux, très prises par de nouvelles occupations, se sont décommandées. Nous avons maintenu le rendez-vous malgré tout, du 24 au 26 février 2020, qui s'est déroulé pour des raisons pratiques dans six villes situées à peu de distance de Rouen ce qui a permis d'ouvrir la recherche à d'autres exemples : Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime), Abbeville (Somme), Beauvais (Oise), Gisors, Les Andelys, Vernon (Eure). La taille réduite de l'équipe, composée de Camille Bidaud, Quentin Brouard-Sala, Patrice Gourbin et Christel Palant-Frapier, a permis des échanges constants.

Originellement pensé autour de la capacité des villes reconstruites à s'inscrire dans une perspective de transition écologique et surtout énergétique, l'intensif a rapidement évolué pour s'élargir à la question bien plus fondamentale de la ville durable dans sa globalité. Il s'agissait ainsi dans les quartiers reconstruits des villes étudiées de déterminer les éléments susceptibles de soutenir une reconnaissance patrimoniale, ceux qui font la qualité du cadre de vie, sans perdre de vue leur efficacité énergétique, originelle ou transformée. L'idée était de repérer ce qui est commun aux diverses villes, les bonnes et moins bonnes pratiques de transformations et leurs effets sur la ville. Pendant le voyage, les conclusions ont surtout mis en évidence les points communs en matière de formes bâties, ainsi que les différences parfois assez spectaculaires dans l'entretien, l'usage et le devenir des centres reconstruits et leur appropriation.

Constats historiques

L'intensif a d'abord permis de mutualiser les connaissances sur les principes de composition de la Reconstruction et sur un certain nombre de points historiques de son déroulement. Nous avons pu les constater de visu, déclinés sous différentes formes dans les villes visitées. Pour les architectes et les politiques, l'ordre architectural était une priorité par rapport à la cacophonie des banlieues. Les formes et les conceptions urbaines étaient donc strictement encadrées, avec une tendance à la répétition. Mais paradoxalement, la variété et la diversité du tissu urbain des villes historiques servait aussi de modèle. Dans certains cas, la ville de la Reconstruction met donc en forme un désordre qui ne concerne que les façades alors que les espaces et les programmes sont répétés à l'identique. Dans d'autres cas, c'est l'ordre qui est affirmé, alors que les enveloppes dissimulent d'importantes variations intérieures dues aux différences des créances de dommages de guerre qui fondent le processus de reconstruction. On pourra donc avoir une façade unique pour deux, dix ou vingt

immeubles accolés, aussi bien qu'une suite de façades variées correspondant à une répétition de parcelles similaires.

Par ailleurs, la Reconstruction fait la transition entre deux conceptions de la ville. La première, issue de la tradition classique, a gouverné toute la pensée urbaine de 1850 à 1950 environ. Grandes avenues en ligne droite, architecture monumentale, mais elle peut aussi prendre une forme pittoresque ou régionaliste, en lien avec le terroir. Dans tous les cas, le bâti borne l'espace public qui est donc globalement fermé. La seconde est celle de la ville contemporaine, exprimée et théorisée par Le Corbusier dès les années 1920. Elle remet en cause de la différenciation entre espace privé et espace public, élimine le caractère privatif du sol et fait disparaître la matérialisation des limites parcellaires (murs, barrières, clôtures). L'espace est ouvert, le sol est public et collectif, la voirie est indépendante du bâti. L'implantation des immeubles suit les principes hygiéniste et rationnels : l'orientation, la vue, l'aération. La Reconstruction se caractérise un peu partout par des formules d'hybridation, de compromis et parfois de confrontation entre ces deux pôles. L'historiographie et la reconnaissance patrimoniales, principalement tournés vers l'innovation et l'expérimentation, ont donc tendance à négliger ces formes urbaines de compromis. Pourtant, la Reconstruction a été le premier moment de réalisation à grande ampleur de la ville du XXe siècle, impliquant la totalité des acteurs de l'urbain. La collision des deux conceptions, le passage parfois difficile de l'une à l'autre est dans toutes les villes visitées. Cet héritage caractéristique toutes les villes reconstruites est porteur, selon nous, d'un important potentiel de distinction car il fonde l'identité et la personnalité de chaque ville.



Abbeville : la nature du sol n'est pas clairement définie, les rues sont indépendantes du bâti

Dynamisme et qualité de vie

En ce qui concerne l'architecture, nous avons constaté la très bonne qualité des constructions. Leur intérêt tient notamment à l'homogénéité des façades et à leur cohérence sur des rues ou des quartiers entiers. Les commerces sur les principaux espaces publics fonctionnent plutôt bien ce qui est très positif sur l'attractivité des villes. Nous avons également noté la présence de commerces de superflu, par exemple un magasin de cosmétique bio à Neufchâtel-en-Bray, témoignant d'une chalandise dynamique qui n'est pas seulement dédiée à l'essentiel. Toutefois certaines expérimentations comme l'îlot Pasteur à Vernon, qui proposait à l'origine une forme

innovante d'interpénétration du commerce (partiellement en galerie couverte), des logements et des parkings, s'avèrent un échec qui a un fort impact urbain car il se situe en plein milieu du plateau commercial.



Vernon, l'îlot Pasteur aujourd'hui, après colmatage du square intérieur



Vernon, l'îlot Pasteur, état originel (carte postale ancienne)



Vernon, l'îlot Pasteur, escalier d'accès aux logements



Vernon, l'îlot Pasteur aujourd'hui

Les espaces accessibles au public (qui peuvent être de statut public ou privé) sont vastes, donnant parfois une impression d'abandon, de grand vide non approprié. Le cas d'Abbeville est particulièrement frappant de ce point de vue. On peine à distinguer les rues et les places des parkings et des cœurs d'îlots, les uns et les autres s'interpénètrent et se distribuent. De manière générale, ces espaces urbains donnent une impression de démesure, faute d'appropriation et de mise en valeur, faute aussi à un envahissement automobile généralisé. C'est en effet la maîtrise de la voiture qui fait la différence dans la perception immédiate des visiteurs. L'exemple de Beauvais montre qu'un certain équilibre est possible en matière de qualité de vie : rues piétonnes de l'hypercentre, larges trottoirs laissant moins d'espace aux voitures, zone 30 dans le centre, système de sens uniques, chaussée non pavée qui atténue le bruit. Les espaces verts, qui ne sont pas si rares ni si étriés qu'on l'imagine, sont eux aussi assez peu structurés. Ils comprennent de vastes pelouses entretenues sans génie, et piquées çà et là de quelques arbres dont on peine à comprendre la logique de composition.



Beauvais



Neufchâtel-en-Bray

Valeur de patrimoine

La conscience de la valeur patrimoniale de la Reconstruction est très contrastée d'une ville à l'autre. À Gisors, rien n'est prévu et l'office de tourisme se contente de mettre l'accent sur le château et l'église, édifice dont la destruction et la lente restauration sont toutefois assez longuement évoqués. Mais Beauvais dispose d'une brochure VPAH de la collection « Laissez-vous conter ». On ne peut donc parler d'une stricte concurrence des patrimoines. La transformation du musée de la Tapisserie en CIAP était en projet au moment de notre passage, une observation après réalisation serait certainement très intéressante pour comprendre les équilibres patrimoniaux que cette ville se donne d'elle-même. À Vernon un parcours patrimonial sous forme de bornes évoque la destruction et la Reconstruction sur un des panneaux. Neufchâtel-en-Bray a obtenu le label XXe pour l'ensemble administratif reconstruit par l'architecte Robert Auzelle. La plaque est installée sous un auvent, près de l'entrée. Considérée comme trop laconique par les édiles locaux, la plaque officielle du ministère a été doublée d'une seconde plaque qui en explique la signification. Nous avons interprété ce dispositif comme le signe d'une fierté locale, tant vis-à-vis du patrimoine que de la reconnaissance qui était proposée à leur ville par l'État. Mais il est aussi le signe d'une faiblesse du dispositif Label XXe du point de vue de son accompagnement et de son suivi en matière de médiation.



Neufchâtel-en-Bray, la plaque Label XXe et la plaque d'explication qui la complète



Vernon, borne touristique « Les bombardements et la Reconstruction »

Transformations

En matière d'évolution, un simple entretien de façades pourrait suffire à mettre en valeur la qualité des constructions, mais les actions menées sont parfois indifférentes aux logiques originelles du bâti. À Neufchâtel-en-Bray par exemple, les ravalements réalisés au coup par coup révèlent les limites de propriété qui étaient au contraire masquées dans le dessin d'origine. À Vernon par contre, le système des ravalements semble assez maîtrisé, les couleurs blanc ou crème sont en harmonie, dans une gamme proche, mais surtout ils ont été réalisés simultanément. Ils répondent ainsi à l'unité de l'ensemble architectural et spatial. Si le travail est assez simple techniquement (un simple coup de peinture), il suppose une logistique complexe vis-à-vis des propriétaires, pour que le chantier soit financé et réalisé en une seule fois. À Abbeville, les constructions en briques présentent une disposition tout à fait originale, où les briques sont peintes avec joint horizontal, qui ne semble pas avoir été repérée localement. Il n'y a pas, en tout cas, de ravalement visible dans le respect de celle-ci.

Nous avons repéré peu d'isolations par l'extérieur. L'efficacité énergétique laissée à la bonne volonté des propriétaires se concentre sur le changement des menuiseries, qui sont de modèle divers, des volets roulants souvent visibles. L'efficacité énergétique passera donc d'une part par la généralisation de l'entretien et la mise en place (à minima) du double vitrage. Mais surtout par l'isolation des toitures, qui compte tenu de la présence de combles habités avec lucarnes rendent difficile l'isolation. A Neufchâtel en Bray, la réfection globale d'une maison située sur le pont-route a non seulement été accompagnée d'une mise en couleurs assez spécifique (les encadrements sont peints en gris, les murs en blancs), mais elle a aussi porté sur le volume lui-même, avec l'incrustation d'une terrasse dans le volume du comble. Enfin nous avons repéré à plusieurs reprises un système de différenciation entre les appartements de l'étage et le commerce du rez-de-chaussée consistant en l'installation d'un escalier extérieur du côté de la cour. Souvent réalisé à l'économie, ce principe pourrait faire l'objet d'une réalisation beaucoup plus qualitative, notamment du point de vue des matériaux, et qui pourrait être articulée avec une terrasse extérieure.



Neufchâtel-en-Bray. Maison transformée sur le pont-route. L'isolation n'a pas été réalisée par l'extérieur.



Neufchâtel-en-Bray. Une banque a envahi la totalité du rez-de-chaussée et du premier étage (fenêtre grillagée). L'entrée du second étage a donc été reportée à l'extérieur par un escalier métallique rapporté. Le système de l'ilot ouvert permet de colmater entièrement le rez-de-chaussée de la parcelle

Portfolio

1. Unité/variété



Vernon



Neufchâtel-en-Bray



Beauvais



Les Andelys



Gisors



Abbeville

2. Cœurs d'îlots



Beauvais



Gisors



Les Andelys



Abbeville



Neufchâtel



Vernon

3. Espaces publics



Vernon



Abbeville



Gisors



Beauvais



Les Andelys



Neufchâtel

Au cours de cet « intensif chercheurs », nous avons interrogé les formes architecturales et urbaines, l'entretien des espaces et des façades, l'apparence de vitalité du centre commerçant, l'appréhension patrimoniale et les outils de médiation. Pour chacun de ces points, la principale conclusion est celle d'une très forte diversité tant du point de vue des formes architecturales et des espaces urbains que de leur devenir et de l'image qu'ils donnent aujourd'hui, au point qu'on peut interroger la réalité de la catégorie « ville reconstruite ». Ces ensembles sont issus d'une politique publique fortement centralisée, qui imposa un processus administratif uniforme sur l'ensemble du territoire national. Pourtant le résultat se caractérise d'abord par sa variété : du fait de la personnalité des architectes, de la prise en compte du passé de la ville, de l'évolution de la doctrine du MRU et de sa prise en compte (ou non) dans le processus, du site physique, du rapport aux quartiers non détruits... Les raisons sont multiples et relèvent au moins autant de facteurs matériels et objectifs que d'implications humaines. L'application de cette conclusion à notre corpus d'étude amène donc à poser la question de ce qui fait lien entre les villes reconstruites.

Les deux points communs qu'on peut objectivement leur appliquer à toutes sont le processus originel de restitution à la suite des dommages de guerre et le regard savant que nous leur portons aujourd'hui et qui les englobe dans une catégorie historique. Les autres éléments communs relèvent plutôt du domaine des fonctionnalités intérieures (organisation et équipements des logements), des dimensionnements et de certaines dispositions urbaines qui ne sont lisibles que de manière assez abstraite (organisation du parcellaire). Il y aurait donc deux niveaux d'appréhension des villes reconstruites, celle de l'apparence, qui est celle à laquelle nous avons été le plus sensible du fait de la brièveté de notre passage, et qui est absolument unique d'une ville à l'autre, et celle d'une réalité interne beaucoup plus homogène, mais peu lisible. Il y a donc une tension entre ce qui individualise les villes et ce qui les rassemble dans une catégorie unique « ville reconstruite ». Or, et c'est aussi ce qui ressort de notre intensif, les villes visitées ne témoignent pas d'une conscience forte de ce qui fait leur originalité. À Vernon l'îlot Pasteur est dans un état de dégradation avancée. À Gisors les bords de l'Epte, finement dessinés par l'architecte Léon Bazin, servent de parking. Aux Andelys le grand espace unitaire de la place Poussin a été fragmenté par un aménagement récent. Existe-t-il à l'inverse des éléments communs dont les modalités de transformation ou d'adaptation pourraient être mutualisés ? La question reste à explorer.



Les Andelys (Eure), place Poussin

Deuxième partie : Reconnaissance

A. Perceptions d'acteurs

Quentin Brouard-Sala

La principale difficulté à laquelle faisait face le projet de recherche était la complexité des acteurs, de la réglementation, et des dispositifs opérationnels et financiers. Fallait-il les attaquer de front, en maîtriser tous les aspects, et chercher à la fin à construire un regard critique sur les politiques urbaines de transformation ? L'équipe de recherche n'était pas vraiment organisée pour cela, même si une compréhension minimale était bien entendu nécessaire. Le véritable objet de la recherche portait sur la question de la valeur et de l'appréciation subjective, notre questionnement s'est donc structuré autour de cette quête. C'est dans cette direction que nous avons organisé une campagne d'entretiens, réalisés par Quentin Brouard-Sala, auprès des acteurs de la ville. Il s'agissait de comprendre le système de valeur sur lequel reposait leur appréhension intime et subjective de l'espace urbain, de ses problèmes actuels, des solutions possibles et des orientations souhaitables. Nous nous sommes particulièrement concentrés sur la ville de Saint-Lô, qui fait l'objet d'une enquête simultanée sur le processus de transformation des façades de la ville, avec cinq entretiens. Les autres ont été répartis sur les autres villes de l'étude, en fonction des opportunités.

Tableau 1 liste des entretiens réalisés

Fonction	Nom	Ville	enquêteur
Manager de commerces de centre-ville	Lucie Poussier	Saint-Lô	QBS
Cheffe de projets – Urbanisme et aménagements à la ville	Marine Lemonnier	Saint-Lô	QBS
Direction de la maîtrise d'ouvrage et des grands projets à la ville	Jennifer Leroux		
Conservateur du musée des beaux-arts – Directeur général adjoint à la culture de la ville	Robert Blaizeau	Saint-Lô	QBS
Artiste-peintre et professeur d'arts plastiques au lycée	Bruno Dufour-Coppolani	Saint-Lô	PG
Directeur des services d'urbanisme à la ville (retraité lors de l'entretien)	Lasseron	Saint-Lô	PG
Premier adjoint au maire – responsable de l'urbanisme	Paul Mercier	Lisieux	QBS
Directeur de projet Action cœur de ville	Antoine Hudin	Louviers	QBS
Habitante	Mme Delcourt	Louviers	QBS

Directrice du musée municipal	Marie-Jeanne Villeroy	Vire	QBS
Service instructeur de Vire	Dalila Sauvourel	Vire	QBS
Directrice du service Architecture, patrimoine et développement local – Directrice du programme Action cœur de ville	Judith Wach	Vire	QBS

Avis sur l'existant

Les appréciations sur les villes de la reconstruction concernant l'aspect extérieur du bâti oscillent entre celles qui sont plutôt négatives de celles plutôt positives. Pour les premières, ces opinions reflètent principalement ce que les acteurs remontent comme étant la pensée des habitants. Ainsi, les villes et leur architecture sont vues comme « grise », couleur « béton », « triste ». Ces avis sont rejoints par certains élus et techniciens. A l'inverse, les visions plus positives sont exprimées par des gens extérieurs à la ville ou par des acteurs qui semblent « experts » de l'architecture de la reconstruction. Par exemple, le directeur du musée de Saint-Lô ou encore la directrice du service architecture, patrimoine et développement local de Vire évoquent les matériaux et les couleurs utilisées dans leurs diversités, allant jusqu'à parler de la « noblesse » des matériaux.

Pour approfondir sur les avis qui déprécient l'architecture de la reconstruction, 7 acteurs sur 12 remontent que cela correspond à l'avis des habitants. Selon ses acteurs, c'est principalement dû à une absence de connaissance sur cette architecture, ou à un avis fait trop rapidement. C'est ce qu'évoque par exemple le directeur du musée des Beaux-Arts de Saint-Lô :

« Il y a une perception initiale qui est plutôt négative dans le sens où effectivement on ne comprend pas le sens de cette architecture. On a l'impression que c'est raté, c'est du béton, c'est triste, que c'est gris. »

Ainsi en évoquant « une perception initiale », cet acteur montre que l'avis négatif constitue un premier regard, ou qui n'est pas assez approfondi. Les matériaux utilisés sont vus comme peu nobles, des « déchets » ou des « matériaux de récupération » (Directrice du service Architecture, patrimoine et développement local, Vire). Certains utilisent d'ailleurs l'expression de « matériaux pauvres » qui ont été utilisés pour la reconstruction (Directeur de l'urbanisme retraité, Saint-Lô). Finalement, même certaines personnes s'étant intéressées de près au sujet disqualifient ce type de ville en évoquant un type de ville « froid », « sombre », « carcéral » (Artiste-peintre, Saint-Lô). Par rapport à cette dernière perception d'un type de ville carcéral, cela rejoint d'autres visions qui se représentent cet urbanisme comme trop « minéral » avec un manque d'« espaces verts » (Directeur de l'urbanisme retraité, Saint-Lô). Cela rejoint un ensemble de critiques voyant la ville comme trop préfectorale (Manager de commerces de centre-ville, Saint-Lô). Finalement, l'ensemble de ces critiques sur les aspects extérieurs des villes de la reconstruction sont similaires aux critiques d'habitants retraités « nostalgiques de la ville ancienne » (Directrice du musée municipal, Vire), c'est-à-dire d'avant les destructions.

Pourtant l'ensemble de ces premières critiques tentent d'être déconstruites par certaines personnes qui se présentent comme plus expertes du sujet. Effectivement, ces acteurs évoquent les « cinquante nuances de gris » (directeur du musée des Beaux-Arts, Saint-Lô) pour contrer l'image négative d'un manque de couleurs. D'autres, comme à Vire, vantent les qualités des matériaux ou les différences de couleurs :

« Parce que les matériaux contiennent en eux-mêmes des caractéristiques voilà... ils ont des couleurs. Ils ont des qualités. [...] Et quand je leur ai expliqué que les enduits à gravillons lavés sont des produits finis et réalisés par des maçons expérimentés avec une mise en œuvre qui prend du temps. » (Directrice du service architecture, patrimoine et développement local de la ville, Vire)

Alors pourquoi les habitants évoqués perçoivent ces villes de la reconstruction comme grise et bétonnée ? Il semble que pour bon nombre d'acteurs c'est la conséquence d'un manque de sensibilisation où les habitants « ne voient pas ce qui a été fait » (manager de commerces de centre-ville, Saint-Lô).

Une deuxième partie des réponses sur l'existant s'orientent plutôt vers l'intérieur des logements. Là aussi, les avis divergent entre ceux plutôt positifs et ceux plutôt négatifs. Ces avis dépendent d'ailleurs largement de l'état du/des logements, de leur entretien et des remises au goût du jour qui ont pu être effectuées. En effet, nombreux sont ceux qui relèvent des « intérieurs dégradés » (directeur du musée des Beaux-Arts, Saint-Lô ; directeur Action cœur de ville, Louviers) à cause d'un manque d'entretiens. De même, des problèmes d'isolation phonique sont largement relayés par les acteurs (adjoint à la ville, Lisieux) ainsi qu'une habitante de Louviers. Pour cette dernière, le lien est réalisé avec les commerces présents ou encore le passage de véhicules motorisés dans la rue. Pourtant des qualités de l'intérieur de ce type de bâti sont également relevées. Pour continuer avec l'habitante de Louviers, elle souligne avoir acheté l'appartement dans les années 1990 pour la luminosité de l'appartement. Cette qualité fait d'ailleurs qu'elle reste toujours dans cet appartement. Ce type de discours, elle le relève aussi de la part d'autres habitants de son immeuble.

Finalement, ces discours ne révèlent-ils pas des valeurs différenciées quant à l'architecture, une sensibilisation à certains types plutôt que d'autres ? C'est peut-être en ce sens qu'il faut regarder les différents avis sur l'architecture de la reconstruction. Effectivement, l'habitante de Louviers évoque sa sensibilisation et son goût pour Le Corbusier pour expliquer son appréciation de cette architecture. Ainsi quelqu'un de plus averti sur l'histoire de l'architecture apparaîtrait comme plus enclin à apprécier ce type d'architecture. Pourtant, l'artiste-peintre de Saint-Lô qui a travaillé sur la colorisation de bâtiments disqualifie l'architecture de la reconstruction en ayant une formation artistique aux Beaux-Arts.

La reconstruction aujourd'hui

Par rapport au bâti existant aujourd'hui, son évolution et son activité en général, les avis peuvent être également classés en deux types : ceux qui voient une dégradation dans le temps liée notamment à une activité immobilière faible, et ceux qui à l'inverse relèvent une activité immobilière dynamique, liée à des réhabilitations et donc une dégradation moins importante des logements sauf pour le « second-œuvre » (Directeur du musée des Beaux-Arts, Saint-Lô).

Pour les premiers, il s'agit de discours qui font ressortir une dynamique de déclin qui renvoie à d'autres analyses au niveau national¹³³ : vacance des logements reconstruits liée à leur état et leur abandon (Manager commerces de centre-ville, Saint-Lô ; maire-adjoint, Lisieux), un manque de pression foncière (directeur de l'urbanisme retraité, Saint-Lô), un manque d'entretien sur l'existant notamment les cours communes (Habitante, Louviers). L'ensemble de ces discours se résume au sein du discours de l'artiste-peintre de Saint-Lô, qui voit les villes reconstruites comme « figées », où chacune « vieillit mal » et qui se « dégrade » et n'a « plus de valeur ». Cette perte ne correspond ainsi pas seulement à la valeur d'échange (prix de l'immobilier) mais aussi dans sa valeur d'usage¹³⁴. En effet, l'évocation d'une ville « figée », notamment dans le temps renvoie aussi à un manque d'actualisation de ces villes par rapport aux goûts d'aujourd'hui. En effet, certaines morphologies du bâti de la reconstruction ne paraissent plus totalement adaptées. C'est le cas par exemple des cours communes. Selon l'habitante de Louviers, elles connaissent un désintérêt grandissant de la part des habitants, qui parfois ne savent pas qu'ils sont propriétaires d'une partie de la cour. De même personne sauf elle, n'assure son entretien :

« Q : Parce qu'il y avait déjà des problèmes avec la cour ?

¹³³ Delpirou, 2019, *op. cit.*

¹³⁴ Gravari-Barbas M., Ripoll F., 2010,

D : Ha bah c'était quasiment en l'état. Fin l'état actuel c'est encore pire que tout. Parce que bon quand j'ai commencé bah j'ai commencé à nettoyer aussi. J'ai été des années, des années, à tondre le petit bout de haie, deux fois par an, à nettoyer un petit peu, en pensant toujours que l'année d'après, le problème serait réglé. Mais il n'y a jamais eu beaucoup de monde qui est venu m'aider non plus. »

L'ensemble de ces discours fait donc entrer les villes de la reconstruction dans une spirale du déclin, dont la vacance commerciale et résidentielle serait les éléments les plus marquants, tant dans l'espace que dans l'esprit des gens. En effet, nombreux sont les acteurs interrogés qui énumèrent des séries de chiffres. Par exemple, le maire-adjoint de Lisieux énonce une vacance importante du bâti reconstruit, puisque la vacance touche 12 % à 15 % de la ville dont 20 % à 25 % dans le centre-ville. Dans le même esprit, le déclin et son corollaire de la vacance atteint également la ville de Louviers, où de nombreux logements sont vacants, notamment au-dessus des commerces (directeur Action cœur de ville, Louviers). Dans ces deux villes, les chiffres de l'INSEE montrent pourtant des taux de vacance différents de 12 % pour Lisieux et 9 % pour Louviers (cf. C.2).

Ces premiers discours apparaissent contredits par les seconds qui voient l'évolution du bâti existant plus positivement. En effet, les acteurs relèvent le dynamisme commercial et les bénéfices des ravalements (Cheffe de projet, Saint-Lô), les améliorations des bâtiments liés aux OPAH et l'importance des déclarations de travaux (service instructeur, Vire), et donc l'importance des achats dans le bâti de la reconstruction (directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire). D'ailleurs, c'est bien à Vire que les changements sur l'évolution du bâti semblent les plus importants grâce à une dynamique de croissance retrouvée entre 2012-2013 et 2019 (directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire). Seulement, cette dynamique de croissance tend à avoir des conséquences sur le bâti de la reconstruction : de nombreux travaux sont engagés ne respectant pas forcément les règles souhaitées de réhabilitation. Cet exemple se retrouve également à Saint-Lô. Il y a finalement une perte qualitative du second-œuvre (directeur musée des Beaux-Arts, Saint-Lô ; directrice musée municipal, Vire ; directrice service architecture, patrimoine, développement local, Vire). Cette perte est constituée principalement des portes, cheminées, fenêtres, etc. :

« Les persiennes disparaissent, les volets roulants en bois d'Oregon, au lieu d'être restaurés, ils sont transformés en plastique. [...] C'est parce que je fais partie de Vire, que j'entends machin « Allez oui, on va l'empêcher de faire si », que j'arrive « Oui vous vous rendez compte que votre maison, c'était la maison du maire Monsieur Halbout. Quand vous enlevez tous les volets pour mettre du plastique, alors que tout a été dessiné. » ; « Oui m'enfin moi j'en ai marre d'ouvrir et fermer mes volets matin et soir ». Là il faut se retenir et lui dire « Pourquoi t'as pas construit ta maison dans un lotissement ? » (directrice musée municipal, Vire)

Cet exemple montre bien l'engouement des habitants pour changer le second-œuvre. Ces éléments architecturaux sont ici remplacés par du plastique, changement fortement décrié par les acteurs les plus experts de la reconstruction.

Finalement, l'évolution du bâti de la reconstruction, qui pouvait sembler contraire, semble se rejoindre, au moins en partie. En effet, dans les deux cas on assiste soit à un délaissement du bâti de la reconstruction au profit de logements plus récents, avec son corrélat de taux de vacance du logement élevé. Dans le deuxième temps, l'évolution semble plus en lien avec la croissance démographique et donc une reprise plus importante de ce bâti. Cependant, la conséquence de cette reprise est bien souvent des changements de matériaux pour le second-œuvre. C'est la conséquence d'une remise au goût du jour de ces éléments, où le plastique semble plus associé au confort et au fonctionnalisme pour les habitants.

Actions

À partir de ces différents constats, les acteurs (avec leurs équipes et élus) mettent en place différentes actions pour répondre aux problématiques qu'ils ont évoquées. Elles peuvent être classées en 4 types : diversifier, innover, mettre en mouvement et réhabiliter.

Diversifier

Le premier type d'action souhaitée ou mise en œuvre vise à la diversification. Celle-ci peut-être de plusieurs ordres : diversification des bâtiments (directeur de l'urbanisme retraité, Saint-Lô ; maire-adjoint, Lisieux ; directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire), sociales ou générationnelles (service instructeur, Vire ; cheffe de grands projets, Saint-Lô), et entre bâtiments et espaces verts (directeur de l'urbanisme retraité, Saint-Lô ; cheffe des grands projets, Saint-Lô).

Tout d'abord concernant la diversification des bâtiments présents, les actions mises en œuvre s'orientent principalement vers de la démolition/reconstruction. La démolition n'affecte pas seulement des bâtiments reconstruits mais également des tours de logements sociaux (maire-adjoint, Lisieux) ou des friches en centre-ville ou en périphérie (maire-adjoint, Lisieux ; directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire).

Ces différentes actions se destinent surtout à déclencher une diversification sociale et/ou générationnelle au sein des villes reconstruites. C'est le par exemple dans le quartier de Hauteville où plus de 600 logements sont prévus d'être détruits, et une partie sera reconstruite dans du petit collectif et des pavillons (maire-adjoint, Lisieux). Cette action vise à lutter contre la paupérisation du quartier et déclencher de la mixité sociale ou un certain processus de gentrification¹³⁵. La construction neuve peut également suivre ce but en construisant de grands logements ou des pavillons à destination de familles (directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire ; service instructeur, Vire ; cheffe de projets, Saint-Lô). Au sein d'une même ville, à Vire par exemple, les deux types de projets peuvent coexister. Par exemple, des lotissements sont prévus à l'extérieur de la ville grâce à la démolition d'une friche, et dans le même temps des logements sociaux neufs sont construits dans le centre-ville. La construction de ces logements, notamment des pavillons, ne doit cependant pas être trop importante, pour ne pas amputer la dynamique de réhabilitation des logements reconstruits dans le centre-ville :

« Et puis sinon il [EPFN] va intervenir sur plein d'autres choses qui sont plus en périphérie du centre-ville. Qui sont... L'hippodrome. A l'hippodrome, on a tout une parcelle. Fin déconstruction, démolition et peut-être construction d'un lotissement. Alors après il ne faut pas être trop gourmand en lotissement parce qu'on a beaucoup de potentiels d'acquisition / amélioration en centre-ville. » (directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire)

Cette diversité de logements présents à Vire se retrouve dans la présentation des différents secteurs du PLU :

« ce n'est pas le même type de logements, donc (me montre à l'ordinateur), donc là c'est reconstruction, c'est secteur UAV, donc là ça se voit c'est plus patrimoine bâti, et après on va passer en UBV2, donc là c'est plus moderne. Là ça va être du pavillon, qui va dater des années 80 ; qui n'est plus trop d'extérieur au goût du jour, mais ce qui est logique, mais qui se vend parce que ce n'est pas loin. » (Service instructeur, Vire)

Ces différentes actions de démolition/(re)construction qui sont souvent analysées comme discriminantes socialement¹³⁶ apparaissent ici plus contrastées. Effectivement certaines actions se destinent à une diversification sociale, et une lutte contre la paupérisation comme dans le quartier de Hauteville à Lisieux. D'autres par contre se destinent à assurer une réponse à la pression pour le logement social dans certaines villes, notamment à Vire. L'exemple aurait pu également être pris pour Saint-Lô (Cheffe de projets, Saint-Lô).

De plus, les actions souhaitées ou mises en place évoquent également une volonté de diversification des espaces présents, notamment pour une plus grande intégration des espaces verts à Saint-Lô (directeur de l'urbanisme retraité, Saint-Lô ; cheffe des grands projets, Saint-Lô). Il s'agit de contrer l'effet minéral de la ville en

¹³⁵ Chabrol, *et al*, 2016, *Gentrification(s)*,

¹³⁶ Zittoun P., 2004,

proposant plus d'espaces de détente pour les loisirs ou le sport. Il s'agit d'un classique de notre temps de faire venir la nature en ville dans les projets urbains¹³⁷. Cela se retrouve également par la promotion d'associations internationales promouvant la ville nourricière comme les « Incroyables comestibles »¹³⁸ qui devient des éléments forts d'une nature esthétisée et enjeu de marketing urbain¹³⁹

Cette diversification des types d'espaces est également en discussion à Saint-Lô, entre les zones piétonnes et les zones destinées aux véhicules routiers. En effet, la tentative de piétonisation d'une rue dans le centre-ville n'a pas été couronnée de succès selon les acteurs, car trop large (Cheffe de projets, Saint-Lô). Le choix a donc été réalisé de la rendre semi-piétonne. Un retour en arrière sur la piétonisation d'une rue a également été effectué à Louviers. Dans le contexte d'une rue moins large, les nuisances sonores du retour de la circulation déplaisent fortement à une habitante :

« Oui elle a été piétonne. Et ça plaisait assez bien aux gens. Et monsieur le maire qui est arrivé, presque tout au début qu'il est arrivé, hop il a décidé de la faire revenir à la circulation. Mais depuis que c'est redevenu à la circulation, Peut-être que déjà c'était dans le goût de monsieur le maire, et puis après les commerçants ont été sensibilisés, j'ai une amie qui tient un commerce, mais elle me dit « Mais oui tu sais c'est bien. Les gens vont regarder dans les vitrines juste à 30km/h. ». Oui mais ça a été réouvert à la circulation en dehors, euh 24h/24 toute la semaine. Si bien qu'on a du passage toute la semaine. Si bien que le week-end, on était tranquille, etc. On n'a plus tout ça. Maintenant, donc on a les voitures, ça va à peu près, mais on a les... Bon déjà le revêtement ce sont des plaques, la rue est étroite, alors. Alors ça résonne bien. » (Habitante, Louviers)

En définitive, les actions évoquées au sein de cette diversification effectuée dans les villes reconstruites nous rapportent des valeurs différentes pour les acteurs. Pour les actions effectuées pour le bâti, elles divergent entre celles qui se destinent à plus de mixité sociale dans des quartiers paupérisés comme à Lisieux, quand d'autres s'orientent vers une réponse à la pression sur le logement social, notamment à Vire ou Saint-Lô. Enfin d'autres valeurs différenciées ont été mises en exergue par rapport à la piétonisation des rues. Certains acteurs retirent en effet la priorité aux piétons sur certaines rues, et les ouvrent à la circulation des automobiles. Des ressentis de nuisances sonores apparaissent alors pour une habitante à Louviers. Ces ressentis sont à rapprocher des caractéristiques du logement et de la position sociale, en fonction des types de bruit, de leur intensité, fréquence, durée, etc.¹⁴⁰.

Innover

Le second type d'actions que nous décrivons concerne des initiatives que les acteurs voient comme innovantes. Cette vision ressort par l'importance qui leur est donnée par les acteurs dans leur discours. Elles peuvent être classées en deux types : celles qui agissent sur le bâti et les autres. Les premières concernent principalement la colorisation des bâtiments à Saint-Lô et Vire (artiste-peintre, Saint-Lô ; directeur de l'urbanisme retraité, Saint-Lô ; directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire) et des différentes méthodes utilisées ou encore la mise en place d'ascenseurs pour les logements ou la ville (cheffe des grands projets, Saint-Lô ; service instructeur, Vire). Les secondes rassemblent des actions sur l'environnement de la ville (espaces verts, mobilités) et sur la mise en place de boutiques éphémères dans la ville de Saint-Lô.

Les premières actions que nous évoquons s'attardent donc sur la colorisation des bâtiments de la reconstruction. Ce sont ces initiatives qui apparaissent comme les plus révélatrices de perceptions différentes du

¹³⁷ Ernwein M., 2019,

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ Bourdeau-Lepage, 2017,

¹⁴⁰ Pour approfondir cette thématique voir la thèse de Walker E., 2018,

bâti de la reconstruction. Effectivement, à Vire les acteurs s'attachent à conserver l'architecture d'ensemble sans la dénaturer (directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire) quand d'autres à Saint-Lô adoptent des stratégies de « cache-misère » de la ville qui serait trop une « chappe » construite en une seule fois (artiste-peintre, Saint-Lô).

Intéressons-nous d'abord à ce deuxième exemple (voir Reconnaissance, D.). La colorisation de bâtiments dans le centre-ville de Saint-Lô répond à une demande de la mairie, en premier pour un festival populaire, puis des actions sont menées sur certaines rues du centre-ville conduisant à une réflexion d'ensemble sur la ville, mais non menée à son terme. L'idée est donc de mettre des couleurs aux bâtiments de la reconstruction afin de remplacer la couleur « grise » des bâtiments (artiste-peintre, Saint-Lô). L'artiste effectuant plusieurs propositions, les saint-lois votent pour les plus colorées lors d'une foire exposition. N'insistons pas plus sur cette proposition, mais plutôt sur ce qu'en disent les différents acteurs. Il ressort tout d'abord que de nombreux acteurs relèvent que cette colorisation est appréciée par les habitants (manager commerces de centre-ville, Saint-Lô ; cheffe des grands projets, Saint-Lô). Pourtant d'autres apparaissent comme plus critique :

« C'est compliqué parce que d'abord il est clair que la colorisation la population elle l'aime. [...] Il y a une demande pour ça. Il y a une demande pour que voilà... Mais ce n'est pas justement de la couleur pure. Ça peut aussi faire comme la maison du biscuit à Sosteville je crois). En fait c'est du Disney. C'est une vitrine à l'ancienne façon 1900. Ils ont constitué un village 1900. Finalement tout ça s'amalgame, ce n'est pas forcément la couleur pour la couleur. C'est presque plus « cachons le béton ». C'est peut-être un peu fort. » (Directeur du musée des Beaux-Arts, Saint-Lô)

Ce côté « cachons le béton » évoqué par cet acteur est pourtant un des arguments de l'artiste-peintre dans l'entretien. Il s'agit d'apporter de la couleur à un ensemble trop gris et trop unitaire. À partir de cet exemple, le premier chronologiquement, des acteurs réfléchissent à d'autres moyens d'actions pour coloriser les bâtiments. Pour certains, et nous y reviendrons, il s'agit de montrer les couleurs intrinsèques des bâtiments et de contrer les sentiments de bâtiments uniquement « gris » (directeur du musée des Beaux-Arts, Saint-Lô ; directrice du service architecture, patrimoine et développement local, Vire). En contrepoint, les acteurs réfléchissent donc à d'autres manières de coloriser les bâtiments, qu'ils ressentent comme plus respectueuses de l'architecture de la reconstruction. Pour continuer sur Saint-Lô, le même acteur évoque d'autres colorisations effectuées qu'il ressent comme plus fidèles à l'architecture de la reconstruction :

« Quand on prend par exemple la place du champ de mars, il y a eu un travail plutôt intéressant de colorisation qui a été fait, c'est-à-dire que ces barres d'immeubles qui sont toutes identiques les unes aux autres ont été colorisées mais c'est très discret. Il y a un léger dégradé qui part d'un violet très discret jusqu'au blanc. Je trouve que c'est quelque chose qui a été fait de manière respectueuse du bâti, qui n'a pas trahi justement ni l'architecture ni la composition architecturale ni les structures du bâtiment, etc. » (directeur du musée des Beaux-Arts, Saint-Lô)

Cet acteur y voit ainsi une colorisation qui lui paraît plus en accord avec les différents bâtiments. De même, le relevé de couleurs plus discrètes se mettent ici en opposition avec les choix opérés par les saint-lois et l'artiste-peintre pour d'autres bâtiments de la ville.

Dans la continuité de ces arguments, des initiatives qui se veulent également respectueuses de l'architecture de la reconstruction sont prises à Vire. Il s'agit de ne pas coloriser l'ensemble de la façade, mais une partie, à partir de couleurs choisies pour leur rapprochement avec la couleur des bâtiments d'origine :

« Quand en plus, on leur explique qu'on a fait un projet de colorisation de loggia sur l'immeuble du Haut-chemin, le but c'était certes de séduire les gens en leur montrant qu'on pouvait mettre de la couleur, pas n'importe comment mais en mettre. Mais c'est aussi l'idée de le faire à partir d'un matériau local, c'est-à-dire qu'on a contretypé, les couleurs qui sont contenus dans les enduits à gravillons lavés, contretypé pour,

avec la graphiste-coloriste qui a été missionnée pour mener ce projet, pour en sortir une gamme colorée d'une vingtaine de couleurs, dans lequel les habitants pouvaient choisir leur couleur qui allait aller dans leur loggia. » (cheffe du service architecture, patrimoine et développement local, Vire)

Ainsi, c'est à partir de l'utilisation de matériaux locaux, qui ne se mettent pas en opposition avec les couleurs du bâtiment d'origine. Finalement, ces deux approches peuvent se rapprocher d'une certaine manière, sur une volonté d'attractivité résidentielle et usagère de la ville. En effet, bien qu'*a priori* ce ne soit pas la volonté directe de l'artiste-peintre, ça l'est sûrement de la part du maire qui a commandé l'étude et a financé sa réalisation. Une analyse similaire peut être réalisée pour Vire, par la recherche de « séduire les gens en leur montrant qu'on pouvait mettre de la couleur ». C'est donc bien ici une volonté d'attractivité qui amène à vouloir colorer les façades, surtout dans un contexte de concurrence territoriale généralisée¹⁴¹.

Cette analyse est d'ailleurs confirmée par les autres discours qui relèvent de l'innovation. En effet, les actions qui s'orientent vers l'environnement de la ville se destinent à une augmentation de l'attractivité de la ville. C'est le cas par exemple de la volonté d'une plus grande mise en avant des espaces de sports et de loisirs (directeur de l'urbanisme retraité, Saint-Lô) ou encore de la mise en place d'ascenseurs urbains (cheffe des grands projets, Saint-Lô). Pourtant, on peut se questionner sur la réalité de l'attractivité de la mise en place d'ascenseurs, notamment pour favoriser pour les personnes âgées aux logements situés dans les étages des immeubles de la reconstruction. Effectivement, il apparaît à Vire que la proposition de subventions pour déclencher des travaux de mise en place de ces ascenseurs, s'est retrouvée sans demande :

« Oui il y a, il y a toujours une opération pour les ascenseurs. Mais il n'y a eu aucune demande. Ça n'a pas fonctionné. [...] Bah oui parce que le centre-ville souffre de ça que les logements ne sont pas accessibles facilement. Il y a toujours des escaliers, donc il y avait cette possibilité d'aménager un ascenseur, mais je crois que le coût de l'ascenseur est tellement élevé que même avec des aides apportées par la ville, ça reste encore très confidentiel. Il n'y a eu aucune, d'ailleurs, le maire délégué en charge de ça m'a dit qu'il n'avait eu aucune demande. » (service instructeur, Vire)

Ainsi, des initiatives qui sont vues comme innovantes par les acteurs ne fonctionnent pourtant pas et pourraient pourtant répondre à des problématiques locales, notamment de vieillissement dans les centres des villes reconstruites. D'autres semblent plus prometteuses notamment à travers la mise en place de « boutiques éphémères » dans Saint-Lô (manager commerces de centre-ville, Saint-Lô) dont une partie des financements proviennent de la mairie et de l'EPFN.

Mettre en mouvement

L'ensemble des actions évoquées précédemment est « mis en mouvement » par d'autres actions qui viennent les soutenir ou favoriser leur développement. C'est le cas en favorisant la mobilité dans les centres des villes reconstruites (cheffe des grands projets, Saint-Lô ; maire-adjoint, Lisieux) ou en créant des itinéraires spécifiques dans la ville qui mettent en valeur les bâtiments emblématiques ou les actions effectuées (directeur du musée des Beaux-Arts, Saint-Lô ; directeur de l'urbanisme retraité, Saint-Lô ; directeur action cœur de ville, Louviers ; artiste-peintre, Saint-Lô). Pour favoriser l'appréciation et la découverte de ces itinéraires, sont effectuées des requalifications des espaces publics (maire-adjoint, Lisieux ; directeur action cœur de ville, Louviers), des ravalements de façades (directeur action cœur de ville, Louviers ; directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire) ou encore une mise en lumière de bâtiments emblématiques (directeur action cœur de ville, Louviers). Ces actions peuvent être complétées par des parcours spécifiques sur la reconstruction au sein des musées des villes (directrice musée municipale, Vire ; directeur du musée des Beaux-Arts, Saint-Lô ; cf. infra). Enfin, il s'agit de favoriser la venue de personnes au sein de ces villes reconstruites par la

¹⁴¹ Harvey, 2008, *Géographie de la domination*

multiplication d'événements, notamment commerciaux, autour de ces actions (manager commerces de centre-ville, Saint-Lô). L'ensemble de ces actions peuvent être divisées entre celles qui souhaitent raconter une histoire au sein de la ville, des acteurs qui ont une vision plus techniciste.

Afin de mettre en mouvement la ville, il s'agit donc en premier de favoriser la mobilité en centre-ville. Ces mobilités peuvent être par exemple automobiles. C'est le cas à Saint-Lô, où la cheffe des grands projets voit un accès facilité au centre-ville grâce à l'architecture de la reconstruction qui facilite la présence de voitures. Dans le même esprit, la facilité de stationnement est à accentuer avec la mise en place de plus de parkings. Faciliter les mobilités est également prise en compte à Louviers mais à partir des transports en commun. Effectivement, l'agglomération de Louviers met en place un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui relie la gare de Val-de-Reuil au centre-ville de Louviers. Il s'agit donc de faciliter la venue d'usagers vers les commerces de Louviers :

« Donc en gros, le bus à sa voie réservée et on est sur une fréquence assez élevée. Donc il partira de la gare de Val-de-Reuil, et qui desservira le centre-ville de Louviers. C'est ça l'objectif. » (directeur Action cœur de ville, Louviers)

Plus que simplement attirer des usagers, il s'agit dans le même de leur proposer des itinéraires particuliers dans le centre-ville qui valorise les cœurs reconstruits. Pour continuer sur Louviers, c'est le cas par la mise en lumière de certains bâtiments emblématiques de la ville, dont certains de l'architecture de la reconstruction :

« Donc voilà, tu vois par exemple, parcours lumière, donc ils ont défini un certain nombre de points. Alors sites choisis par la mairie, sites remarquables. Donc là il y en a huit, mais euh... Donc là il y en a que huit. » (directeur action cœur de ville, Louviers)

En plus de l'accès au centre-ville, certains acteurs en profitent pour organiser des itinéraires dans la ville qui valorisent leurs actions, notamment sur l'architecture de la reconstruction. C'est le cas à Louviers ou encore Saint-Lô.

Dans ce deuxième cas, plusieurs initiatives ont été portées, comme « la ville à parcourir comme un jardin » (artiste-peintre, Saint-Lô). Ce parcours permet de mettre l'histoire en mouvement (*ibid.*). Bien que non réalisé, cet itinéraire avec la métaphore du jardin d'Albert Kahn, devait permettre d'entrevoir plusieurs ambiances de la ville à partir de différentes colorisations des bâtiments. Par ces différentes ambiances et colorisations, il s'agit de montrer différentes strates de la ville, et d'éviter le sentiment de « chape de plomb » de l'unité de la reconstruction. D'autres parcours ont été faits quand le directeur de l'urbanisme de Saint-Lô était encore en activité, notamment le chemin de Halage et vers l'ascenseur urbain de la Dollée, ou abandonné comme celui de l'Enclos et de l'ascenseur vers la gare. Enfin, un dernier cheminement dans la ville a été mis en place lors de l'été 2019 pour montrer et valoriser l'architecture de la reconstruction et qui se termine dans un appartement témoin de l'époque :

« Quand on fait la visite de l'appartement témoin, volontairement on a inclus dans la visite un parcours dans la ville qui mène à l'appartement. Et donc on parle de la reconstruction de la ville. On parle des aménagements urbains, on parle de l'hôtel de ville, de la halle et du beffroi. On parle des quelques monuments emblématiques. » (directeur du musée des Beaux-Arts, Saint-Lô)

Ce parcours sert ainsi à sensibiliser sur cette architecture plutôt que de s'y mettre en contrepoint comme dans les deux exemples précédents. Il s'agit ici, comme pour l'exemple de la colorisation, de visions différentes de l'architecture de la reconstruction, entre ceux qui la valorisent et ceux qui tentent d'atténuer la « tristesse » de cette architecture.

Cependant, l'ensemble des itinéraires mentionnés, pour qu'ils soient vus comme agréable par ceux qui le parcourent, mettent également en œuvre une rénovation des espaces publics présents aux abords. C'est le cas par

exemple à Lisieux, où de nombreux travaux ont été effectués dans le centre-ville dans l'avenue Victor Hugo. Ils ont consisté en un changement des matériaux utilisés pour la route et les trottoirs en mettant de la pierre blanche à la place du béton gris (maire-adjoint, Lisieux). Il s'agit d'effectuer ici également un « changement d'image » (*ibid.*). En plus, une mise en accessibilité des commerces est effectuée ainsi qu'un remplacement des places de stationnement par des terrasses de commerces. Ce type de réaménagement concerne également Louviers avec l'amélioration d'équipements dans les jardins publics comme un kiosque ou encore un manoir en hôtel de luxe. Dans ces deux cas, l'acteur rencontré présente une vision plutôt technique des solutions à apporter :

« Il y a un deuxième kiosque au jardin public, qui est deux fois moins grand que celui-là, et en fait lui il va être reconstruit. Il y en a pour 50 000 € pour le refaire, donc c'est un kiosque en chaume. » (directeur Action cœur de ville, Louviers)

« Et puis, ça c'est une problématique juridique, et il y a aussi une problématique, j'allais dire technique, mais d'aménagement, qui est comment est-ce que l'on fait en sorte que l'hôtel de luxe puisse accueillir ses clients dans un jardin aménagé, privatif nécessairement, et que le jardin public ne gêne pas la clientèle qui est censé être là quoi. Parce que si d'un côté on a les patrons des boîtes pharmaceutiques locales, et qui côtoient les SDF venus se fumer un joint, ou boire leur 8-6 sur place, bon... Il y a des trucs qui ne sont pas évidents donc... Et même le fait d'avoir un jardin public avec des jeunes qui mettent leur musique, il y a un usage du collectif qui est moins évident. Donc là c'est des solutions plus techniques, d'aménagements, de paysages, mais ça se réfléchit. » (*ibid.*)

Ainsi, derrière les idées de certains élus ou acteurs locaux, des solutions complexes à mettre en place apparaissent. Il s'agit ici par exemple de l'aménagement d'équipements public un kiosque, ou d'un jardin qu'il faut réussir à aménager de manière à ne pas gêner la future clientèle d'un hôtel de luxe.

En fin de compte, cette mise en mouvement des projets au sein des villes de la reconstruction apparaît essentiellement dans une vision d'attractivité d'habitants et d'usagers. Pour attirer des habitants, les acteurs mettent en place une histoire ou un « récit de ville » qui va structurer la nouvelle identité urbaine¹⁴². Ces différents récits se placent au sein d'itinéraires dans la ville qui permettent de marquer dans l'espace l'esprit du projet. Il s'agit dans le même temps d'assurer un passage d'usagers au sein de la ville, et qu'ils ressentent le cadre de vie agréable proposer par les acteurs¹⁴³. Cependant, les solutions imaginées peuvent être difficiles à mettre en place techniquement pour certains acteurs.

Réhabiliter

Après l'ensemble des actions évoquées précédemment, nous pouvons en arriver à celle qui semble la plus acquise pour l'ensemble des acteurs : la réhabilitation de bâtiments. Il constitue d'ailleurs l'élément où les financements sont les plus importants (directeur action cœur de ville, Louviers) comme dans de nombreux programmes nationaux visant la requalification d'espaces centraux¹⁴⁴. Dans ce type d'action, les acteurs semblent d'ailleurs se diriger vers un même ensemble d'actions visant la rénovation des logements par la mise en place d'OPAH ou de POPAC, des plans façades, ainsi que l'environnement des logements, les cours communes. L'action de réhabiliter semble ici réunir l'ensemble des acteurs dans la façon de faire.

Par rapport à la réhabilitation des logements, l'ensemble des acteurs rencontrés évoquent la mise en place d'une OPAH ou OPAH-RU (de rénovation urbaine). Pour certains, c'est d'ailleurs la seconde qui est mise en place après quelques années de la première (directrice service architecture, patrimoine et développement local,

¹⁴² Bautes N., Guiu, 2010,

¹⁴³ Edouard J-C., 2019

¹⁴⁴ Brouard-Sala Q., 2016 ; Delpirou A., 2019

Vire). La mise en place de cette OPAH vise principalement l'amélioration des bâtiments situés dans le centre-ville. C'est une mécanique assez bien rodée mais lourde à mettre en place selon les acteurs :

« L'axe Habitat qui est très fléché. En gros, là ça déroule. C'est pas mal de boulot, parce qu'on va travailler sur une étude pré-opérationnelle puis sur l'animation d'une OPAH-RU. C'est une opération assez costaud en soi, d'après ce que j'en comprends. Fin, il y a pas mal de gens qui m'alerte sur le volume de travail que ça va représenter. » (directeur Action cœur de ville, Louviers).

Ainsi l'axe Habitat et surtout la réhabilitation apparaît comme un secteur très « fléché » voire même quasiment déjà organisé. Ils sont lancés dans l'ensemble des villes lauréates d'Action cœur de ville et sont donc présents dans les discours des différents acteurs de ces villes (maire-adjoint, Lisieux ; directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire ; Cheffe des grands projets, Saint-Lô ; directeur Action cœur de ville, Louviers). À Vire par exemple, une série de programme d'amélioration de l'habitat se succède pour se terminer sur une OPAH-RU :

« Et donc, la partie habitat continue de piloter une opération programmée d'amélioration de l'habitat qui a débuté en 2014, qui devait s'achever en 2018 et qui a été prolongé en 2019 et qui a été encore prolongé jusqu'à la fin de 2019 et qui va être poursuivi par une opération programmée d'amélioration de l'habitat rénovation urbaine comme dans tous les projets action cœur de ville. A cela s'associe depuis un an un programme opération de prévention sur les copropriétés qui est le POPAC qui est dans phase 2. » (directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire)

L'ensemble des villes reconstruites lauréates lance donc des projets de réhabilitation, que ce soit à destination des logements individuels par l'OPAH ou à destination de copropriétés par le programme POPAC. D'autres types de bâtiments peuvent être réhabilités comme une gare (maire-adjoint, Lisieux), ou des friches industrielles (directeur action cœur de ville, Louviers).

La réhabilitation par l'OPAH ou le POPAC concerne essentiellement l'intérieur des logements, cependant les acteurs mettent également en place des actions pour leur extérieur. Il s'agit par exemple de mettre en place des ravalements de façades ou encore de réhabiliter les cours communes. Ici également, les objectifs semblent similaires pour les acteurs.

Effectivement, pour les façades il s'agit d'améliorer l'extérieur des bâtiments parce qu'en « termes d'images et de visibilité évidemment l'extérieur ça compte » (directeur musée des Beaux-Arts, Saint-Lô). Pour ces parties de bâtiments, les différents acteurs évoquent la mise en place de « plan façade » (directeur Action cœur de ville, Louviers) ou d'« opérations façades » (directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire). Cette opération se décline généralement en plusieurs types de financements des ravalements selon la zone de la ville :

« Pour Louviers, il y a trois périmètres, mais en fait, le périmètre le plus large s'applique à toute l'agglomération. Sur ce périmètre on est à 25 % de prise en charge de rénovation des façades, avec ou sans rénovation énergétique. Ensuite, dans le périmètre Action cœur de ville on est à 40 %, c'est-à-dire qu'en gros, il y a l'agglomération qui porte 25 % et nous, sur les mêmes critères, on rajoute 15 %. Et enfin sur le périmètre de la reconstruction, où là on est dans un autre dispositif, c'est dans le cadre de la convention avec la région, où on monte jusqu'à 80 % de prise en charges des parties communes. Note ce distinguo, mais c'est que là on parle ici vraiment de façades et ici de parties communes. Et ici, on considère que les façades font partie des parties communes. Mais c'est un peu plus large en fait. Et là, on monte jusqu'à 80 % de prise en charges. » (directeur Action cœur de ville, Louviers)

Avec ces ravalements effectués sur les façades des bâtiments, il s'agit finalement de « redonner du sens à la ville » (artiste-peintre, Saint-Lô) et de le faire aller dans une même direction. C'est le cas à Vire, où l'opération

façade et la subvention liée est conditionnée par des règles de réhabilitation mises dans le PLU (directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire).

Ensuite, afin d'aborder l'ensemble de la reconstruction, il s'agit également de traiter les problématiques liées aux cours communes. Thématiques assez nouvelles dont peu de solutions sont encore trouvées, c'est pourtant une thématique ancienne pour une habitante de Louviers. En effet, celle-ci se bat depuis longtemps pour trouver une solution. Une première a été trouvée par la mise en place d'un administrateur provisoire de la cour commune, mais dont elle n'arrive pas bien à identifier la mission et les tâches effectuées :

« Question : Alors j'ai une question, du coup qu'est-ce qu'il fait depuis 2 ans ?

Réponse : Alors là je ne sais pas. Il faut peut-être que vous le contactiez pour pouvoir répondre, parce que sur cette époque-là, alors naturellement moi je ne suis pas syndic hein, mais à un moment on a reçu quelque chose en tout et pour tout (cherche dans ces papiers), Et alors j'ai eu l'impression d'avoir l'histoire de Molière là, qui consulte pour sa fille qui est muette, et puis au bout du compte, le médecin triomphant lui apprend que sa fille est muette, j'ai cette impression-là, parce que nous est-ce que je vais l'avoir. Enfin, j'ai eu un petit papier comme ça avec toutes les personnes qui étaient concernées par la cour commune. Mais je les avais déjà quasiment fait avec mon histoire-là. Ca ne donnait rien de plus ? Ca nous donnait rien de plus pour avancer davantage. » (Habitante, Louviers)

Finalement, la mise en place d'un administrateur pour cette cour commune de Louviers n'a pas l'air d'avoir aidé à résoudre le problème mais à l'identifier de nouveau. Depuis l'ensemble des entretiens effectués, une solution semble cependant faire consensus avec la mise en place de syndicat de cours communes (cf. infra).

Médiation

L'ensemble des actions évoquées pour qu'elles soient acceptées par les populations, les acteurs mettent alors en place des actions de médiation. Il s'agit donc de relever ici les discours des acteurs qui font part d'actions qui se mettent entre les politiques mises en place et le public, soit pour nous grandement les habitants et usagers. Nous avons divisé les actions de médiation en trois parties : les supports de la médiation, leurs objectifs et les stratégies.

Les supports de la médiation sont de plusieurs types, mais les musées municipaux ou des Beaux-Arts dans nos deux cas semblent avoir une importance indéniable. En effet, ils sont un moyen de faire les liens entre la ville actuelle, les projets de l'équipe municipale et des techniciens, ainsi que les habitants et usagers. D'ailleurs, les liens entre les projets de la ville et ceux du musée sont plus ou moins directement liés entre Vire et Saint-Lô :

« Ça nous a obligé d'expliquer le lien entre le musée et la ville. Pourquoi déjà on rénove un musée, à quoi il sert ce musée, sa personnalité. [...] Je me dis en fait Judith a été recrutée pour lancer le projet avec mais aussi pour bien souligner le lien entre le projet du musée et le projet de la ville. » (directrice musée municipale, Vire) »

Ici à Vire, le projet du musée semble s'être fait plus ou moins concomitamment avec le projet de la ville. Le musée étant d'ailleurs intégré au projet de la ville en finançant sa réhabilitation. En regard, dans son discours, le directeur des Beaux-Arts semble mettre plus à distance les liens entre les projets de la ville et celui du musée :

« Question : D'accord. Donc le côté le musée est-ce que c'est aussi un dispositif de communication sur ce que fait la ville ?

Réponse : Aujourd'hui, non très clairement. On est dans une dimension patrimoniale. Ce n'est pas un outil de communication. Ça participe de l'attractivité de la ville. On communique sur ce que fait le musée et indirectement oui parce que si on parle de reconstruction dans le musée demain à partir du mois de

décembre bah on va parler forcément de la ville. Mais le musée de Saint-Lô c'est un musée d'art et d'histoire avec un parcours sur l'histoire de Saint-Lô de l'antiquité à 1944. Et aujourd'hui on prolonge le parcours de 1944 à nos jours d'ici la fin de l'année 2019. Il y aura certainement en terminaison du parcours une sorte... un espace qui ne va pas la communication des projets parce que ce n'est pas le lieu du musée. Mais il va y avoir un espace où on va malgré tout parler de la ville aujourd'hui. Parler de la ville aujourd'hui avec on a fait une commande photographique à un photographe de Saint-Lô dont on va exposer une sélection de clichés. Donc c'est un regard sur la ville et puis une forme de carte d'identité de ce qu'est la ville aujourd'hui. Donc les principaux, les chiffres clés en quelque sorte de la ville aujourd'hui. Mais ça ne sera pas le lieu pour faire la promotion du projet urbain mené actuellement ou de la rénovation de tel bâtiment. Ce n'est pas le lieu. On reste dans une démarche qui est patrimoniale tout simplement. La plupart des musées d'art et d'histoire en France sont confrontés à ces difficultés quand ils vont jusqu'au présent souvent ça devient délicat parce qu'on entre dans le champ du politique. » (directeur du musée des Beaux-Arts, Saint-Lô)

Ainsi les liens entre les projets de la ville et ceux du musée sont plus ou moins ténus. Ce qui est pourtant relevé par ces deux acteurs, c'est l'importance du musée pour au moins sensibiliser les habitants sur ce que l'architecture de la reconstruction en lien avec l'histoire de la ville. C'est d'ailleurs dans ce sens que les autres acteurs voient les musées.

« Et puis l'autre ce sera le musée une fois qu'il sera achevé mais qui est un souhait et qui est le plus gros projet financièrement de la collectivité sur ce mandat, avec la piscine mais le musée c'est le plus gros investissement, plus de 3 millions d'euros pour rénover entièrement un musée dont le fil conducteur ça va être l'interprétation de l'architecture du patrimoine. Avec bien sûr, toute une partie dédiée à la reconstruction, mais Marie-Jeanne t'en parlera plus longuement donc je ne vais pas m'attarder. Mais il n'y a pas que la reconstruction, c'est vraiment l'idée qu'on a une stratégie patrimoniale. [...] Les habitants, du coup, il y a peut-être d'autres acteurs qui en parleront peut-être mieux que moi, comme Marie-Jeanne, parce qu'elle est au contact des habitants. Elle te parlera du succès, du retentissement qu'a eu l'exposition sur le thème. » (directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire)

Le musée de Vire sert donc pour les acteurs à faire le lien entre les projets de la ville et les habitants. Le musée est vu comme un des éléments de proximité avec les habitants. Les conservateurs des musées servent également à aider à organiser des expositions « participatives » qui font le lien avec les habitants sur certains projets de la ville, comme à Louviers :

« L'exposition participative, bah voilà ça, c'est dans ce cadre là qu'on s'est vu, fin qu'on a fait une réunion l'après-midi, avec Michel Natier, le conservateur du musée, et puis Patrice. » (directeur Action cœur de ville, Louviers)

Pour les deux conservateurs du musée, l'idée est donc bien de sensibiliser les habitants à ce qu'est leur ville, notamment dans leur dimension architecturale. C'est ainsi l'occasion d'attirer l'attention sur les couleurs de la reconstruction et des innovations et des prouesses effectuées dans cette architecture (directeur du musée des Beaux-Arts, Saint-Lô). C'est pour cela que les deux musées de Saint-Lô et de Vire proposent des parcours sur la reconstruction au sein de leur musée (cf. infra). Ces actions de sensibilisation *via* les musées sont rejointes par d'autres effectuées par les acteurs locaux. Ainsi, des balades commentées sont l'occasion pour certains acteurs de sensibiliser également sur les différents aspects positifs de la reconstruction (directrice service architecture, patrimoine et développement local). La sensibilisation peut également se réaliser par d'autres dispositifs de communication telles les réunions publiques ou par la presse. D'autres occasions sont également mises à profit par les acteurs, comme les déclarations de travaux afin d'indiquer ce qui est faisable, ou non, et pourquoi (service instructeur, Vire). Ce discours est d'ailleurs appuyé par l'éligibilité à de nombreuses aides de la commune de Vire afin d'inciter plus fortement les habitants à rester dans les règles (*ibid.*)

Ainsi, l'objectif principal de la médiation est bien de communiquer sur l'architecture de la reconstruction, de la faire connaître, « d'apprendre à la regarder » (directeur musée des Beaux-Arts, Saint-Lô). C'est ce qui revient dans les discours des trois enquêtés faisant mention des objectifs de médiation. En effet, il s'agit également de faire « changer le regard » (directrice musée municipal, Vire) des visiteurs afin de les sensibiliser sur une thématique, ici la reconstruction. Il s'agit donc de « faire de la mémoire » (*ibid.*).

Pour atteindre cet objectif principal, plusieurs stratégies sont utilisées. Ces stratégies s'orientent surtout vers une approche « sensible » de la médiation (directeur musée des Beaux-Arts). Il s'agit par exemple de « passer par les enfants des écoles » (manager commerces de centre-ville, Saint-Lô). Plus qu'en fonction du public, il s'agit aussi de choisir des thématiques particulières pour intéresser certains publics plutôt que d'autres. Par exemple, dans le cas de Vire, ce sont des thématiques urbaines qui ont été choisies :

« C'est de recentrer le musée sur certaines thématiques urbaines, et de laisser à d'autres musées qui le font bien mieux, des thématiques comme au musée de Ger, la poterie, le musée du cidre et du poiré à Barenton. [...] On ne va pas faire ce que font bien mieux les voisins, par contre on va répondre un peu plus à une demande, qui n'était pas bien formulée, mais qui me semble bien plus intéressante, c'est parlons de la ville. C'est une chose particulière. Certes on a une histoire très commune avec Flers ou Saint-Lô, nos voisines les plus semblables. En même temps, il ne faut pas gratter longtemps pour voir que quand même ce n'est pas la même histoire, même s'il y a des gros points communs. Et puis en plus les habitants de Saint-Lô, s'ils veulent avoir un retour sur leur histoire, ils vont au musée de Saint-Lô. Ils ne vont pas aller à Vire, et pareil pour les virois. Donc même si on développe parfois les mêmes thématiques, bah bon un étranger il verra peut-être la même chose. La destruction-reconstruction de Saint-Lô ou de Vire, il verra je pense la même chose, mais les habitants de Vire ou de Saint-Lô, ils ont besoin des images de Vire et de Saint-Lô. Ils ont besoin des noms des virois qui ont reconstruit, des dates, des lieux. Donc comme on a quand même plus une mission, à mon avis, citoyenne, que des musées comme le mémorial, qui a à mon avis une mission qui est beaucoup plus large, ou un musée qui cherche à attirer beaucoup plus de touristes, de faire plus briller sa ville éventuellement, nous on est sur autre chose. » (directrice musée municipal, Vire)

Il s'agit donc d'évoquer des thématiques qui vont intéresser directement les habitants, ici la reconstruction de la ville. Cependant, au sein de ces stratégies, d'autres apparaissent un peu plus coercitive. Pour continuer sur Vire, la stratégie est d'encadrer les gens à partir des subventions afin de les inciter à changer leur regard sur la reconstruction (directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire). C'est également en faisant de la concertation avec les habitants que la médiation peut se passer (*ibid.*).

L'acteur et son réseau

L'ensemble des actions proposées se font avec d'autres acteurs. Ainsi, de nombreux outils institutionnels s'actionnent et mettent en jeu des partenariats. De même, les outils institutionnels font ressortir des limites de l'acteur, notamment dans ses compétences. Ces limites peuvent faire ressortir « ce que l'acteur n'est pas ».

Les outils institutionnels évoqués par les acteurs pour la mise en œuvre d'actions font donc la part belle aux partenariats qu'ils ont avec d'autres acteurs. Au sein de ces outils mentionnés, certains se font en réseau (directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire ; cheffe des grands projets, Saint-Lô ; directeur de l'urbanisme retraité, Saint-Lô ; directeur Action cœur de ville, Louviers), notamment avec d'autres villes, quand d'autres s'appuient plutôt sur des partenariats locaux (directrice musée municipale, Vire ; directeur musée des Beaux-Arts, Saint-Lô ; manager commerces de centre-ville, Saint-Lô ; directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire).

Les outils institutionnels qui engendrent une mise en réseau de l'acteur et des actions menées, notamment entre villes, s'intègrent principalement dans des actions nationales. En effet, il s'agit par exemple du

réseau de villes moyennes appelé « G8 » pour les villes bas-normandes (directeur de l'urbanisme retraité, Saint-Lô). Plus récemment, les acteurs évoquent sur Action cœur de ville, programme national de revitalisation des villes moyennes (cf. infra). Effectivement, les villes d'études enquêtées sont toutes lauréates de ce programme, et sont mises en réseau par la préfecture :

« Euh Pauline Blumerel travaille au SGAR, secrétariat général au affaires régionales, à la préfecture de Normandie, et en fait le préfet de Normandie il a un service spécifique qui s'appelle le SGAR, avec un Secrétaire général et des petites équipes, c'est des petites équipes d'une vingtaine je crois. Mais malgré tout, il y a une personne qui est référente sur tout ce qui est action cœur de ville, dans toutes les villes de la Normandie, c'est Pauline Blumerel. [...] Pauline, elle a toutes les conventions. Elle a tout. Donc les dossiers de candidature des différentes villes. Fin sur Réinventons nos cœurs de ville, il y a Cherbourg, Louviers, et puis Fécamp. » (directeur Action cœur de ville, Louviers)

Ces villes sont donc mises en réseau par un acteur de la préfecture. D'autres acteurs sont également évoqués comme importants, comme les DDT(M), les services de la région ou encore l'EPFN. De même, des acteurs nationaux sont également cités comme prégnants dans les outils institutionnels comme le PUCA.

Cependant, l'acteur dans son réseau s'intègre aussi largement au niveau local. Il apparaît d'ailleurs que ce sont les plus cités. Ils peuvent être des acteurs classiques tels les élus locaux, ou des techniciens de la ville. Cependant, d'autres font d'acteurs plus originaux. Il s'agit bien sûr d'intégrer la « société civile » ou les habitants dans les projets¹⁴⁵, devenu un classique de la rénovation urbaine¹⁴⁶. Il s'agit par exemple de l'Union commerciale qui prend de l'importance à Saint-Lô en multipliant des événements et vidéos promotionnelles. De même, le musée peut devenir un acteur important en étant « hors les murs » (directeur musée des Beaux-Arts). Cependant, l'ensemble des discours retenus montrent que la volonté des élus est essentielle pour la mise en place d'une action, notamment sur l'urbanisme ou l'architecture.

Ces différents partenariats évoqués pour l'utilisation d'outils institutionnels font également émerger les limites de l'acteur. En effet, certaines compétences sont dédiées à certains acteurs plutôt qu'à d'autres. C'est le cas par exemple d'actions qui sont plutôt menées par les agglomérations, qui ont donc la compétence, plutôt que les villes. Une complexité est alors engendrée par les acteurs, qui ont des difficultés à mener des actions :

« [...] parce qu'il y a un truc qu'il faut avoir en tête au moins au niveau de l'agglo, c'est que les axes 1, 2 et 3, [d'action cœur de ville] sont des compétences agglo. Or moi je suis embauché par la ville. Et c'est essentiellement la ville qui porte l'action cœur de ville. L'agglo, elle est partenaire, mais il n'y a personne qui y travaille réellement. J'ai une interlocutrice mais qui est sur plein d'autres missions. Le portage réel d'action cœur de ville, c'est la ville qui l'a. » (directeur Action cœur de ville, Louviers)

Ainsi, des actions sont pensées et prévues, mais l'acteur d'Action cœur de ville, doit ici attendre le retour et l'aval de l'agglomération qui porte la compétence. C'est le cas également à Saint-Lô, où le directeur du musée des Beaux-Arts, également directeur général adjoint à la communication, n'est pas moteur des actions matérielles effectuées sur le bâti, notamment de la reconstruction, mais porte juste un regard quand on le lui demande :

« Les projets d'aménagement de l'espace public sont portés et pilotés par une autre direction qui est la direction du pôle aménagement cadre de vie. J'ai un homologue DGA qui pilote les projets. Que ce soit la rénovation des espaces publics, la restauration des monuments historiques, les projets de de... globalement les projets de travaux sur le périmètre de la commune. Après moi je ne suis pas moteur. Ce n'est pas moi qui porte ces projets-là. En revanche effectivement, je suis amené sur le regard que l'on peut porter sur le regard patrimonial que l'on peut porter sur ces espaces publics ou ces bâtiments publics, je suis amené à

¹⁴⁵ Blondiaux L., 2001,

¹⁴⁶ Thomassian M., 2009,

intervenir et à donner mon regard sur l'intérêt architectural, l'intérêt urbain de tel ou tel aménagement mais effectivement je ne suis pas à la manette sur ces choses-là. » (directeur musée des Beaux-Arts, Saint-Lô)

Ainsi, c'est bien cette question de compétences qui va définir les limites de l'acteur. Une habitante de Louviers en a eu par exemple l'expérience en posant des questions sur les possibilités de la mairie d'agir sur la cour commune de son immeuble :

« Alors monsieur le maire m'a renvoyé vers l'adjointe au maire chargée de l'urbanisme. Donc j'étais allée avec mes petites feuilles-là, pour lui expliquer, et puis bon j'ai essayé de lui expliquer l'histoire de la cour commune, bon une fois. Alors peut-être qu'elle était ailleurs, peut-être qu'elle avait des soucis parce qu'elle m'avait déjà fait reporter le rendez-vous. Je recommence mon discours ça ne marchait pas davantage, la troisième fois ça ne marchait pas encore. Bon alors là je me suis dit il y a quelque chose. Mais elle a dit : « Mais madame, ça, c'est du privé ou du public ? ». Je lui dis « Madame c'est du privé ». « Si c'est du privé, nous on n'a pas d'argent, on ne peut rien faire pour vous ». Je lui ai dit « madame je ne viens pour de l'argent, je viens pour voir si la mairie peut nous forcer, parce qu'on a que ce petit discours-là, à entretenir cette partie qui est un petit peu dégoûtante dans le centre-ville, pour forcer les gens à se réunir, et puis à décider quelque chose quoi ». Alors ça en est resté là parce qu'il n'y a pas eu autre chose. » (Habitante, Louviers)

Ainsi, la question de l'ordre d'espace public/privé régit aussi les compétences ou les volontés des acteurs. Il s'agit ici d'une question ancienne que la force publique intervienne ou non sur la propriété privée¹⁴⁷. Certains ne se privent pas de le faire, mais disent connaître un manque d'accompagnement financier pour pouvoir réaliser les projets (cheffes des grands projets, Saint-Lô). En fin de compte, c'est une question de volonté de l'action publique qui ressort, entre interventionnisme ou laisser-faire¹⁴⁸.

Publics

S'agissant des publics visés par les acteurs, peu en parlent. En effet, hormis bien évidemment les musées, les acteurs semblent ne pas s'en préoccuper. Nous pouvons tout de même souligner la mise en place d'une « charte handi-bienveillance » à Saint-Lô, afin d'élargir les types de publics présents dans les commerces (manager commerces de centre-ville, Saint-Lô).

Pour nos deux acteurs clés du questionnaire sur les publics, les musées, une différenciation est visible. Effectivement, dans le discours du directeur du musée des Beaux-Arts de Saint-Lô, il apparaît que la politique des publics semble indifférenciée entre les locaux et les touristes. En revanche à Vire, la directrice du musée semble privilégier un parcours permanent à destination des virois (cf. infra). Cependant, la question principale pour ces deux musées, c'est la question de l'élargissement de l'audience. En effet, il s'agit de toucher un public le plus large possible. Pour cela, le directeur du musée des Beaux-Arts s'appuie sur le réseau des acteurs locaux pour en faire des relais en faveur de la reconstruction. Pour Vire, la directrice va chercher des associations pour qui une exposition pourrait plaire, un peu aller chercher « la population par la main » (directrice du musée municipal, Vire).

A ces premiers éléments, l'événementiel est également utilisé pour atteindre un public plus large. C'est le cas par exemple à Saint-Lô, lors du 75^{ème} anniversaire du débarquement (Cheffe des grands projets, Saint-Lô) :

« Avec la création d'un label 75^{ème} mais vraiment orienté selon deux axes Saint-Lô capitale de la paix et du débarquement on va dire. Fin on n'est pas directement débarqués mais on va dire capitale de 1944 et puis

¹⁴⁷ Bergel P., 2005,

¹⁴⁸ *Ibid.*

capitale de la reconstruction. On a été agréablement surpris de voir qu'on avait pas mal de projets qui s'imprégnaient complètement de cette dimension là qu'on a labellisé, qu'on a parfois soutenus financièrement et sur le plan technique. Voilà au-delà du simple aspect culturel, fin au-delà du patrimoine disons, c'est une dimension nouvelle donnée à une politique publique qui a permis de raccrocher par exemple la foire expo de Saint-Lô qui se tient en octobre chaque année donc là ça sera en octobre 2019. Il y a le thème de la foire [...] Cette année le thème c'est les années 60. Fin de la reconstruction certes mais voilà on fait lien alors il est peut-être très ténu. Mais pour nous ça nous permet d'afficher une démarche d'ensemble. Au-delà du simple culturel, on a des associations de danse par exemple qui ont fait un spectacle prenant pour point de départ la reconstruction. » (directeur musée des Beaux-Arts, Saint-Lô).

Ici, l'événement rejoint le projet urbain et permet de légitimer la cause de la reconstruction, à l'instar de ce qui a pu être fait dans d'autres grandes villes pour légitimer un projet urbain¹⁴⁹. L'événement sert donc ici à légitimer l'architecture de la reconstruction, en prenant notamment une entrée sensible et plus large, les années 1950 et 1960.

Patrimoine

Après l'ensemble de ces items évoqués, il convient alors de s'interroger si l'architecture de la reconstruction est considérée comme du patrimoine ou à être mis en processus de patrimonialisation par les acteurs. Il ressort une vision dualiste, entre les bâtiments plus extraordinaires qui peuvent être mis en processus de patrimonialisation, et une vision de centre-ville patrimoniale.

Il ressort tout d'abord que ce qui est considéré comme patrimonial par les habitants se rapporte au patrimoine classique, tels les églises, les châteaux (directrice musée municipal, Vire), les basiliques (maire-adjoint, Lisieux), les manoirs (directeur Action cœur de ville, Louviers), c'est-à-dire le bâti ancien monumental¹⁵⁰. La vision patrimoniale des bâtiments semble d'ailleurs s'élargir pour les habitants à du plus petit patrimoine, c'est-à-dire à une mise en patrimonialisation de bâtiments de catégories supérieures¹⁵¹, telles les « belles maisons en pierre » ou les « maisons à colombages » (service instructeur, Vire). Les haras nationaux rejoignent également cet ensemble (manager commerces de centre-ville, Saint-Lô). De même, des bâtiments plus récents peuvent également entrer dans un processus de patrimonialisation, notamment des bâtiments industriels avec des éléments monumentaux comme une cheminée (directeur Action cœur de ville, Louviers) :

« Ici, il y avait une friche industrielle qui était propriété de la mairie. Une ancienne usine, avec une très très belle cheminée d'ailleurs, Qu'on voit très bien quand on repart. Alors la cheminée, elle est au-dessus d'un bâtiment qu'on pourrait appeler, une sorte de... Alors moi je l'ai entendu appelé « La Cathédrale ». En fait c'est un immense volume très très haut. Et il va faire là-dedans, fin dans cette cathédrale, plus le bâtiment des ateliers, il va faire huit logements au total, du F2 au F5. » (directeur Action cœur de ville, Louviers)

Ainsi, le fait de surnommer le bâtiment la « Cathédrale » rejoint le fait de se patrimonialiser en gardant des éléments patrimoniaux tout en acceptant une partie de sa transformation intérieure, en des logements. Monuments plus emblématiques à Louviers, le manoir de Bigard est en processus de patrimonialisation en y installant un hôtel de luxe, ce qui ressort dans le discours de l'acteur :

« Le manoir de Bigard, c'est un bâtiment patrimonial, jardin, c'est situé en plein centre-ville. Et le but du jeu c'est d'y installer un hôtel quatre étoiles, avec un restaurant et d'y maintenir des activités culturelles, et d'en faire un pôle culturel [...] Donc le manoir, le bâtiment le plus joli, c'est celui-là, la maison en pierre. Et

¹⁴⁹ Gravari-Barbas M., Jacquot S., 2007,

¹⁵⁰ Veschambre V., 2005,

¹⁵¹ *Ibid.*

puis ici le bâtiment rouge qui est un peu laid, fin qui a été rénové au goût, à mon avis, d'il y a une grosse dizaine d'années. Et en fait, tu rentres ici, tu rentres dans un jardin, sur ta gauche, t'as le fameux bâtiment qui est à l'arrière là, et puis tu peux traverser, donc il y a un petit pont. Il y a un aménagement. Tu traverses et tu vas jusque de l'autre côté, qui est la rue Terneau ici. Donc ça circule, en fait, et le jardin c'est ça, c'est out ça. Là il y a un bâtiment et les gens occupent tout le jardin » (directeur Action cœur de ville, Louviers)

Ainsi, le bâtiment en cours de patrimonialisation constitue « la maison en pierre » quand les autres apparaissent comme moins important pour l'acteur.

En contrepoint de ces premières analyses, d'autres acteurs tentent donc de patrimonialiser l'architecture de la reconstruction comme des ensembles historiques des villes, à l'instar de ce qui a pu être fait pour d'autres cœurs historiques plus anciens¹⁵². Les stratégies pour faire accepter cette architecture comme patrimoniale, passe pour certains par la mise en exceptionnalité de certains bâtiments les plus importants. C'est le cas par exemple à Saint-Lô, où le directeur du musée des Beaux-Arts met en avant les innovations et les prouesses que constituent la construction de certains bâtiments :

« Et donc on parle de la reconstruction de la ville. On parle des aménagements urbains, on parle de l'hôtel de ville, de la halle et du beffroi. On parle des quelques monuments emblématiques. Effectivement souvent on a une forme de perplexité du visiteur face à ces monuments. Ce que l'on essaye de faire avec les équipes du musée – je ne suis pas le seul – c'est justement de leur dire vous voyez là vous avez une prouesse technique ou alors là c'est gris mais en fait c'est cinquante nuances de gris (ce qui fait toujours rire le visiteur). On révèle les choses. On explique les choses. » (directeur musée des Beaux-Arts, Saint-Lô)

Ainsi, la mise en patrimonialisation d'un ensemble de bâtiments de centre-ville semble mieux passer auprès des habitants une fois qu'ils ont été sensibilisés l'intérêt de certains bâtiments emblématiques. Il s'agit ainsi de faire passer l'architecture de la reconstruction à des éléments du patrimoine visitables comme les maisons à colombage ou les belles maisons en pierre :

« Parce que jusqu'à présent, tout ce qui est patrimoine, bah ça va être la belle maison en campagne en pierre, la longère, vous voyez. A la limite, ça va plus leur parler si on leur parle de maisons à colombages du Pays d'Auge ou en Alsace. Voilà. Et là les gens ils vont visiter ces choses-là. Ils vont dans des petits villages. Ils sont contents de voir ça. Ils y vont pour voir des choses qu'ils ne vont pas trouver chez eux. Alors pourquoi chez nous, on ne ferait pas attention à ça ? Alors c'est tout ça qu'il faut expliquer. » (service instructeur, Vire).

Aux ensembles bâtis en général, certains des acteurs voient également dans le second-œuvre de la reconstruction, une matière à patrimonialiser. En effet, que ce soient les portes, cheminées, persiennes, ou devantures, un intérêt fort leur est attribuée. C'est le cas par exemple à Vire :

« Parce qu'une devanture des années 50 quand elle est encore quasiment... c'est beau. Parce qu'il y a quelque chose de fin, de gracieux, on ne t'attire par de la grosse couleur, du gros truc, du... Ce n'est pas des gros aplats, il y a des lettres en métal, il y a quelque chose de... Oui vraiment, il n'y a pas à dire, alors après tu sens que les commerçants s'en saisissent, surcharge peut-être ce qu'il y a derrière le verre, mais il y a quand même quelque chose de gracieux à ce profilage métallique. Déjà, il est fin, et puis ce n'est pas du plastique, ce n'est pas une matière... Fin moi le plastique, je ne peux plus. C'est une matière vraiment pas noble. Et puis c'est cet écrit qui ressort en métal, qui est comme posé ou inséré, fin c'est quelque chose de plus gracieux que ces aplats qui intègrent le nom, la lumière, le machin, pfff... Et puis c'est assorti à la porte, qui est elle-même en métal, qui est assortie elle-même à l'étage puisqu'il y a du métal au-dessus. Fin c'est

¹⁵² Gigot M., 2018,

quand même des architectes qui ont dessiné les rez-de-chaussée et les étages, il y a forcément une harmonie qu'on a perdue puisque chacun... » (directrice musée municipal, Vire)

C'est donc toute une harmonie qui est mise en avant par les acteurs, harmonie qui s'étend de la devanture des commerçants à d'autres éléments comme les portes ou les étages. Cette harmonie se prolonge d'ailleurs vers à des ensembles de bâtiments, rues voire de la ville entière (directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire). Et c'est cela qui est mis en avant pour que la reconstruction entre dans des « stratégies patrimoniales » (directeur musée des Beaux-Arts, Saint-Lô ; directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire).

Pourtant, et cela a commencé à apparaître tout au long de ce chapitre, des difficultés apparaissent à faire accepter comme patrimonial l'architecture de la reconstruction, notamment le second-œuvre. Cela renvoie à des difficultés d'appropriation du patrimoine¹⁵³. Il s'agit de difficultés à concevoir la conservation d'objets qui ne paraissent plus fonctionnels, comme nous le montre cet ensemble de citations :

« On a l'occasion de recevoir plutôt des commentaires sur l'avis général des gens que sur cette question du patrimoine. Ceci dit j'ai parlé du point le plus conflictuel qui sont les cheminées. Il y a aussi les persiennes parce pas le droit de mettre des volets extérieurs, on peut des volets intérieurs mais de toute façon il faut garder les persiennes que les gens n'utilisent plus donc ils ne comprennent pas pourquoi il faut garder les persiennes. » (directrice service architecture, patrimoine et développement local, Vire)

« Les persiennes disparaissent, les volets roulants en bois d'Oregon, tu te rends compte, bah voilà au lieu d'être restaurés, ils sont transformés en plastique. Qu'est-ce que, fin... Là je suis complètement dépassée. Je ne sais plus quel est le pouvoir des élus dans ce domaine, s'ils ont envie de l'exercer. Moi j'essaie faire un petit peu de pédagogie quand ça m'arrive, quand ça arrive jusqu'à moi. Mais ça arrive rarement jusqu'à moi. » (directrice musée municipal, Vire)

« C'est vraiment du cas par cas. C'est tout ce qui est menuiserie, les portes, et on sait que toutes les semaines on a de belles portes en bois de la reconstruction qui partent à la benne, qu'on met du PVC qui transforment complètement ou des coffrets de volets extérieurs qui modifient la dimension, qui réduisent la surface des fenêtres ou qui dénaturent complètement l'aspect patrimonial. Les enseignes qui ne sont pas du tout structurés chez les commerçants même si on peut se demander si à l'origine ce n'était pas déjà comme ça. On sait que sur ce petit patrimoine aujourd'hui, on n'est pas bon. On n'a pas forcément les outils. On est en périmètre protégé. Le centre-ville de Saint-Lô, du fait des abords de monuments historiques est protégé. Donc normalement soumis à l'œil de l'ABF. Sauf que d'une part il n'y a pas toujours de déclaration de travaux qui sont faites, d'autre part ça n'empêche pas forcément de remplacer une porte en bois par une porte en PVC. A titre personnel j'habite dans un immeuble de la reconstruction, mon propriétaire a décidé de remplacer la porte. Alors ça partait d'une bonne intention, il y avait une belle porte en bois. Alors effectivement elle commençait à être pourrie donc il fallait la remplacer. Bon il a mis une porte en PVC. Alors oui il a fait un effort parce qu'il a mis une couleur bois sur son PVC sauf que bah non ça ne passe pas. C'est raté. Là il a dénaturé. Mais je pense que c'est aussi un manque de conscience et de connaissance. On n'a pas aujourd'hui de dispositifs incitatifs là-dessus. C'est ce que je te disais tout à l'heure. C'est sans doute quelque chose à travailler. Les outils réglementaires sont inexistant fin sont insuffisants. On n'a pas de dispositif incitatif et les propriétaires ne sont pas conscients et de toute façon si ça coûte plus cher ils ne seront pas d'accord. On n'a pas le cocktail idéal pour réussir des actions sur le petit patrimoine. Donc quelles sont les pistes de travail ? 1) Imaginer des leviers incitatifs notamment financiers. Donc ça dans le cadre du prochain mandat ça sera... Je militerai dans ce sens. Je proposerai peut-être aux

¹⁵³ Gravari-Barbas M., 2005

élus et je pense qu'il y a un travail à faire là-dessus en tout cas. 2) C'est aussi sensibiliser le public. Alors on travaille aussi avec le CAUE là-dessus. Le CAUE a été très... » (directeur musée des Beaux-Arts, Saint-Lô)

Ainsi, le second-œuvre connaît des déboires dans sa conservation et d'autant plus pour sa patrimonialisation. Il s'agit d'éléments de la reconstruction qui semblent aujourd'hui dépasser dans leur fonctionnalité pour les habitants. Les outils institutionnels existants aujourd'hui ne semblent ainsi pas suffisamment assurer leur maintien dans les ensembles d'immeubles. En effet, hormis de la sensibilisation « au cas par cas », notamment par le CAUE, il semble que les moyens existants actuellement ne suffisent pas à enrayer leur disparition. Ainsi, que ce soit les SPR, PLU, ou autres outils, ils semblent encore trop incitatifs et pas suffisants pour protéger ce « petit patrimoine ».

Finalement, cette patrimonialisation de l'architecture de la reconstruction semble d'autant plus difficile quand des discours voient le patrimoine comme « opposé à la dynamique urbaine » (artiste-peintre, Saint-Lô). Pourtant, les efforts de sensibilisation pourraient peut-être faire changer la donne.

Conclusion sur la perception des acteurs

Finalement, l'étude des différents discours révèle surtout une opposition entre les experts de l'architecture de la reconstruction et ceux qui le sont moins ou pas du tout. De même, des différences dans les valeurs urbaines qu'ils portent, révèlent une opposition entre ceux qui souhaitent patrimonialiser cette architecture quand d'autres sont pour l'effacer ou diminuer son effet « chape de plomb » qui empêcherait les dynamiques urbaines. Cela pose question, car au vue de l'évolution matérielle de l'architecture de la reconstruction, il s'agit soit d'une vision de déclin de la ville, qui provoquerait son abandon, soit une vision d'une ville en croissance dans laquelle le second-œuvre est jeté au profit du plastique, symbole de plus de fonctionnalisme et de confort.

Parmi les solutions proposées, beaucoup s'orientent vers de la sensibilisation, un adage pour beaucoup d'acteurs de la sauvegarde de cette architecture.

Nous pouvons finalement terminer sur le peu de propos qui nous ont été confiés sur le développement durable, dont aucun en lien direct avec l'architecture. Quelques éléments apparaissent sur les mobilités, que nous avons évoqués, ou par la présence d'associations le promouvant, notamment en lien avec l'alimentation. Nous pouvons noter que le développement durable reste encore très sectorisé et devient plus enjeu de marketing urbain pour la ville¹⁵⁴

¹⁵⁴ Voir la thèse de Adam M., 2016,

B. Politiques régionales, politiques normandes : un panorama local

Patrice Gourbin

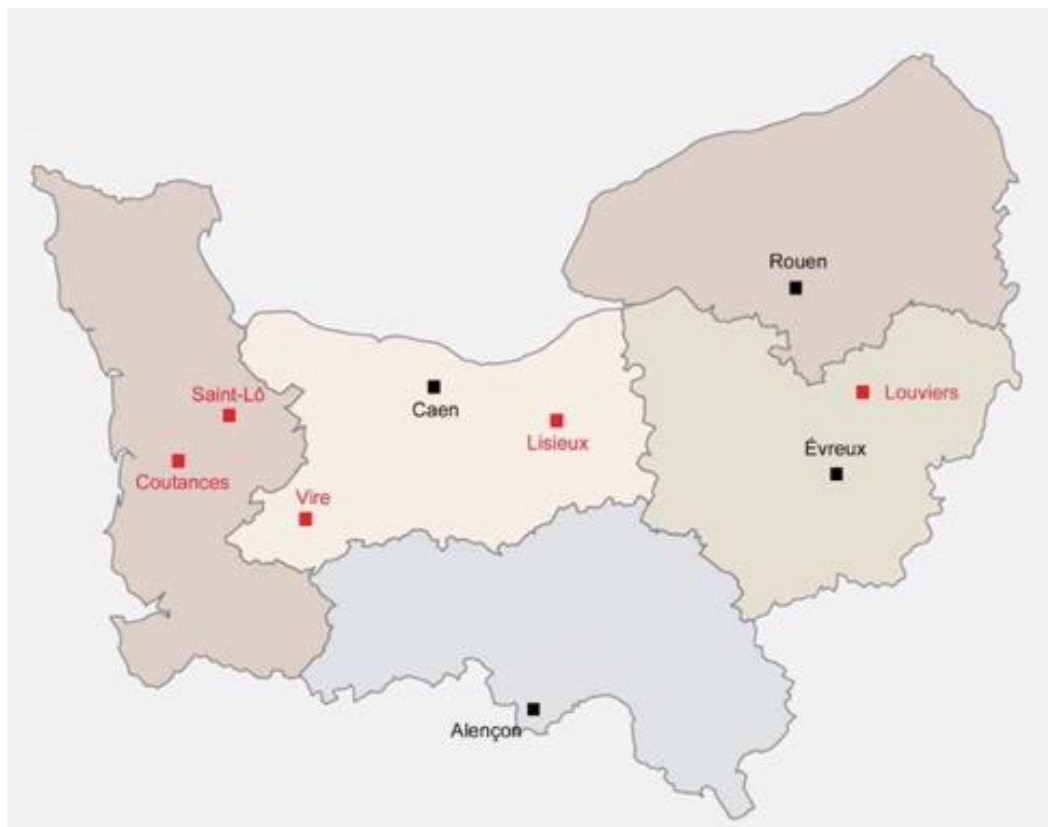


Figure 1 : Carte de la Normandie. Les villes en rouges sont celles qui participent au programme de recherche

Le contexte dans lequel s'inscrit le projet de recherche « Ressource culturelle et projet urbain » est celui d'une mise en réseau à l'échelle régionale, dans le cadre de la Région Normandie créée le 1^{er} janvier 2016. Lors de la création des régions économiques en 1955, la Basse-Normandie comprenait trois départements (Calvados, Manche, Orne) et la Haute-Normandie deux (Eure, Seine-Inférieure). Dotées par la suite comme les autres régions françaises de compétences administratives et politiques, les deux régions se sont maintenues dans leurs limites de 1955 jusqu'à la fusion de 2016. Les historiens soulignent à l'unanimité la cohérence historique de la région Normandie depuis sa création au Moyen-Âge à la suite des invasions vikings. Toutefois, cette unité était simultanément duale, avec deux pôles, le premier correspondant globalement à la Haute-Normandie actuelle, avec Rouen comme capitale, attribuée en 911 à Rollon, le second à la Basse-Normandie, centrée sur Caen, une

extension conquise en 933 par Guillaume Longue-Épée. Les deux assemblées ont formé la Normandie ducale, cimentée par le pouvoir politique.

Marquée par cette dualité dans l'unité, l'entité politique « Normandie » a connu, malgré son absence de cohérence géographique et sociale (que soulignent de leur côté les géographes), une remarquable continuité jusqu'à aujourd'hui. Cas unique en France, les limites des départements correspondent, à quelques dizaines de communes près, aux frontières de la Normandie ducale du XI^e siècle. La « division » en deux Normandie était donc aussi pertinente que celle de sa « réunification ». Mais si l'union des deux régions a été plus consensuelle qu'ailleurs, facilitée par une dénomination commune, la question difficile était celle du choix de la capitale administrative et politique, Caen ou Rouen. Des tensions existent toujours de ce point de vue, et les institutions régionales sont toujours très soucieuses d'un équilibre entre les deux Normandie, orientale et occidentale. Par exemple au moment de la prise de contact avec les partenaires institutionnels potentiels, le conservateur régional des Monuments historiques nous a alerté sur l'impossibilité pour une institution telle que la direction régionale des Affaires culturelles, dont il est l'un des représentants, à parrainer un projet qui ne serait que centré sur la Normandie occidentale. C'est la raison pour laquelle nous avons accueilli de manière très favorable l'opportunité qui nous a été proposée de travailler sur la ville de Louviers, en Normandie orientale, avec l'aide de Michel Natier, conservateur du musée de la ville, qui a rejoint à cette occasion le groupe de travail.

La problématique qui nous intéresse nous est donc apparue dès le départ solidement ancrée dans le contexte de la géographie politico-administrative d'une construction territoriale, et de la recherche par les institutions qui la gouvernent des moyens d'affirmer la nouvelle configuration territoriale, condition de l'existence même de la nouvelle région. Or en matière d'identité régionale, la dimension historique est un facilitateur, mais comme l'ont montré les études de l'observatoire interrégional du politique, elle n'est nullement indispensable¹⁵⁵. Le modèle peut aussi s'organiser sur une « dynamique de l'action et de l'adhésion de plus en plus large du corps social ». Autrement dit, le consensus peut se construire autant qu'il peut s'hériter. Un conglomérat comme la région PACA, malgré son acronyme barbare, avait même réussi à générer un sentiment d'appartenance régionale. La légitimité historique n'est donc ni une condition ni une assurance en faveur de l'existence d'une région. Qu'elle ait été n'implique pas qu'elle continue d'exister. Bien au contraire, l'identité apparaît comme une « construction toujours inachevée, au sein de laquelle de multiples logiques peuvent cohabiter ».

Les grands projets historico-culturels fédèrent les énergies, et s'inscrivent dans le processus d'adhésion que cherchent à construire les institutions. Un exemple qui se situe plutôt du côté de la communication est la création du magazine *303* par la Région Pays de Loire. Ce magazine, de bon niveau scientifique et doté d'une très belle maquette qui le met à la portée du grand public, balaie des thématiques qui couvrent tous les champs de la culture et de l'histoire, avec une volonté affirmée de couvrir l'ensemble des départements de la région. Créée en 2016, la Région Nouvelle Aquitaine qui regroupe douze départements n'a aucune légitimité historique. Un dénominateur commun a malgré tout été découvert à l'occasion d'une résidence d'artiste sur le thème de la Ligne de démarcation de 1940 : celle-ci traversait six départements de la nouvelle Région. C'est à partir de ce constat qu'une enquête scientifique a été lancée sur les traces de la seconde guerre mondiale dans la région, puis sur l'architecture de la Reconstruction qui en est la conséquence¹⁵⁶.

La Région Basse-Normandie a eu son grand projet historique fédérateur, celui du Débarquement de juin 1944 et de la bataille de Normandie. Le souvenir du Débarquement a été structuré à partir de 1945 par une association, le Comité du Débarquement, pilotée par Raymond Triboulet, premier sous-préfet de la France libre et

¹⁵⁵ Dupoirrier (Élisabeth), Schajer (H. D.), « L'identité régionale. Problèmes théoriques, perspectives politiques », dans : *L'identité politique*, Centre de relations internationales et de sciences politiques d'Amiens/Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, Paris : PUF, 1994, pp. 330-344.

¹⁵⁶ Bourel-Le Guilloux (Christophe), Ragot (Gilles), *Le repérage du patrimoine de la reconstruction en Nouvelle-Aquitaine*, [version provisoire du texte de la communication au colloque de Saint-Dié des Vosges]

député du Calvados¹⁵⁷. Le territoire commémoratif mis en place par le Comité du Débarquement a reçu la première visite d'un chef d'État français en 1984, François Mitterrand, ainsi qu'une importante délégation de chefs d'État étrangers. En 1994, lors du cinquantième anniversaire, la Région a repris la main sur ce projet, en le nettoyant de certains accents gaullistes un peu vieillis et contestables, et en lui donnant une dimension régionale qu'elle n'avait pas dans la configuration d'origine. La géographie commémorative voulue par le Comité du Débarquement était en effet strictement limitée aux plages du 6 juin, sur le littoral de la Manche et du Calvados. En 1994, la stratégie était de dépasser le seul débarquement pour embrasser l'ensemble de la Bataille de Normandie, en se limitant toutefois au territoire de la Basse-Normandie. Des sites ont donc été retenus et mis en valeur sur les trois départements bas-normands, certains faisant l'objet d'une opération grand site (OGS). Avec la montée en puissance des grandes commémorations internationales, la Région Basse-Normandie a pu lancer le projet d'une inscription au patrimoine mondial, le dossier devant être présenté en 2019. Entre-temps, la nécessité de répondre aux critères de l'Unesco a limité le dossier aux plages du Débarquement, interdisant son extension sur les trois départements de la bataille de Normandie qui avait un temps été envisagée. Le dossier est toujours d'actualité, mais avec l'unification des deux Normandie, sa dimension régionale s'est affaiblie, la Normandie orientale, moins concernée par le Débarquement, ayant vécu la Libération de manière très différente.

Par contraste, l'actuel investissement de la Région Normandie dans le domaine de la Reconstruction repose sur des méthodes et des objectifs tout à fait différents. Ce projet fédérateur s'adresse à l'ensemble du territoire où la reconstruction est partout présente, à la suite des destructions de l'invasion de 1940, des combats de 1944 et des bombardements de l'Occupation. Le projet s'inscrit dans un contexte national d'actions ou de réflexions sur la revitalisation des cœurs de ville, et notamment des villes petites et moyennes, telles que celles préconisées dans le rapport de Yves Dauge sur les petites villes touristiques ou celles mises en œuvre dans le programme national Action cœur de ville¹⁵⁸. La cible n'est plus cet élément patrimonial de première génération porteur de hautes valeurs morales que représentaient les plages du Débarquement (la Liberté, la réconciliation). Il s'agit désormais d'un patrimoine de proximité, abondant et de faible intensité, appelé à se transformer. Le moteur du rassemblement n'est plus l'ambition d'apporter un message à l'humanité. Il repose désormais sur un processus entremêlant conservation et adaptation, et concerne des objets qui se situent au plus près de la vie quotidienne des citoyens, de leur lieu d'existence, de consommation et de rassemblement.

En 2015, une convention-cadre sur les villes reconstruites avait été signée par la Région Basse-Normandie, sur laquelle nous n'avons pas encore trouvé d'éléments. En mars 2017, la convention a été renouvelée et étendue à la Normandie unifiée, en partenariat avec les représentants de l'État et plusieurs organismes locaux de recherche et de valorisation de l'architecture¹⁵⁹. La mesure-phare de cette action était la mise en place d'un appel à projet à destination de seize villes moyennes reconstruites, et des trois grandes villes normandes, Caen, Le Havre et Rouen. Ces villes étaient invitées à présenter des projets d'intervention et de réhabilitation, avec trois grands champs d'application possibles : les espaces publics, les parties communes des logements privés (cœurs d'îlots, façades, redynamisation commerciale), les équipements publics. Sept villes ont été retenues (Avranches, Le Havre, Caen, Lisieux, Louviers, Saint-Lô, Vire-Normandie) pour une dotation globale de 11 millions d'euros. Inscrit dans le cadre d'une politique plus globale visant le maintien ou le renforcement de l'attractivité des petites villes de Normandie, et qui comprend aussi par exemple des actions en faveur du logement social ou de l'offre de

¹⁵⁷ Gourbin (Patrice), « Un territoire pour le souvenir. Le débarquement et la bataille de Normandie », dans Bouillot (Corinne) (dir.), *La reconstruction en Normandie et en Basse-Saxe après la seconde guerre mondiale. Histoire, mémoires et patrimoines de deux régions européennes*, [actes du colloque franco-allemand, université de Rouen, 21-22 octobre 2010], Rouen : PURH, 2013, p. 321-338

¹⁵⁸ Dauge (Yves), *Plan national en faveur des nouveaux espaces protégés*, rapport au premier ministre, dactylographié, septembre 2016, 50 p.

¹⁵⁹ « Deuxième reconstruction » des villes de Normandie, <https://www.normandie.fr/deuxieme-reconstruction-des-centres-villes-de-normandie> consulté le 29 janvier 2019. Les organismes signataires étaient les suivants : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN), la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Université de Caen Normandie, Territoires pionniers Maison de l'Architecture de Normandie et l'Association « Habitat social en Normandie »

service de santé, le programme « villes reconstruites » nous intéresse en ce qu'il ne contient pas seulement des attendus fonctionnels ou de confort, mais aussi un volet en faveur de la « valorisation de ce patrimoine architectural caractéristique de la Région [et qui] fait partie de l'identité de la Normandie »¹⁶⁰. Le texte de présentation de l'appel à projet déroule en alternance des arguments issus du domaine patrimonial avec d'autres, plus techniques et objectifs, constatant le vieillissement du bâti et la nécessité d'une intervention. L'appel d'offre a été reconduit une deuxième fois en 2018, pour les villes non retenues dans la première session.

LAURÉATE APPEL À PROJETS RÉGION NORMANDIE 2018

VIRE NORMANDIE

AXE 3 VALORISATION DU PATRIMOINE DE LA RECONSTRUCTION

VILLE LAURÉATE DE L'APPEL À PROJETS DE LA RÉGION NORMANDIE EN 2018

LA RÉGION soutient le projet de revitalisation des centres-villes de la Reconstruction en Normandie à travers la réhabilitation des immeubles de parc immobilier privé, des équipements publics et de la mise en valeur du patrimoine de la Reconstruction grâce à la requalification de ses espaces publics. Les villes Lauréates en 2018 sont Amanches, Caen, Le Havre, Lisieux, Louviers, Saint-Lô, Vire Normandie.

VIRE NORMANDIE Dans le cadre d'une politique volontariste de renforcement de l'attractivité de son territoire et de la valorisation de son patrimoine, Vire Normandie a présenté deux projets d'axe trois portés par la collectivité, trois autres par la Société d'Economie Mixte la SEBIVIR et un par des acteurs privés : copropriétés et Société Immobilière Civile.

VIRE NORMANDIE

ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-VILLES RECONSTRUITS

AXE 1 PARTIES COMMUNES DU BÂTI PRIVÉ DE LA RECONSTRUCTION

AXE 2 ÉQUIPEMENTS DE LA RECONSTRUCTION

LES COPROPRIÉTÉS Les immeubles privés de Vire Normandie font l'objet de différents travaux de réflexion, de réhabilitation et d'amélioration des parties communes, dans le but d'améliorer la valeur locale des logements.

LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS Certains équipements de la Reconstruction ont perdu leur ancien usage par changement d'affectation et/ou inadaptation aux normes contemporaines. Parmi eux, deux bâtiments vont retrouver un nouvel usage dans le cadre d'une réhabilitation complète.

LES OPÉRATIONS PRÉVUES :

AXE 1. 8 BÂTIS PRIVÉS
AXE 2. 3 ÉQUIPEMENTS PUBLICS
AXE 3. 2 ESPACES PUBLICS

document de présentation des résultats de l'appel à projets à Vire (document en trois volets, recto et verso)

¹⁶⁰ « Deuxième reconstruction... » op.cit.

Une politique municipale rencontre une politique régionale : l'exemple de Vire

Vire a été le bon élève de la première session, obtenant 2 millions d'euros en tout, dans les trois catégories proposées. Cette première place n'était nullement le fruit du hasard, la ville ayant investi dans la valorisation de son patrimoine reconstruit depuis plusieurs années, au travers de plusieurs municipalités successives. Presque entièrement détruite le 6 juin 1944, la reconstruction de la ville a commencé de manière assez traditionnelle, sur le plan de l'urbaniste Marcel Clot et sous la direction de l'architecte en chef Marcel Chappay. L'année 1950 a été celle d'un tournant assez notable, qui vit l'apparition de nouvelles formes architecturales à la suite du remplacement de Marcel Chappay par un jeune architecte, Claude Herpe. Fils d'un architecte en chef des Monuments historiques, celui-ci avait été placé par son père en 1946 auprès de l'architecte municipal, Raymond David, à la fin de ses études d'architecture. Claude Herpe développa à Vire un langage personnel, original et inédit, dont le garage Châtel est l'un des plus beaux exemples, avec l'hôtel de ville. Le résultat est un ensemble urbain déclinant deux langages architecturaux contrastés, celui de Marcel Chappay, bien dessiné mais peu original, et celui de Claude Herpe.



Vire, ancien garage Chatel, rue du Calvados, Claude Herpe architecte. Ce bâtiment spectaculaire, située sur une voie d'accès importante de la ville, comprenait une concession automobile, un garage, une pompe à essence un parc de stationnement et des logements sur la terrasse. Son réaménagement a été subventionné dans le cadre de l'appel à projet régional. (Photo Philippe Delval)

Grâce au soutien de Judith Wach, qui a accueilli en 2017 en stage à Vire une étudiante architecte qui faisait en parallèle un mémoire d'initiation à la recherche à l'ENSA Normandie sur la patrimonialisation de Vire, nous avons pu observer la réception de la reconstruction de Vire et la montée du sentiment patrimonial qui l'accompagne. Ce qui frappe tout d'abord est la permanence de cette idée au travers des aléas des alternances politiques¹⁶¹. Ensuite, c'est la conjonction des initiatives qui se succèdent, au rythme de chronologies qui leurs sont propres, mais finissent par former comme une toile en réseau qui débouche sur une série d'actions tout à fait concrètes. En d'autres termes, il n'est pas possible d'écrire une histoire héroïque de la découverte de ce

¹⁶¹ Maillet (Marion), *La valorisation et la sensibilisation au patrimoine de la reconstruction. Analyse du processus de patrimonialisation en cours dans la ville de Vire Normandie dans le Calvados*, Mémoire de master, direction P. Gourbin, C. Maniaque et F. Saunier, Rouen : École nationale d'architecture de Normandie, 2017-2018, 80 p.

patrimoine, qui serait dominée à son origine par la glorieuse figure d'un visionnaire par qui tout commence. Avant que la municipalité ne se saisisse de la question de la reconstruction et qu'elle n'en fasse un enjeu politique, trois grandes vagues d'initiatives se sont entrecroisées sur Vire. La première a été celle de l'association des Collectionneurs cartophiles virois, qui a publié en 2000 un ouvrage sur la reconstruction à partir de ses fonds iconographique¹⁶². La seconde a été l'intervention du service du recensement des Monuments historiques. Repéré conjointement dès 2000 par l'architecte des Bâtiments de France Dominique Laprie-Sentenac, et par le recenseur des Monuments historiques Alain Nafilyan, l'hôtel de ville fait l'objet de communications locales et de présentations par ces deux personnes à l'occasion des Journées du patrimoine, qui avaient pour thème le patrimoine du XXe siècle. D'un point de vue institutionnel, le label XXe siècle a permis un premier repérage, puis le lancement de procédures d'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Étant donné le caractère participatif de la protection, les autorités locales étaient contactées pour connaître leur avis. L'hôtel de ville de Vire fut inscrit à l'inventaire en 2010.

En 2009, Hervé Rattez, directeur du CAUE du Calvados engagea un historien – l'auteur de ces lignes – pour une étude sur l'architecture de la reconstruction dans le département¹⁶³. La recherche conduite dans l'objectif assez traditionnel de faire une histoire chronologique en faisant ressortir les thématiques les plus intéressantes, fut accompagnée par des actions de médiation, certaines d'envergure départementale (présentation au Mémorial de Caen, exposition), d'autres plus locales. À Vire, l'architecte Claude Herpe, encore vivant à ce moment, fut invité à l'initiative du CAUE pour une cérémonie de remise de la médaille de la ville, accompagnée d'articles dans la presse et les chaînes locales. La directrice du musée municipal, Marie-Jeanne Villeroi, avait de son côté le projet d'une exposition sur le thème de la Reconstruction. Elle eut lieu en 2012 et fut comme une sorte de synthèse des actions déjà menées, utilisant des matériaux issus de toutes les initiatives précédentes et donnant une cohérence à cet ensemble en le liant dans un récit global, avec de nouveaux objets ou traces¹⁶⁴.

À partir de 2012, la municipalité mit en place un programme local d'habitat (PLH), comprenant des aides à l'amélioration fonctionnelle des logements et aux ravalements de façades, suivie en 2014 d'une opération d'amélioration de l'habitat, co-financée par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) et la collectivité, et mis en place par le centre de développement de l'habitat et l'aménagement des territoires (CDHAT). C'est dans ce contexte que le CAUE proposa un cahier de préconisations pour les travaux réalisés sur les façades (fig. 12). Ces préconisations étaient valables au sein d'un périmètre précis, et les deux furent intégrés dans le PLU adopté en 2016, les prescriptions devenant opposables dans le secteur ainsi identifié, au titre de l'article 11.

En 2014, avec l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale, la reconstruction devint un axe de la politique municipale, avec deux volets simultanés : réhabilitation et valorisation patrimoniale. Si le premier avait déjà été clairement exprimé par l'équipe précédente, le second reçut un coup d'accélérateur, les deux étant étroitement imbriqués. Des « ateliers de territoire » furent mis en place, et une équipe d'étudiants de Marne-la-Vallée fut missionnée en 2015 pour une étude sur la réhabilitation du centre reconstruit¹⁶⁵. La même année, une élève-architecte de l'école de Chaillot fut invitée à faire son projet de diplôme sur Vire, sous forme d'un projet de secteur sauvegardé. Elle fut ensuite chargée d'une mission pour la restructuration du musée, puis embauchée à titre définitif comme architecte de la ville, avec une mission de contrôle et de conseil tant auprès des particuliers que de la ville, et au regard du PLU patrimonial en vigueur depuis 2016.

¹⁶² Section cartophile de l'association des collectionneurs virois, *1939-1956 Vire se souvient...*, Vire : édition section cartophile de l'association des collectionneurs virois, 1993, 301 p.

¹⁶³ Gourbin (Patrice), *L'architecture et la reconstruction du Calvados. Du projet à la réalisation*, Caen : CAUE du Calvados, 2011, 150 p.

¹⁶⁴ Coll., *Permis de (re)construire. Vire 1944-1965*, [catalogue d'exposition], Nonant, 2012, p. 44-59

¹⁶⁵ Chérubin (Laura), (Marty Hugo), Paumier (Antoine), *Réhabiliter le centre reconstruit de Vire*, Cahier du DSA/DPEA école d'architecture de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée, [étude commandée par la ville de Vire], 2015, 143 p.

L'investissement de la ville sur le patrimoine reconstruit ne s'est pas construit sur un projet de changement d'image tel qu'il a pu par exemple se manifester dans la région minière du Nord-Pas-de-Calais à la fin des années 1990. Le problème, moins dramatique, se situait plutôt du côté d'une lente dévitalisation du centre au profit de sa périphérie, le déficit d'emploi n'étant pas une problématique particulièrement marquée de cette région. L'étude de ce processus du point de vue de la réception auprès des habitants va bientôt être évaluée grâce à la plateforme collaborative dont les résultats seront analysés pour juin. Par ailleurs le processus reste à être comparé à celui qui a mené Le Havre au Patrimoine mondial, celui-ci étant pour l'instant le seul exemple bien étudié. Vire offrirait ainsi, par sa taille très différente, un intéressant contrepoint¹⁶⁶.

CAUE du Calvados, cahier de prescriptions architecturales de Vire, 2014 [brochure]

¹⁶⁶ Gravari-Barbas (Maria), Renard (Cécile), Une patrimonialisation... op. cit.

Un label régional : « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie », genèse et perspectives

Stéphanie Dupont

En 2014, la Région Basse-Normandie pose les premières bases d'une réflexion portant sur le patrimoine de la Reconstruction des communes qui la composent. Un double constat est alors fait, cette architecture se retrouve aux quatre coins du territoire, malheureusement les bourgs et centre-ville qui la caractérisent connaissent un désintérêt de la population et une perte d'attractivité, se traduisant par une vacance des logements, des espaces commerciaux ainsi que par l'absence d'attrait touristique. La rédaction d'une convention partenariale dite « villes reconstruites » est entreprise ; celle-ci vise à définir une stratégie de reconquête des "hyper" centres en mettant en synergie les moyens existants au niveau régional sur le logement, la rénovation urbaine et le foncier dans le cadre d'un large partenariat. La Région associe à sa démarche l'État, l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), l'ADEME (Agence de la transition écologique), la Caisse des Dépôts, l'EPFN (Établissement public foncier de Normandie), l'Agence régionale pour l'habitat social en Basse-Normandie, l'Université de Caen Basse-Normandie, la Maison de l'architecture de Basse-Normandie. Cette convention est officialisée le 17 juillet 2015. La fusion des Régions haute et bas-normandes, l'année suivante, met en évidence la récurrence de ce type de patrimoine sur le territoire et des problématiques liées, la convention est alors élargie à l'ensemble de la nouvelle collectivité.

Alors tournée vers des questions d'aménagement du territoire, la Région Normandie concrétise sa politique en 2017 par la mise en place d'un appel à projets à destination des 16 villes moyennes reconstruites et des trois métropoles normandes. Les villes candidates sont incitées à présenter des projets de travaux relevant de trois axes : des actions menées sur le bâti privé – intervention notamment sur les copropriétés –, sur les équipements publics et dernier point sur l'aménagement urbain et la valorisation du patrimoine de la Reconstruction. Ces trois volets pourront être subventionnés à hauteur de 50%, 30% et 25% du montant éligible des dépenses. Devant son succès, le dispositif est relancé l'année suivante. (lauréats AAP 2017 : Avranches, Caen, Le Havre, Vire Normandie, Lisieux, Louviers et Saint-Lô - Lauréats AAP 2018 : Argentan, Coutances, Évreux, Falaise, Flers, Rouen et Yvetot). La Région consacre ainsi plus de 21 millions d'euros à l'accompagnement des villes lauréates, les premiers travaux ayant déjà été réceptionnés tandis que beaucoup sont en cours.

Forte de l'écho favorable rencontré lors de ces appels à projet, la Région souhaite développer une vision plus large du patrimoine de la Reconstruction regroupant à la fois les questions d'aménagement et d'attractivité mais aussi de perception culturelle de cette architecture et de l'histoire qu'elle narre. La création d'un label régional apparaît alors comme le bon outil de reconnaissance. Pour en assurer la conception, la Région recourt à une assistance à maîtrise d'ouvrage. Le cabinet Daltym spécialisé dans la certification, géré par Cyril Alves, associé pour le présent projet à l'historien Patrice Gourbin, spécialiste de la Reconstruction en Normandie, est lauréat de l'appel d'offres. Le cabinet doit accompagner la Région dans une structuration du label et des étapes qui doivent le légitimer. Doivent être conçus des outils servant à la fois au dépôt de candidature par les communes normandes et à l'analyse de ces dossiers par les auditeurs. Pour asseoir le volet historique et patrimonial de la démarche, il est demandé à Patrice Gourbin de réaliser un mémoire de référence sur la Reconstruction.

Hervé Morin, président de Région, avec à ses côtés François-Xavier Priollaude, vice-président aux coopérations interrégionales et du développement international et maire de Louviers, et Guy Lefrand, vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des relations avec les collectivités, de la ruralité et de la démographie médicale, annonce officiellement le lancement de la démarche le 30 novembre 2018 à Louviers en présence de partenaires (CAUE, ABF, futures villes candidates) et de la presse. Alors que le label est encore dans sa phase d'élaboration, l'équipe projet souhaite confronter ses premières conclusions aux attentes du public et mettre en place un mouvement de co-construction *via* une première consultation directe. Des ateliers participatifs sont organisés lors de la journée du 4 mars 2019 au programme de l'évènement « Chantiers communs », nouvelle

dénomination du Mois de l'architecture en Normandie. La participation à cette manifestation se fait désormais de manière récurrente.

L'ensemble des travaux préparatoires permettent l'aboutissement du cheminement organisationnel du label, défini comme suit : dépôt du dossier par la commune candidate avec présentation des points d'engagement, examen par les auditeurs, audit sur site avec compléments de dossier, examen par le comité de labellisation, passage en commission plénière, remise du label pour une validité de 6 ans, envoi d'un courrier de notification avec points de recommandations. La Région s'appuie sur la constitution d'un comité d'experts, dont les connaissances et les savoir-faire professionnels reflètent des domaines variés (culture, patrimoine, tourisme, architecture, BTP...).

UN NOUVEAU LABEL
≡ PATRIMOINE DE LA RECONSTRUCTION EN NORMANDIE ≡

Conscience des atouts de son abondant patrimoine de la Reconstruction et de la nécessité de le mettre davantage en valeur, la Région Normandie lance le label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie ».

OBJECTIFS
 Prendre en compte à la fois son intérêt historique et architectural, son potentiel culturel et touristique, son place dans l'aménagement du territoire et dans le cadre de vie des habitants.

LE CONSTAT
 Présentes dans toute la Normandie, les villes reconstruites souffrent d'une perte de visibilité et d'attractivité qui se traduit notamment par une vacance de logements, de commerces et de services. Les centres en particulier souffrent d'une image négative due à un patrimoine immobilier vieillissant, non adapté aux besoins actuels.

"Le patrimoine a valeur, il doit appartenir à tous et être connu sur le plan architectural et esthétique. Il faut également développer une offre culturelle et touristique autour. C'est un patrimoine que nous devons apprendre à regarder. Il faut redonner envie aux habitants d'y vivre et donner envie aux touristes de le visiter."
 Guy Lefranc, vice-président de la Région Normandie chargé de l'aménagement du territoire.

Patrice Gourbin, Docteur en histoire spécialisée de la Reconstruction et enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie.

LE PATRIMOINE DE LA RECONSTRUCTION RECONNAISSANCE EN COURS

Héritage de la Seconde Guerre mondiale, la Reconstruction a été un laboratoire d'expérimentation architecturale et urbaine. Une partie des édifices est l'œuvre des plus grands architectes et urbanistes de l'époque, choisis par l'Etat pour leur modernisme, comme Auguste Perret au Havre, Marcel Lods à Sotteville-lès-Rouen. Autours, des architectes régionalistes ont été mis à contribution comme Albert Laprade à Gournay-en-Bray, Marcel Chapoy à Vire, Jacques Gréber à Rouen, Marc Billaud de Louverville à Caen.

LA PERCEPTION DE CE PATRIMOINE TRÈS CONTRASTÉE
 Apprécié ici, décrié là-bas. Depuis les années 2000 et après l'inscription du Havre au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2020, il est qu'il s'agit d'un patrimoine mineur pour la Normandie fait son chemin.

LES PRIORITÉS

- Valoriser et faire connaître ce patrimoine : ouvrir des habitats mais également des touristes.
- Préserver, entretenir, adapter, rénover : innovation technique, mise aux normes, adaptation aux modes de vie actuels, accessibilité.
- Relever l'identité et l'attachement engendré de ces bâtiments et quartiers.

LES AMBITIONS

- Sensibiliser les Normands à l'état et à la richesse de ce patrimoine et des lieux, en particulier les habitants des villes reconstruites, à en devenir des ambassadeurs.
- Fédérer les collectivités concernées au sein d'un réseau pour activer pleinement les atouts de ces biens patrimoniaux à adapter pour mieux restaurer leur attractivité.
- Faciliter dans la présentation et la mise en valeur de ce patrimoine bâti restauré.
- Faciliter la mise en œuvre de projets de valorisation de ce patrimoine (difficile, mais aussi et surtout crucial en ce qui concerne la sensibilisation et la formation des professionnels).
- Intégrer le patrimoine de la Reconstruction dans la sphère du tourisme de mémoire. Ancrer l'image de la Normandie comme la région de la réconciliation et de la réconciliation, notamment en développant l'offre culturelle et touristique autour de ce patrimoine.

LABELLISATION, MODE D'EMPLOI

QUI PEUT CANDIDATER ?
 Toutes les communes normandes possédant un patrimoine de la Reconstruction significatif (centre urbain, quartier, îlot, alignement, ensemble agricole...) édifié suite aux dommages de guerre, sans distinction de taille.

Un ensemble de communes peut candidater, mais chaque commune aura son propre certificat de labellisation.

COMMENT ?
 Les communes candidates devront déposer un dossier auprès de la Région renvoyant les différents items de rétroactivité ci-contre. Le barème d'évaluation est établi selon la taille de la collectivité (village, bourg, ville moyenne ou grande ville). Le dossier de candidature est disponible sur demande à : label-reconstruction@normandie.fr

PATRIMOINE DE LA RECONSTRUCTION ET TOURISME DE MÉMOIRE EN NORMANDIE

Le tourisme de mémoire est une filière majeure de l'économie touristique normande. Elle doit être valorisée à la fois, à l'échelle de la région, mais aussi dans les communes. Il faut donc développer une offre touristique de mémoire autour de ce patrimoine reconstruit de manière à développer au mieux le tourisme.

RECENSER POUR MIEUX CONNAÎTRE

Une démarche technique permettant de définir le patrimoine de la Reconstruction en Normandie a été initiée par Thérèse Patrice Gourbin.

Il est disponible sur demande à label-reconstruction@normandie.fr. Il permet de mieux apprécier les monuments concernés et d'aider les communes à identifier le patrimoine le plus intéressant à valoriser.

Le label est officiellement lancé le 15 juillet 2019, à Épron, cité reconstruite grâce au soutien de la radio, à l'occasion d'une cérémonie à la mémoire des villes martyres de la région. Les priorités annoncées sont de valoriser et faire connaître ce patrimoine auprès des habitants mais également des touristes, de préserver, d'entretenir, d'adapter, et de rénover ces bâtiments et de ces quartiers tout en respectant leur identité et leur architecture originelle. Une plaquette de présentation est alors éditée. Par la suite, l'équipe projet aura l'occasion à maintes reprises de présenter le label devant des publics variés : lors du colloque de Cerisy intitulé « Art, industrie et société au temps de la reconstruction et de la croissance d'après-guerre » (2019), de réunions du club Prisme, avec les offices du tourisme...

« Côté villes », la réception du label apparaît positivement. Les communes y voient un moyen de faire partie d'un groupe aux problématiques communes, de redécouvrir et de faire découvrir leur environnement. Les échanges pour connaître le label ou évoquer les modalités du dossier sont réguliers. La première candidature déposée par la ville de Saint-Lô a lieu dès la fin août 2019. Ainsi, le 25 septembre 2020 à Flers sont récompensées les premières villes labellisées : Saint-Lô, Trévières, Flers. À cette cérémonie est associée la production d'un film dans la série « Tous Normand » consacré à Patrice Gourbin, qui amène à porter un autre regard sur la ville de Saint-Lô et sur le patrimoine de la Reconstruction vu comme héritage à transmettre. Une deuxième cérémonie a lieu pour la remise du label aux villes de Caen et du Havre le 9 mars, temps fort de l'intervention régionale de l'édition 2021 de Chantiers communs. Les équipes composées pour la conception des dossiers de candidature sont à géométries variables, bien souvent plusieurs services sont impliqués ou sollicités lors de la rédaction du dossier, porté soit par les services urbanisme, soit par les services culturels, voire par le maire en direct pour les

communes les plus petites. A notre connaissance, une seule commune a fait appel à un prestataire extérieur pour développer le contenu de son dossier.

Bien que la situation sanitaire ait rendu la gestion du label plus compliquée (organisation des audits sur site différée, impossibilité de rassembler le comité de labellisation en présentiel), la dynamique du label est bien lancée de manière pérenne. Les échanges avec les villes candidates sont nombreux et l'engagement des membres du comité – dont la pluralité de vues est une force – est manifeste. Jusqu'ici freiné dans sa mise en place, le réseau label pourra se concrétiser dans les mois à venir par l'organisation de réunions et d'ateliers à destination des villes labellisées sur des thèmes variés. Réalisation de recherches historiques, formation des guides touristiques, gestion des cours communes, question de l'isolation thermique, rénovations du bâti sont autant de thèmes qui pourront être ouverts à la discussion et au partage d'expérience. De plus, la Région a le souhait d'intégrer ce pan de notre histoire sous la bannière du Tourisme de Mémoire lié au Débarquement et à la Bataille de Normandie et l'a d'ores et déjà inscrit au contrat de Destination géré par la Service Tourisme. Suite historique des combats, la Reconstruction doit être perçue dans sa dimension dynamique, une nouvelle bataille gagnée mais aussi un moment d'innovation et de solidarité. Pour en faire une destination touristique, aussi bien pour le local que pour le visiteur lointain, il est nécessaire de structurer les offres touristiques proposées, qui pourront être relayées par Normandie Tourisme, organe de promotion régionale.

Durant ces trois années, le label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie » a posé les bases de sa structure administrative et opérationnelle. Les projets et la création d'un véritable réseau sont encore à construire mais l'enthousiasme des villes et la volonté politique permettront de faire de cet objet un véritable outil pour la reconnaissance de ce nouveau patrimoine.

C. Lessay : à l'orée d'une politique municipale du patrimoine de la Reconstruction

Patrice Gourbin

Vendredi 23 octobre 2020, 10 heures, mairie de Lessay (Manche).

On m'attend dans la salle du conseil municipal : tables en U, viennoiseries, café, sur l'écran une vue aérienne de Lessay en reconstruction (1956). À gauche de l'écran une table de livres : mon rapport sur le label régional « patrimoine normand de la reconstruction », l'ouvrage de l'historien local *Heurs et malheurs de l'abbatiale de Lessay*, le compte-rendu d'une résidence d'architecte à Régnéville-sur-Mer, quelques livres sur la reconstruction, le monde rural, les années 1950, un « Bibliothèque verte » de 1954, un « Bibliothèque rose » de 1958.



Figure 2 : Dans la salle du conseil municipal. Antoine Legoubey (à gauche) et Stéphanie Maubé. Au premier plan la table de livres.

Je suis parmi les premiers, les autres arrivent peu à peu : cinq conseillers municipaux dont les deux premiers adjoints ; des experts : Michel Pinel, historien, né à Lessay en 1944, Etienne Debré, vice-président de Territoire Pionniers (ancienne maison de l'Architecture de Basse-Normandie), Jean-François Chavois, architecte. Stéphanie Maubé, maire, fait une petite présentation de la journée de rencontre, qui a été pensée comme une réflexion informelle sur le potentiel de la ville « plein d'enjeux pour l'avenir » avec un point de départ : « réfléchir à la mise en valeur du patrimoine de la reconstruction de Lessay ». Il s'agira d'inverser le sentiment de « désappartenance » dans le but de « recréer un sentiment identitaire positif », de « donner des codes pour aimer à apprendre et regarder ».

Tour de table, puis on part en visite dans les rues de Lessay. Le groupe se scinde plus ou moins en deux : les conseillers municipaux autour de l'historien local qui évoque quelques anecdotes, les experts autour de la maire. Ponctuellement, celle-ci rassemble son petit groupe dispersé pour écouter la parole de l'expert régional venu de la capitale (régionale). Je fais ce que je peux : souligner l'intérêt qualitatif d'une petite barre de logements accolés, d'expression assez moderne. Expliquer le statut des maisons d'État. On m'écoute poliment mais n'ai pas tellement l'impression d'accrocher vraiment l'attention. J'essaie de compenser en racontant quelques anecdotes vécues sur la maison d'État de ma grand-mère, qui habitait à vingt kilomètres de là, à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Et en aparté auprès de la maire, j'essaie de comprendre ce qu'on attend de moi.



Pendant la visite sur la place centrale

Une certaine configuration commence alors à se dessiner, qui sera confirmée pendant les échanges lors du repas. Stéphanie Maubé est une Parisienne qui travaillait à l'origine dans la production de films, et qui a décidé de quitter la capitale pour recommencer sa vie en milieu rural¹⁶⁷. Après des études dans un lycée agricole, elle crée à Saint-Germain-sur-Ay (commune fusionnée avec Lessay) une exploitation de moutons de prés-salés. En 2019, elle monte une liste et remporte les élections municipales l'année suivante, contre la candidate désignée par le maire sortant pour lui succéder. La personnalité démonstrative et le parcours atypique de Stéphanie, largement médiatisés, ont séduit les Lessayais. S'inscrivant dans cette dynamique, la nouvelle équipe municipale veut mettre en place une politique qui manifeste clairement sa rupture avec la mandature précédente. Le projet « Reconstruction » a donc une dimension externe, vis-à-vis des habitants, comme la maire l'a indiqué lors de la présentation du matin.

Mais cette dimension m'apparaît tout de même secondaire par rapport à une problématique plus interne. En effet, l'équipe municipale n'est pas un bloc homogène, elle est traversée par des tensions. Le premier adjoint, qui a été conseiller municipal sans interruption depuis 1983, semble avoir pour principe de s'opposer à toute proposition nouvelle. Et malgré sa notoriété, Stéphanie Maubé doit faire ses preuves. Son origine lointaine, citadine et qui plus est parisienne, menacent sans cesse de se retourner contre elle. Ce groupe qui n'est donc pas

¹⁶⁷ Détrié (Delphine), *Jeune bergère*, long-métrage documentaire, KMBO films, 91 mn., 27 février 2019 ; Maubé (Stéphanie), *Il était une bergère*, Rodez : éditions du Rouergue, 2020. À partir du film et du livre, l'histoire de Stéphanie Maubé a fait l'objet de très nombreux reportages dans la presse locale (Ouest-France, France Bleu), mais aussi nationale (Libération, Entreprendre, France-Inter...)

complètement soudé est à la recherche d'un projet fédérateur et qui pourra répondre à la demande de renouvellement exprimée par la population. Quant à ce qu'on attend de moi et des autres invités dans ce processus initial, il s'agit d'abord de démontrer que la thématique choisie est suffisamment puissante pour motiver le déplacement d'experts scientifiques et opérationnels de niveau régional, avant même de savoir ce qu'ils peuvent amener en matière de connaissances et de ressources.

Petite commune de 2300 habitants, Lessay est bien loin du discours véhiculé dans la plupart des médias ou organismes officiels sur le déclin des villes moyennes. Le nombre d'emplois y est en effet supérieur au nombre d'actifs, performance soulignée avec fierté par le Conseil municipal. Du point de vue patrimonial et touristique, Lessay bénéficie d'une abbatale romane renommée, reconstruite à l'identique après la guerre. La ville enfin accueille une foire annuelle renommée, la Sainte-Croix, qui attire près de 350 000 visiteurs par an en septembre. Il y a bien sûr quelques points négatifs, qui sont évoqués au cours de la journée. L'impossibilité par exemple d'accéder facilement aux espaces naturels d'intérêt écologique qui entourent la ville. Dans le même ordre d'idées l'accès à la mer est tortueux du fait de la présence du havre (= estuaire) de l'Ay. Il y a enfin la séparation de la commune en deux entités mal reliées entre elles : le bourg reconstruit et une zone d'extension HLM et pavillonnaire, dont la visite était prévue mais qui n'a pas eu lieu faute de temps. On souligne aussi, suivant les contours d'un discours convenu mais non sans contradictions, la désaffection des commerces du centre siphonnés par la zone commerciale de périphérie, tout en se félicitant du dynamisme de celle-ci. Le directeur d'Intermarché, créateur de la première grande surface, et conseiller municipal, est d'ailleurs présent lui aussi.

L'après-midi est ouvert par une présentation d'images commentées par Stéphanie Maubé, présentant quelques images de la ville : la mairie dans son état d'origine des années 1950 (« toute mignonne »), mais aussi des images d'ambiance de cette période : mobilier, « design hyper chic », architecture « plaisante et fine », le tout formant « cheval de Troie » pour « faire aimer la reconstruction aux habitants ». Je présente les caractéristiques des deux labels auxquels la ville pourrait postuler, celui de l'État (Architecture contemporaine remarquable – ACR) et celui de la Région Normandie (Patrimoine normand de la Reconstruction). Étienne Debré présente le dispositif de la résidence d'architecte, notamment à partir de l'exemple de celle de Régnéville-sur-Mer, à quelques kilomètres de là, qui soulève un vif intérêt de l'ensemble des membres du Conseil municipal.

Pour résumer les débats, les orientations concrètes qui se dessinent alors sont la candidature au label « Petite ville de demain » à partir d'un projet de redynamisation du bourg qui s'appuiera sur le patrimoine de la Reconstruction. Dans cette optique, Stéphanie Maubé insiste sur l'importance de mettre en place un projet politique d'ensemble, un fil conducteur, et non une accumulation de demandes de financements sans lien les unes avec les autres. La candidature à la résidence d'architecte, qui fait lien avec la population, est rapidement acquise. Les adresses sont demandées, les contacts pris. Les labels, plus abstraits et qui semblent aussi plus difficiles à obtenir, ont moins de succès même si Stéphanie Maubé montre un réel intérêt. Du point de vue touristique, il existe une volonté claire et déjà bien présente avant la réunion de valoriser l'aérodrome comme lieu de mémoire de la Seconde guerre mondiale, dans le cadre de la Bataille des haies. L'abbatale et sa reconstruction par Yves-Marie Froidevaux sont évoqués par moi comme levier potentiel, notamment en tant que lien avec d'autres restaurations patrimoniales du même type (Valognes, Saint-Lô, Périers, Vesly...)



L'abbaye et le bourg reconstruit

Au-delà des spécificités du lieu et des acteurs qui la conduisent, la démarche de la mairie de Lessay vient à point nommé dans le calendrier du projet de recherche « Ressources culturelles et projet urbain ». Au moment où commence à s'esquisser le rapport final qui fera le bilan des actions engagées, de la pertinence des questions posées et de l'intérêt des résultats récoltés, la demande de la mairie de Lessay nous amène résumer tous les points de notre questionnement.

On peut ainsi constater que le projet patrimonial n'est pas le pendant d'un projet de transformation opérationnel. Ce n'est pas non plus une réponse à une menace grave, immédiate, d'un dysfonctionnement fonctionnel clairement identifié ou d'une dévitalisation prononcée. Il s'agit au contraire ici d'une dynamique de ville (apparemment) bien portante. Le point de départ se situe dans le domaine de l'immatériel, de l'imaginaire, de la rêverie, d'une volonté de changement qui se cherche. Il s'agit donc plutôt de construire un système de valeurs, de construire ou de renforcer une identité, qui s'applique à la fois à celle la population locale et à l'équipe municipale qui conduit le processus. Dans ce moment d'émergence, où rien n'est encore fixé, celui-ci repose sur des images. À la différence de ce que nous avons pu observer ailleurs, il s'agit d'une iconographie « d'ambiance » : le mobilier, la mode, les livres pour enfants (la bibliothèque rose...) et non pas d'une iconographie savante tirée de l'histoire de l'art.

L'investissement du champ patrimonial par le politique semble si naturel qu'il ne fait l'objet d'aucune justification. Cet outil est considéré comme le plus adéquat pour agir auprès des habitants, des citoyens, sur ce qu'ils ont de fondamental (l'identité, l'appartenance). Cette démarche doit obtenir la validation des experts reconnus d'un point de vue scientifique, mais il n'est pas sûr que leur discours soit vraiment écouté : c'est leur présence qui est indispensable. Il ne s'agit toutefois que d'une approche préalable : les connaissances seront peut-être convoquées plus tard. Enfin le « grand » patrimoine (ici l'abbaye) ne provoque pas, ou plus, ce sentiment d'appartenance, qu'on veut atteindre. L'objet est peut-être trop figé, trop lointain, la délégation de sa gestion à l'État n'est pas remise en question. Pourtant ce type d'objet a longtemps été le support d'événements culturels aptes à valoriser le local : ici le festival des « heures musicales » de l'abbaye de Lessay. Mais ce type d'action est désormais délaissée au profit d'un patrimoine plus médiocre, mais plus proche ; plus malléable aussi peut-être. Une culture commune et le sentiment d'appartenance local est un des enjeux de la ville durable.

D. « C'est déjà vieux ! » Un reportage photo d'Élisabeth Blanchet

Patrice Gourbin

Élisabeth Blanchet est photographe et journaliste. Enseignante en mathématiques au lycée français Charles de Gaulle de Londres, elle fait un premier reportage sur les « Gypsies » de Londres, puis à partir de ses contacts avec cette population délaissée, s'intéressa à partir de 2001 aux habitants des baraques de la seconde guerre mondiale en Grande-Bretagne. Objets d'un fort attachement de la part de leurs occupants, ces petites maisons fragiles sont très menacées par la pression foncière de la capitale britannique, et cette expérience a débouché sur la création du *Prefab Musuem*, rapidement détruit par un incendie d'origine criminelle.



Photographie Élisabeth Blanchet



L'organisation de la commande

Nous avons rencontré Élisabeth à Lorient, lors d'une journée d'étude sur la patrimonialisation des baraquements. Son travail photographique était présenté à cette occasion : une quinzaine de portraits d'habitants de baraques, dans leur intérieur, avec quelques lignes de présentation sur leur ressenti. C'est cette approche orientée sur les parcours de vie plutôt que sur l'architecture qui nous a intéressé pour notre projet, avec une dimension artistique et sensible. Cette orientation est différente et complémentaire de celle qui est la nôtre, scientifique et objective, elle est aussi une ouverture sur un champ différent de celui des institutions qui mènent le projet patrimonial de la reconstruction.

Nous avons donc demandé à Élisabeth de mener une enquête photographique sur l'habitat de la reconstruction, sur le modèle de celui qu'elle avait réalisé sur les baraquements de la seconde guerre mondiale. La commande que nous avons imaginée répondait à la structure particulière de l'étude, qui se caractérise par une

implication des chercheurs dans l'action et pas seulement par une observation distanciée, par exemple au travers de la participation aux labels patrimoniaux, ou par l'inclusion d'acteurs de la transformation urbaine dans la recherche. Le point de départ reposait sur le constat que plusieurs membres de la recherche « Ressource culturelle... », chercheurs ou acteurs institutionnels habitaient eux-mêmes la Reconstruction. Avoir une image de leur univers intime nous semblait intéressant, dans une perspective subjective de compréhension de leur investissement. Partant des personnes qui nous intéressaient, il était nécessaire de mettre de côté les villes de l'étude pour s'attacher aux lieux d'habitat (Le Havre, Caen...) Toutefois leur nombre n'était pas suffisant, et nous avons ensuite élargi l'enquête à partir de contacts ou de suggestions données par les premiers reportages. L'idée était de varier les profils (homme/femme ; célibataire/famille), les professions et les lieux d'enquête. Nous avons donc délibérément écarté l'idée d'une observation représentative des habitants des centres reconstruits au profit d'une vision centrée sur des profils de personnes socialement intégrées, avec un intérêt et une formation aux enjeux de la culture et du cadre de vie.

Le but de cette commande était double. D'une part il s'agissait de préparer la valorisation et la publicité de la recherche engagée, dans un avenir proche. Les images produites pourront servir de support ou d'accompagnement de manifestations dans le prolongement de la recherche menée dans le programme Architecture XXe. Elles pourront être mises au service d'actions de valorisation ou de médiation. D'autre part, il s'agissait, dans le cadre de la recherche, de faire le lien entre patrimoine et expérience intime. Peut-on trouver, dans l'expérience d'habiter un lieu de vie, des leviers en direction de la reconnaissance et de la valorisation ? Sur quels éléments s'appuyer ? Quels problèmes devront être surmontés au moment de leur mise en place ? Quelle appréciation de la Reconstruction par des habitants a priori bien disposés, quels sont les aspects connus, appréciés, critiqués ?

Le contrat passé avec Élisabeth portait sur une quinzaine d'entretiens, menés par elle de manière autonome. Nous avons mis au point ensemble un questionnaire simple et ouvert, orienté sur les fondamentaux du patrimoine (critères d'art et d'histoire) et sur le ressenti en matière d'habitabilité :

- connaissez-vous l'histoire de votre logement/de la reconstruction de la ville ?

- quels sont les qualités/défauts fonctionnels ?
- quelle appréciation esthétique/d'ambiance ?

Le choix des personnes à interroger a été déterminé ensemble, à partir des propositions de chacun de nous. Nous nous sommes mis d'accord sur une restitution comprenant pour chaque personne trois éléments : un beau portrait photographique de la personne dans son intérieur, des photographies d'architecture dans ou hors du lieu d'habitat, une vidéo de 5 à 10 mn de laquelle seraient extraites quelques phrases qui pourraient illustrer les portraits. Enfin certaines villes qui concentraient plusieurs entretiens ont fait l'objet d'un podcast. L'ensemble était conçu comme une exposition, qui pourra être décliné en plusieurs formats. Du fait du confinement, une première restitution a eu lieu, sous forme virtuelle accessible depuis le site de l'école. L'ouverture a été inaugurée par une rencontre le 16 décembre 2020 en petit comité avec l'auteure, visible en direct.

Un échantillon non représentatif

Notre échantillon est globalement une population de centre-ville plutôt aisée et cultivée. La plupart vivent en appartements dans des immeubles collectifs. Il existe quelques maisons avec jardin, mais il s'agit d'une périphérie proche, de première couronne. La mobilité est importante. Certaines personnes habitent depuis longtemps leur logement, mais aucune depuis la construction. Il n'y a pas non plus d'héritier direct du sinistré reconstruteur d'origine, à une (paradoxe) exception près. En effet, après avoir habité à Londres puis Marseille, Élisabeth Blanchet a récemment changé de ville pour venir habiter à Avranches, dans l'immeuble reconstruit par ses grands-parents qui y tenaient une pharmacie. Nous regrettons beaucoup qu'Élisabeth n'ait pas répondu à notre proposition de faire son autoportrait en tant qu'habitante de la Reconstruction.



La pharmacie Burgot à Avranches, photographie Laurent Nel-Mesny fonds, archives départementales de la Manche, 20Fl43

La mobilité est importante : sur les quinze personnes interrogées, trois envisagent de partir à très court terme. Sollicitée, une de nos collègues a refusé car elle était, elle aussi en train de changer de logement. Il y a aussi

eu des refus pour cause de notoriété : un des membres de la recherche a estimé qu'il était trop visible du fait de son emploi public dans une grande ville, et qu'il serait délicat pour lui d'apparaître dans l'exposition. Parmi ceux qui ont accepté de recevoir Élisabeth, plusieurs ont demandé que leur nom de famille ne figure pas dans les légendes. Une famille a même demandé à être retirée du teaser. Notre groupe d'étude est donc globalement préoccupé de son image publique, avec une conscience aigüe des modes de diffusion contemporains et des risques qui leur sont associés.

Ce que nous disent les images

Une assez grande partie des photographies montrent une appropriation un peu lisse : l'espace est propre, confortable et sagement moderne. Les murs sont d'un blanc immaculé, les meubles de cuisine sont issus d'un catalogue de cuisiniste. Ici et là on a cassé le mur entre le salon et la salle à manger, ou entre la cuisine et le salon, pour faire une grande « pièce à vivre » comme le recommandent les magazines de déco. Les sols ont été changés, il y a du parquet flottant, les menuiseries en bois d'origine ont fait place au PVC avec double vitrage et volet roulant intégré. Certains intérieurs, plus rares, révèlent à l'inverse un choix d'objets en rapport avec l'esprit des années 1950 : ici une affiche de Jacques Tati, un mur peint en jaune primaire, là un ensemble de mobilier de sinistré de René Gabriel. Ailleurs, le mobilier semble plus décalé : faux rustique, meubles anciens en bois ciré ; il est peut-être malgré tout plus proche des goûts des années 1950, attachées à la tradition et aux valeurs esthétiques des décennies précédentes.



Jean-François (Caen), Photographie Élisabeth Blanchet



Irène (Avranches) Photographie Élisabeth Blanchet



Stéphane et Sandrine (Évreux), Photographie Élisabeth Blanchet



Paulette (Évreux) Photographie Élisabeth Blanchet

Dans les quelques cuisines qui n'ont pas été complètement rénovées, on retrouve une ambiance relativement proche de celle de la construction d'origine, sans que l'effet ait été consciemment voulu. Sagement alignés le long du mur, les éléments blancs et les éviers en inox d'aujourd'hui n'ont finalement guère évolué par rapport au *Big Bang* fonctionnaliste des années d'après-guerre.



Sophie et Jessy (La Havre), Photographie Élisabeth Blanchet



Céline et Gaël (Avranches), Photographie Élisabeth Blanchet



Frédéric (Le Havre), Photographie Élisabeth Blanchet

Dans la plupart des intérieurs, ce que les photographies révèlent de l'organisation intérieure des appartements de la Reconstruction, c'est la lumière, la transparence apportées par un grand nombre de portes vitrées. On y voit aussi très bien la profondeur qu'apporte l'organisation traversante. En dehors des espaces, peu d'éléments ponctuels ont attiré l'œil de la photographe. La cheminée de Viviane, qui a fait l'objet, investie par une prolifération de bibelots, est l'exception.



Bastien : deux des murs du salon sont entièrement vitrés et amovibles (Caudebec-en-Caux) Photographie Élisabeth Blanchet

Viviane : de la salle à manger à la cuisine, une visibilité ininterrompue (Saint-Lô) Photographie Élisabeth Blanchet

C'est en dehors du logement que le regard photographique s'attarde sur les qualités plastiques de l'architecture, et notamment sur cet élément d'entre-deux qui relie l'appartement à l'espace extérieur : l'escalier. Avec leurs rampes continues au dessin très graphiques, leur éclairage en plein jour, les cages d'escalier constituent un espace particulièrement qualitatif, commun à tous les types d'immeubles, privés ou collectifs.

Ce que nous disent les habitants

Ce qui ressort en tout premier des entretiens résumés par les capsules vidéos, ce sont les parcours de vie entremêlés avec les paroles sur le logement : ici un projet de couple avec enfant, un départ, une famille qui se recompose, une installation pour les études, etc. On ne ressent pas ou peu l'attachement émotionnel, viscéral, qui caractérise l'habitat en baraquements qu'Élisabeth a l'habitude d'explorer, et que nous avons bien senti lors de la journée d'étude de Lorient. L'arrivée dans l'appartement est souvent présentée comme rationnelle, mûrement réfléchie en fonction d'un projet d'avenir. En ce qui concerne l'emplacement, l'unanimité est presque totale sur l'offre de services du centre-ville, où il y a tout ce qu'il faut à portée de mains, tout est accessible à pied, et ceux qui s'en servent soulignent aussi la proximité de la gare. Cette valorisation consensuelle n'est-elle pas une manière de surcompenser sans le dire un défaut majeur de la vie en ville, l'absence de jardin ? Quoiqu'il en soit, cette remarque n'a rien de spécifique à la Reconstruction.

Quand on est arrivés à Caen on a acheté une maison de la Reconstruction déjà. On a vendu suite à notre séparation et je voulais absolument retrouver une bâtisse de cette époque parce que je suis très attaché à la qualité de ces maisons de par leur fonctionnalité, leur usage et puis aussi l'histoire que ça raconte. (Jean-François, Caen)

On aime sa configuration, sa luminosité mais aussi son emplacement puisqu'on est tout près de la gare avec le train qui va directement à Paris. Ce qu'on apprécie vraiment ici c'est la luminosité tout en ayant la proximité des services et du train et du calme et de la verdure. Donc c'est un peu de la campagne en plein cœur de ville. (Sandrine et Stéphane, Évreux)

Un autre aspect celui du voisinage. Si certains dénoncent une absence totale de contacts avec les habitants de leur immeuble, d'autres au contraire se félicitent d'une sociabilité équilibrée, avec de nombreuses interactions. C'est notamment le cas des deux familles habitant en pavillon, qui relient cette qualité de vie de quartier à l'organisation spatiale des maisons, jumelées avec un jardin, ce qui permet à la fois l'intimité tout en favorisant les contacts. L'explication, si elle peut éventuellement être retenue, pourra s'appliquer à un grand nombre de réalisations du XXe siècle, des années 1920 aux lotissements des années 1990.



On s'entend super bien avec nos voisins [...] Le fait qu'on ait chacun beaucoup d'espace nous permet de vivre tranquillement et en même temps il y a pas mal de lieux pour se faire un petit coucou. Entre les jardins on peut se dire : tiens j'ai trop de courgettes, est-ce que tu en veux ? (Sophie et Jessy, Le Havre)
Photographie Élisabeth Blanchet



J'ai essayé deux fois de faire une fête des voisins dans l'immeuble. Donc acheter des trucs, tout préparer dans la cour commune en bas, et il n'y a personne qui est venu. Deux fois. (Quentin, Caen) Photographie Élisabeth Blanchet

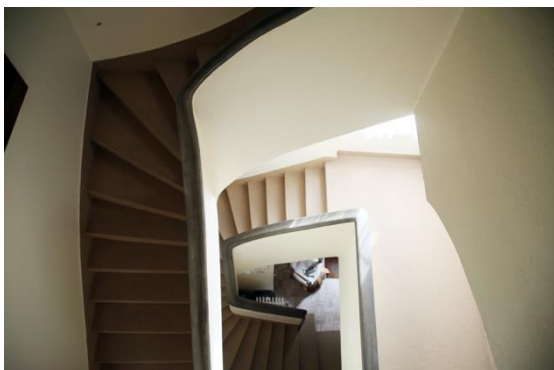
Du point de vue fonctionnel, l'unanimité est totale sur les problèmes phoniques internes. On entend les voisins parler, marcher, faire la fête... Ce qui accentue les problèmes de sociabilité et de contacts lorsqu'il y en a. Les questions thermiques ne sont évoquées que dans le cas des appartements situés sous les toits, pour le reste le changement de fenêtre simple vitrage pour des double vitrage a suffi à régler la question.

C'est très, très sonore. J'entends mes voisins s'ils parlent fort et là en dessous maintenant c'est la vogue des collocations, du coup c'est des jeunes qui ont la pêche et [...] qui ont des voix qui portent même quand ils ne parlent pas fort ils ne le font pas exprès ils parlent fort et ils ont des voix qui résonnent bien donc j'en profite !... (Jean-Claude, Caen)

Les qualités spatiales et d'éclairage sont appréciées presque partout, et on souligne de manière récurrente la beauté des matériaux nobles, notamment les parquets en chêne. Deux éléments sont identifiés comme caractéristiques : les cheminées et les escaliers, situés à l'intérieur, tandis que les matériaux ou éléments du second œuvre situés à l'extérieur sont moins souvent cités, en bien ou en mal.

Un appartement avec des matériaux nobles, une belle cheminée qui n'est pas en usage aujourd'hui, un beau parquet de chêne [...] A l'époque on construisait avec des matériaux nobles et assez bruts, là on est sur de la pierre de Caen, c'est de la pierre qui est extraite des carrières périphériques à la ville de Caen c'est une pierre qui est reconnue pour son aspect, un calcaire dur qui a une couleur un peu crème. Toute la colorimétrie de la ville de Caen est basée sur cette pierre locale. (Jean-François, Caen)

Ça a été reconstruit vite et avec des matériaux pauvres notamment du sable de mer pour faire des jointures de briques, qui s'effritent et qui vieillissent très mal » (Isabelle, Le Havre)



Quand j'emmène des personnes dans mon bureau pour une préparation au mariage par exemple ils sont souvent interpellés par cet escalier qui est assez monumental et assez joli c'est vrai (Adrien, Saint-Lô) Photographie Élisabeth Blanchet



La cheminée, j'ai eu beaucoup de mal aussi, je me disais ah lala qu'est-ce que c'est moche et puis au final j'ai réussi à l'habiller de manière un petit peu rigolote et maintenant je la trouve chouette (Viviane, Saint-Lô) Photographie Élisabeth Blanchet



C'est un endroit que j'ai tout de suite aimé, dès que je suis entré dans l'appartement il y a tout de suite des choses qui m'ont plu : les persiennes qui sont si difficiles à entretenir, ma cheminée que j'aimais bien, et la disposition, la proportion des pièces. (Jean-Claude, Caen) Photographie Élisabeth Blanchet

Les réponses portant sur les aspects historiques de la Reconstruction recouvrent plusieurs niveaux :

- le système de restitution des dommages de guerre
- l'histoire de la ville (y compris médiévale), sa destruction et sa réorganisation après la guerre
- les précédents locataires ou propriétaires, qui sont presque toujours connus, avec des anecdotes assez personnelles, des traits de caractère
- l'histoire personnelle, le projet de vie, la manière dont la personne est arrivée dans le logement et s'inscrit dans une certaine continuité

On sait que les plans ont été faits pendant la période de la Reconstruction et donc l'atelier que dirigeait Auguste Perret travaillait aussi sur ces plans, je sais qu'il y a eu aussi des échanges, c'est ce qu'on m'a raconté, et notamment l'aspect des garde-corps fait référence à ce qu'il y a dans le centre reconstruit. (Sophie et Jessy)

Je m'en souviens légèrement parce que je n'habitais pas très loin et je me souviens des propriétaires qui étaient entrepreneurs de peinture, je me souviens de ce qu'était le magasin. Je ne suis jamais rentré chez ces gens-là mais je les connaissais (Irène, Avranches)

[Les tours Marine] ont été construites en 1949. L'avenue du Six-Juin, c'est l'avenue qu'ont emprunté les Américains, les Alliés quand ils ont bombardé Caen le 6 juin 1944. Donc c'est l'artère qui a été utilisée par les avions et donc elle a été baptisée tristement de ce nom qui concerne la libération future de Caen, avenue du Six-Juin. (Jean-François, Caen)

Saint-Lô a été totalement rasée et il y a eu une réorganisation du centre-ville, c'est-à-dire qu'on a interchangé la partie administrative avec la partie centre-ville ancien, pour rapprocher le centre-ville du nouveau bourg, ce qui fait qu'aujourd'hui je suis dans la partie centre-ville mais avant-guerre c'était ici la

prison juste là et il me semble que je suis à l'emplacement de l'ancien tribunal, il y avait la préfecture juste en face et donc j'étais dans une zone qui n'était pas du tout vivante. (Viviane, Saint-Lô)



Moi je me suis amusé pas mal de fois à creuser dans le jardin et je trouvais énormément de déchets de ferronnerie et de verrerie comme s'il y avait eu une sorte de four [...] la couche superficielle c'est une couche ramenée de la Reconstruction mais dès qu'on creuse en dessous on trouve une autre terre beaucoup plus ancienne avec des tas de déchets industriels (Sandrine et Stéphane, Évreux) Photographie Élisabeth Blanchet

Aucun nom d'architecte n'a été prononcé au cours des entretiens alors que le système de restitution à partir des dommages de guerre, ou la transformation urbaine peuvent être assez précisément décrits. L'absence des architectes est d'autant plus surprenante qu'un certain nombre de personnes interrogées (au moins quatre) sont des membres de la recherche ou des historiens dont nous savons qu'ils ont les connaissances nécessaires. Nous interprétons ce panorama distant comme le résultat d'une perception assez institutionnelle : la Reconstruction n'est pas une œuvre d'art, elle n'a pas d'auteur. C'est un processus d'État qui repose sur un système bureaucratique. Elle est encore en grande partie un mystère dont on ne se préoccupe guère au quotidien. Vis-à-vis du patrimoine et de la connaissance historique qui la fonde, la proximité n'agit pas comme un accélérateur : il faut peut-être au contraire une certaine distance pour s'engager dans un questionnement de ce type. Il ne s'agit toutefois que d'une hypothèse qui mériterait d'être confirmée par une étude plus poussée et conduite de manière raisonnée.

J'ai beau être architecte et historien, j'avoue que je n'ai jamais cherché à faire l'histoire de ce bâtiment (Frédéric, Le Havre)

Ceci ne signifie pas que nos répondants sont indifférents au système urbain environnant. Une bonne moitié d'entre ont bien observé cette caractéristique majeure de la Reconstruction : si l'enveloppe extérieure est réglée par une rigoureuse homogénéité, les logements n'y sont nullement identiques, y compris d'un étage à l'autre. Tous ceux qui évoquent cet aspect ont donc fait un effort comparatiste afin de comprendre l'organisation de l'appartement ou de la maison de leur voisin par rapport au leur, en imaginant ce qu'il pouvait contenir, et comment les mêmes façades pouvaient habiller des espaces aussi différents les uns des autres.



Sous cette apparence très homogène il y a une grande diversité. Par exemple ici il y a cinq étages mais il n'y a pas un étage identique [...] au deuxième étage il y a un couloir qui dessert des studios alors qu'en dessous il n'a pas de couloir c'est un grand appartement. (Frédéric, Le Havre) Photographie Élisabeth Blanchet



On sait qu'elles sont toutes différentes et on sait que plus on avance dans la rue plus les maisons sont grandes. Mais elles ont toutes la même forme, la même implantation, donc ça laisserait à croire qu'elles sont toutes les mêmes alors qu'elles sont toutes différentes. On a eu l'occasion d'en visiter huit ou dix, et ce n'est jamais le même format (Sophie et Jessy, Le Havre) Photographie Élisabeth Blanchet

Les espaces extérieurs attachés au logement sont valorisés. C'est bien sûr le cas des maisons avec jardin, mais aussi des immeubles collectifs. Dans le souvenir du confinement de mars 2020, les maigres jardinets de la Reconstruction deviennent des espaces de vie, de jeu, de décompression.

Il y a une petite cour, moi je ne m'en occupe pas beaucoup. Il y a aussi un petit espace vert du coup c'est agréable d'avoir un peu de vert dans la copropriété, j'ai vu pendant la période de confinement il y avait une famille avec un bébé qui plusieurs jours de suite s'est installée là. Ça permettait de prendre le soleil un peu avec le bébé, c'était assez sympa de voir ça, ça met un peu de vie. (Jean-Claude, Caen)

Un bâti mutable et transformable

L'argumentaire le plus riche et le plus développé ne concerne ni l'histoire ni l'ambiance ni l'esthétique ; il porte sur la capacité du logement à évoluer dans le temps. C'est à partir de ce point de vue que sont estimées les qualités des matériaux, des espaces et des ambiances. Les matériaux de construction sont parfois trop durs, parfois trop fragiles.

« C'est quand même des toits à très forte pente et finalement il y a aussi de belles surfaces à récupérer parce que beaucoup de ces toitures n'étaient pas forcément aménagées. Aujourd'hui ça fait partie des appartements nouveaux qui peuvent se créer dans les combles voire de créer des duplex qui peuvent aussi être assez intéressants. Il y a des volumes énormes sous les toitures ici. » (Bastien)

Ce qui me plaît ? [...] c'est la matière, la matière par elle-même, c'est du solide je ne peux pas faire un trou avec n'importe quoi c'est très dur pour percer dans le mur avec une mèche c'est très compliqué il faut avoir une mèche de qualité [...] et puis on regarde on descend en dessous on voit le parpaing on voit qu'il y a de la matière ce n'est pas comme les parpaings qu'on voit actuellement ça n'a rien à voir. (Olivier, Neufchâtel-en-Bray)

Une parole habitante

La parole de ces habitants cultivés et bien intégrés, qui ont un a priori positif sur un lieu de vie mûrement choisi nous donne une certaine image de la perception des logements de la Reconstruction. On note d'abord la capacité à souligner les points positifs, qui est peut-être spécifique à cette catégorie : l'espace, la vue, l'emplacement central et les facilités d'accès aux services, la mobilité permise par la proximité de la gare. Du côté des problèmes fonctionnels, le problème numéro un est celui de l'isolation phonique. Les problèmes thermiques ne concernent guère que les trois appartements situés sous combles, dont deux (plutôt mal) aménagés dans d'anciennes chambres de bonne. Notre échantillon, globalement plutôt jeune, évoque peu la vie sans ascenseur.

Cette mère de famille a bien mentionné la difficulté qu'elle avait eu à vivre avec un nourrisson au quatrième sans ascenseur, surtout quand la nounou habite elle-même au quatrième étage sans ascenseur dans un autre immeuble. Mais le souvenir ne semble ni pénible ni douloureux. La même personne, sentant l'âge venir, envisage le déménagement sans regret. Il s'agit en effet d'une population relativement mobile. Le cadre de vie est apprécié, mais on n'hésitera pas à partir pour des raisons familiales, professionnelles ou personnelles.

Malgré le caractère non représentatif de notre échantillon, nous ne pouvons manquer de souligner l'écart entre la perception habitante et les discours et actions institutionnelles. Offrir des appartements attractifs et valorisants, ne repose pas l'amélioration des performances thermiques ni sur l'installation d'ascenseurs dans les cages d'escalier. Ce qui est attendu en tout premier lieu, c'est de rendre les appartements indépendants les uns des autres d'un point de vue phonique. C'est un point essentiel, sur lequel pourtant nous ne connaissons aucune expérimentation, les différentes politiques publiques étant essentiellement tournées vers l'amélioration thermique, et accessoirement vers l'installation d'ascenseurs.



Ce qui nous a plu c'est la possibilité de faire de l'investissement dans l'immobilier parce que cet appartement dans l'état où il était on ne pouvait pas imaginer y habiter. Les fenêtres étaient cassées il y avait des pigeons partout. Il fallait se projeter [...]
Les cloisons et les murs de refends d'origine n'existent plus. Toutes ces cloisons-là ont été supprimées et remplacées [...] et donc là on a fait une ouverture de quatre mètres [...]
On est quand même sur une base très saine pour faire de la rénovation [...] Il faut refaire tout le second œuvre et toute l'isolation mais au moins la base est saine. (Céline et Gaël, Avranches)
Photographies Élisabeth Blanchet





Des piliers de briques et des encadrements de briques et entre les deux la maçonnerie à base de silex. C'est une sacrée difficulté pour pouvoir percer et mettre des rideaux par exemple parce qu'on tombe sur le silex, c'est fini il faut aller chercher ailleurs (Sandrine et Stéphane, Évreux) Photographie Élisabeth Blanchet



On sent qu'il y a une possibilité d'extension en hauteur c'est-à-dire que les architectes ont tendance à vouloir toujours se projeter dans des projets et même si je ne construirai sans doute jamais l'extension, je l'ai de nombreuses fois imaginée. (Judith, Caen) Photographie Élisabeth Blanchet

Troisième partie : Expérimentation

A. Deux Journées d'études : commerces ; périphérie

Patrice Gourbin

Deux journées d'étude ont été organisées pendant la recherche, à Coutances sur le commerce, à Lisieux sur les rapports centre/périphérie. Dans les deux cas, l'idée était d'ouvrir le débat en invitant des personnalités locales et extérieures, sur des échelles assez larges. Le commerce était une manière de penser l'interface entre public et privé, la périphérie permettait d'observer les outils de médiation et de reconnaissance à échelle urbaine.



1. Patrimoine, commerce et reconstruction

La journée d'étude a eu lieu à Coutances le 21 juin 2018, en partenariat avec le pays d'art et d'histoire du Coutançais, dirigé par Françoise Laty. Cet organisme a participé à la mise en place du questionnement et a pris en charge une partie du financement.

La journée d'étude était organisée, suivant la suggestion de Quentin Brouard-Sala, de manière à favoriser la participation du public : tables rondes, questionnaires, entrecoupées de quelques interventions de format plus classique. La manifestation a été très suivie localement et a révélé un fort intérêt de la part des commerçants, représentés par l'Union commerciale, pour les questions soulevées à cette occasion.

Intervenants : Sylvie Pasero, adjointe au maire en charge du commerce, ville de Coutances ; Natacha Godefroy, vice-présidente de l'union des commerçants et artisans de Coutances, Hélène Robert, chargée de mission Habitat et revitalisation des centres, région Normandie, Direction de l'Aménagement des Territoires ; Christine Leconte, architecte-conseil auprès de la Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie ; Patrice Duny, directeur de l'Agence d'urbanisme de Caen-Normandie-Métropole ; Florence Declaveillère, architecte des bâtiments de France du Calvados ; Guilaine Gauquelin, conseillère Commerces, CCI Centre et Sud-Manche ; Stéphane Héard, chargé de mission « Études » au sein de la Direction Départementale du Territoire et de la Mer du Calvados ; Quentin Brouard-Sala, doctorant, université de Caen-Normandie.

Thème de la journée

La journée d'étude de Coutances envisageait la question du commerce dans ces villes moyennes reconstruites dans une double perspective, inspirée par le discours habituel sur le commerce des villes moyennes. Le soutien à une activité commerciale qu'on estime en déclin et en danger est-il compatible avec le respect des contraintes patrimoniales du cadre de vie ? Comment faire un atout de ce qui peut être considéré comme une servitude imposée par des institutions tantôt proches (municipalité) tantôt lointaines (ABF) ? Toutes ces affirmations, commerce en danger, antagonisme entre patrimoine et activité, incompréhension face aux demandes des acteurs du patrimoine ont pu être nuancées et précisées lors de cette journée d'étude. L'objectif était aussi de faire émerger des pistes d'action.

L'intérêt de cette journée était de réunir une grande diversité d'acteurs, qui se sont avérés tous très intéressés par l'échange qui leur était proposé. Nous avons particulièrement noté la présence de la représentante de l'Union commerciale locale. Nous avons par contre regretté l'absence du président du syndicat des managers de centre-ville, en poste au Havre, qui n'a pas pris notre demande au sérieux. Le choix originel de la thématique « commerce » découlait la difficulté à parler de patrimoine avec des catégories très différentes : grand public, historiens, commerçants, urbanistes et intervenants territoriaux. Le patrimoine est une notion complexe et difficile à appréhender dans sa globalité, dont la nature et la définition sont la source de malentendus infinis. Le risque est d'autant plus grand avec un corpus dont la valeur est encore incertaine comme l'architecture de la Reconstruction. Plutôt que d'aborder de front la question de la valeur patrimoniale de la Reconstruction, l'idée était donc de s'intéresser aux points de frictions générés par ce processus de reconnaissance, et parmi eux en tout premier lieu le commerce, à la jonction entre l'espace public et l'espace privé. C'est aussi sur cette idée que nous avons construit l'exercice pédagogique « Fabrique » sur les rez-de-chaussée urbains à Louviers et Caudebec-en-Caux



Rue Geoffroy de Montbray, Coutances



Rue de la Poissonnerie, Coutances

Les constats

La journée étant organisée par une réunion d'experts en patrimoine (chargé de protection MH, historien, directrice du PAH), il était logique que les questions envisagées à l'origine portent plutôt sur la manière de

préservé le patrimoine. Nous nous demandions ainsi très classiquement comment conserver les vitrines et enseignes anciennes ou comment insérer les enseignes nouvelles dans la logique architecturale originelle. Du point de vue architectural le questionnement portait sur l'interpénétration du commerce et de l'habitation du commerçant, sur la taille des locaux, sur les galeries couvertes, sur l'articulation du bâti sur rue et des locaux annexes en cœurs d'îlot, et sur d'éventuelles formes innovantes de commerce.

Le premier constat issu des débats ne porte pas sur le commerce, mais sur la visibilité même de la Reconstruction. La question « la reconstruction est-elle patrimoine » n'est pas pertinente car le grand public ne s'interroge pas sur la qualité architecturale de son cadre de vie en totalité, son regard est sélectif. Ce n'est donc pas seulement une question de connaissances, mais aussi d'identification : pour ceux qui y vivent, il y a une grande difficulté à définir ce qu'est la reconstruction, à la repérer et à la faire ressortir comme une catégorie particulière. Les commerçants présents ont bien montré l'absence pour eux de points de repères clairs sur le patrimoine, ils se contentent généralement de faire un lien entre vieux et beau : vieux = beau ; vieux + beau = patrimoine, tandis qu'au contraire le récent est plutôt l'inverse du beau. Une piste de médiation s'est donc dessinée ici, qui consisterait à enrichir les critères de qualité auprès du grand public : non seulement la longévité, l'antériorité, la durée, mais aussi les matériaux, l'innovation architecturale et urbaine, la notoriété, les personnes en lien avec ces constructions (maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, habitants...)



Lisieux, rue au Char. Pour éviter de laisser la devanture vide, la vitrine de ce commerce désaffecté a été habillée par une photographie grandeur nature en trompe-l'œil, financée par la ville.

Au point de vue de l'esthétique des commerces, on s'est posé la question du lien entre visibilité commerciale et intensité colorée. À Vire par exemple, l'architecte du service patrimoine n'intervient pas sur les couleurs elles-mêmes, mais sur leur nombre (pas plus de trois), l'idée n'étant pas spécialement de revenir à la couleur d'origine. Pour les acteurs de la ville, si la devanture est le reflet du magasin, elle doit surtout s'harmoniser avec la ville et s'intégrer avec les lignes de l'immeuble. Il y a donc une stratégie à envisager pour que les projets soient menés conjointement sur une rue, un quartier, une perspective ; assurer une image globale qui n'empêcherait pas chacun de se démarquer. En réalité, cette conception est aussi partagée par les commerçants eux-mêmes, qui ont besoin de faire partie d'un tout, qui ont besoin les uns des autres pour attirer les chalandes et avoir une fréquentation correcte. Enfin le commerçant imagine son univers décoratif suivant une logique globale, qui comprend l'intérieur et l'extérieur, tandis que l'acteur patrimonial (ABF par exemple) n'envisage que

l'extérieur. Il faudrait donc prendre en compte cette dimension dans le traitement des autorisations de travaux sur les devantures extérieures, très en amont pour que le commerçant puisse l'intégrer dans son projet global.

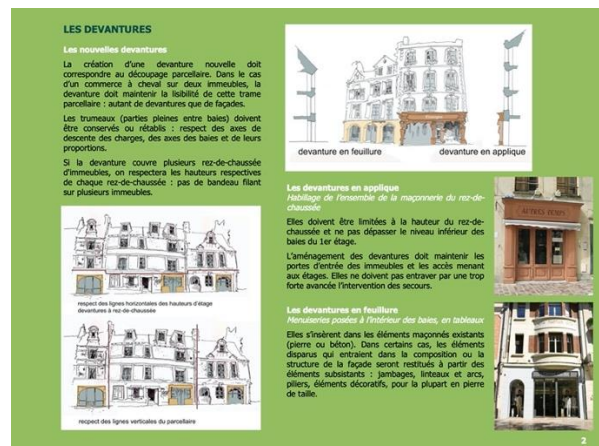
Les discussions n'ont pas fait apparaître de perception de différence entre les quartiers reconstruits et les autres, les premiers ayant malgré tout un avantage en matière d'accessibilité automobile, avec des magasins et des vitrines plus grands. Les points négatifs sont les mêmes que dans des centres anciens, tous liés à l'inadéquation entre les morphologies et les usages actuels. Par exemple le binôme commerce + appartement, systématiquement cité comme un point noir, existait avant la Reconstruction. Les points positifs sont la largeur des rues, qui permettent d'aménager des « zones de rencontre » mieux adaptées aux villes moyennes que le tout-piétonisation ou le tout-voiture. À Saint-Lô, la rue piétonne va ainsi être rouverte à la circulation, car dans les petites villes, les flux ne sont pas suffisants pour piétonner les rues, ça coupe la circulation.

Quelques pistes d'action

Les villes reconstruites ont une carte collective à jouer à l'échelle régionale. Les orientations évoquées étaient un label régional, des actions de valorisation du patrimoine en Normandie avec les VPAH et services compétents des collectivités (Vire, saint-Lô...), la rédaction d'une charte de base commune qui pourrait ensuite être déclinée localement, la mise en place d'un itinéraire des villes reconstruites. En tous cas constituer un réseau régional et l'utiliser pour un tourisme de niche, réussir à transposer la dynamique du tourisme du Débarquement sur la reconstruction. La DDTM du Calvados a mis en avant la nécessité pour les commerçants, les habitants, et donc la collectivité, de se réappropriier l'espace et d'avoir des projets participatifs. L'idée d'ambiance urbaine et de cadre de vie domine l'approche. La médiation pourrait porter à la fois sur l'architecture, les matériaux, l'histoire et sur les règles afin de les comprendre et de savoir les appliquer. De nouvelles méthodes de médiation sont à imaginer, notamment en direction du public commerçant : formation sous forme d'ateliers (comme le font les managers de centre-ville sur facebook ou le référencement google) ; lieu de rencontre... La médiation ne doit pas être à sens unique, l'idée est de faire émerger des idées collectivement. Le projet doit être partagé, il faut donc réunir les acteurs, et ensuite penser à diffuser le diagnostic.



Fiche-conseil enseignes et devantures, STAP bas-normands, 2013. La reconstruction n'y est jamais évoquée (texte ou image)



Certains édifices de la reconstruction (y compris des vitrines) pourraient peut-être entrer dans une logique monument historique ou label Architecture contemporaine remarquable (ACR). Mais la plupart des éléments à retenir sont des quartiers, rues, lignes urbaines, silhouettes, c'est à dire un patrimoine qui peut être pris en charge par les plans d'urbanisme (PLU) et les Sites patrimoniaux remarquables (SPR). Leur préservation s'inscrit dans la politique de la ville plus que dans une politique culturelle. Il s'agit d'ailleurs d'un projet global qui concerne également l'habitat et les parkings. Mais en cela, la Reconstruction ne se distingue pas des autres périodes patrimoniales.

2. Centre et périphérie : repenser la ville, réinventer les patrimoines

Patrice Gourbin

La journée d'étude a eu lieu à Lisieux le 18 octobre 2019. Sa mise en place a été difficile et elle s'est déroulée pendant une grève de train très suivie qui a empêché la venue d'un certain nombre de personnes intéressées. Le public local était aussi peu nombreux. La journée était couplée avec un exercice pédagogique mené dans le cadre du master 1 géographie de l'université de Caen, sous la direction de Quentin Brouard-Sala (ATER) et de Patrice Caro et Jean-Marc Fournier (professeurs) sur le quartier de Hauteville. Le programme comprenait une matinée de conférences, une visite sur site l'après-midi en compagnie de Paul Mercier, adjoint à l'urbanisme de Lisieux, et se terminait par la restitution du diagnostic social et patrimonial réalisé par les deux groupes d'étudiants de l'université de Caen.



Réunion préparatoire, printemps 2019

Thème et justification de la journée

Le thème de la journée était celui des différences entre espaces centraux et périphériques en matière de projet comme en matière de patrimoine dans la ville (re)construite au XXe siècle. Quels modes respectifs de perception, de vécu et d'action pour les acteurs, résidents, usagers, visiteurs sur ces espaces ? Quelles interactions, comment penser les interfaces et les espaces intermédiaires de l'entre-deux ? A l'origine de cette thématique, il y avait les trois grands projets urbains de Lisieux, portant respectivement sur le centre reconstruit, le quartier gare et la ZUP de Hauteville. Tous trois posaient à leur manière la question patrimoniale avec des personnalités remarquables et des traces bâties spécifiques : Robert Camelot dans le centre reconstruit, Georges Duval dans la ZUP de Hauteville, Robert Camelot et Sainte Thérèse dans le quartier de la gare et du Carmel. Une autre question récurrente, fréquemment exprimée par les acteurs à Lisieux était celle de la complémentarité entre ces entités. Nous cherchions alors encore à ce moment à questionner le lien entre patrimoine et projet urbain. Une des interrogations qui est ressortie au moment de la mise en place du programme de la journée était celle des outils d'intervention : sont-ils spécifiques aux différents types d'espace ? Si les formes d'interventions dans les centres sont relativement bien connues, la question se pose plus particulièrement en ce qui concerne la périphérie, dont les formes et les valeurs sont fondamentalement différentes.

Même s'il est toujours difficile de mesurer objectivement la valeur patrimoniale, Lisieux nous semble, parmi le corpus des villes reconstruites de Normandie, une de celles qui présente le potentiel le plus élevé, du fait de la personnalité des architectes qui l'ont réalisée, notamment Robert Camelot et Georges Duval, qui furent tous deux également architecte en chef des Monuments historiques. L'étude menée en vue du label ACR a fait ressortir un très grand nombre d'édifices intéressants dans le centre reconstruit. En ce qui concerne la ZUP de Hauteville, le projet de démolition/reconstruction élaboré dans le cadre du NPNRU avait été refusé par l'ABF. Cette décision avait été l'objet d'un recours par la mairie, et avait été examinée en mars 2018 dans le cadre de la 2^e section de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA). La réunion, qui était la première de ce type en Normandie, s'était déroulée dans une ambiance d'incompréhension mutuelle. Les outils et les procédures étaient clairement apparus comme inadaptés pour un projet de cette ampleur, soutenu et accompagné par les services de l'État (l'ANRU et la DDTM), et contesté par un autre service de l'État (la DRAC-Normandie). À ce moment, la ville de Lisieux n'avait encore engagé aucune action de type patrimonial sur le centre reconstruit, malgré les projets en cours, et nous commençons à prendre conscience de l'invalidité de notre hypothèse de départ sur le lien entre projet et action patrimoniale.

Intervenants : Patrice Gourbin (mcf ENSA-Normandie) ; Quentin Brouard-Sala (doctorant UMR6590 ESO, université de Caen-Normandie) ; Séraphin Élie (ville de Lisieux, chargé de mission éco-quartier), Paul Mercier (ville de Lisieux, adjoint à l'urbanisme) ; Elise Lauranceau (service patrimoine, métropole de Rouen) ; Mathieu Gigot (UMR CITERES, CNRS, université de Tours) ; Nicolas Delahaye (étudiant géographie université de Caen-Normandie) ; Bertille Poutrel (étudiante géographie université de Caen-Normandie) ; Matéo Langlois (étudiant géographie université de Caen-Normandie)



Hauteville : les rez-de-chaussée en briques sont ornés de bas-reliefs



Hauteville : immeuble de la ligne de crête



Le centre-ville reconstruit : la cathédrale depuis la rue de la Libération



Le centre-ville reconstruit : Place Victor Hugo

Les constats

Les deux interventions de la matinée portaient sur un cas concret d'appréhension patrimoniale (les cités-jardins de la métropole rouennaise) et sur un outil opérationnel (le PLU patrimonial). Elles ont surtout insisté sur l'implication locale dans le processus de reconnaissance patrimoniale, et sur la capacité qu'ont aujourd'hui les collectivités locales à configurer elles-mêmes leurs outils et leurs actions en fonction de leur ambition. Dans la métropole rouennaise, les difficultés rencontrées en ce qui concerne le repérage et la sélection d'un type d'objet mal identifié (la cité-jardin, des années 1930 à la Reconstruction), mal connu, réparti sur un vaste territoire, étaient compensées par le bénéfice attendu en termes d'identité et de cohésion territoriale. De ce point de vue, le patrimoine de la périphérie était intéressant en tant qu'objet commun d'un grand territoire (la métropole), contribuant ainsi à compenser l'arbitraire d'un découpage très récent. Quant au PLU patrimonial, l'expression est presque abusive puisqu'il ne s'agit pas d'un document réglementaire à part entière, mais seulement de la possibilité d'utiliser certains articles pour sélectionner certains objets ou groupes d'objets, et y apporter des préconisations qui peuvent aller jusqu'à une véritable protection.

L'après-midi consacré à une visite sur site a mis en évidence l'intérêt patrimonial du quartier de la ZUP Hauteville. Les auditeurs, dont la plupart découvraient le lieu pour la première fois, étaient surpris par la qualité des espaces, des implantations, de l'ouverture paysagère. A l'inverse le projet de transformation qui comprenait des démolitions et la création d'une coulée verte, paraissait peu rationnel et assez éloigné des qualités originelles. Les travaux des étudiants du master de géographie ont permis de montrer l'importance de la jeunesse dans les discours des habitants. En effet, à partir d'une vingtaine de personnes interrogées dans le quartier sur la perception du quartier, il ressort un manque d'équipements et de lieux pour les jeunes, alors que ceux présents sont peu utilisés. La conscience patrimoniale pour les habitants du quartier se fonde sur les rénovations existantes, notamment en centre-ville. En revanche, le mauvais entretien voire l'abandon de certains bâtiments, dont quelques-uns dans le quartier sont fortement ressentis. Finalement, il ressort surtout l'importance du lien social dans le quartier qui est vu comme un « patrimoine social » (Semmoud, 2005) pour les habitants. Cela représente un décalage entre le patrimoine bâti vu par la municipalité et celui des habitants qui dénomment leurs bâtiments représentatifs « Les tours infernales » ou encore « la gitane maïs ».

À la différence de la journée de Coutances, qui avait bénéficié de l'investissement de l'animatrice du patrimoine, qui avait fait le lien entre le milieu local et les chercheurs, la journée de Lisieux montrait, par son déroulé autant que par son contenu, une conception locale « isolationniste ». C'est-à-dire que le patrimoine y était

estimé comme une affaire technique, interne, pour lequel les décisions avaient été prises de manière définitive : il n'était pas un objet de débat, tout au plus d'observation.

Une ouverture

Cette configuration fermée a pourtant évolué quelques mois plus tard avec la mise en place d'un appel d'offres, dans le cadre de la convention ORT Action cœur de ville, et intitulé « le patrimoine au service de l'attractivité du cœur de ville : repérage et préconisations ». Son objet était principalement un pré-inventaire des patrimoines de la ville. L'axe 4 « mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine » de la convention ORT prévoyait en effet un « repérage et inventaire du bâti ancien et reconstruit ». La commande excluait ainsi la ZUP de Hauteville, dont le caractère patrimonial avait pourtant été affirmé à plusieurs reprises, notamment lors du passage en CRPA. Quelques mois plus tard, l'équipe municipale a été renouvelée lors des élections. La nouvelle municipalité a hérité de l'appel à projets déjà engagé. La configuration est donc susceptible d'évoluer en faveur d'une conception plus dynamique et collective du patrimoine. Mais l'exemple de Lisieux montre bien que si le processus patrimonial peut rencontrer le processus opérationnel, de manière parfois brutale et conflictuelle comme à Hauteville, les deux sont tout de même envisagés de manière relativement indépendante dans leur calendrier et leurs attendus.

B. plateforme numérique sur Vire

Camille Bidaud

Mise en œuvre du projet

Dans la candidature au programme de recherche, un prototype numérique avait été annoncé, en utilisant le système d'aide à la décision MAMCA (multi actors multi criteria analysis) pour proposer un outil de concertation entre les habitants, les usagers et les municipalités. Le chercheur qui aurait pu conduire le projet (Gino Baudry), s'est désisté rapidement, ayant trouvé une autre opportunité professionnelle. Dès le départ, et grâce à la présence motivée de Judith Wach Responsable du Service Architecture Patrimoine et Développement local de Vire Normandie au sein du programme de recherche, il est imaginé que le prototype serait réalisé sur cette ville. De plus, la ville de Vire Normandie est engagée dans une démarche de dématérialisation des services publics grâce aux financements d'Action Cœur de Ville.

Préfiguration

Sans porteur réel, le prototype numérique avait été mis de côté jusqu'au recrutement comme associée de Camille Bidaud à l'ENSA Normandie et sa prise de fonction comme co-pilote du projet de recherche en septembre 2019.

Suite à une première réunion à Caen avec Patrice Gourbin, Florence Declaveillère architecte des Bâtiments de France, et Judith Wach, le projet de prototype numérique s'est déplacé vers la création d'un site internet. Plusieurs orientations majeures étaient envisagées sans définition précise :

- un outil de médiation sur la Reconstruction,
- Promouvoir les opérations municipales en cours telles que rénovations privées avec l'OPAH-RU et Action Logement, les rénovations des édifices publics, le label régional, les outils réglementaires...,
- un outil de remontée d'informations sur des éléments patrimoniaux peu connus des services par les usagers,
- un outil de remontée des connaissances du grand public sur la Reconstruction pour les chercheurs
- un outil de concertation publique dans le cadre de la préfiguration de la SPR imaginée par la municipalité...

Evidemment des aspects ludiques, visuels, et simples d'appropriation pour inciter les usagers à contribuer et à revenir régulièrement sur le site étaient nécessaires. L'ensemble des demandes et des objectifs étant très diversifiés et complexes à cumuler sur un seul outil la première réunion laissa plus de questions en suspens que de réponses potentielles.

L'opportunité du recrutement pendant un mois de vacances recherche en décembre 2019 de Florian Faurisson (cf. chap 3 : vacation recherche de Quentin Brouard-Sala) a permis le développement des premières idées vers un projet complet et l'écriture d'un cahier des charges afin de trouver un prestataire informatique pour la réalisation du site. Les grèves de cette période, les vacances et autres impondérables pédagogiques, n'ont pas permis de réaliser les visites sur site prévues afin de présenter le projet aux virois.

Ainsi Florian Faurisson et Camille Bidaud ont imaginé un site internet autour de trois éléments :

- Appréhender ce que les usagers (habitants, commerçants, associatifs, scolaires, touristes, élus...) comprennent et apprécient de l'architecture qui les entoure, savoir s'ils connaissent et comprennent les efforts de la ville à ce sujet, au travers d'un questionnaire. Il permettra l'analyse multi-critères et multi-acteurs des données recueillies, afin de faire émerger les avis du grand public concernant l'architecture de la Reconstruction et de trier les informations obtenues. Sans être une analyse MAMCA a proprement parlé, nous nous sommes inspirés du principe pour la présentation statistique des résultats.

- Proposer un outil de connaissance, par la présentation de l'histoire et des qualités de l'architecture de la reconstruction pour la formation du grand public.

- Créer une cartographie participative des éléments patrimoniaux de la ville. Il s'agira d'inviter les usagers à repérer et partager les détails architecturaux par des photographies ou témoignages sur une carte. Cette cartographie participative permettra la participation des citoyens à la connaissance et à la valorisation du patrimoine, rendant le citoyen acteur de la recherche, mais aussi permettant à la ville de connaître éventuellement des éléments esthétiques ou historiques dans les parties privées.

Développement

Imaginé par Camille Bidaud et Florian Faurisson et financé par le projet de recherche, l'appel d'offre puis le choix du prestataire informatique José-Xavier Morin de SchizoDesign s'est fait entre avril et juin 2020, soit en plein confinement.

L'une des principales difficultés qui a ralenti le processus d'élaboration du projet est la grande difficulté à imaginer des outils numériques par les différents acteurs. Bien que de plus en plus de services publics, d'associations, ou de projets de recherches usent des outils numériques (en particulier des questionnaires en ligne et des cartes participatives) la majorité des correspondants n'ont compris les potentialités du projet que lorsqu'une première version du site a été disponible.

Les différences générationnelles ne sont pas les seuls freins à la compréhension abstraite des médias potentiels. Il est nécessaire d'avoir une certaine culture numérique personnelle, une expérience et appétence pour les outils numériques pour percevoir les différentes possibilités offertes par les médias numériques actuels. La facilité à comprendre leur élaboration et percevoir les difficultés techniques ou non de leurs mises en œuvre requièrent de plus des connaissances informatiques.

La présence de Florian Faurisson, architecte, qui terminait alors son doctorat sur la patrimonialisation des grands ensembles en Bulgarie, auprès de Camille Bidaud pour la préfiguration du projet a été essentielle. En

effet, Florian Faurisson avait déjà réalisé des cartes participatives dans le cadre de ses enseignements à l'ENSA Toulouse. Et il a une maîtrise et connaissance des outils informatiques plus fine que Camille Bidaud, pourtant la chercheuse la plus engagée sur les outils numériques de l'ENSA Normandie. Il a donc été l'interlocuteur idéal pour imaginer les formats du site et rédiger un cahier des charges cohérent.

Pour autant Camille Bidaud s'est retrouvée seule dans un premier temps pour encadrer le prestataire informatique, sans bien maîtriser ce genre de coordination de projet. Le développeur a été missionné trop tôt par rapport à la disponibilité des données qui n'ont pu être fabriquées, revues et validées qu'entre septembre et janvier. Mais ce n'est qu'à partir de la présentation d'une première version que les services et élus de Vire Normandie se sont intéressés au projet, puis se le sont approprié ce qui était inimaginable dans un premier temps. La temporalité longue et complexe aurait donc pu être mieux maîtrisée mais a permis des transformations fructueuses. Même sans comprendre réellement le fonctionnement du site, Judith Wach a fait le lien entre les chercheurs et les services et élus de Vire Normandie. Lorsqu'une première version du site a été présentée à Judith Wach, il lui est apparu les potentialités et elle a considérablement élargi les liens créés et les objectifs du site, demandant par exemple un questionnaire spécifique pour les publics scolaires.

Appropriation municipale

Pensé à la base comme un outil de dialogue entre les chercheurs et les usagers en partenariat avec la municipalité, il est devenu un outil municipal de dialogue avec les usagers en partenariat avec les chercheurs. Le glissement, qui était imaginé dans un idéal lointain comme pérennisation potentielle du prototype, a été réalisé doucement avant même sa mise en service. Le glissement a commencé avec l'intérêt grandissant des différents services et élus au fur et à mesure des réunions de présentations de l'outil et de travail sur sa mise en œuvre entre octobre 2020 et janvier 2021. Puis la prise en main du graphisme du site par le service informatique de la mairie en février 2021. En mars 2021 le Copil virois organisé par Judith Wach avec les élus de différentes délégations depuis septembre 2020 s'est élargi pour ajouter les élus Communications et Animations. Devant l'amélioration visuelle, le copil, qui se réunit généralement sans la présence des chercheurs du programme, a perçu l'opportunité de se servir du site comme outil de promotion politique et a donc décidé d'une part de financer la création d'un logo pour le site, et d'autre part de retarder la mise en ligne pour assurer une cohérence graphique et avoir un produit parfaitement fini, fonctionnel et maîtrisé. Les nombreuses transformations graphiques, la commande de 3 icônes supplémentaire au graphiste, les reprises nécessaires par le prestataire informatique pour l'adaptation aux téléphones et tablettes, ont considérablement retardé l'ouverture au public jusqu'à fin juin.

La volonté des élus et les services municipaux est de valoriser la municipalité à travers le site. Il s'inscrit donc dans un agenda politique qui exige une parfaite maîtrise de l'outil proposé. Cette maîtrise ne porte pas tant sur le fonctionnement, les contenus du site ou sa récupération vis-à-vis du projet de recherche, mais plutôt sur une main mise sur le rendu graphique (à travers le nom, le logo, l'identité visuelle, les mots mis en avant...) et sa valorisation.

Il est intéressant de noter que l'un des éléments prépondérants pour la municipalité a été de trouver la bonne dénomination pour le site. Au départ « observatoire des patrimoines » au pluriel pour ne pas enfermer le site sur la reconstruction et en référence au projet « observatoire du commerce » de la mairie, le site est longtemps appelé « observatoire du patrimoine ». Ces différences du singulier au pluriel montrent les hésitations des différents groupes autour de la dénomination patrimoniale pour la reconstruction. Après quelques hésitations comme « la ville a portée de regard » en référence à la matériauthèque du musée « une ville à portée de main », par volonté de rendre le nom plus vivant et moins laborantin qu'observatoire il devient « c'est mon patrimoine » en janvier puis enfin « ma ville mon patrimoine, Vire Normandie » en mars, montrant encore une fois l'appropriation du projet par la ville au fur et à mesure de son développement.



UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

La commune de Vire Normandie s'est engagée dans une démarche de reconnaissance et de valorisation de son patrimoine, qui se veut également une **démarche participative**.

L'architecture de la Reconstruction, notamment, est le fil conducteur d'une politique de revitalisation territoriale, culturelle et patrimoniale autant qu'un **enjeu de société** qui touche à tous les aspects de la vie de la commune et ses habitant(e)s : **renovation urbaine, qualité de l'habitat, attractivité commerciale, valorisation touristique, conservation patrimoniale**.

LANCEZ VOUS !



JE DÉCOUVRE



JE PARTICIPE

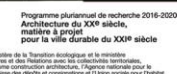


JE CONTRIBUE

La création de la plateforme numérique Ma ville Mon patrimoine ... Vire Normandie est une commande dans le cadre du projet de recherche « Ressources culturelles et projet urbain » qui étudie le patrimoine de la Reconstruction des villes moyennes en Normandie. Il s'agit d'une étude portée par le laboratoire ATE de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie et qui relève du programme incitatif de recherche et d'accompagnement « Architecture du XX^e siècle, maître à projets pour le ville durable du XXI^e siècle » du ministère de la Culture. Avant la mise en ligne, la commune de Vire Normandie a adapté la plateforme (design, création d'un logo, hébergement sur ses serveurs, contenus) afin d'assurer une meilleure compréhension par les publics et la pérennité du site.

« Ressources culturelles et projet urbain » porte sur l'actualité et l'avenir des villes moyennes de la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale en Normandie. Une des questions étudiées est celle de l'approche patrimoniale dans le processus de revalorisation des ensembles urbains. C'est dans ce cadre que nous avons imaginé cette plateforme. L'objectif est d'observer comment les usagers de Vire (habitants, commerçants associatifs, scolaires, touristes, élus...) comprennent et appréhendent l'architecture qui les entoure, savoir s'ils connaissent et comprennent les efforts de la ville à ce sujet, ainsi que l'appétence et l'appropriation des outils numériques par les usagers et par la commune (élus et services).

Copyright © 2021 ENCA Normandie - Tous droits réservés



Le glissement a créé un changement au sein de la direction opérationnelle du projet. En effet originellement uniquement dirigé par Camille Bidaud, le projet a petit à petit été pris en main par Judith Wach. Devant la multiplication des réunions sur le projet, parfois répétitives autour des questions sur le logo, le graphisme, Judith Wach n'a pas voulu déranger les chercheurs à chaque fois. Elle n'a pas mesuré que l'appropriation par la ville du site était un objet d'étude en soi pour l'équipe de recherches. Ce malentendu, corrigé au fil de l'eau, donne quelques angles morts au suivi du développement du projet pour ce rapport. L'idée, bienveillante à l'origine, de ne pas surcharger les différents acteurs du projet de réunions est aussi l'une des raisons du manque de coordination qui a pu être observé à certains moments. De même, uniquement mis en œuvre par le prestataire informatique du projet au départ, la reprise graphique puis pour l'hébergement par les services informatiques de la municipalité sans réelle supervision ni informations aux différentes parties ont créé des malentendus entre les informaticiens. Même si tous les éléments sont rentrés dans l'ordre, grâce à la très grande implication de tous les acteurs du projet que nous remercions encore pour leur grande disponibilité et souplesse, le projet a clairement mis en évidence le manque de formation à la direction de projets opérationnels complexes et multiacteurs de l'équipe de recherche. Les différents services et élus sont habitués à travailler ensemble, mais l'ensemble des services en partenariat avec un acteur extérieur et un prestataire extérieur en sus faisait un trop gros consortium pour avoir un fonctionnement fluide surtout avec des enjeux hiérarchiques et partenariaux complexes et sans pouvoir se rencontrer en présentiel. Ainsi pour son ouverture officielle la mairie a organisé une conférence de presse le 29 juin 2021 sans penser à inviter les chercheurs.

La récurrence des confinements depuis mars 2020 a beaucoup ralenti le processus mais a aussi permis des rencontres qui n'auraient pu avoir lieu. En effet, les nécessaires adaptations au premier confinement ont fait perdre plusieurs mois au lancement du processus de travail de préfiguration et à empêcher les visites sur place des équipes de travail. De même les réunions de travail par visioconférence, outre les problématiques techniques, sont moins efficaces. Par contre, la normalisation des réunions en visio ou en présentiel/distanciel a permis aux chercheurs de participer à de très nombreuses réunions de travail ou de présentation pour lesquelles ils n'auraient pas fait le déplacement sinon.

Suite au premier confinement, le numérique a pris une part importante dans le quotidien avec le télétravail et l'école à la maison, encourageant les élus et les différents services à s'intéresser à un tel site et explique en partie leur engouement lorsqu'une première version leur a été présentée.

Préparation des contenus

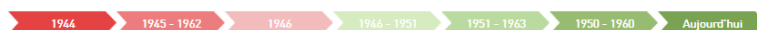
Une fois choisi le fonctionnement général du site et le recrutement de l'informaticien, il a été nécessaire de créer les contenus. Chaque partie du site a été préparée en concertation avec des acteurs différents en fonction des compétences de chacun.

Historique

La première version de l'historique a été écrite et illustrée par Patrice Gourbin. Premier élément livré pour être mis sur le site, il est réalisé avant la première visualisation du site, ce qui a permis aux premiers observateurs de voir cet élément pré-rempli dès le départ. Patrice a réalisé cette « histoire synthétique de la reconstruction de Vire Normandie » à partir de ses propres cours sans bien avoir lui-même compris la commande. Après des réunions avec les élus et services municipaux cette histoire s'est révélée comme trop complexe sur la partie urbaine et architecturale, et pas assez appropriable par les habitants. Cette réflexion est synthétisée en janvier 2021 par Judith Wach ainsi : « C'est selon moi beaucoup trop orienté histoire de l'urbanisme (et des acteurs) et il manque la description des différents « types » d'architecture de la reconstruction : le tradi, le moderne, l'hybride¹⁶⁸ ». Il a donc été demandé aux chercheurs de reprendre l'historique, en s'inspirant de la partie Reconstruction en cours de préparation pour la réouverture du Musée fin juin. En effet l'idée était d'une part de rendre plus appropriable le texte par les usagers, mais aussi par ergonomie de le découper en des petits éléments comme celui des panneaux du musée et créer des résonances entre le musée municipal et le site. Marie-Jeanne Villeroy et ses équipes ont alors fourni les panneaux en cours d'impression et les illustrations.

¹⁶⁸ Mail du 21 janvier 2021

HISTORIQUE - ÉPOQUE DE LA RECONSTRUCTION



1951 - 1963 : MODERNISER SANS RÉVOLUTIONNER



Le plan d'urbanisme

Arrivé à la tête du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme à la fin de l'année 1948, **Eugène Claudius-Petit** est un fervent défenseur des principes de l'architecture moderne. Il veut réformer les orientations prises par son prédécesseur vers une organisation beaucoup plus innovante en matière de techniques constructives, de formes architecturales et d'organisation urbaine.

À Vire, le ministère fait pression pour une modification radicale du plan d'urbanisme, qui débouche sur un conflit ouvert avec la municipalité d'André Halbout, qui refuse catégoriquement toute occasion de retard. **Le plan n'est pas remanié, mais un nouvel architecte en chef est nommé en 1951, Claude Herpe, jeune diplômé, en remplacement de Marcel Chappey, pour conduire la reconstruction.**

Modernisation et préservation

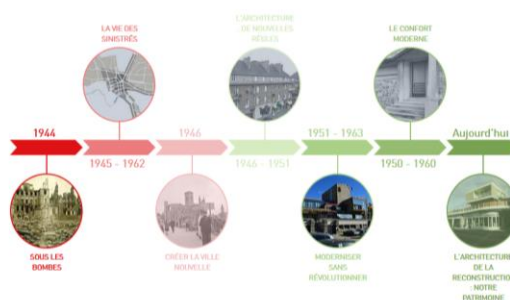


Les formes architecturales mises en œuvre par **Claude Herpe, associé à Raymond David**, se distinguent de celles réalisées sous la direction de son prédécesseur. Murs **enduits, toits monopente, étages en porte-à-faux, loggias** font leur apparition à Vire. Les deux opérations les plus emblématiques de ce tournant sont l'hôtel de ville et l'ensemble de la rue du Haut-Chemin. Mais Claude Herpe est aussi très attaché à **préserver la cohérence de la reconstruction**. La place de la Porte-Horloge est ainsi achevée suivant le projet d'origine.

En février 2021, Caroline Bougourd, connaissance de Judith Wach, a présenté à Camille Bidaud et Judith Wach le site internet¹⁶⁹ créé sur la cité du Merlan de Noisy-le-Sec à partir de son travail de thèse et d'interviews des habitants. Son site a confirmé l'envie d'un site internet attrayant graphiquement, et a donné l'idée d'une frise chronologique pour présenter l'historique.



HISTORIQUE - ÉPOQUE DE LA RECONSTRUCTION



Camille Bidaud a alors réalisé une synthèse des textes de Patrice Gourbin et du musée, sous le contrôle des auteurs d'origine, et proposé des éléments différents à disposer sur une frise chronologique, ce qui permet un découpage lisible et une navigation simple. Le tout a ensuite fait l'objet d'un grand travail de mise en page par la graphiste de Vire Normandie, Anaïs Mezzouine.

¹⁶⁹ <http://unebaladeamerlan.fr>

Carte Participative

La carte participative, de format assez traditionnel en open street map, a évolué doucement et à la marge, au fur et à mesure des tests et des nouvelles idées d'appropriation de la mairie. L'idée est que l'utilisateur type de la plateforme puisse regarder et découvrir les points en toute liberté, et que s'il souhaite ajouter des points d'intérêts il se connecte (sur simple inscription avec une adresse mail).

Très vite il a été demandé de pouvoir mettre des témoignages et pas uniquement des photographies. La partie témoignage, proposé par Marie-Jeanne Villeroy du musée dès juillet 2020, permettant aussi de décrire, raconter l'histoire et préciser les photographies, a été développée dans la première version. Pour commencer le développement de cette partie, la demande récurrente de l'informaticien était la liste des mots-clés à proposer pour l'insertion des points. Cette liste a été très difficile à définir par les chercheurs, en collaboration avec Judith Wach. Au fur et à mesure des présentations, et du pré remplissage de la carte, des envies, idées et besoins nouveaux sont apparus.

Pour les mots-clés, il a été choisi de présenter les éléments en fonction de leur reconnaissance patrimoniale (MH, Patrimoine Contemporain Remarquable (plusieurs demandes sont en cours), Espace Naturel et PLU patrimonial). Ces éléments définiront la couleur du marqueur sur la carte. Par ailleurs, il est possible de trier par zoom sur un élément (porte, fenêtre, intérieur, sculpture, matériaux, autre décor) ou par média (photographie contemporaine, image ancienne (la ville a une importante association cartophile), et témoignage).

Suite aux différents allers retours, il a été ajouté une entrée « crédit photo », permettant de bien valoriser les photographes, et « nom du contributeur » suite aux discussions avec les services des temps périscolaires qui souhaitent faire travailler les enfants sur la plateforme et pouvoir ainsi signer « écrits par les enfants de l'école de... ». Le nom du contributeur permet aussi de montrer le travail réalisé par les étudiants de l'ENSAN.

Afin que la carte participative ne soit pas vide à l'arrivée des usagers, de donner envie et qu'ils puissent comprendre les différentes typologies d'éléments qu'ils peuvent ajouter, il était nécessaire que la carte soit remplie à l'avance. Le groupe de recherche a un stock important de photographies de Vire à sa disposition : le fonds personnel réalisé par Patrice Gourbin et une commande du musée à Philippe Delval pour une exposition sur la reconstruction de Vire réalisé en 2015. Philippe Delval a gentiment accepté que ses photos soient utilisées dans le cadre du projet tant que son nom apparaissait, évidemment. Pour ajouter la photo sur la plateforme, repérer son emplacement dans la ville, écrire un texte court dessus il était nécessaire d'avoir de la main d'œuvre. Il a pour cela été décidé de recruter des moniteurs étudiants de l'ENSAN, encadrés par Camille Bidaud.

Les différents éléments (mots-clés, crédit photo, nom du contributeur...) sont arrivés comme nous l'avons dit au fur et à mesure. La carte ayant déjà en grande partie été pré-remplie, une grande partie du travail de relecture et vérification a porté sur ces éléments de mots-clés ou de valorisation qui n'existaient pas forcément quand les moniteurs ont travaillé.

La décision du recrutement a eu lieu au début du second confinement, empêchant toute visite de la ville auparavant et toute rencontre avec les moniteurs. Il était donc nécessaire que les étudiants recrutés soient très autonome et volontaires pour travailler de chez eux. Le côté pratique pour eux consistait en une organisation totalement libre de leur temps de travail et donc tout à fait compatible avec la poursuite de leurs études. S'agissant d'un travail principalement rédactionnel il leur fallait aussi des qualités dans ce domaine, ainsi qu'une certaine aisance informatique et un peu d'imagination pour se renouveler dans les différentes fiches mais surtout pour se familiariser avec une ville uniquement à partir de photos, plans et google street view...



Administrativement ces recrutements ont été complexes. En effet, il n'existe pas de procédure simple de recrutement, tant pour trouver les étudiants intéressés que pour la partie administrative. Pour trouver des étudiants, sans en avoir repérer au préalable, ce qui est compliqué pour des enseignants de HCA sans TD, l'unique solution est le mail général à tous les étudiants de l'école. Sur la trentaine de réponses reçus, beaucoup demandaient des renseignements complémentaires, parfois sur des détails présentés dès le premier mail ou avec beaucoup de fautes de français, permettant un élagage des candidatures. Les 2/3 ont répondu au second mail plus précis. Le choix s'est alors porté sur deux étudiants de licence 2 ayant pour l'une l'expérience de ce type de plateforme participative, l'autre ayant fait des études de géographie et aménagement auparavant. Ce second aura été largement le plus efficace et motivé.

La problématique administrative est assez typique des difficultés rencontrées régulièrement dans le cadre du projet. La Direction, les services des études, des ressources humaines et l'agent comptable sont relativement habitués aux contrats de monitorat. Mais dans le cadre du projet de recherche il fallait ajouter à ces acteurs le secrétariat de la recherche, et la validation de la direction de la recherche et du service financier. Sans procédure de gestion de projet entre les différents services, et l'équipe de recherche et dans l'impossibilité d'aller voir directement les acteurs en période de confinement et télétravail, les étudiants se sont étonnés au bout de plusieurs mois de travail de ne pas avoir été payés. Nous nous sommes alors rendu compte que nos mails s'étaient perdus dans les valse entre services. L'inexistence de procédures explicite à l'école, d'autant plus avec les services de la recherche rend toute dépense complexe. Il est nécessaire de suivre toutes les étapes (non définies), et ne pas hésiter à mettre tous les services en copie de tout au cas où. Cette manière de travailler génère une surcharge pour tous quand quelques déplacements d'un bureau à l'autre auraient auparavant suffi. Ainsi la période Covid a complexifié le travail administratif et mis en lumière des manques importants de procédures claires.

Questionnaire

L'un des éléments majeurs du prototype a longtemps été le questionnaire. En effet il s'agit de l'élément le plus proche de la plateforme MAMCA envisagée lors du dépôt de la candidature au programme de recherche. La ville de Vire-Normandie est très proactive sur la promotion et la reconnaissance de son architecture de la Reconstruction. Mais la ville n'a que peu de retour sur la compréhension ou non de ces thèmes par les citoyens. Le prototype numérique est un test pour observer dans un premier temps si ce type d'outil numérique trouve un public, d'autre part si les usagers de la ville perçoivent des qualités à leur environnement et souhaitent être acteur de sa reconnaissance.

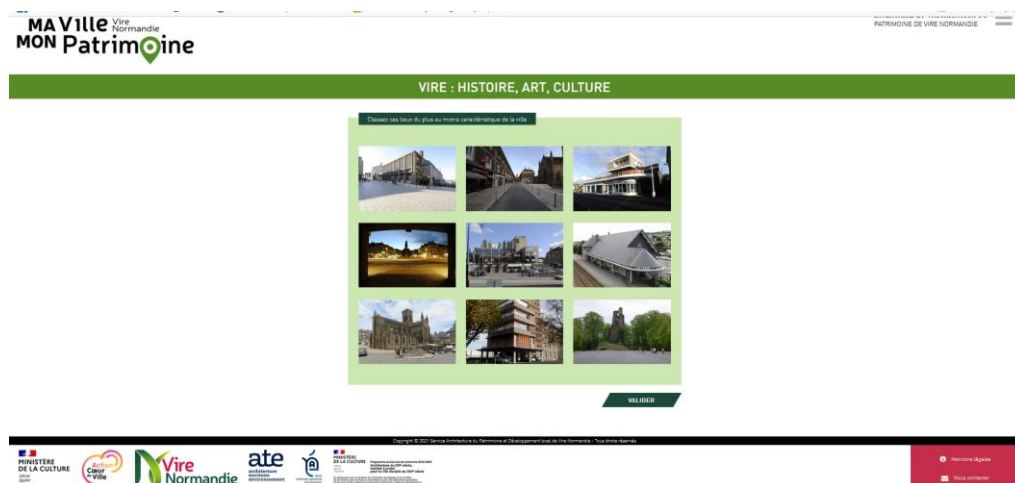
Afin de le rédiger, Camille Bidaud a contacté dès l'été 2020 Milena Guest, maîtresse de conférences en SHS à l'ENSAN et membre du projet depuis le début, mais qui n'avait pas encore trouvé véritablement sa place dans le projet. Elle a tout de suite accepté de participer à l'élaboration du questionnaire pour lequel elle a proposé des outils profitants de l'informatique comme l'usage de nombreuses photographies à choisir ou déplacer. En effet l'une de ses préoccupations principales était de créer un questionnaire ludique pour encourager son remplissage.

Le questionnaire a tout d'abord été prévu pour les adultes, une version pour les enfants a été réalisée plus tard. L'un des enjeux est de ne pas faire peur ou biaiser les réponses : une attention particulière a été portée à ne pas mettre les mots patrimoine ni reconstruction.

Dans la version adulte, différents enjeux sont questionnés : Allant du point de vue général sur l'architecture de la ville, en passant par la compréhension des espaces de vie personnels pour élargir le propos sur la connaissance de la reconstruction et son éventuelle patrimonialisation.

Ainsi les premières questions portent sur rapport général des répondants à la ville (habitat, travail...), puis un rapport à l'architecture de la reconstruction. Pour entrer dans cette vision sans mettre le mot « reconstruction », les répondants sont invités à ordonner des photos pour définir les lieux les plus caractéristiques de la ville. Les édifices les mieux notés (une fois enlevé ceux ne relevant pas de la reconstruction) sont alors reconduits pour demander des précisions sur la fréquence de visite et les qualités de cette architecture. Une partie plus spécifique est ensuite tournée vers les habitants et/ou travailleurs de Vire qui sont invités à s'exprimer sur leurs connaissances sur leur propre logement/lieux de travail, ses qualités, les travaux réalisés ou à réaliser et l'intérêt historique ou culturel qu'il pourrait avoir. Enfin, pour tous, une partie de qualification de la Reconstruction (intérêt, qualités supposées...) à travers des curseurs vis-à-vis de photos représentatives des différents styles virois (traditionnel, moderne, hybride). Le questionnaire entre alors de plus en plus dans les définitions patrimoniales, toujours à travers des photos, sur les éléments à protéger et comment, sur les détails intéressants... Enfin, de manière plus ouverte avec des textes libres sur les édifices qui mériteraient d'être protégés et sur la connaissance des actions menées par la commune en faveur du patrimoine de la reconstruction.

Extrait du site



Le questionnaire écrit par Milena Guest a fait l'objet d'un grand travail de précision. En effet, les nombres de clics nécessaires mesurés par le prestataire informatique étaient effrayants. Il y a donc eu un travail d'affinage des questions mais aussi sur le choix des photos pour conserver la pertinence de l'ensemble mais sans être trop long pour ne pas décourager les utilisateurs. Ce travail a été réalisé principalement grâce à Patrice Gourbin, Judith Wach et Camille Bidaud. Quelques élus et membres des services ont aussi donné leurs avis.

Lors de réunions avec l'élue scolarité et des enseignants, il a été remarqué que le questionnaire ne pouvait pas être directement adaptable pour les enfants et qu'il était nécessaire de repartir sur d'autres bases. Certains modus operandi comme le choix des photos sur lesquelles sont posées des questions, particulièrement ludique et simple, sont restés, de même que le découpage général. Ainsi après la simple question de la connaissance des divers sites virois (principalement des places et parcs publics), il leur a été demandé s'ils avaient repéré des changements dans ces lieux, dont beaucoup ont été réhabilités récemment, et leurs qualités. Comme pour les adultes une partie porte sur leur lieu de vie et ses qualités mais principalement à travers le quartier et non juste le logis ou lieu de travail. Ensuite une partie reconstruction et patrimonialisation, comme pour les adultes, mais afin de savoir s'ils ont déjà repérés les lieux ou détails architecturaux et s'ils les trouvent dignes d'intérêts.

Le questionnaire enfant a fait l'objet de réunions avec les centres aérés et des enseignants afin de préciser au mieux la rédaction de chaque question.

Il est possible d'aller observer en temps réel les statistiques de réponses. Au jour du rendu de ce rapport les répondants n'étaient pas encore assez nombreux (3 jours après l'ouverture officielle du site) et l'export des résultats non encore disponible pour pouvoir discuter des résultats. Il est prévu de présenter des résultats lors de la journée d'étude de conclusion du rapport en novembre 2021.

Extrait du site



Pérennisation du projet

Pendant le développement du projet, de nombreux élus et services étaient inquiets que la grande majorité des habitants ne soient pas touchés par ces publications, soit car peu connectés, en raison de leur âge (trop jeune ou trop âgé) ou de problématiques sociales. Pour ces publics, les différents services perçoivent

beaucoup d'intérêt pour le site (pour des raisons variées) et prévoient des utilisations, chacun en fonction de ses compétences et typologies d'usagers.

Les scolaires

Les premiers correspondants envisagés étaient pour les publics scolaires. L'un des intérêts énoncé, outre l'éducation populaire, est que les enfants feront eux-mêmes la publicité du site à leurs parents. Le public scolaire, bien repéré et cadré, est géré par deux types de personnels : d'une part les enseignants à tous les niveaux et d'autre part pour les primaires : les animateurs périscolaires.

La grande difficulté vis-à-vis des enseignants est que, relevant du ministère de l'éducation nationale et non de la mairie, il n'est pas possible d'avoir de discussion commune avec tous les acteurs ou leur hiérarchie. Les enseignants avec lesquels des partenariats sont envisagés sont ceux qui ont fait la démarche, dans les années précédentes, de créer des projets avec les services de la mairie ou du musée, ou qui ont des liens avec les élus à la jeunesse ou à l'action culturelle... Il s'agit donc d'enseignants motivés et dont les actions relèvent de l'initiative personnelle, limitant de fait la portée des actions développées.

Les temps d'activités périscolaires de l'enseignement primaire (maternel et élémentaire) est géré par du personnel municipal (animateurs et responsable éducatif) avec un élu référent. Auparavant responsable de la cantine, la garderie et le centre-aéré du mercredi et des vacances, le personnel municipal gère aussi les TAP, depuis la réforme des rythmes scolaires de 2013. Ces temps d'activités périscolaires, ont lieu plusieurs heures par semaine aux frais de la ville pour contribuer au développement de la curiosité intellectuelle de l'enfant à travers des activités sportives, culturelles et artistiques. Bien qu'il soit possible dorénavant de revenir sur les rythmes scolaires précédents, la ville de Vire Normandie a choisi (comme Paris par exemple) de maintenir les nouveaux rythmes, même si cela engendre des dépenses supplémentaires. Afin de limiter les dépenses tout en conservant le principe de développement de la curiosité, il a été demandé aux différents services municipaux de proposer des activités à mettre en œuvre dans les écoles. Ainsi, le service Patrimoine et développement local, dirigé par Judith Wach, compte se servir du site « ma ville, mon patrimoine » comme outil de base pour différentes actions.

Le service organise déjà plusieurs fois par an des visites de médiation architecturale pour les enseignants demandeurs et leurs élèves. La mise en place du site a permis des échanges nombreux et répétés avec les services de l'enseignement (enseignants volontaires et responsables des temps périscolaires) et d'imaginer des actions diversifiées en concertation. Le programme de base des activités est un travail en salle autour de l'historique et le remplissage du questionnaire puis une visite architecturale avec prise de photo à ajouter à la carte participative. Dans un temps complémentaire, le service pense faire évoluer le principe avec la mise en place de quizz, chasse aux trésors et visites guidées pour améliorer le côté ludique de la plateforme. Grâce au site, les services municipaux sont dotés d'un outil permettant diverses appropriations en fonction de l'âge du public, du temps et des animateurs disponibles.

Les publics diversifiés

De nombreux services de la ville (la mission locale, l'office de tourisme, le centre socioculturel...) ont été rencontrés et voient des opportunités pour leur public.

Ainsi, le responsable de la formation aux outils informatiques des personnes âgées est ravi car le site très simple mais diversifié permet de confronter à la plupart des gestes communs pour la navigation sur internet. L'historique permet d'apprendre tout simplement à cliquer et à faire défiler un texte, le questionnaire à écrire, cocher, déplacer des éléments, la carte participative à se repérer sur une carte et ouvrir et fermer des points d'intérêts, et la création de points à des formulaires basiques d'inscription et d'intégration de données.

Autre exemple, la ville de Vire Normandie accueille beaucoup de jeunes en internat pour des formations dans les lycées professionnels. Souvent seuls sans famille dans les alentours, l'espace Info Jeunes tente de les intégrer à travers diverses activités pour leur fait découvrir la ville. Le site « ma ville mon patrimoine » est vu par l'espace comme un outil porteur pour les aider à s'intégrer et mieux comprendre leur environnement. Et ils réfléchissent à des moyens d'intégrer les activités et œuvres réalisées au sein de la carte participative, ou à travers la création de quizz.

Il était très intéressant de faire des présentations à chacun des responsables car ils envisageaient tous une appropriation différente et pertinente du site. Ces usages pourront se faire soit directement, soit avec des transformations ou ajouts mineurs.

Les transformations à long terme

Pour l'instant le questionnaire a été pensé pour comprendre ce que les usagers (habitants, commerçants, associatifs, scolaires, touristes...) comprennent et apprécient de l'architecture qui les entoure, savoir s'ils connaissent et comprennent les efforts de la ville à ce sujet. Grâce à la mise en graphique des résultats, il apparaît facilement aux yeux de tous les éléments principaux à retenir. Les élus et services voient un grand intérêt dans ces sondages qui permettront d'améliorer la communication sur les politiques publiques ou de comprendre ce que la population souhaiterait voir valorisé et donc infléchir les politiques publiques et projets urbains.

A terme, si l'outil enquête fonctionne bien, Judith Wach envisage des transformations ou ajouts de questionnaires supplémentaires pour la préfiguration d'un futur SPR ainsi que pour l'évaluation annuelle d'Action cœur de Ville auprès de la population.

Conclusion

L'ouverture du site au public, sans cesse retardée, ne permet pas de mesurer l'engouement de la population ni pour un tel outil ni pour la Reconstruction. Néanmoins, les très nombreux retours des acteurs de la ville, que ce soit des différents services municipaux ou des élus, promet un bel avenir à la plateforme grâce à de nombreux projets d'utilisation très diversifiés. En effet, les élus s'intéressent au site comme levier général pour la médiation de l'architecture locale et valorisation des projets municipaux.

Le site a ouvert officiellement au public le 29 juin lors d'une conférence de presse organisée par la mairie. Comme nous l'avons déjà dit les chercheurs n'ont pas été invités, sur un malentendu entre Judith Wach et le service communication (qui n'avait pas compris les attentes du groupe de recherche). La présentation a été réalisée par Judith Wach, l'élue patrimoine Mme Desmottes et le second élu M. Goethals. Les journaux présents, étaient Ouest-France, la voix du bocage, la Manche libre et VFM Radio. Elle a présenté le site puis leur a fait une visite commentée de la ville avec le site en support. Camille Bidaud a été interviewé par VFM radio a posteriori.



Ma Ville, Mon Patrimoine, une plateforme numérique participative proposée par Vire Normandie

La commune de Vire Normandie s'est engagée dans une reconnaissance et une valorisation de son patrimoine naturel, et architectural, notamment celui de la Reconstruction. Une démarche participative et collaborative a ainsi vu le jour en juin 2021, avec la plateforme mavillemonpatrimoine.virenormandie.fr.

Une collaboration répondant à un programme du Ministère de la Culture

« Ma Ville, Mon patrimoine - Vire Normandie » est une plateforme numérique répondant au projet de recherche « Ressources culturelles et projet urbain ». Celui-ci porte sur l'actualité et l'avenir des villes moyennes en Normandie, en particulier, la période de Reconstruction, après la Seconde Guerre Mondiale. Avec, pour principal enjeu, l'approche patrimoniale dans le processus de revalorisation des ensembles urbains. L'étude est portée par le laboratoire ATE de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie et relève du programme incitatif de recherche et d'expérimentation « Architecte du XXe siècle, matière à projet pour la ville durable du XXIe siècle », proposé par le Ministère de la Culture.

L'architecture de la Reconstruction, qui s'étale des années 1960 aux années 1970, est le fil conducteur d'une politique de revitalisation territoriale, culturelle et patrimoniale autant qu'un enjeu de société qui touche à tous les aspects de la vie de la commune et ses habitants/ols : rénovation urbaine, qualité de l'habitat, attractivité commerciale, valorisation touristique, conservation patrimoniale.

Une ambition : s'approprier le patrimoine sous toutes ses formes

Les villes de la Reconstruction pâtissent généralement d'une image négative. Le site « Ma ville Mon patrimoine - Vire Normandie » a pour objectif de faire évoluer le regard des commerçants, établissements scolaires, touristes, élus.es, sur leur cadre de vie et de valoriser l'image renvoyée par la commune auprès de divers publics.

En outre, le patrimoine est une notion largement reconnue mais son périmètre a besoin d'être expliqué. Il est en effet souvent associé à des édifices anciens et emblématiques. À Vire Normandie, on citera très souvent la Porte Horloge. C'est omettre les immeubles de la Reconstruction et les immeubles d'habitation anciens ; le patrimoine industriel avec la rue des Industrie ou Fusine Guy Degrenne, plus récemment. Enfin, le patrimoine naturel est un écrin à notre patrimoine architectural, en particulier lorsqu'une ville

bénéficie d'un site exceptionnel tel les Vaux de Vire. Sa valorisation se fera notamment à travers les connaissances et la participation qu'apporteront les utilisateurs et utilisatrices du site Ma ville, Mon Patrimoine.

Une plateforme évolutive, intuitive et ludique

Avant sa mise en ligne, Vire Normandie a souhaité adapter la plateforme tant d'un point de vue technique (hébergement sur ses serveurs, ergonomie) que pratique (textes et identité visuelle). Le but étant d'en assurer une meilleure compréhension par l'ensemble des publics. Et d'en viser la pérennité, grâce à son accessibilité au plus grand nombre.

Trois boutons interactifs permettent d'accéder aux rubriques *Histoire*, *Carte participative* et *Enquêtes et jeux*. Ils permettent de découvrir l'histoire et les nombreux points d'intérêts du territoire. En complément, plusieurs parcours de découverte seront proposés, à réaliser soi-même ou grâce à des ateliers proposés par le service patrimoine de la collectivité.

Cet outil participatif et évolutif invite à la découverte et l'enrichissement de la carte, par de nouveaux points d'intérêts, des informations nouvelles ou plus pointues.

La partie historique sera également complétée via un travail collaboratif avec les habitants et habitantes, et un panel d'experts locaux.

Enfin le site permet, à travers les enquêtes, de recueillir l'avis des enfants et des adultes sur le cadre de vie de Vire Normandie. Un outil bienvenu pour les services de la ville, afin de mieux cerner les connaissances des utilisateurs et utilisatrices, tout en mesurant la manière dont les outils numériques sont utilisés.

Contacts presse

Julia Chemu – Responsable du Service Communication - jchemu@virenormandie.fr – 0630125344
Francis Amorim Machado – Directeur de Cabinet du Maire de Vire Normandie – amorimmachado@virenormandie.fr – 0638117458

Contacts presse

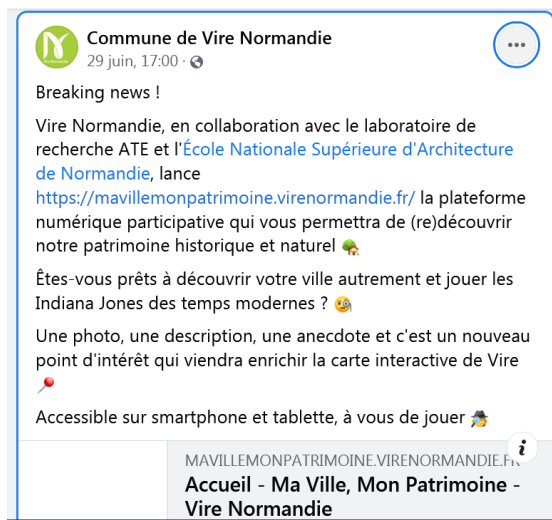
Julia Chemu – Responsable du Service Communication - jchemu@virenormandie.fr – 0630125344
Francis Amorim Machado – Directeur de Cabinet du Maire de Vire Normandie – amorimmachado@virenormandie.fr – 0638117458



L'ouverture est aussi relayée à travers les différents réseaux sociaux et newsletter de la ville. La mention du projet de recherche sur tous les supports a bien été vérifiée.

Vous pouvez y accéder via : mavillemonpatrimoine.virenormandie.fr.

Post facebook du service communication de la commune de Vire Normandie



Même si la participation citoyenne sur le prototype n'a pas pu être testée dans la réalité, l'expérimentation n'est pas un échec. La création du site par le groupe de chercheurs et son appropriation par la ville de Vire Normandie s'est faite délicatement et sur le temps long, avec des problématiques de gestion de projet et des interlocuteurs comme nous l'avons vu. Un projet d'une telle envergure n'aurait pas pu être mis en œuvre directement par la municipalité sans l'implication et la caution scientifique du groupe de recherche, mais tous les services et élus ont perçus des potentialités au projet après en avoir vu la première version, ce qui a motivé des dépenses tant financières qu'en temps de travail.

Le développement du site a été l'occasion d'un accroissement des partenariats intra communaux autour de la médiation culturelle et met à la disposition de tous un outil fonctionnel co-construit autour des envies et besoins. De nombreux acteurs rencontrés étaient sceptiques à l'origine sur l'intérêt de l'architecture de la Reconstruction ce qui ne les empêchait pas d'exprimer comme nécessaire une meilleure connaissance partagée de leur contexte local. Ils sont donc ravis d'en apprendre plus personnellement et de participer à un projet collaboratif d'appropriation de ce patrimoine commun.

La participation citoyenne et l'appropriation culturelle sont deux enjeux majeurs de ville durable. Le site « ma ville mon patrimoine » est un outil novateur de médiation sur ces deux volets.

C. La Reconstruction aux musées

Vire : du musée des arts et traditions populaires au musée de ville

Marie-Jeanne Villeroy

Depuis sa fondation en 1866 le musée de Vire Normandie a changé plusieurs fois. Présentée dans l'hôtel de ville, la première collection constituée de tableaux, sculptures, mobilier, costumes et pièces archéologiques, disparaît dans les flammes le 6 juin 1944. Après-guerre, tandis que la reconstruction de la ville bat son plein, une collection composée de dons et d'achats est installée dans l'hôtel-Dieu que la ville a acheté en 1956 aux sœurs de l'ordre de Saint-Augustin. Cet édifice bâti principalement au XVIII^e siècle a échappé à la destruction. Ses 3 000 m² sont répartis entre le musée, la bibliothèque, une salle des fêtes et de modestes appartements affectés à des habitants sinistrés. La pénurie de logement reste en effet vive jusqu'à la fin des années 1960. À la faveur du départ de la bibliothèque et des locataires, le musée bénéficie d'espaces d'autant plus utiles que la collection s'accroît au fil des acquisitions. Il est officiellement inauguré en 1972.



La « salle commune » d'une maison du bocage présentée dans le musée avant les travaux de rénovation. L'évolution du mode de vie est désormais abordée différemment et de façon élargie, de l'Ancien Régime aux années 1950-1960.

À l'image de la plupart des musées de la fin du XIX^e siècle, le musée de Vire est consacré à la production d'une mémoire locale (archéologie, histoire) toute en faisant place à la culture classique (Beaux-Arts). Au cours des années 1960 et 1980, le musée tend à mettre en valeur les « arts et traditions populaires ». Les outils de

travail, les costumes et les objets d'un mode de vie révolu ou en voie de disparition sont au centre des préoccupations des conservateurs. Un ensemble de tableaux sur le thème du paysage élargit le propos toujours dans une vision encyclopédique. Dans le parcours de visite, coexistent ainsi l'ethnographie et les Beaux-arts, deux domaines parfois reliés par la thématique de la ruralité, rappelant que le Bocage est une terre d'élevage. Ainsi la conservatrice de l'époque obtient des dépôts des musées d'Orsay et du Louvre comme la représentation picturale d'un troupeau d'animaux peinte par Balthasar Ommegank (Anvers, 1755-1826). Le musée se veut le reflet de l'histoire de la « petite patrie » mais aussi un petit Louvre au service des habitants.

À l'instar de bien d'autres musées de ville, les périodes récentes ne sont pas abordées. Le musée de Vire n'évoque pas les événements tragiques et récents de l'occupation allemande, de la destruction et de la reconstruction. La mémoire des disparus est dévolue à un mémorial au cœur de la ville dans l'emblématique Porte-horloge. Ainsi, pendant cinquante ans, le musée incarne moins la cité que le Bocage qui l'entoure à travers une image parfois plus folklorique qu'historique. Depuis la création du musée, son responsable est une personnalité qui peut se prévaloir d'études supérieures classiques et d'une excellente culture générale. Il a également en charge la bibliothèque municipale. Au départ à la retraite d'Yvonne Lelégard, le musée perd son responsable « historique » (de 1968 à 2002), tandis que la bibliothèque bénéficie d'un projet de transfert et de modernisation qui aboutit en 2006. C'est justement l'année de recrutement de l'auteur de ces lignes comme responsable du musée, car il est temps de s'en occuper.

La muséographie est désuète. Les conditions de conservation et les interactions avec les habitants sont très insatisfaisantes. Or, la Direction régionale des affaires culturelles rappelle les exigences de la nouvelle loi relative aux Musées de France votée en 2002. Celle-ci met les publics au centre des préoccupations de scientifiques formés à des enjeux précis. Les élus décident ainsi de recruter un cadre, titulaire de diplômes universitaires et d'un grade de la fonction publique territoriale (en ce qui me concerne un DEA d'Histoire moderne, un master de gestion du patrimoine et le grade d'attaché de conservation du patrimoine).

Ainsi à partir de 2006, s'enclenche un élan de modernisation soutenu par les élus : mesures de conservation préventive, inventaire numérisé des collections, programmation culturelle, amélioration des conditions de sécurité et de la qualité de l'accueil des visiteurs, acquisitions et restaurations, recherche ... Les activités permettent de nouer des liens plus riches avec les habitants. Cependant, la division spatiale qui permettait le réemploi de l'hôtel-Dieu après la guerre devient un frein à l'accessibilité du musée et à son épanouissement.

Dans ce cadre, je m'attelle à l'écriture d'un Projet Scientifique et Culturel¹⁷⁰, document exigé par la DRAC surtout en cas de travaux. Le mémoire souligne les points forts (l'accueil chaleureux, la diversité des collections, le bâtiment et sa position dans le tissu urbain), les points faibles (accessibilité, conservation, parcours peu cohérent) et propose de nouvelles perspectives. Parmi celles-ci, une nouvelle scénographie doit servir un parcours de visite totalement renouvelé qui inclut la période la plus marquante de l'histoire récente de la ville. L'exposition temporaire de 2012 sur la Reconstruction de Vire permet de confirmer l'intérêt suscité par le sujet¹⁷¹, de rassembler des données historiques, d'enregistrer des témoignages et de susciter des dons.

¹⁷⁰ Le projet scientifique et culturel (PSC) est un document d'orientation requis pour tous les musées labellisés Musée de France, encadrés par le Code du Patrimoine. À partir d'un état des lieux, il propose des axes de développement pour les 3 à 5 années suivantes. Le PSC sur lequel la rénovation actuelle s'appuie a été validé par le Service des Musées de France en 2014.

¹⁷¹ 8 000 visiteurs sur une population viroise de 13 000 habitants, c'est beaucoup !



L'exposition Permis de (re)construire. Vire (1944-1965) nécessitait un espace important. Elle a occupé durant la saison 2012 la salle du musée correspondant à la chapelle de l'hôtel-Dieu. Elle a permis de prendre connaissance de la variété des documents disponibles et des enjeux à mettre en lumière pour comprendre la période de la Reconstruction.

La nécessité de mettre aux normes cet équipement ne justifie pas seul le projet de réhabilitation du bâtiment. Le nouveau parcours de visite est décisif car il coïncide avec le projet de revitalisation urbaine du maire élu en 2014. Résidentiel et commercial, mais aussi scolaire, culturel et administratif, Vire constitue un pôle multifonctionnel notable. Pourtant, le constat est une paupérisation du centre-ville, un vieillissement de la population, une vacance des logements ainsi qu'une périphérisation des jeunes actifs et de l'activité commerciale. Elle pâtit d'une image dépréciée et d'un réel déclin démographique qui ne reflète pas sa vitalité économique. Face à ce constat, le nouveau maire décide d'orienter la politique de développement urbain vers la réhabilitation du parc immobilier privé du centre-ville. En 2017, les appels à projet de la Région (Villes reconstruites de Normandie) et de l'Etat (Action Cœur de ville) tombent à point nommé.

Le maire est donc fraîchement élu lorsque Judith Wach réalise une étude urbaine patrimoniale sur la ville dans le cadre de son stage de l'école de Chaillot. Recrutée en interne en 2015, l'architecte renforce le lien entre le musée et le projet politique, accélère, concrétise et influence le projet de rénovation. Une étude de programmation¹⁷² en 2016 est suivie d'un projet de scénographie en 2017 et de la consultation d'un architecte pour le projet de réhabilitation architecturale. Le nouveau parcours de visite chrono-thématique réalisée consacre le rez-de-chaussée du musée à l'évolution de la ville de l'Antiquité à la commune nouvelle. 60 % de ce premier parcours est consacré à la période de la Reconstruction (soit 242 m²). À l'étage, la nature est le fil conducteur choisi pour mettre en lumière les collections du XIX^e siècle. Les sous-séquences évoquent la « nature admirée » (sujet des peintres), la « nature étudiée » (investigation des botanistes), la « nature exploitée » (l'eau des manufacturiers, la terre des paysans). On y aborde les productions qui ont marqué l'économie locale (laine-papier-métal) et la singularise (beurre-andouille-pomme).

¹⁷² Cette étude réalisée à partir du Projet Scientifique et Culturel est exigée par le Service des Musées de France.

La période de la Reconstruction est traitée dans la chapelle de l'hôtel-Dieu qui offre l'espace le plus vaste et le plus haut de plafond permettant d'accueillir du mobilier. La déambulation des visiteurs est organisée en quatre séquences : Sous les bombes ; La vie des sinistrés - L'aide américaine ; Créer la nouvelle ville ; Le confort moderne. Elles sont matérialisées par quatre « boîtes » qui animent le volume particulier de la chapelle qui a perdu sa destination première, sans en cacher les vestiges (portes, tombes, niche, plafond...). Le matériau choisi (l'OSB) est un matériau peu coûteux employé durant les chantiers. Il a été choisi pour ces deux raisons. Il évoque le provisoire, la reconstruction et l'attente du renouveau. Plus ou moins ouvertes, ces boîtes permettent de créer des ambiances évocatrices tout en protégeant les collections au moyen de podiums et de vitres. Tous les types d'objets et de documents ont été convoqués pour rendre le contenu à la fois clair, enrichissant, accessible et le plus incarné possible. Les grandes étapes de la période sont reliées à l'évolution des modes de vie. Les objets du quotidien côtoient les documents de travail tels que les plans et les photographies afin que la période soit autant comprise que ressentie. Films, sons, matériauthèque à toucher, baraquement miniature à monter... sollicitent les sens des visiteurs et les accompagnent dans la découverte du sujet qu'il a fallu simplifier sans appauvrir.



\$



Trois vues des boîtes 1 (séquence Sous les bombes), 2 (Le quotidien des sinistrés) et 4 (Le confort moderne) modélisées par l'agence de scénographie Nathalie-Crinière. Vue de la boîte 4 en cours de montage : le mobilier et les objets du quotidien nous permettront de souligner la coïncidence de la reconstruction avec l'émergence d'un nouveau mode de vie influencée par le modèle américain.

L'espace conçu est le lieu de visites libres, de visites commentées adaptées aux visiteurs suivants leur âge et leur objectif (touristique, scolaire...), de rencontres avec des témoins, de visites animées par des comédiens ou des musiciens... Cet espace est surtout le point de départ d'une (re)découverte du centre-ville reconstruit. Les habitants évoluent tous les jours dans un paysage urbain sans le « voir ». Il s'agit donc de faire comprendre les enjeux de la reconstruction et de changer de regard sur ce nouveau patrimoine.

Le nouveau musée est investi de missions ambitieuses. Il doit contribuer à l'amélioration du cadre de vie, à l'éducation citoyenne, à la valorisation de la ville, à la sensibilisation au patrimoine notamment reconstruit, à

l'attractivité résidentielle et à la consolidation de l'offre culturelle et touristique... et ceci à l'échelle du quartier, de la ville centre, de la commune nouvelle, du bocage et de la Région. Sur la base du nouveau parcours de visite, ces missions se traduisent concrètement par :

- des visites libres et accessibles à un large public (le public anglophone et les visiteurs souffrant de handicap ont été pris en compte, même s'il reste beaucoup à faire),
- l'utilisation de tous les canaux de communication à notre portée (pour faire connaître le musée, ses propositions culturelles et *in fine* l'histoire de la commune),
- un programme culturel annuel (visites guidées sur les thématiques du parcours permanent, associées ou non avec une visite « hors-les-murs » ; expositions temporaires explorant une thématique complémentaire ; rencontres de témoins ; conférences ; ateliers pratiques ; invitations d'artistes),
- des visites « sur-mesure » pour le public scolaire et les groupes constitués (suivant l'objectif pédagogique ou touristique souhaité),
- des projets construits avec des partenaires (services Jeunesse, Éducation, Culture, Patrimoine ; la CAF, la MJC, l'Office du tourisme...)
- des dossiers pédagogiques ou de nouveaux outils de médiation (sous forme de livret-papier ou de tablettes numériques...).



La fête célébrant la fermeture du musée pour les travaux, le 4 novembre 2017, fut l'occasion de dévoiler sa nouvelle identité visuelle au cours d'une projection dans la chapelle et d'offrir des badges aux personnes présentes. Le nouveau logo est inspiré des armoiries de Vire, des pixels et des émojis. Réouverture prévue au printemps-été 2021.

La liste des propositions n'est pas exhaustive. Donner des clés d'accès à l'art et à l'histoire, valoriser le visiteur et la commune, créer du lien social par le biais de sa programmation... l'équipe du musée garde à l'esprit que la relation humaine est au cœur de l'expérience de visite. La mise aux normes et la nouvelle scénographie sont indispensables mais ne suffisent pas. La capacité à être hospitaliers et bienveillants à l'égard de tous les publics constitue une part importante de l'identité de ce musée. Elle donne du sens à l'interface publics/collections/territoires. Pour relever ce défi, nous avons choisi un nouveau logo qui traduit l'idée d'espace plutôt que de lieu. « Viral », il peut s'échapper du musée, devenir support d'un jeu urbain, être un signe qui accompagne plus qu'un signifiant. Sa déclinaison en figures mobiles exprime différents états d'esprit, un caractère facétieux qui soutiendra nos actions entreprises envers tous les publics et notre message d'ouverture.

Le parcours Reconstruction du musée d'art et d'histoire de Saint-Lô173

Robert Blaizeau

Le musée des beaux-arts de la Ville de Saint-Lô, fondé en 1835, est en réalité un musée d'art et d'histoire, qui présente des collections de peinture, de tapisseries et un important fonds d'histoire locale permettant de retracer le passé de la cité, de ses origines au xx^e siècle. Détruit en 1944, il fut installé dans l'hôtel de ville reconstruit avant de gagner un bâtiment dédié à la culture en 1989, situé sur une ancienne place de foire, le Champ-de-Mars.

Trente ans après son ouverture, l'établissement a fortement évolué sous l'impulsion de l'équipe municipale en place de 2014 à 2020, qui souhaitait en faire une vitrine pour le territoire et un lieu de vie tourné vers la ville et ses habitants.

Dès 2014, année du 70^e anniversaire du débarquement allié en Normandie, un projet de refonte du parcours sur l'histoire de Saint-Lô avait été mené. Assisté d'une chargée de mission, le directeur alors en poste au musée en avait réaménagé les premières salles, couvrant la période allant de la préhistoire à 1944. Il avait judicieusement pris comme fil conducteur à ce parcours les personnalités qui ont fait l'histoire de Saint-Lô, mais ne considérait pas l'histoire de la Reconstruction de la ville – un temps envisagée en option, cette partie n'avait finalement pas été réalisée.

Le parcours rénové en 2014 s'interrompait donc après l'évocation des bombardements de 1944 et la reconstitution d'un intérieur de baraquement provisoire. La seule mention de la Reconstruction locale était l'exposition de trois œuvres conservées par le musée¹⁷⁴ relatives à l'hôpital-mémorial France-États-Unis de Saint-Lô¹⁷⁵, inauguré en 1956 et classé au titre des monuments historiques en 2008.

Cinq ans après, ce parcours de visite, qui a « bien vieilli » et répond toujours aux attentes des visiteurs, a trouvé un nouvel essor avec l'aménagement d'un espace dédié à l'histoire de Saint-Lô de 1944 à nos jours : Reconstruction, « Trente Glorieuses », expansion de la ville dans les années 1980, Saint-Lô aujourd'hui. L'aménagement contribue ainsi à un projet municipal global de valorisation de la Reconstruction de Saint-Lô, qui comprend la rénovation des espaces publics du centre-ville, l'amélioration de l'habitat et du commerce de la Reconstruction, ainsi que la reconnaissance de cette architecture comme patrimoine.

¹⁷³ Cet article est une version remaniée et actualisée du texte : BLAIZEAU Robert, « La Reconstruction entre au musée des beaux-arts de Saint-Lô », actes du colloque *Protéger, valoriser, intervenir sur l'architecture et l'urbanisme de la Seconde Reconstruction en France. Actualité et avenir d'un patrimoine méconnu*, Saint-Dié-des-Vosges, 22-24 mai 2018, Snoeck, 2020, p. 102-109.

¹⁷⁴ Deux esquisses de la mosaïque réalisée à l'entrée de l'hôpital par Fernand Léger (MSL 2008.02.001 et MSL 2008.03.001) et une maquette d'époque de l'hôpital (MSL 2017.0.001).

¹⁷⁵ Paul Nelson, Marcel Mersier, Roger Gilbert et Charles Sébillotte. Voir Donato Severo, *Paul Nelson et l'hôpital de Saint-Lô. Humanisme, art et architecture*, Paris, J. et A. Picard, Paris, 2015.



Vue aérienne du centre-ville reconstruit de Saint-Lô, 2016. © Ville de Saint-Lô / P.-Y. Le Meur

Arrivé en septembre 2015, le nouveau conservateur des musées de Saint-Lô, auteur de ces lignes, a d'emblée proposé un projet fondé sur l'articulation entre art européen et histoire locale, domaines relativement autonomes qui n'étaient pas clairement établis dans le parcours de visite. Le nom même du musée ne se prévalait que du champ des beaux-arts, alors que la réalité des collections reflétait aussi largement l'histoire de Saint-Lô et de la Normandie. Dès 2015, le conservateur a donc recherché un équilibre entre les deux domaines, tout en choisissant de donner une large part à la Reconstruction en raison de son importance dans l'histoire récente de la ville. Sensible à l'architecture, il souhaitait également sensibiliser la population à l'originalité urbaine et esthétique de Saint-Lô, qu'il a découverte en prenant ses fonctions, et prendre le contrepied de ceux qui affirmait que Saint-Lô était une ville « moche ».

À l'instar de grands musées d'histoire comme ceux de Marseille ou de Nantes, le musée de Saint-Lô a donc renforcé son positionnement historique. En outre, loin de n'être qu'un espace muséographique, le musée rend désormais accessible au public, sur rendez-vous, sa documentation sur l'histoire saint-loise de la Reconstruction : archives, photographies, ouvrages, œuvres conservées en réserve. Il doit contribuer au changement de regard sur l'architecture du xx^e siècle afin d'en « révéler » l'intérêt et les qualités encore insuffisamment reconnues. De plus, l'opération comprend la rénovation des salles « beaux-arts » du musée : nouvel accrochage des peintures selon un axe chrono-thématique, réfection des murs, renouvellement de l'éclairage, installation d'outils de médiation et de notices d'œuvres. C'est donc une refonte totale du musée qui s'est réalisée simultanément à l'aménagement du parcours Reconstruction.

Le projet, d'un coût de 200 000 € toutes taxes comprises, est cofinancé par la Ville de Saint-Lô, le Département de la Manche, la Région Normandie, l'État et l'Union européenne grâce à son inscription dans le programme LEADER et dans le « contrat de territoire » unissant les collectivités locales pour la réalisation d'équipements structurants. La conception du nouvel aménagement a été lancée à l'été 2018 et sa réalisation s'est

achevée en novembre 2019 en clôture des commémorations du 75^e anniversaire du débarquement allié en Normandie, placées à Saint-Lô sous le double signe de la paix et de la Reconstruction.



Le conservateur, Robert Blaizeau, fait visiter le musée au consul des Etats-Unis pour le Grand Ouest, James P. du Verney (à gauche), au préfet de la Manche, Gérard Gavory (au centre), au maire de Saint-Lô François Brière (à l'arrière) et aux élus, lors de l'inauguration du parcours Reconstruction du musée de Saint-Lô le 29 novembre 2019. © Ville de Saint-Lô

Pour mener l'opération, une équipe de maîtrise d'œuvre a été recrutée par la Ville, constituée de la scénographe Laurence Hamelin et de la graphiste Stéphanie Gilles. Les salles Reconstruction, d'une surface d'environ 200 mètres carrés, s'inscrivent dans l'esprit qui a présidé à l'aménagement des salles précédentes en maintenant le fil conducteur des personnalités qui ont fait l'histoire de Saint-Lô et en conservant l'identité visuelle. Afin de créer une continuité logique de visite, les salles dédiées à la Reconstruction prennent place à la suite immédiate du parcours sur l'histoire de Saint-Lô. Ceci impliquait de réorganiser plusieurs autres pièces du musée. Les collections d'art contemporain, jusque-là présentées dans ce qui est devenu l'espace Reconstruction, ont été relocalisées ailleurs.

Si l'essentiel des nouveaux espaces est consacré à la période 1944-1964, la fin de l'itinéraire appréhende l'essor démographique, urbain et industriel de Saint-Lô dans les années 1970 et 1980, ainsi que la ville d'aujourd'hui. Afin d'éviter le biais d'un discours sur la ville actuelle qui, en l'absence de recul historique, ne manquerait pas de tomber dans le panégyrique, cette dernière partie est abordée au travers d'une « carte d'identité statistique » de la ville (population, économie, tourisme, etc.), d'une série de photographies d'art sur la cité et d'une grande photographie satellite fixée au sol. Enfin, à la jonction de la galerie qui mène vers la section des beaux-arts, la municipalité a demandé à un jeune artiste et architecte saint-lois, Bench, de livrer son regard sur la ville. A la demande du musée, l'œuvre prend place sur une grande baie vitrée, occultée il y a des années en raison de l'importante luminosité qu'elle apportait dans le musée, qui a été rouverte. La composition mêle plans et dessins de bâtiments de la Reconstruction, en ménageant des vues sur le bâtiment (de la Reconstruction) qui fait face au musée. Ce dispositif, qui, selon le souhait du directeur, devait révéler l'architecture des lieux, contribue à redonner du sens à la « promenade intérieure urbaine » voulue par le concepteur du musée, Eugène Leseney.

La création de ce parcours impliquait la constitution d'un fonds d'œuvres, archives et documents relatifs à la Reconstruction. Les collections du musée, jusque-là assez pauvres en la matière, se sont enrichies d'une centaine de pièces¹⁷⁶ depuis 2017 : collecte de mobiliers dans les administrations municipales, récupération de mobiliers et d'objets provenant de greniers de particuliers et destinés à la décharge ; dons, comme une exceptionnelle tunique de professeur des années 1950 ; achats, par exemple trois fauteuils attribués au designer René Gabriel ; dépôts, notamment des archives municipales et de la conservation des antiquités et objets d'arts de la Manche.

¹⁷⁶ Certaines pièces ont été inscrites à l'inventaire du musée, la plupart relève de « collections d'études ».



Trois fauteuils attribués au designer René Gabriel acquis par le musée d'art et d'histoire de Saint-Lô en février 2019, lors d'une vente aux enchères publiques. © Ville de Saint-Lô

Un parcours immersif

En point d'orgue du parcours, le visiteur pénètre dans un appartement type de la Reconstruction, aménagé dans le musée, avec sa cuisine, son salon, sa chambre à coucher et sa salle de bain. Aucun objet exposé n'est sous vitrine et la scénographie permet au visiteur un contact rapproché avec les collections présentées, volontairement peu fragiles ou reproductibles. Dans un angle de l'appartement, des cartes-souvenirs sont à la disposition des visiteurs qui peuvent y décrire un souvenir ou un objet marquant des années 1950-1960. Les visiteurs sont invités à suspendre à une cordelette ces cartes que chacun lire. Autour de ces éléments, le musée propose une approche historique et sensible sur les techniques de construction et les matériaux, les enjeux du nouveau plan d'urbanisme de la ville, le déroulé des opérations d'aménagement, les principaux architectes et monuments ayant marqué Saint-Lô, la vie dans la ville reconstruite. On trouve ainsi mention de la vie commerçante, sportive, culturelle, culturelle et médicale. Un bureau d'une administration est également restitué. Enfin, une sculpture monumentale de Robert Couturier (1905-2008), représentant le scientifique Urbain Le Verrier et provenant du lycée saint-lois éponyme, a été installée dans le patio du musée après une trentaine d'années passées en caisses.

Afin de rendre palpable la mise en œuvre de cette Reconstruction, une matériauthèque a été créée constituée d'échantillons de matériaux mis en œuvre sur les chantiers de Saint-Lô et des alentours. Ces matériaux sont accessibles au public qui peut les toucher dans le but d'en percevoir la diversité. Divers outils de médiation sont également proposés. Un livret-guide de visite d'une vingtaine de pages a été publié avec un circuit de visite conseillé dans le centre-ville. Il est distribué gratuitement dans les lieux publics saint-lois, en particulier au musée et à l'office du tourisme.

Enfin, à la manière d'une Ville d'Art et d'Histoire, le musée pourrait insérer dans sa programmation culturelle des visites découvertes de la ville, générales ou thématiques, afin de sensibiliser le public à ce patrimoine. Cette offre viendrait en complément de celle déjà proposée par l'office du tourisme, et principalement orientée vers l'histoire de la Libération de Saint-Lô.



Le nouveau parcours de visite : reconstitution d'un appartement de la Reconstruction au sein du musée, décembre 2019. © Ville de Saint-Lô



Le nouveau parcours de visite : section sur la vie économique (à gauche) et administrative (à droite) de Saint-Lô au temps de la Reconstruction, décembre 2019. © Ville de Saint-Lô



La matériauthèque en cours d'aménagement. Elle présente pierres, bétons, métaux et divers matériaux utilisés lors de la Reconstruction de Saint-Lô, octobre 2019. © Ville de Saint-Lô

Un projet scientifique partenarial

Afin de rédiger le propos scientifique de l'exposition, un important travail de recherche a été conduit par l'équipe des musées. Face à la masse d'archives à étudier, un projet partenarial a été mis en place avec les archives départementales de la Manche et l'association Les Cahiers culturels de la Manche pour verser des bourses de recherches à des professionnels et à des étudiants. Les résultats, qui seront publiés dans un ouvrage à paraître en 2021, ont alimenté le parcours du musée. En 2019, Saint-Lô commémorait le 75^e anniversaire du débarquement allié en Normandie, placé sous les signes de la paix retrouvée et de la Reconstruction. Dans ce contexte, et alors que les salles d'exposition étaient en travaux, l'exposition estivale du musée s'est tenue hors les murs, dans un logement du centre-ville, remeublé et équipé comme dans les années 1950. Cet appartement-témoin a plongé plus de 1 000 visiteurs dans l'univers de la Reconstruction à la manière de l'appartement Perret du Havre¹⁷⁷. À l'issue de cette exposition, mobilier et objets ont gagné les salles du musée pour la présentation permanente du parcours Reconstruction.

Si le réaménagement du parcours a été largement salué par les visiteurs comme par les médias, la pandémie de coronavirus a conduit le musée à fermer ses portes à peine trois mois après sa réouverture. Malgré cela, 6 000 visiteurs ont parcouru le nouvel espace depuis son ouverture le 29 novembre 2019. Le parcours contribue à l'appropriation par la population de son cadre de vie, qu'elle ne prend pas toujours le temps de regarder et dont elle peine parfois à percevoir l'originalité et les spécificités. Pour le public touristique, il est une

¹⁷⁷ L'appartement-témoin du Havre est aménagé dans un ISAI construit par Auguste Perret à partir de 1949. Géré par le service Ville d'Art et d'Histoire, il présente les aménagements et le mobilier caractéristiques des années 1950.

porte d'entrée sur la ville, ayant vocation à donner quelques clés de compréhension du Saint-Lô actuel. Le projet a contribué à faire de l'héritage de la Reconstruction un enjeu politique et culturel à Saint-Lô, qui s'est invité dans la campagne des élections municipales. Le maire sortant, candidat à sa réélection, a ainsi fait de la rénovation et de l'amélioration de la qualité des logements du centre-ville reconstruit un des axes majeurs de sa campagne. Les trois candidats en lice au second tour ont proposé de restaurer le théâtre de 1963. Enfin, les actions de la Ville réalisées entre 2014 et 2020 ont été saluées par la récente attribution du label régional « Ville reconstruite de Normandie ».

D. Couleurs et patrimoine

Patrice Gourbin



Lorient



Lorient : vieillissement rapide des surfaces peintes et coexistence difficile avec les couleurs des boutiques

Face au vieillissement des façades de la Reconstruction, une stratégie fréquente est l'usage de la couleur. Sa rapidité de mise en œuvre, son faible coût et sa capacité à transformer radicalement l'aspect extérieur en fait un mode d'intervention relativement fréquent, et qui a les faveurs de certaines municipalités. À Lorient, une coloriste est présente à temps plein pour assurer le suivi des prescriptions de colorisations des façades. Des règles ont été définies, accompagnées d'un nuancier dans lequel les propriétaires peuvent piocher pour élaborer leur projet de ravalement. Une certaine personnalisation est ainsi admise, à l'intérieur d'un cadre commun. Dans quelques cas relativement peu fréquents, la mise en couleur repose sur un retour à un état historique, comme l'immeuble Technicolor¹⁷⁸.

¹⁷⁸ Dano (Frédérique), « Lorient. Préserver et valoriser un patrimoine peu assimilé : comment le réveiller et le révéler », dans Buffler (Éléonore), Gourbin (Patrice), Palant-Frapier (Christel) (dir), *Protéger, valoriser, intervenir sur l'architecture et l'urbanisme de la Seconde reconstruction en France. Actualité et avenir d'un patrimoine méconnu*, Gand : Snoek, 2019, p. 128-147

À Saint-Valéry-en-Caux sur la place de la Chapelle, les façades ont été composées à l'origine afin de gommer les différences entre les copropriétés. Les corniches et les bandeaux unifient l'ensemble des bâtiments et les balcons sont disposés en quinconce pour éviter de percevoir les différences entre les cages d'escalier. La modénature affirme fortement l'horizontalité générale de la composition. La mise en couleur repose sur les principes exactement contraires de fragmentation et de verticalité. Les copropriétés sont repeintes par tranches de couleur différente qui les individualisent. Le traitement de sol de l'espace public prend également le contrepied de son environnement. Il développe à l'aide de jardinières en pierre une série d'espaces fermés aux formes courbes et organiques. La pierre s'oppose au béton des façades, les courbes aux lignes droites, le végétal au minéral. Le traitement de sol donne une impression qualitative, d'autant qu'il se marie assez bien avec les lignes organiques de la chapelle de Raymond Lopez, tandis que les façades donnent une impression de maquillage et de pauvreté.



Saint-Valéry-en-Caux, place de la Chapelle, Henri Tougard architecte en chef (photo PG)

Cette transformation par la couleur a un côté explosif, par sa rapidité et son intensité, avec un fort impact positif auprès du grand public. Mais est-elle vraiment durable ? Les surfaces peintes deviennent très vite sales et usées et le ravalement est vite à reprendre. De plus la modification des lignes est parfois contraire à l'esprit d'origine : n'y a-t-il pas une contradiction entre le maintien des façades et la négation de leurs qualités ? Qu'en est-il au long terme de son impact en termes de valeur sur l'attractivité urbaine, auprès des habitants, quels sont les arguments à partir desquels sont imaginées les règles de ce nouveau visage, comment s'articulent la surface des façades et l'espace de la ville ? Pour tenter d'approcher des réponses concrètes à ces questions, nous avons choisi d'explorer plus en détail le processus de mise en couleur de la ville de Saint-Lô.

Saint-Lô : de la grise reconstruction au jardin de roses

Si l'on accepte la notion de patrimoine-ressource telle que proposée par Xavier Greffe, il reste à définir les méthodes concrètes d'intervention qui pourraient être spécifiques sur cette catégorie. L'opération de colorisation des façades réalisées sur une dizaine d'années à Saint-Lô, nous a semblé intéressante dans cette perspective. Il ne s'agit pas ici de la proposer comme modèle à suivre, mais plutôt d'observer la mécanique et le mode d'invention de méthodes décomplexées, différentes de celles qui s'appliquent habituellement au patrimoine institutionnalisé. En effet, ce programme qui visait une transformation purement visuelle, sans objectif fonctionnel, était en même temps une stratégie de contournement de la voie patrimoniale habituelle, celle

Gourbin (Patrice) « Aux confins du patrimoine : la mise en couleur du centre reconstruit de Saint-Lô », dans Buffler (Éléonore), Gourbin (Patrice), Palant-Frapier (Christel) (dir), *Protéger, valoriser, intervenir...*, 112-123

réservée au patrimoine-icône. Le programme de colorisation urbaine mis en place par l'artiste local Bruno Dufour-Coppolani à Saint-Lô à partir de 2008 a été présenté une première fois au colloque de Saint-Dié, et publié ensuite dans les actes¹⁷⁹.

Le processus que nous avons reconstitué s'étend sur une trentaine d'années, de 1987 à 2017. Plusieurs fils indépendants s'entrecroisent et parfois se rejoignent : projet urbain, mémoire, publications, événements festifs... avec une tension permanente entre stratégie de transformation-choc et conservation. On ne se trouve jamais, sauf dans les toutes dernières années, face à un processus patrimonial classique, incluant recherche historique et processus de conservation. Pendant longtemps les acteurs, architecte des Bâtiments de France compris, considéraient que la ville de Saint-Lô n'avait pas d'histoire et ne relevait pas du patrimoine. Il s'agissait d'une réalisation incomplète, inachevée, qui autorisait toutes les audaces. Cette conception s'est maintenue jusqu'il y a trois ou quatre ans, au moment où la situation s'est inversée, en faveur d'une démarche patrimoniale affirmée, et avec l'abandon du projet de colorisation.

À la veille des destructions, la ville de Saint-Lô, perchée sur un rocher surplombant la Vire, était entourée de remparts dont il ne restait que la partie assurant un rôle de soutènement du plateau. Elle était dominée par la silhouette de l'église Notre-Dame, commencée au XIII^e siècle et achevée seulement au XVII^e siècle avec la construction de deux flèches en style gothique. Son allure de cathédrale ne devait rien au hasard : il s'agissait bien, en profitant d'une situation urbaine et comparable, de concurrencer Coutances, la ville épiscopale rivale située à une trentaine de kilomètres. En 1944, l'église située au milieu d'un champ de ruines était elle-même très gravement endommagée. La partie la plus touchée était la façade, dont il ne restait que le moignon d'une des deux tours. Après bien des hésitations et face à une opinion publique et érudite divisée, le service des Monuments historiques reconstruisit l'église mais pas la façade avec ses deux tours. La tour sud fut en quelque sorte gelée en l'état, et l'ouverture du pignon murée par un grand mur de schiste percé de trois portes de bronze¹⁸⁰. Selon Yves-Marie Froidevaux, l'architecte en chef des monuments historiques qui le mit en œuvre, ce choix était motivé par des raisons économiques autant que déontologiques sur l'authenticité. C'est toutefois sur la façade de Notre-Dame que se cristallisèrent les rancœurs envers la perte du vieux Saint-Lô, comme une blessure non refermée et non acceptée. La façade fut achevée en 1972.

¹⁷⁹ Gourbin (Patrice) « Aux confins du patrimoine : la mise en couleur du centre reconstruit de Saint-Lô », dans Buffler (Éléonore), Gourbin (Patrice), Palant-Frapier (Christel) (dir), *Protéger, valoriser, intervenir...*, p. 112-123

¹⁸⁰ Berce Françoise, « La doctrine de la restauration face aux reconstructions après les guerres », *De la guerre réglée à la guerre totale. Les malheurs de guerres*, 2 t., 119^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Amiens 1994), Paris, Les Editions du CTHS, 1996-1997.

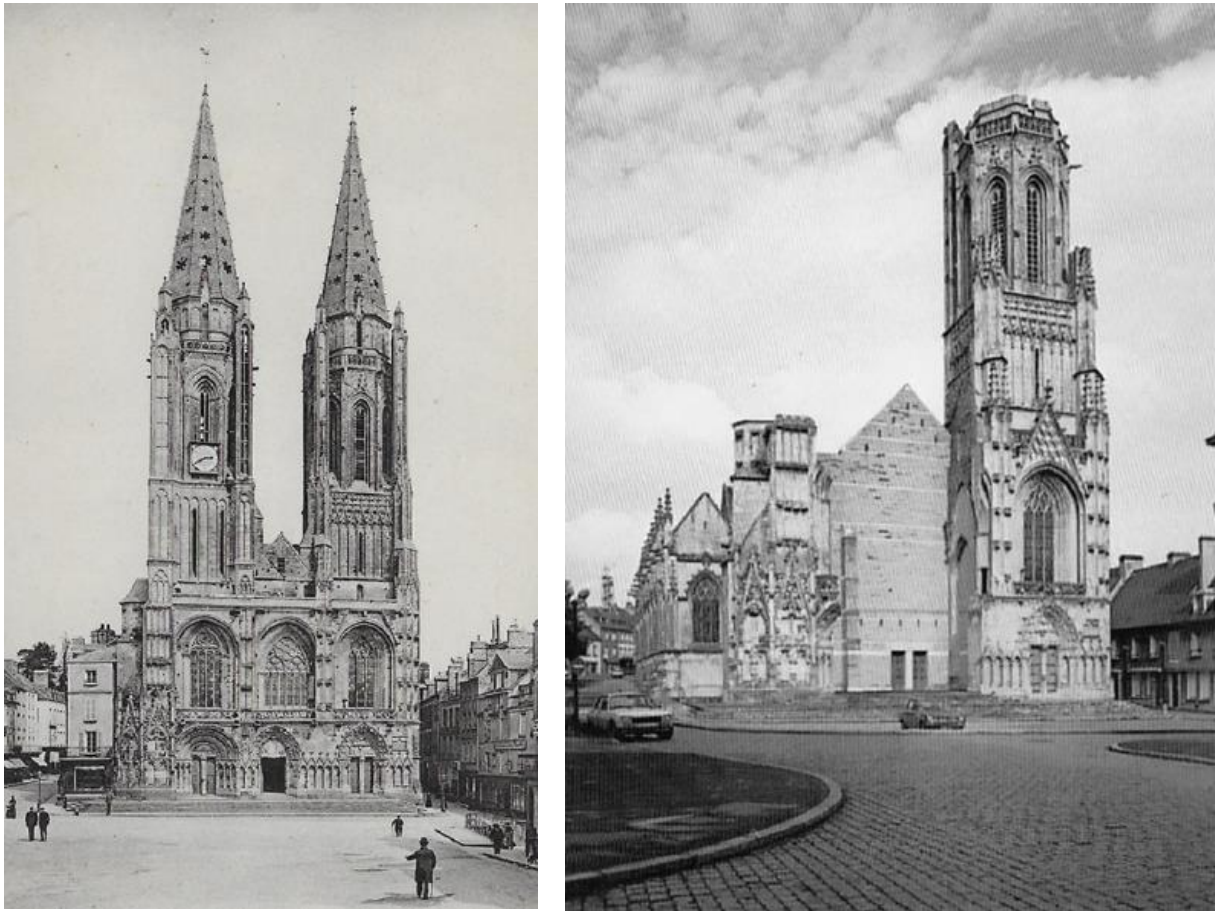


Figure 3 : La façade de l'église Notre-Dame avant et après la seconde guerre mondiale (cartes postales)

Le processus de colorisation commença en 1987. Cette année-là, une tour de bureaux de l'assureur Groupama, peu élevée mais très visible à l'entrée de la ville fut repeinte¹⁸¹. La conservatrice du musée, sensible à l'impact urbain de ce volume aveugle, sollicita un artiste-peintre local, Bruno Dufour-Coppolani, pour qu'il en occupe la surface. Le peintre en bâtiment accepta de laisser l'échafaudage le temps de la réalisation, et Dufour-Coppolani put réaliser, suivant une idée avancée par la conservatrice, un trompe-l'œil monumental inspiré de la tour disparue de Notre-Dame. Pour l'artiste, il s'agissait en quelque sorte d'une compensation à la destruction : « dans une ville défaite de son patrimoine, ramener du patrimoine comme souvenir, comme une carte postale »¹⁸². En 1988, de manière tout à fait indépendante, la Ville créa une association intitulée Saint-Lô Renaissance. Sa mission était de distribuer des subventions aux propriétaires pour repeindre leurs façades. Le passage par une structure associative était une manière pour la mairie de contourner l'impossibilité de distribuer directement des subventions à des propriétaires privés. Il n'y avait pas de charte de couleur, les teintes étaient choisies au coup par coup, au fur et à mesure des demandes. Il n'y avait pas non plus de programme par rue ou par ensembles : les ravalements dépendaient des demandes des propriétaires et de leur bonne volonté. L'architecte des Bâtiments de France était systématiquement consulté, du fait du rayon des abords généré par l'église Notre-Dame et par les remparts. Il avait tendance à demander des teintes impersonnelles et plutôt pastel, « couleur dune mouillée »¹⁸³.

¹⁸¹ Le bâtiment a été vendu en 2019 à la communauté d'agglomération qui compte y installer son siège. Étant donné l'impact urbain de ce mur aveugle, il est possible qu'une nouvelle création artistique soit mise en place au moment de la rénovation.

¹⁸² Entretien de l'auteur avec Bruno Dufour-Coppolani, Saint-Lô, 30 mars 2018

¹⁸³ Entretien de l'auteur avec Éric Lasseron, ancien directeur de l'urbanisme, Saint-Lô, 24 avril 2018



Le trompe-l'œil de la tour de Groupama (photo B. Dufour-Coppolani) ; l'église dans son contexte urbain actuel (photo PG)

En 1987, le centre culturel Jean Lurçat fut la première grande réalisation architecturale du centre-ville après la reconstruction. Situé en plein milieu d'une très grande place, le champ de Mars, le centre comprenait un musée, une bibliothèque, une école de dessin et des locaux associatifs devenus espace d'accueil pour les jeunes. Construit par l'architecte local Eugène Leseney, cet intéressant bâtiment développe des formes compliquées, organiques, en totale rupture avec son environnement de la Reconstruction. De ce point de vue, il peut être comparé à la maison de la culture du Havre de Niemeyer – avec tout de même moins de génie que le maître brésilien. Dans la même veine, mais en confrontation plus directe avec la reconstruction, la rue du Neubourg fut piétonnisée dans les mêmes années. La transformation fonctionnelle fut accompagnée de l'ajout d'un mobilier urbain, pergola, local commercial et fontaine.

En 1994, dans le cadre du cinquantième anniversaire du Débarquement, et sur une idée du conservateur du musée, la Ville commanda à Bruno Dufour-Coppolani une œuvre marquante. Commencée en 1992, la réalisation proposée était un trompe-l'œil monumental, posé devant la façade de Notre-Dame. Tendue sur un échafaudage, une grande toile de 200 m², divisée en cinq lavis, représentait la façade disparue de l'église, jusqu'au niveau libre des tours. Le projet était entièrement financé par souscription. Une école de commerce locale avait été sollicitée, et les étudiants, dans le cadre de leurs études, devaient démarcher les entreprises pour obtenir des promesses de mécénat. Après six mois d'exposition, la toile fut démontée, et découpée tous les deux mètres, soit 50 fragments qui furent retravaillés en atelier de manière à faire de chacun un tableau individuel. Les tableaux furent ensuite attribués aux souscripteurs. Douze d'entre eux furent exposés à Roanoke, ville des États-Unis jumelée avec Saint-Lô, et deux furent déposés dans un mémorial aux soldats américains morts pendant la deuxième guerre mondiale.



Le trompe-l'œil de la façade de Notre-Dame (photo Bruno Dufour-Coppolani)



La Plage verte, la Vire et les remparts (sur la droite) (photo PG)

Les transformations de l'espace urbain initiées par la construction du centre Jean Lurçat (1987-1989) et à la piétonisation de la rue du Neubourg (1988), se poursuivirent en 1992 par une réflexion sur la reprise de la place de l'hôtel de ville, qui fut entièrement redessinée en 1995 par le cabinet Barto et Barto¹⁸⁴. La halle fut fermée par une extension vitrée pour y installer l'office de tourisme. En 2000, ce processus d'embellissement urbain qui concernait le secteur de l'hyper-centre, autour de l'hôtel de ville, avec une perspective implicite d'amélioration de l'activité commerciale, prit un peu de distance en se déplaçant sur les bords de la Vire. L'opération « plage verte » avait une dimension paysagère. Il s'agissait de créer une promenade entre la rivière et les remparts, et de repenser le parcours piéton entre la gare et le centre avec la création d'une passerelle piétonne traversant le fleuve¹⁸⁵. Dans le même esprit de travail sur les liaisons douces, un ascenseur fut installé en 2005 pour relier le boulevard de la Dollée où se situe une importante cité de logements sociaux, et le plateau du centre-ville.

¹⁸⁴ Coquelet (Arthur), *L'évolution d'un espace public de la Reconstruction : la place du Général de Gaulle à Saint-Lô (1948-2016)*, mémoire de Master d'architecture, dir. P. Gourbin, C. Maniaque, F. Saunier, ENSA Normandie, 2017

¹⁸⁵ L'opération a obtenu le trophée de l'aménagement urbain en 2005

Forte de ces réalisations très qualitatives qui transformaient profondément la ville d'un point de vue à la fois visuel et fonctionnel, la municipalité saisit l'opportunité du soixantième anniversaire du Débarquement, en 2004, pour lancer une réflexion globale sur le devenir de l'ensemble urbain, en deux volets. Il y eut d'abord un colloque universitaire sur la question de la mémoire des villes reconstruites, piloté par le département de géographie de l'université de Caen¹⁸⁶. Au même moment, la municipalité mit en place un événement festif en direction de la population. Intitulé Sensations urbaines, le projet était piloté par Bruno Dufour-Coppolani, en collaboration avec l'IUT de Caen. Le spectacle s'étendit sur deux soirées de trois heures. Il consistait en une projection sur les façades de la rue Torteron. Le public déambulait sur la promenade des remparts, située juste en face, et découvrait une architecture de la reconstruction transfigurée.

Les tableaux proposés étaient structurés en trois parties. La première restituait sur le bâti l'ambiance d'avant-guerre reprise sur des images d'archives ou des cartes postales : matières anciennes, publicités, etc. La seconde était une proposition totalement imaginaire de colorations dans toutes les gammes : village irlandais, arc-en-ciel, cubiste... Enfin la troisième partie consistait en propositions de devenirs urbains dans 100 ou 150 ans, dans un esprit science-fiction (Mad Max, ruines et végétation, tags et affiches, etc.) L'ensemble de l'événement, très festif, était animé par un orchestre. Le public n'était pas statique mais déambulait librement, utilisant la configuration très théâtrale de la ville.

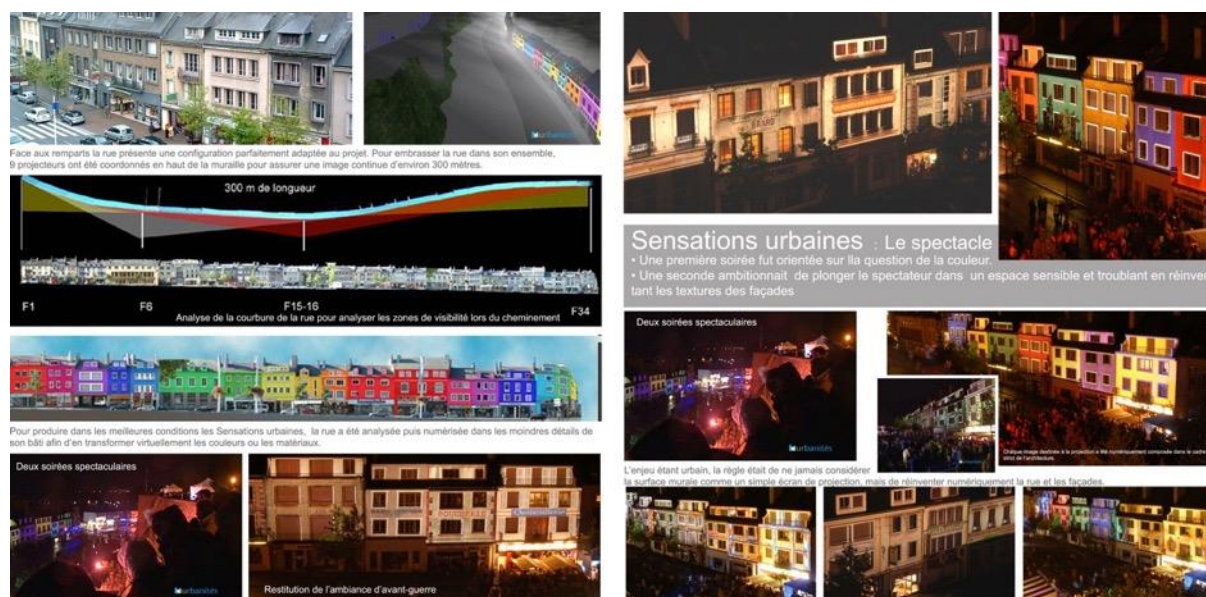


Figure 4 : Sensations urbaines, 2004 (montage photos Bruno Dufour-Coppolani)

En 2000, devant les résultats mitigés de l'action de Saint-Lô Renaissance sur les remises en couleur des façades, la municipalité décida d'un changement de stratégie dans l'attribution des subventions. Celles-ci étaient désormais attribuées par rues entières (et non maison par maison), ce qui impliquait un lourd travail d'enquête notariale préalable pour retrouver tous les propriétaires, déterminer les tantièmes de chacun et répartir le montant des travaux en proportion. Il fallut ainsi trois ans d'étude pour la rue de la Poterne, un an et demi pour la rue Havin. Par ailleurs, les élus saint-lois avaient sous les yeux un modèle pour rêver en direct de la transfiguration par la couleur. À la suite d'un concours du CAUE subventionné par des fonds européens, Bruno Dufour-Coppolani avait en effet réalisé à La Haye-du-Puits, une commune située à une quarantaine de kilomètres, une mise en couleur des façades sur la place, dans le cadre d'une expérimentation subventionnée par la DRAC de

¹⁸⁶ Hérin (Robert) (dir.), *La ville en devenir : de la ville perdue à la ville retrouvée*, université de Caen, [actes du colloque international de Saint-Lô 2004], Caen : presses universitaires de Caen, 2008

Basse-Normandie. Spectaculaire, la colorisation était inspirée par les villages irlandais et leurs maisons aux teintes vives et soutenues.



La rue de la Poterne à Saint-Lô. Les limites de propriété dessinées par la peinture contredisent les lignes architecturales du rez-de-chaussée au niveau des vitrines (photo PG)



Il fallut en tout presque dix années pour mettre en place un programme comparable à Saint-Lô, destiné à couvrir l'ensemble de la ville. La personnalité de l'artiste, qui se distingue de manière récurrente depuis les années 1980, compte pour beaucoup dans l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes. Doté d'un charisme certain, porteur d'un discours à la fois savant et compréhensible, il était aussi capable de mobiliser les ressources locales : écoles de commerce, petites entreprises locales pour le mécénat, organisation de consultations populaires au moment de la foire exposition, etc. Il offrait ainsi, par tous les aspects de son action, un miroir valorisant, intellectuel et artistique, en phase avec la ville moyenne en voie de développement. Sensations urbaines avait fait rêver les Saint-Lois, sa postérité directe fut une commande lancée à partir de 2008 auprès de Bruno Dufour-Coppolani. La première réalisation, à titre expérimental, fut la rue de la Poterne, qui avait déjà fait l'objet d'une étude par l'association Saint-Lô Renaissance. La maison à l'angle de la rue et de la route de Pont-Hébert avait été repeinte dans ce cadre. L'opération fut sérieusement engagée à partir de la réélection du maire François Digard en 2008. Outre l'étude domaniale toujours indispensable pour obtenir la participation des propriétaires au ravalement, le projet incluait désormais l'intervention d'un artiste.



Rue Dame-Denise, le long des remparts. La rue de la Poterne est en contrebas (photo PG)

Bruno Dufour-Coppolani élaborait la mise en couleur à partir d'une étude des façades « en partant du caractère très cubique »¹⁸⁷. L'analyse du rythme des balcons, loggias et des toits lui permit de mettre au point son propre système : « on s'aperçoit que la ville est pensée, que tout est symétrique par rapport à un centre ». Parallèlement, l'architecte Lionel Carli était chargé d'une étude urbaine. Son projet envisageait la fermeture d'une dent creuse, un travail du sol de la voirie et de la contre-allée, et la construction d'un bâtiment au pied des remparts, de l'autre côté de la rue. La proposition ne fut pas retenue, et nous n'avons aucune information sur les raisons de ce refus. Il ne resta que la couleur des façades. Bruno Dufour-Coppolani élaborait d'abord un schéma en gris, avec de la couleur pour les balcons seuls. Puis il redistribua à partir de ce système de valeurs les teintes du schiste qui constitue la matière de la muraille et du rocher de la ville haute, et en accentua la luminosité à l'aide des outils informatiques. Quatre projets furent soumis aux Saint-Lois à la foire-expo, qui votèrent à 80% pour le plus coloré. Le projet fut ensuite lancé, présenté à la population en réunions publiques, ainsi qu'aux copropriétaires. La réalisation effective eut lieu en 2010, avec une réception très positive. Elle obtint même, de manière anticipée, le prix « coup de cœur » de Ouest collectivités¹⁸⁸.

Devant le succès rencontré, une seconde tranche fut engagée, rue Dame-Denise. Perchés en haut des remparts, les immeubles de cette rue faisaient face à ceux de la rue de la Poterne, située en contrebas. Du fait des contraintes patrimoniales (murailles médiévales, église Notre-Dame), les couleurs choisies, travaillées avec l'architecte des Bâtiments de France étaient plus ternes, ce qui provoqua une certaine déception, notamment de la part du maire. La rue Dame Denise s'inscrivait dans un programme général sur l'ensemble de la ville, élaboré dans la continuité de la réalisation de la rue de la Poterne. Bruno Dufour-Coppolani ne voulait pas produire un nuancier comme il en existe fréquemment, car « ça aplatit la ville ». Selon lui, le nuancier ne tient pas compte des activités, du bâti, de l'environnement. Son ambition était de proposer une coloration qui était une pensée sur la ville. Le support de son projet était l'image du jardin d'Albert Kahn, avec ses différentes zones thématiques, ses ambiances et ses couleurs. Le programme reposait à la fois sur l'activité urbaine et sur une allégorie paysagère. Les rues les plus passantes et les plus commerçantes devaient être peintes en couleurs vives, joyeuses et variées « tonifiantes », avec des teintes de plus en plus intenses vers le cœur de la ville, rue Havin. Celui-ci devait devenir comme une roseraie, aux rouges intenses et stridents. Au contraire dans les rues résidentielles, notamment dans l'Enclos, ancien centre fortifié que la Reconstruction avait transformé en zone administrative, presque

¹⁸⁷ Entretien de l'auteur avec Bruno Dufour-Coppolani, Saint-Lô, 30 mars 2018

¹⁸⁸ Le prix fut attribué en avril 2010, la coloration ne fut achevée qu'en août.

entièrement dépourvue de commerces, les couleurs devaient être plus douces, avec des teintes pastel invitant au calme.



La rue Torteron (à droite) et la rue Havin (au centre). La tour de Groupama est à l'arrière-plan, en haut de la rue (photo PG)

Ce projet total n'était pas négociable, sauf à la marge. Les propriétaires de la rue Torteron eurent le choix entre six couleurs, mais ce ne fut pas le cas rue Havin, le « point d'orgue » du projet en tant que centre de la « roseraie ». Mais si l'opération était largement subventionnée, il fallait malgré tout obtenir l'adhésion des propriétaires, de la population, et des acteurs extérieurs tels que l'architecte des Bâtiments de France. Elle fut donc soutenue par une campagne de communication très volontariste, au plus près du terrain, comprenant des débats publics, des présentations dans la presse, etc. Le projet était, à terme, de colorer une rue par an.

Un discours savant contre le patrimoine

Les comptes rendus de ces diverses actions dans la presse révèlent un indiscutable savoir-faire de la part de l'artiste, avec comme nous l'avons déjà souligné sa capacité à produire un discours à la fois savant et accessible, qui tendait à la ville un miroir valorisant. Dans cette catégorie, nous plaçons les arguments tirés de l'histoire de l'art, tels que la référence au jardin d'Albert Kahn. L'artiste convoquait aussi « l'esprit nordique », c'est-à-dire à l'habitude de peindre les maisons de Suède et de Norvège à l'aide de teintes sourdes, réveillées par des surfaces ponctuelles peintes en blanc, pour justifier l'intervention de la rue de la Poterne, mais aussi les travaux de Rietveld et de « l'architecture cubiste ». On soulignera ici l'ouverture internationale qui raccroche la petite préfecture aux chefs d'œuvre de l'histoire de l'art de l'humanité, la faisant sortir de son isolement intellectuel, réel ou ressenti. Cet élargissement au monde ouvrait une direction assez nettement différente du projet de la Reconstruction, qui s'attachait plutôt à faire le lien avec l'histoire, le terroir et la géographie.

Dans son analyse sur l'architecture de la Reconstruction, l'artiste tente sans arrêt d'équilibrer la détestation par l'admiration. Du côté positif il y a une reconnaissance de la qualité de rythme des façades dessinées par les architectes de la reconstruction. L'objectif serait de restituer « le rythme et l'idée de projet », de « redonner sens à la Reconstruction », un peu comme une composition inachevée qu'il faudrait amener à son terme. Mais le côté négatif pèse beaucoup plus lourd. La perception de la ville au moment du projet était celle d'une cité « triste, sombre et grise », d'où la nécessité de renverser l'image de Saint-Lô, de faire un événement, un choc à l'échelle de la profondeur de cette image négative. Et puis il y a la question de l'absence de passé des villes

reconstruites : « le problème de base est celui de la sédimentation temporelle, c'est un problème ressenti partout ». Et cette absence de passé conduit à un discours anti-patrimonial. Il faut éviter que la Reconstruction ne devienne patrimoine car « l'idée de conserver ce patrimoine-là qui n'est pas sédimenté transforme la ville en une sorte de chape qui empêche de se projeter dans le temps ». Le danger serait d'arrêter l'histoire, car les villes de la reconstruction sont figées dans une forme. « Les gens en souffrent, c'est pesant. » L'expérience extrême de la patrimonialisation du Havre est rapidement évacuée comme une expérience isolée. Au-delà de l'argumentation, qui n'est pas toujours claire, ce qu'il faut retenir c'est l'idée d'une spécificité des villes reconstruites, liée au temps, et de la perception du patrimoine comme une option possible, voire tentante, mais dangereuse.

On retrouve aussi, au détour d'une phrase, les affirmations rebattues sur la pauvreté des matériaux, le « projeté de ciment qui a mal vieilli, devient gris et sale ». Tout cela permet de construire un projet anti-patrimonial, qui s'autorise à faire du bâti de la reconstruction quelque chose de complètement différent. Par exemple rue Dame Denise, la barre qui est la plus à l'est (fig. 24) devait être « cassée » par la peinture. La fragmentation des façades de la rue de la Poterne ne nous a pas été justifiée, peut-être parce qu'elle semblait à la fois évidente et indispensable. Or à l'instar des façades de la place de la chapelle à Saint-Valéry-en-Caux, les architectes (dont le nom n'est d'ailleurs pas connu) des immeubles de cette rue ont pris grand soin de dessiner des façades unitaires, où la perception des limites des copropriétés mitoyennes est impossible. Ceci est particulièrement évident lorsqu'on regarde le niveau du rez-de chaussée, où les limites (fictives) de propriété dessinées par la couleur buttent sur des vitrines (fig. 23). On retrouve aussi dans ce projet de transformation ce « primat de la façade » souligné par les auteurs qui ont travaillé sur la réhabilitation¹⁸⁹. D'une certaine manière, l'idée d'un projet global, entièrement prédéfini sur la totalité de l'ensemble urbain s'inscrivait dans l'esprit de la Reconstruction, qui visait l'homogénéité et l'unité architecturale. Mais cette conception qui distingue le projet saint-lois des mises en couleur progressives habituellement proposées dans les villes, était aussi une faiblesse. Il s'agissait en effet d'une image unique, un grand projet comme on en faisait dans les années 1960 sans savoir si on pourrait en atteindre la limite, et non d'un scénario adaptable et modulable au fur et à mesure du temps. En résumé, une conception calquée sur celle de l'œuvre d'art picturale, mais bien peu adaptée à la complexité sociale, politique et matérielle d'un organisme urbain. Dans le même ordre d'idées, l'appréhension des façades comme une simple surface destinée à être peinte ne prenait pas en compte la troisième dimension, spécifique à l'architecture. Le diagnostic était uniquement visuel, avec une analyse de la composition et des rythmes limitée au plan de la façade. Quant au rapport à l'intérieur des logements, il n'est nulle part appréhendé.

Du jardin d'Albert Kahn à la Maison du biscuit

Élu en 1995, le maire UMP de Saint-Lô François Digard se maintint pendant trois mandats successifs. Il était plus que le maître d'ouvrage du projet de colorisation de la ville, qu'il portait depuis le début avec énergie et conviction : il en était co-créateur, aux côtés de l'artiste. Battu aux élections de 2014 alors qu'il ne s'y attendait pas, il fut remplacé par un nouveau maire divers droite, François Brière, encore en poste actuellement. La rupture était moins politique qu'humaine, avec deux visions de l'aménagement urbain. Tous deux avaient fait partie de la même équipe municipale et ne se séparèrent qu'en 2008, lors de la réélection de François Digard. Dans un premier temps, il ne fut pas question de remettre en cause l'idée de la mise en couleur, mais simplement de faire évoluer le projet. Parmi les reproches faits à la Reconstruction de Saint-Lô, un argument récurrent était celui de la transformation de l'Enclos en zone administrative et résidentielle. La ville en effet avait été profondément bouleversée dans ses équilibres géographiques, avec une reconfiguration radicale des différentes fonctionnalités urbaines. L'ancien centre fortifié environné de remparts, perché sur un rocher et isolé sur trois côtés par les profondes vallées de la Vire, du Torteron et de la Dollée, avait été conforté dans son aspect ancien et largement

¹⁸⁹ Moley (Christian), « Le primat de la façade », dans (Ré)concilier architecture et réhabilitation de l'habitat, Paris : Le Moniteur, 2017, p. 239-245

dégagé. Du fait de la difficulté d'y accéder, il avait été transformé sur un bon tiers de sa surface en cité administrative, le reste, peu dense, accueillait quelques commerces isolés autour de l'église, mais était principalement résidentiel.

Un des premiers projets de la nouvelle équipe fut de redynamiser le commerce dans ce secteur, pour tenter d'y faire revenir la vie urbaine disparue depuis 1944. Le projet s'inscrivait ainsi dans une volonté de réparer ou d'améliorer les erreurs de la reconstruction comparable aux projets de la municipalité précédente, mais sur un thème qui n'avait guère été abordé jusque-là. Devenue propriétaire de la Trésorerie, désaffectée, située à l'entrée de la rue Carnot, la Ville y installa une association de vente de producteurs locaux et restaurant, La Ruche qui dit oui¹⁹⁰. Puis à la fin 2014, elle reprit à sa manière le projet de mise en couleur avec un appel d'offres pour les façades de la rue Carnot, en face de l'église Notre-Dame.

Le concours, porté par l'adjoint aux grands événements et à la communication Mathieu Lepresle, avait pour seule indication celle d'un « voyage dans le temps »¹⁹¹. L'objectif, tel que restitué dans la presse locale, était de faire de l'opération un élément d'attractivité pour stimuler le commerce et le rendre plus attractif. Il était beaucoup question dans les présentations et les débats des « façades d'antan » de la « Maison du biscuit » à Sortosville-en-Beaumont. Cette entreprise de confiserie possède en effet un magasin d'usine où sont vendus ses propres productions et d'autres produits régionaux. Mais elle doit surtout son succès à son aménagement « à l'ancienne », et à sa façade extérieure qui donne l'impression d'une rue des années 1930¹⁹². Il était aussi question, de manière plus lointaine, d'une halle couverte, d'un kiosque à musique et d'un ascenseur permettant de relier la gare à l'Enclos¹⁹³.

En mai 2015, trois projets furent retenus. Les trois finalistes s'inscrivaient de toute évidence dans l'esprit des propositions de Sensations urbaines de 2004. Le premier redessinaient sur les enduits de la Reconstruction des matières anciennes : briques, bois ferronneries, complétées par des trompe-l'œil tirés de cartes postales ou de photos anciennes (fig. 27 B). Le deuxième proposait d'apposer des matières et des couleurs inspirées des années 1950 : formica, laiton, enseignes lumineuses, carrosseries de voiture (fig. 27 A). Le troisième repeignait les façades avec des aplats de couleur, complétés d'enseignes ou publicités à l'ancienne. Dans tous les cas, on reprenait la recette habituelle du découpage des copropriétés par la couleur, cet objectif étant clairement affirmé. Mais s'ils s'inscrivaient dans un univers apparemment proche, les trois projets étaient dépourvus de la caution savante que Bruno Dufour-Coppolani avait soigneusement construite pour justifier le sien. La présentation des trois lauréats, en mai 2015, eut lieu sans la présence de l'architecte des Bâtiments de France. En octobre, le projet fut officiellement abandonné¹⁹⁴.

¹⁹⁰ Entretien de l'auteur avec Éric Lasseron, ancien directeur de l'urbanisme, Saint-Lô, 24 avril 2018

¹⁹¹ « Trois projets en lice pour le futur cœur historique », *Côté Manche*, 5 mai 2015

¹⁹² L'ensemble utilise de véritables maisons anciennes, qui ont été intégrées dans le magasin. L'entrée principale est une copie simplifiée de la maison Coillot d'Hector Guimard à Lille.

¹⁹³ Haloppeau (Yann), « Un parfum d'antan pour faire revivre l'enclos », *Ouest-France*, 21 février 2015

¹⁹⁴ « Où en est le projet de rénovation de l'enclos ? », *Ouest-France*, 8 octobre 2015



Deux des trois propositions pour l'appel d'offres « Voyage dans le temps ». (Source : Côté Manche, 5 mai 2015) (photo PG)



Rue Carnot et place Notre-Dame. La façade à coloriser est celle du grand immeuble d'angle, réunissant trois copropriétés (photo PG)

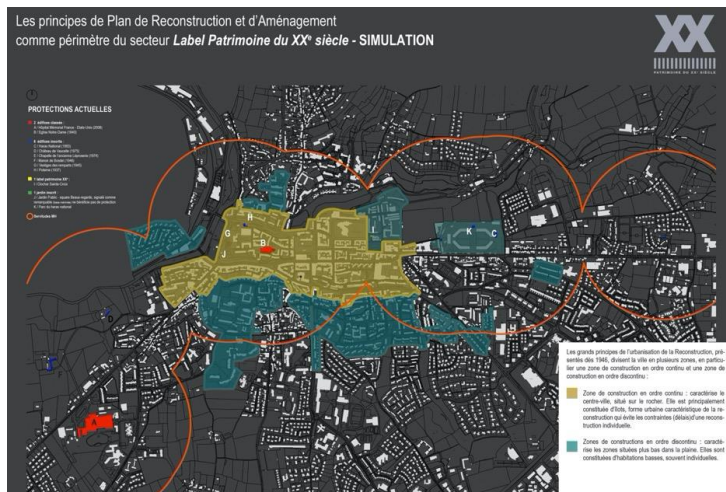
Une toute autre direction fut alors prise, radicalement différente, à l'initiative semble-t-il de l'architecte des Bâtiments de France. Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage fut lancée sur la rénovation du centre historique, demandant d'abord un diagnostic patrimonial de l'ensemble reconstruit. Il s'agissait d'une démarche beaucoup plus classique, visant à synthétiser les données historiques disponibles, à estimer la qualité architecturale et urbaine d'un point de vue patrimonial, et de proposer des pistes pour une protection institutionnelle. Le cabinet Grafteaux et Klein, dirigé par l'architecte Richard Klein, architecte, historien et enseignant à l'école d'architecture de Lille fut retenu pour l'étude¹⁹⁵. Passant en revue les différentes mesures disponibles, il proposait soit une labellisation du centre au titre du label XXe siècle, soit une AVAP. Considérée comme trop contraignante pour l'instant, la ville lui préféra l'idée du label XXe, plus souple et moins coûteux. Richard Klein préconisait également quelques protections ponctuelles au titre des Monuments historiques. C'est ainsi que l'hôtel de ville et le théâtre, tous deux de l'architecte Marcel Mersier furent inscrits à l'inventaire supplémentaire en août 2018. À la suite du rapport, un programme de travaux d'aménagement du centre a été

¹⁹⁵ Klein (Richard), *Saint-Lô reconstruite. Analyse architecturale et patrimoniale réalisée dans le cadre du diagnostic de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage du cœur historique de Saint-Lô* [rapport dactylographié], avril 2016, 56 p. ; Klein (Richard), *Programme de valorisation du patrimoine de Saint-Lô. Étape 2 : actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine de la reconstruction. Analyse des outils juridiques et réglementaires de reconnaissance du patrimoine*, [rapport dactylographié], septembre 2016, 74 p. ; Klein (Richard), *Programme de valorisation du patrimoine de Saint-Lô. Étape 3 : note préliminaire au dossier de labellisation Patrimoine du XXe siècle*, [rapport dactylographié], septembre 2016, 74 p. ; Klein (Richard), *L'espace public et le patrimoine reconstruit de Saint-Lô* [rapport dactylographié], novembre 2016, 38 p.

engagé sur plusieurs années, avec en premier lieu la restauration de la halle-beffroi en 2019, puis des espaces publics dans les années qui suivent.



La rampe de l'hôtel de ville, qui avait été remplacée par une structure contemporaine sur un des côtés, a été reconstituée à l'identique en vue de la future protection Monument historique (photo PG)



Proposition de périmètre du secteur Label patrimoine XXe (source : Klein (Richard), L'espace public et le patrimoine reconstruit de Saint-Lô [rapport dactylographié], novembre 2016)

Conclusions Couleur et patrimoine

L'expérimentation de colorisation menée à Saint-Lô nous intéresse pour ce qu'elle montre des rouages de l'intervention du politique dans la valorisation. En complément des constats faits dans le chapitre l'historiographie de la reconstruction et celui sur le village de Lessay, on voit ici comme à Brest, Saint-Nazaire, Le Havre ou Lorient l'émergence d'une attitude ambiguë, qui à la fois redécouvre, reconnaît, critique et remet en cause l'héritage de la Reconstruction. Le processus, bien que conduit dans un cadre tout à fait local, aspire à une

validation scientifique et culturelle qui lui permet de s'inscrire dans un univers culturel plus large. L'appui d'une forme reconnue d'expertise est nécessaire pour son bon déroulement, sur le plan artistique ou scientifique. On fait appel à l'histoire de l'art, mais aussi aux organismes scientifiques comme l'université pour asseoir le projet. Un niveau élevé d'exigence scientifique et culturelle est indispensable, et c'est peut-être à ce niveau que le projet « Voyage dans le temps » a échoué à faire évoluer le projet de colorisation au moment du changement de municipalité. Les nouvelles références, issues du domaine marchand et de la culture populaire, n'avaient plus le niveau voulu pour emporter l'adhésion, tant auprès du public que des acteurs de la ville. La ville s'est tournée à ce moment vers une approche beaucoup plus traditionnelle (et peut-être dépassée) de la valorisation patrimoniale.

Il s'agit en effet désormais de s'appuyer sur les outils du XIXe siècle, classement et inscription Monument historique. On tente de cette manière une autre voie, complètement contraire. La première, celle de la colorisation, s'adressait potentiellement à tous, habitants comme usagers puisqu'il s'agissait de revaloriser à la fois un cadre de vie individuel mais aussi le lieu de la déambulation urbaine dans sa globalité. La valorisation culturelle concernait tous les édifices ordinaires de la ville, et transfigurait leur banalité en un ensemble élevé au rang d'œuvre d'art. À l'inverse, la deuxième voie, celle de la protection Monument historique, est sélective. Elle reconnaît l'exceptionnel, le non-banal, c'est-à-dire le monument, qui sera de préférence public ou d'un niveau social extraordinaire. La valorisation est interne au monument : la restauration ne fait que révéler un état sous-jacent, déjà présent à l'origine, et que le passage du temps, l'usure et les transformations ont simplement gommée. Il ne s'agira plus d'un acte de création mais plutôt de révélation, d'apprentissage du regard. Pour paraphraser une expression à la mode dans ces années 2020, le fonctionnement attendu est celui d'une sorte de « ruissellement patrimonial » : partant des édifices majeurs et publics, la valeur s'appliquera par contamination aux objets moins nobles, mais aussi plus privés, plus intimes, qui font le tissu urbain.

Dans la colorisation, la demande de valeur passe par un processus de transformation des édifices et des lieux. Il s'agit de faire de ce qui existe quelque chose de totalement autre, d'un niveau de qualité supérieur. La grille d'intervention est assez binaire. Les couleurs vives, le végétal, la poésie, l'exotisme sont positives. Les couleurs pastel, le gris, le minéral, les explications rationnelles, le local se situent au contraire du côté négatif. On trouve au Havre avec les jardins de la plage (Chemetov, 199X) le même jeu d'oxymore qu'avec la plage verte de Saint-Lô. À Saint-Nazaire le quartier du ruban bleu fonctionne aussi par association d'idées sur un mode poétique, avec un double sens (le ruban bleu des paquebots et le lien entre la ville et le port). Plus qu'une transformation, plus qu'une revalorisation, c'est une véritable sublimation qui est recherchée. L'objet banal devient magique et magnifique, exceptionnel, éblouissant au premier regard. Pour ceci, il faut travailler le moment de la métamorphose. Pour que l'expérience soit inoubliable, il faut que la transformation soit courte et la peinture des façades, par sa rapidité de mise en œuvre, offre cette qualité de transformation explosive qui est tout le contraire de la restauration.

A Saint-Lô, les deux projets se sont exclus mutuellement, le patrimoine apparaissant comme le contraire de la colorisation dans toute ses dimensions (temporelle, culturelle, scientifique...) Mais au-delà des circonstances particulières qui les ont vu naître au sein de l'équipe municipale qui les a portés, on peut se demander si les deux attitudes, qui finalement ne portent pas sur les mêmes objets, ne pourraient pas être coordonnés et mis en œuvre de manière simultanée, de manière à cumuler les points positifs, notamment en ce qui concerne l'appropriation par le grand public. La question n'est pas complètement utopique car les deux types d'intervention ont laissé sur le bâti des traces très concrètes qu'il ne sera pas aisé d'effacer. Les deux seront donc amenés à cohabiter. Le devenir des façades déjà colorisées, qui n'a été prévu que comme un éternel recommencement, devra faire l'objet d'une prise de position car la peinture est très peu pérenne et donne très rapidement un aspect sale et vieilli. Quant aux protections monument historique, elles sont garanties par l'État et on imagine difficilement un retour en arrière sur ce point.

E. Pédagogie et recherche

Camille Bidaud

1. Les fabriques

La fabrique est un exercice spécifique de l'ENSA Normandie. Il s'agit d'un mode d'enseignement libre de 48 heures par semestre (soit une après-midi par semaine, sans travail complémentaire) proposé en S7 et en S8, deux semestres de Master 1. Ces enseignements permettent de compléter l'offre pédagogique par des explorations particulières et personnelles, en groupe ou individuellement. La fabrique peut permettre de valoriser des engagements associatifs étudiants (fabrique libre), de réaliser des expérimentations artistiques, techniques, technologiques ou matérielles (BIM, cinéma, atelier bois...). Enfin, certaines fabriques permettent la mise en place d'enseignements à visée de recherche-action, en lien avec les programmes de recherche du laboratoire ATE. Le principe relativement libre et ouvert tant sur le contenu que la forme permet une grande appropriation pédagogique.

Dans le cadre du projet de recherche « Ressources culturelles et projet urbain », trois fabriques ont été mises en place :

- en 2018 sur les couleurs urbaines à Lisieux avec Patrice Gourbin Caroline Maniaque et Damien Renault
- en 2019 sur les Rez-de-chaussée urbains de Louviers et Saint-Lô avec Hala Alloujami, Camille Bidaud et Patrice Gourbin
- en 2020 sur les Rez-de-chaussée urbains de Caudebec-en-Caux avec Camille Bidaud et Patrice Gourbin réalisée exclusivement en distanciel.

Le financement par le programme de recherche a permis de payer les transports des étudiants et enseignants, d'inviter des intervenants ponctuels, de financer les impressions des travaux d'étudiants. Le budget pour 2020 n'a pas été dépensé puisque l'intégralité des visites et impressions ont été faits virtuellement.

Fabrique 2018 :

L'exercice sur les couleurs urbaines avait une visée de formation à la médiation et à la valorisation patrimoniale. En effet, à Lisieux, l'un des aspects intéressants de la reconstruction est la vaste gamme chromatique des matériaux utilisés, et la réflexion sur les couleurs de leur entretien depuis. L'hypothèse à la base de l'exercice était que cette qualité pouvait constituer un levier de valorisation auprès des habitants qui ont

tendance à considérer les édifices de la reconstruction comme gris et ternes, sans se rendre compte de la multitude des couleurs présente. Or à Lisieux, un grand effort de matériaux qualitatifs a été réalisé lors de la Reconstruction, en particulier la brique, avec une multitude d'appareillages.

Dans ce cadre, l'exercice visait à faire imaginer aux étudiants des outils de médiation auprès du grand public afin de valoriser la Reconstruction par le biais de sa couleur. La ville de Lisieux devait organiser en octobre 2018 un événement festif autour de la reconstruction, dans le même esprit que les journées *Fifties !* de 2017. Les outils inventés dans la fabrique avaient vocation à y être expérimentés et présentés.

Les étudiants ont bénéficié de plusieurs enseignements sur la Reconstruction en général, l'approche patrimoniale comme levier de valorisation architecturale, la médiation et l'histoire de la polychromie. Ils ont fait une journée de visite et relevé, ainsi que des recherches à la médiathèque sur des projets de colorisations urbaines. Enfin, ils ont réalisé par petits groupes des projets de médiation culturelle, plus ou moins complexe.

Un premier groupe a proposé un jeu de piste à partir d'une plaquette où ils présentent succinctement l'histoire de la reconstruction de Lisieux. Puis ils explicitent les différentes mises en œuvre que l'on retrouve dans la ville qu'ils présentent à partir de photos et schémas. Le concept ludique vise à faire chercher aux joueurs le site où la photo de détail a été prise nécessitant une forte attention lors de la déambulation. L'idée est plutôt fonctionnelle mais trop courte et les éléments à retrouver sont trop éloignés les uns des autres pour que les joueurs n'abandonnent pas. Il s'agit néanmoins d'un prototype intéressant qu'il s'agirait de développer. Par contre, l'ajout de films plastiques à l'intérieur du livret, pensés pour occulter les couleurs de la brique et de la pierre des photographies pleines pages afin de souligner leur intérêt ne réussissent que peu leur objectif car les photos de base sont trop ternes et sombres. Des exemples aux couleurs plus chatoyantes seraient plus parlantes et rendrait hommage à un procédé interactif intéressant.

Le deuxième groupe a imaginé une petite plaquette d'un parcours de visite. A chaque page un matériau et son assemblage est présenté par son nom, une photo de détail, une coupe et un plan de situation pour suivre le cheminement proposé. L'absence d'explication sur les matériaux et leur mise en œuvre rend le contexte pédagogique moins formateur, alors que le format était propice. Une autre idée des étudiants est l'incitation à partager des photos sur Instagram des matériaux observés lors de la visite. Cette incitation, redondante, prend beaucoup de place et vire à l'injonction.

Le projet du troisième groupe était un kiosque à intégrer à l'événement *Fifties !* Le projet, resté à l'étape de l'esquisse pour la partie technique, contrairement aux autres groupes qui ont réalisé leurs plaquettes, est moins fouillé sur le fond des enjeux présentés. Le côté panoptique coloré à partir de photos, esthétiquement intéressant ne permet que difficilement de faire comprendre les enjeux au public, surtout que le travail de choix des photographies, des teintes, de leurs dimensionnements et rapports, qui permettraient vraiment de percevoir l'intérêt de la proposition, ne sont pas fait.

Enfin la dernière proposition, réalisée par une étudiante seule, était un jeu pour enfant, à mettre à disposition des groupes scolaires. Le principe général est intéressant, car on sait que les opérations de médiation auprès des plus jeunes permettent une bonne diffusion auprès de publics difficilement atteignables et valorisé par le CAUE par exemple. Le projet propose une sorte de puzzle à l'échelle de l'édifice puis de la ville à faire monter aux enfants, présentant les éléments des immeubles en fonction de leurs matériaux et couleur, édifices qu'il s'agira ensuite d'assembler pour recréer un quartier. Ici encore l'étudiant n'est pas allé jusqu'à la réalisation d'un prototype qui aurait permis de vraiment comprendre et apprécier l'objet proposé, les images présentées étant trop simplistes et non spécifiques à la ville de Lisieux.

De manière générale, les étudiants ont se sont initiés à la mécanique la médiation et ont réfléchi aux outils qui leur étaient nécessaires. Ils ont aussi appris à repérer et analyser les qualités architecturales, matérielles et polychromiques de la reconstruction, ce qui constitue un apport pédagogique non négligeable. La fabrication de l'outil de médiation a primé de manière générale sur le contenu informatif. Et pour certains groupes il a même consisté l'intégralité du rendu. Les deux groupes qui fabriquaient une plaquette sont plus entrés dans le détail des informations apportées, démontrant de réels apprentissage et réflexions sur l'architecture de la Reconstruction de leur part. Il semble ici que la contrainte du temps de travail disponible après enseignements et visite était trop court pour entrer réellement dans le projet.

Un autre apport de l'exercice était de mettre en évidence l'importance décisive de la « récompense » offerte à la personne cible de la médiation. La principale question est en effet de savoir comment motiver le public à participer à l'exercice proposé. Que gagne-t-il à la fin ? Par exemple ceux qui étaient invités à prendre des photos avaient la satisfaction de voir leur photo publiée sur un support valorisant. Les enfants jouent pour jouer, mais les adultes jouent pour gagner. Il faut donc les motiver par un but qui n'est pas l'objectif principal du médiateur (le médiateur veut transmettre des connaissances, des valeurs...)

Fabrique 2019

Pour la fabrique 2019, le choix a été fait de faire analyser aux étudiants les rez-de-chaussée urbains de deux villes de la reconstruction : Louviers et Saint-Lô. Au moyen d'un protocole de diagnostic et de compréhension du rez-de-chaussée de la ville, le but était d'imaginer des pistes d'action innovantes et participatives, pour une évolution urbaine prenant en compte les dimensions humaines et de développement durable. Il s'agissait de faire ressortir les atouts et les dysfonctionnements inhérents à l'espace public et au système urbain particulier des villes reconstruites, dont le caractère patrimonial est par ailleurs encore peu affirmé.



diagnostic des cœurs d'îlot à Louviers (en haut) et Saint-lô (en bas)



Les étudiants, après une présentation générale de la Reconstruction, des qualités et problématiques de son architecture, ont commencé à travailler sur plan, sur les 2 îlots choisis par ville, avant d'aller réaliser un relevé sur place, de rencontrer les élus et partenaires du projet (maire, architecte de la ville, correspondant des commerçants, conservateur du musée municipal...) suivi d'une analyse commune.

La problématique principale, qui a été rapidement identifiée par les étudiants, est celle des cœurs d'îlots. Dans les îlots reconstruits selon un schéma traditionnel, il y a généralement une façade sur rue bien dessinée et en matériaux de qualités et une façade sur cour, plus sévère et souvent moins bien entretenue. Ces façades arrière servent majoritairement d'entrée aux logements, les linéaires de façade sur rue étant ainsi exclusivement réservés aux commerces. Les îlots, dans l'idée d'une ville traversante, sont souvent dessinés avec une cour commune et partagée traversante à pieds, créant des passages poreux à travers la ville. Les cœurs d'îlots sont privés, mais en copropriété non organisée pour tous les propriétaires des édifices attenants, générant des problématiques d'entretien et d'appropriation.

Les étudiants ont ainsi relevé pendant leur visite des problématiques et des solutions permises par la confrontation des îlots étudiés. Ainsi les traitements de sol, les emplacements sauvages de poubelles, boîtes aux lettres et ventilation/climatisation, le manque de lumière dans les cœurs d'îlots, la gestion des places de parking et des garages fermés sont autant d'éléments, souvent négatifs, repérés dans le diagnostic. Pour autant des transformations dans certains îlots permettent d'envisager des qualités de vies qui entrent en résonance avec l'idéal initial de la ville traversante : homogénéisation des sols, trottoirs, poubelles collectives, végétalisation des cours, appropriation des toits terrasses des garages, mise en valeur des sols côté rue, homogénéisation des façades marchandes, ralentissement des voitures pour une ville piétonne... Le diagnostic des étudiants a aussi permis de montrer que les deux centres villes sont assez vivants, les rues sont passantes, et il ne semble pas, dans les îlots étudiés, y avoir de grave vacance ni commerciale ni locative.

Dans le principe des fabriques, l'un des intérêts est la co-construction de l'enseignement avec les étudiants. Les étudiants ont ici décidé, à partir du diagnostic réalisé en commun, de proposer des solutions génériques d'amélioration des cœurs d'îlots par groupes de 1 à 4, qu'ils mettent en œuvre pour exemple, sur papier, dans les îlots étudiés à Louviers et Saint-Lô. Les solutions proposées étaient plus ou moins interventionnistes, avec des budgets plus ou moins élevés, et plus ou moins réalistes en termes de droits et d'appropriation.

La proposition la plus légère était principalement esthétique : éloigner les voitures des façades en créant un seuil pour marquer les entrées, et homogénéiser les façades par une surcouche en palissage bois pour cacher les éléments disgracieux (poubelles, climatisations...). Cette proposition, au coût relativement bas et la mise en œuvre relativement facile, pose la question de l'esthétique car il cache les façades ce qui est très questionnable.

Un autre projet, assez léger, proposait 2 actions principales : d'une part marquer les entrées des logements sur l'avant par des seuils permettant d'intégrer lumière, boîtes aux lettres, poubelles dans un ensemble homogène et répétitif. D'autre part un traitement des sols qui permet de marquer spécifiquement la traversée urbaine par une couleur différente, un éclairage spécifique. Même si les étudiants font un léger effort de végétalisation qui sert surtout de barrière ou de repère, cette végétalisation sert surtout à cacher une imperméabilisation de l'ensemble.

Un étudiant proposait de rendre accessible les toitures terrasses des garages des cœurs d'îlots grâce à des escaliers publics et des gardes corps. De plus, sur le cœur d'îlot, il voulait séparer les fonctions en mettant en place un trottoir au droit des façades, une épaisseur technique et végétale pour mettre à distance les piétons des places de parkings. Cette proposition qui avait le mérite de profiter d'espaces sous utilisés, n'a malheureusement pas été plus développer pour prouver sa faisabilité.

Une autre proposition, beaucoup plus interventionniste, propose de supprimer tous les garages et de repartager tous les sols : en créant un trottoir sur tout le pourtour du cœur d'îlot et en divisant l'espace disponible central en espaces de stockages, parkings et espaces végétalisés. Les étudiantes ont beaucoup insisté sur la compensation des garages par des places de parkings et des lieux de stockage, il n'empêche que ce type de propositions, qui devrait obtenir l'accord et le financement par les propriétaires a très peu de chances d'être accepté, l'apport de végétalisation et son agrément potentiel étant relativement faible par rapport au changements personnels à engager. Pour autant la proposition permet de créer la discussion avec les habitants et institutionnels sur l'appropriation de l'espace.

Enfin, un dernier étudiant, très interventionniste, propose de supprimer tous les éléments ajoutés après la Reconstruction (garages et appropriations) qui sont remplacés par des espaces végétalisés, de créer un nouvel accès au cœur d'îlot, et d'homogénéiser tous les sols et façades par une imperméabilisation des sols, des lumières, et une interdiction des éléments parasites (encastrement des climatisations et des boîtes aux lettres, mises en communs des poubelles...). Ce projet pose la question de la légalité et l'acceptabilité des ajouts sur l'espace commun. Il y répond de manière excessive, mais permet de lancer le débat.

Comme nous le voyons, à partir d'un diagnostic réalisé en commun, les étudiants ont tous proposé des solutions très diversifiées qui ont intéressé les intervenants extérieurs présents lors du jury (conservateur du musée, élus, architecte, habitante...). La difficulté, pour certains intervenants, a été de comprendre que les projets des étudiants ne sont pas des projets d'architecture à proprement parler, mais des hypothèses de résolutions de problèmes soulevés, de mises en valeur des qualités observées, sans le temps d'une réelle mise en forme... La discussion a été intéressante autour des problématiques repérées, mais le côté irréaliste des suppressions d'éléments existants ou le coût exorbitant de certaines propositions ne permettrait pas de voir ces projets réalisés. La discussion avec les personnalités extérieures était donc très intéressante et permettaient d'apporter une réalité opérationnelle. Les intervenants ont souligné l'intérêt des propositions des étudiants qui permettent de lancer des discussions avec les habitants et les élus sur la réelle marge de manœuvre opérationnelle dans les cœurs d'îlots et de questionner la pertinence des aménagements.

Fabrique 2020

La fabrique 2020 a repris la trame de l'exercice de 2019, mais sur un seul exemple, Caudebec-en-Caux. La ville se caractérise par une configuration très particulière, où l'église médiévale est confrontée à deux logiques urbaines contradictoires, toutes deux réalisées au moment de la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale. D'un côté, un ensemble d'îlots fermés, constitués de maisons en pierre et toitures d'ardoises. De l'autre un grand bâtiment courbe entièrement isolé, aux lignes modernes. Le devenir de ces éléments est en cours d'étude localement, avec un questionnement sur le caractère patrimonial de l'ensemble reconstruit, avec en filigrane une interrogation sur la mise en valeur de l'église médiévale.

Malheureusement, le soir même de la première séance, le confinement de mars 2020 a été annoncé. Il n'a donc pas été possible de réaliser de diagnostic sur place, alors que comme l'année précédente un relevé architectural ainsi qu'une enquête auprès des passants, habitants et commerçants était prévu, avec la rencontre des acteurs de la ville. Ainsi, seul Patrice Gourbin a visité la ville, qui a partagé dès le départ sa grande collection de photo, ainsi que divers travaux et fiches patrimoniales.

Par ailleurs, le groupe de 8 étudiants était composé de 4 étudiants québécois en échange à l'école. Ces derniers sont repartis dès la première semaine de confinement au Canada. Ils ont passé moins d'un mois en Normandie et bien que très volontaires et francophones, ils n'avaient pas beaucoup eu l'occasion de s'imprégner de l'architecture locale.

Très rapidement des présentations sur la reconstruction et des rencontres avec des acteurs ont été organisés ainsi que des visites « street view ». Il a ainsi été possible de faire intervenir Judith Wach architecte du patrimoine à Vire-Normandie, très impliquée dans la valorisation de l'architecture de la reconstruction sur la gestion et la patrimonialisation de la ville de Vire, le maire de Caudebec Bastien Coriton, l'ancien directeur de l'office du tourisme Frédéric Marchais, et Gaëlle Pottier chargée de mission patrimoine à l'inventaire du parc naturel régional des Boucles de Seine.

Par ailleurs, les étudiants ont analysé l'étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité de la ville. Ils ont aussi préparé un questionnaire en ligne, ainsi qu'un protocole pour que les usagers de Caudebec puissent réaliser une carte mentale. Malheureusement, entre mauvais calibrage informatique et manque de diffusion ces questionnaires et carte mentale n'ont jamais trouvé leur public. Leur préparation a tout de même permis aux étudiants de se poser des questions sur la ville, sa compréhension, sa reconnaissance, ainsi que sur la difficulté à utiliser le bon vocabulaire, les bonnes explications et les bons médias envers les usagers. Par ailleurs, ces travaux d'analyse et de préparation ont été réalisés en groupe ce qui a permis une fédération des étudiants.

Malgré l'absence de réponse et le sentiment de découragement afférent, nous sommes passés à l'étape suivante. En effet, il était demandé aux étudiants de réaliser un projet sous forme d'ouverture prospective.

Les étudiants se sont répartis en 3 groupes en fonction de leur sympathie mais aussi des aires d'intervention qu'ils souhaitent étudier. Ils ont été invités à analyser précisément leur zone, à repérer les qualités associées, et non seulement les « défauts » à corriger. Par ailleurs, ils étaient libres du programme. Les groupes ont tourné leurs interventions sur les petites places publiques du centre-ville. Ils ont repensé le rapport au sol et au rez-de-chaussée des édifices.

Un binôme s'est intéressé à une petite place peu qualitative ayant vue sur l'église et longeant l'îlot moderne dit « banane ». Sur la placette se trouve un petit espace vert public comportant un morceau ancien de muraille et une petite portion de canal à ciel ouvert. Bien que les intentions soient bonnes, le programme prometteur avec l'ajout d'une petite halle couverte, les intuitions intéressantes avec la requalification des héberges et accès aux logements ; le rendu très informatique et filaire ne permettait pas vraiment de comprendre le projet, à la grande déception du jury, alors que les croquis d'intention à la main des semaines précédentes étaient extrêmement qualitatifs.

Un autre binôme s'est intéressé à l'arrière de l'église. Composé d'un grand espace de parking, d'une rivière canalisée, et en contrehaut de l'ancienne poste reconstruite qui sera transformée bientôt en maison de la culture précédée de boxes de parkings privés. Projet le plus interventionniste, il prévoyait en plus de la transformation des sols et des voiries, le déplacement du marché et des boxes de parkings. Le projet consistait ainsi en transformer la place en espace public ouvert aux piétons, profitant de la rivière en la mettant réellement

en scène et en créant des vues depuis les rues supérieures. L'idée la plus ambitieuse et la moins aboutie consistait à réécrire la façade de l'îlot banane afin d'ouvrir les magasins en rez-de-chaussée et créer des terrasses et coursives avec vues. L'exposition Nord de ce projet, malgré l'envie louable de participer à la vivacité de l'espace public grâce aux commerces de bouche, est assez peu réaliste.

Enfin, les quatre québécois souhaitaient réaliser une promenade urbaine continue des quais, le long de l'îlot banane jusqu'au long et l'arrière de l'église. Leur idée était de créer une continuité urbaine végétalisée en cachant les défauts visibles. Ainsi les places de parking étaient déplacées et revêtues d'un système perméable qui laisse passer la pelouse à travers et cacher ces espaces, les boxes de parking étaient cachées derrière un palissage végétalisé, les trottoirs étaient élargis et partiellement plantés. Par ailleurs l'arrière de l'église était complètement fermé à la circulation et partiellement végétalisé avec aire de jeux et abords du canal en caillebotis bois. Le principe de la continuité urbaine à travers le rapport au sol était intéressant. Par ailleurs, la végétalisation de l'espace, bien que binaire dans le projet, faisait partie des recommandations du maire et répondent à l'urgence climatique.

Le choix des aires d'interventions des étudiants est très intéressant. En effet ils ne se sont pas inscrits sur la place principale de la ville envisagé par les enseignants au premier abord : la place du marché, face à l'église, fermée de chaque côté par l'îlot banane et des îlots de reconstruction traditionaliste. Ils ont préféré s'installer sur des espaces arrière et moins qualifiés pour améliorer la perception a priori négative. Il leur paraît plus simple d'intervenir dans des lieux secondaire et complexes que frontalement sur l'espace public majeur. Ce choix intuitif réalisé par tous les étudiants est-il un rapport au projet pour « soigner » et non pour « sublimer », ou un sentiment d'impuissance face à un espace majeur ?

Malgré un désappointement initial assez fort du fait du confinement et de l'impossibilité de visiter le site d'étude, les outils mis à dispositions par l'école (plateforme de visioconférence, cloud partagé) ont permis à la fabrique de se passer dans des conditions relativement bonnes après une petite phase d'adaptation. Tous les intervenants se sont rendus disponibles et ont joué le jeu de la présentation à distance. Pour autant, le concept de travail en atelier était rendu difficile puisque seules des corrections un peu formelles pouvaient avoir lieu, ce qui limitait les discussions avec les étudiants ainsi que sur croquis. Les étudiants ont réussi à travailler et réfléchir en groupe en dépit des circonstances et de leur éloignement physique.

Conclusion sur les fabriques

L'une des difficultés de l'exercice est qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'un enseignement de projet d'architecture. Le temps de l'enseignement et du travail personnel de l'étudiant est 3 fois plus restreint que le projet d'architecture. Cette difficulté est ressentie par les étudiants qui ont tendance à transformer l'exercice en un projet d'architecture, par les intervenants extérieurs lors du jury qui ne comprennent pas toujours le faible avancement du rendu final. Il est donc important de bien spécifier les enjeux et les contraintes de l'enseignement aux étudiants comme aux intervenants afin de limiter les malentendus.

Les enseignants n'étant pas architecte praticiens, se pose la question de l'accompagnement sur un exercice qui au final s'approche du projet dans la forme du rendu final. Un encadrement transdisciplinaire, plutôt qu'uniquement par des enseignants relevant du champs HCA, aurait probablement permis des approches et rendus plus réalistes techniquement.

L'objectif initial de diagnostic et de propositions prospectives est tout de même atteint. Les étudiants ont appris à se questionner sur les enjeux patrimoniaux dans les centres villes, pondérer les besoins et les demandes des divers interlocuteurs (habitants, commerçants, élus...). Ainsi, même si certains projets sont hors budgets ou irréalistes en termes de mise en commun des espaces, il n'empêche que leurs réponses ont permis de souligner

des problématiques mais aussi des avantages, des mises en valeur potentielles qui, à la manière d'un concours d'idée peut faire réfléchir les communes et les usagers.

Un des intérêts pédagogiques, à posteriori, consiste en la formation à faire du projet autrement, en privilégiant une approche analytique et historique. De plus, l'échelle relativement réduite du projet, temporellement comme sur la dimension relativement restreinte des interventions, est assez cohérente avec des potentialités offertes à une petite agence en début de carrière.



Dans la salle du conseil municipal : Saint-Lô et Louviers



Un autre avantage de l'exercice est la rencontre avec diverses personnalités qui permettent des discussions de qualités avec les étudiants, de comprendre les enjeux et attentes locaux. L'exercice ne pose donc pas que la question de la qualité graphique du rendu, mais aussi de savoir interagir et exprimer ses idées face à un public non architecte mais pas forcément non sachant, là encore au plus près de la pratique réelle de l'architecte. De plus, ces rencontres ont permis de connaître les divers acteurs territoriaux, de démystifier certaines responsabilités (élus, conservateurs...) et qu'il était possible d'entrer en contact facilement avec.

Enfin bien sûr, l'avantage majeur des 3 fabriques a été de faire travailler sur l'architecture de la reconstruction à des groupes d'étudiants. Par leurs analyses et réflexions ils se sont interrogés sur les qualités intrinsèques de cette architecture, sur les problématiques de la patrimonialisation, sur les moyens de la valoriser, tant par la médiatisation que par le projet architectural.

2. Ateliers de projet Transform/Master Draq

L'École nationale supérieure d'architecture de Normandie a été pionnière dans l'enseignement de la réhabilitation, le mot étant entendu dans le sens que nous avons défini plus haut, c'est-à-dire sur des objets de qualité ordinaire, non nécessairement patrimoniaux¹⁹⁶. Il s'agissait au moment de la création du master DRAQ (diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien) à la fin des années 1990, principalement de petits édifices industriels désaffectés dont le sort était alors tout à fait incertain. La plupart étaient des bâtiments en briques du XIXe siècle, très abondants dans la région rouennaise. Cette culture s'est diffusée dans l'école, notamment au sein de l'atelier de projet Transform, domaine d'étude de master sur l'existant, jumelé au master DRAQ, mais dont la configuration a varié au fil du temps et de l'évolution de la maquette pédagogique de l'école.

Les enseignants de projet souhaitaient faire évoluer le type de bâtiment-support de l'exercice. Considérant que la réhabilitation de l'architecture industrielle était désormais courante et bien acceptée, et que celle-ci était globalement considérée comme un patrimoine acquis, du moins aux yeux des étudiants, ils voulaient investir un nouveau corpus. L'objectif était d'arriver sur un terrain moins connu, moins rassurant et qui pourrait déstabiliser les certitudes acquises. L'architecture du XXe siècle était donc tout à fait adaptée à ce projet pédagogique, l'importance du bâti de la reconstruction en Normandie et sa reconnaissance en cours justifiant d'autant plus le changement d'objet d'étude de l'enseignement de projet.

Au premier semestre de l'année 2017-2018, immédiatement après avoir appris que le projet de recherche était retenu dans le programme, l'articulation du cours de théorie (assuré par Patrice Gourbin), jusque-là un peu déconnecté du projet, et de l'atelier de projet Transform a été revue. Ainsi, grâce à un contact approfondi avec Hervé Rattiez (membre du groupe de recherche) et Ludovic Charamon, enseignants du projet, Patrice Gourbin a commencé à obtenir une meilleure intégration dans l'atelier, soutenue par la volonté commune de s'assurer que les étudiants intégraient et mettaient en œuvre les notions vues dans son cours de théorie.

Exercice TransForm S7 2017/2018 sur la gare routière de Lisieux

L'objet d'étude du semestre a été choisi en concertation avec les enseignants de projet, au sein des villes étudiées dans le projet de recherche. Il s'agissait de l'ancienne gare routière de Lisieux. Aujourd'hui désaffecté, ce bâtiment a été construit par Robert Camelot au milieu des années 1950, dans le cadre de la reconstruction.

¹⁹⁶ L'archéologie industrielle en France, [numéro thématique « le patrimoine industriel nouvelles politiques urbaines et sens de la reconversion », actes du colloque de Belfort], n. 60, juin 2012, 201 p. ; Cremnitzer (Jean-Bernard) (dir.), TRANSFORM, L'enseignement du projet d'architecture de reconversion/transformation/ réhabilitation au sein de l'Ensa-Normandie, Rouen : Points de vues, 2014, p. 142.



Lisieux, ancienne gare routière. Robert Camelot architecte, 1955. La salle de réunion de la chambre de commerce se situait à l'étage, dans la rotonde, l'entrée de la gare se faisait sur la droite et l'accès aux quais et aux quais était sur la gauche. Sous la rotonde, l'espace était initialement entièrement ouvert, à l'exception de l'office de tourisme vitré

Les caractéristiques originelles du programme de la gare étaient plutôt complexes puisqu'il réunissait dans le même bâtiment une gare routière, une salle de réunion pour la Chambre de commerce, et les locaux de l'office de tourisme. L'édifice accueille aujourd'hui des bureaux pour quelques services municipaux, une grande salle de réunion aménagée dans l'ancien hall de la gare), et la « maison de projets ». Récemment créée cette structure est un lieu de rencontre et de présentation des projets urbains en cours sur le centre et le grand ensemble de Hauteville. Mal entretenu, l'édifice a été transformé sans soin il y a une quinzaine d'années, le rez-de-chaussée autrefois ouvert et largement vitré entièrement a été colmaté tandis qu'un revêtement de briques cache la structure en béton. Il ne reste à l'intérieur aucune trace de l'ambiance de la gare telle que guichet, horloge ou autre détail d'aménagement. Au final, l'édifice est peu enthousiasmant. Sans être absolument exceptionnelle, l'ancienne salle de réunion circulaire de la chambre de commerce est le seul élément un peu intéressant du point de vue esthétique et spatial. Située à l'étage, elle domine la place et a conservé une partie de son mobilier. Autre point de difficulté, la structure en béton de la gare est sous-dimensionnée en hauteur par rapport aux normes actuelles.

Il était demandé aux étudiants de prévoir, à partir de cet édifice, l'insertion d'un important programme complémentaire : une salle de conférences, un musée de la ville (espaces d'exposition temporaires et permanents de logistique et de gestion, bureaux), une maison de projet et un accès à l'église Saint-Jacques (XVe s.) située en face de la gare, et reconvertie en salle de concert et d'exposition.



Carte postale ancienne présentant la gare routière et l'église Saint-Jacques

La question de la conservation partielle ou totale des édifices existants et de leur mutation programmatique était posée dès le début de la note de présentation de l'enseignement. La possibilité de transformer, voire supprimer l'existant était ainsi laissée à la libre appréciation de l'étudiant. D'ailleurs le texte insistait par la suite sur les questions de pérennité et d'obsolescence. Mais cette possibilité théorique de destruction était immédiatement contestée dans la suite de la présentation du programme :

S'appuyant sur une analyse du site et de l'obligation de conserver la construction actuelle de la reconstruction, le travail va consister à imaginer un projet urbain composé d'espaces publics connectés aux autres infrastructures de la ville et d'une maison des projet/Musée de la Ville¹⁹⁷.

Le sujet était donc contradictoire dès le départ sur la question du rapport à l'existant. L'ampleur du programme qui impliquait un doublement du nombre de mètres carrés utilisables nécessitait de prévoir une construction neuve présentée comme une forme de « mutation-régénération ». La définition de cette pratique était assez sibylline :

La problématique de la « mutation-régénération » d'un équipement public confronte l'étudiant à différentes questions et notamment à celle de l'évolution typologique d'un objet architectural qui est « déjà là » mais aussi du site qui est autour¹⁹⁸.

Pour justifier la construction dans et autour de l'existant, une citation de Peter Zumthor (unique référence citée dans la note de présentation de 6 pages) apportait immédiatement une direction projectuelle :

¹⁹⁷ Hervé RATTEZ, Ludovic CHARAMON, *Note de présentation de l'atelier de projet S7*, ENSAN, 2017-2018 (souligné par nous)

¹⁹⁸ Hervé RATTEZ, Ludovic CHARAMON, *Note de présentation de l'atelier de projet S7*, ENSAN, 2017-2018

Chaque nouvelle construction nécessite une intervention dans une situation historique donnée. Pour la qualité de cette intervention, il est décisif de réussir à doter le nouveau de propriétés telles qu'elles permettent d'entrer dans un rapport de tension signifiant avec l'existant. Car pour pouvoir se faire sa place, l'objet nouveau doit d'abord nous inciter à porter un regard nouveau sur ce qui est déjà là. On lance une pierre dans l'eau. Un tourbillon de sable s'élève puis s'apaise de nouveau. L'agitation a été nécessaire. La pierre a trouvé sa place. Mais l'étang n'est plus le même qu'auparavant (*Peter ZUMTHOR – penser l'architecture, une vision des choses p.17*)¹⁹⁹

Dans l'organisation du programme, le TD associé avec les enseignants du champ STA permet la réalisation de représentations graphiques, volumétriques et de maquettes qui ont très certainement aidé à la compréhension du site et la qualité des rendus. Mais ce travail ne peut pas s'apparenter à un diagnostic architectural et patrimonial. Pourtant, le reste du programme ne prévoit pas de temps d'analyse complémentaire à celui réalisé dans le cadre du TD associé. Comme nous le prédisions dans l'introduction de ce rapport, l'histoire est concentrée dans l'analyse, par quelques étudiants, des plans historiques, sans analyse des qualités formelles ou esthétiques et dont nous ne retrouvons d'ailleurs aucune trace dans les rendus des étudiants. Pour faciliter la compréhension historique du site, Patrice Gourbin a présenté l'histoire de la ville et de l'édifice ainsi que fourni les plans historiques en plus d'avoir fait les recherches en archives. Ce grand gain de temps dans le déroulement de l'atelier pour les enseignants, a rendu les étudiants passifs sur ce thème. Ils n'ont pas été confrontés au questionnement historique qu'ils ont considéré déjà réalisé et ils ne se sont donc pas saisis de ces documents pour en faire une analyse.

Lors du jury de projet, il est apparu très clairement que les discours d'explication des étudiants sur leurs projets n'incluaient pas de réflexion sur la conservation de l'existant. Pour tous les groupes de projet, la conservation de cet édifice aride, fonctionnellement inadapté, structurellement fragile et encombrant faisait partie des intangibles du programme de départ. Aucun n'avait pris la peine de faire le travail intellectuel nécessaire à son intégration dans la nouvelle configuration proposée. Pour résumer, les projets pouvaient être moyens, bons, voire très bons, ils donnaient tous l'impression qu'ils auraient été, sinon meilleurs, du moins plus à l'aise sans le bâtiment à réhabiliter, qui était pris comme une contrainte plutôt qu'une opportunité. Les étudiants avaient traité cet édifice d'intérêt médiocre avec une attitude patrimoniale. Le contexte n'était pas non plus appréhendé de manière consciente. L'ensemble urbain reconstruit par Robert Camelot autour de la gare et de l'église Saint-Jacques est très majoritairement en brique, et la couleur rouge de ce matériau donne le ton de la plus grande partie de la ville. Dans les projets, tous les groupes sans exception étaient fermement décidés à ne pas utiliser ce matériau, ni même à le rappeler par une teinte comparable. Mais aucun n'était capable d'explicitier ce refus et de lui donner sens. Malgré sa forte présence, le contexte n'avait donc pas non plus été exploré intellectuellement dans toutes ses dimensions.

¹⁹⁹ Hervé RATTEZ, Ludovic CHARAMON, *Note de présentation de l'atelier de projet S7*, ENSAN, 2017-2018

TRANSFORM-ARCHITECTURE EN SITUATION

École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie à Lisieux

Dans le cadre du partenariat entre l'Ensa Normandie et la ville de Lisieux, le domaine d'études TRANSFORM, dans le cadre de l'atelier d'architecture en situation a pris pour sujet la reconstruction/extension de l'espace Victor Hugo pour en faire une Maison des Projets. Cet édifice fut construit en 1952 par l'architecte en charge de la reconstruction de Lisieux, Robert Comollet.

Un programme annexé consiste à doter l'église Saint Jacques des lieux d'accueil lui permettant de devenir une salle de concerts ou de conférences.

La réflexion engagée donne à ces deux édifices, une seconde vie et invite à repenser l'espace public pour qu'il s'inscrive dans le paysage urbain régénéré en continuité avec les mutations urbaines en cours et à venir à Lisieux.

L'objectif pédagogique consiste à concevoir des projets d'équipements dans une réalité construite et urbaine en la matière deux édifices significatifs du XVIII^{ème} et du XX^{ème} siècles. L'enseignement vise à poser la question de la conservation partielle ou totale d'édifices remarquables dans le cadre d'une mutation programmatique.

Le sujet de la mutation/régénération et de la greffe d'un équipement public confronte l'architecte à différentes questions et en particulier à celle de l'évolution typologique d'un objet architectural dans un contexte établi, et également à celle de la pérennité ou de l'obsolescence de certaines architectures face à l'évolution des besoins, des usages, des attentes et des normes.

Pour les équipes pédagogiques, Hervé Rattez / Ludovic Charamon, architectes maîtres de conférences ENSA Normandie.



Photo: ANSA, JACQUES JOURNÉ



Photo: BOUCHARD DÉVELOPPEMENT URBAIN



Photo: FRAISSINÉ DÉVELOPPEMENT URBAIN



Photo: CHARAMON ANSA DÉVELOPPEMENT URBAIN






Ce travail établit les échelles de projet d'architecture allant du projet urbain à la conception du mobilier et de l'espace architectural de la salle de conférence mais les étudiants de master en situation de terminer un projet appliqué et abouti.

Pour l'ensemble des étudiants, il s'agit par ailleurs de maîtriser les outils de représentation : coupe, perspective, plans coupés et façades perspectives et maquettes à différentes échelles et de la maquette dans le cadre de la maquette de détail, pour concevoir une proposition architecturale des espaces et des lieux et offrir un message de la façon suivante :

« Chaque nouvelle construction nécessite une intervention dans une situation historique donnée. Pour la qualité de cette intervention, il est d'abord de réussir à doter le nouveau de propriétés telles qu'elles permettent d'être en continuité avec l'existant existant. Car pour pouvoir se faire en plan, l'objet nouveau doit d'abord nous inciter à porter un regard nouveau sur ce qui est déjà là. C'est vers une prise de recul, un bousillage de saisi visible pour essayer de nouveaux l'objectif et l'élaboration. La pierre à trouver se joue. Mais il faut aussi penser le cadre de l'édifice. »

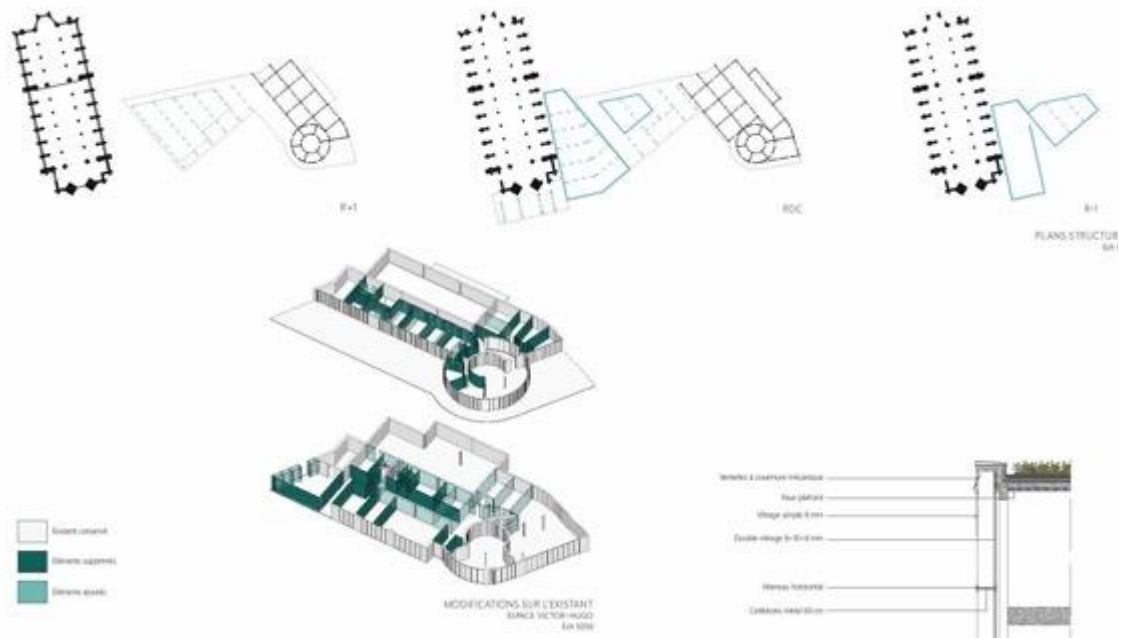
Hervé RATTEZ - Ludovic CHARAMON, architectes maîtres de conférences ENSA Normandie

Affiche de l'exposition des projets des étudiants à la maison de projet de Lisieux. Les différentes images retenues montrent assez bien la mise à l'écart de la gare routière, qui a été dans presque tous les projets traitée comme un élément secondaire et non comme la génératrice du projet.

On peut faire les mêmes critiques aux textes accompagnant les projets. Une partie d'entre eux font l'effort de présenter l'avant et l'après, que ce soit à l'échelle urbaine, architecturale ou structurelle, mais aucun ne fait les trois. Il est vrai que ces éléments n'étaient pas non plus demandés de manière très claire dans le programme du semestre puisqu'il est écrit : « Axonométrie, perspective, ou croquis perspectifs montrant le raccordement de l'extension au bâtiment existant »²⁰⁰.

²⁰⁰ Hervé RATTEZ, Ludovic CHARAMON, *Note de présentation de l'atelier de projet S7*, ENSA, 2017-2018

Certains groupes reprennent la trame de la structure existante pour la prolonger mais en changeant complètement la géométrie des alignements ou la matérialité, comme le groupe Françoise et Sallaud. D'autres cachent une grande partie de la façade existante derrière un projet sans rapport d'échelle, de trame, de matériaux. Certains groupes vont supprimer la casquette qualifiant l'espace en avant de la gare, ou au contraire la clore et construire au-dessus, faisant perdre toute lisibilité au projet originel, comme le groupe Chaplais Dacquet et Guyot. L'intégration des espaces dans l'édifice existant n'est pas toujours claire, la plupart des groupes ne faisant que jouer sur les cloisonnements, sans aucune réflexion sur les espaces, couleurs ou matériaux existants. Mais certains groupes d'étudiants vont tout de même avoir une réflexion intéressante. Par exemple le groupe Robert, Vauvelle, Trubert et Flores supprime le plancher du niveau dans la rotonde afin de créer un espace en double niveau démontrant un réel intérêt pour cet objet si particulier, un autre transforme toute la rotonde en escalier monumental. Ces deux groupes sont les seuls à mettre en valeur cette géométrie si particulière même s'ils ont paradoxalement l'attitude la plus destructrice. Les groupes ayant fait l'effort d'une réflexion et d'une représentation vis-à-vis de l'existant seront ceux qui proposant les projets les plus aboutis.



Groupe Françoise et Sallaud : l'un des rares groupes à montrer son travail sur les transformations avant/après et sur les logiques structurelles de l'ensemble du projet : le rapport à l'existant consiste à ne toucher qu'au cloisonnement et à prolonger la trame structurelle (mais la nouvelle est réalisée en bois).





Groupe Robert, Vauvelle, Trubert et Flores : la rotonde est évidée de bas en haut. Par contre la plupart de la façade est cachée par l'édifice continu couvrant la place



Groupe Chaplais Dacquay et Guyot

En conclusion, la plupart des problèmes que nous avons soulignés dans l'analyse des projets se comprennent dès la lecture de la note de présentation de l'exercice : obligation non justifiée de conservation de la structure existante, absence d'analyse architecturale sur les qualités patrimoniales, absence de demande claire de documents sur le rapport à l'existant.

Master Draq S9 2018/2019 sur 3 sites

Partant de cette première expérience, l'équipe pédagogique, renforcée par l'arrivée de Raphaël Labrunye à la rentrée 2018 a décidé la mise en place à titre expérimental d'une stratégie réflexive pour l'année 2018-2019. L'objectif était d'amener les étudiants à envisager la conservation de l'existant comme une donnée de projet, et non comme une donnée immanente, imposée d'en haut. L'exercice a pris la forme d'un questionnaire à remplir en deux étapes : 1. diagnostic, 2. prise de position théorique et projet. Au moment de la séance de jury, les groupes devaient remettre une synthèse écrite d'une dizaine de pages illustrée de schémas et reprenant les principaux arguments développés dans les deux étapes précédentes. L'objectif était de les amener à construire un argumentaire raisonné et cohérent pour justifier leurs choix en matière de programme et d'intervention architecturale. Une présentation efficiente (mise en page et rédaction) était demandée. Le principal objectif de la démarche était de comprendre comment s'opère la conjonction entre le diagnostic, la détermination des éléments, formes ou valeurs à conserver en fonction du diagnostic, et le processus créatif d'élaboration du projet. L'exercice a bénéficié d'un nombre d'heures suffisant pour un suivi régulier, et le travail a pu être réalisé à un bon niveau d'encadrement. L'intervention des historiens dans l'exercice, assez inhabituelle dans cette école, ne prenait pas place dans le suivi du projet, qui était réservé aux enseignants TPCA, elle consistait surtout à vérifier la cohérence d'ensemble du processus, du diagnostic à l'argumentaire final, en insistant sur l'importance du ou des bâtiments existants.

L'atelier de projet Transform de l'année 2018-2019 a été déplacé en S09, dans le master DRAQ. Il portait sur trois sites différents, sur lesquels les groupes étaient répartis : 1. le muséum d'histoire naturelle et l'ancienne école Jean Macé au Havre ; 2. l'ancien centre de recrutement des dockers au Havre (bureau central de la main d'œuvre, BCMO) ; 3. la bibliothèque universitaire de Mont-Saint-Aignan. Il est à noter que le master DRAQ (Diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien) est co-organisé par l'ENSA Normandie et l'UFR des sciences et techniques de l'université du Havre. Chaque groupe de projet comprend des architectes (en majorité) et au moins un ingénieur. L'idée est que chacune de ces deux catégories puisse approcher l'univers et les préoccupations de l'autre. Les architectes doivent pouvoir intégrer les contraintes structurelles au cours du processus de projet, au fur et à mesure de l'avancée de leur réflexion. De leur côté, les ingénieurs sont amenés à comprendre les préoccupations des architectes en matière de programme, d'usage, de patrimoine. L'atelier a donc une dimension technique assez affirmée, les différentes solutions doivent être pensées de manière réaliste.

L'atelier de projet était conduit par Hervé Rattez (TPCAU) et Ludovic Charamon (TPCAU). La fiche pédagogique reprenait la plupart des éléments théorique de la note d'intention du S7 de l'année précédente 2017/2018 : le passage sur la mutation-régénération, la citation de Zumthor, et commençait par la même phrase :

Cet enseignement pose le problème de la prise en compte et de la conservation partielle ou totale d'édifices existants et de leur extension dans le cadre d'une intervention architecturale contemporaine basée sur une mutation programmatique²⁰¹.

Par contre, la mention de la conservation obligatoire de l'édifice avait disparu. La fiche sur les cours associés au projet fait état de 4 semaines de diagnostic et d'analyse architecturale et patrimoniale au début de semestre, en plus des cours de théories et de l'exercice d'écriture de Patrice Gourbin et Raphaël Labrunye.

Les groupes de projet devaient cette fois définir eux-mêmes leur programme en fonction de leur analyse de l'édifice, du contexte urbain et de l'usage actuel. Toutefois, cette possibilité n'était pas égale pour les trois sites. La liberté était totale pour l'ancienne halle des dockers, aujourd'hui assez médiocrement utilisée comme salle de sports (baske^{2t}). Pour le muséum du Havre, les conservateurs du musée avaient présenté leurs attentes en matière de développement des collections et des équipements (accueil des groupes, librairie...) et les étudiants étaient invités à relier le bâtiment historique (actuel muséum) à l'école Jean Macé (désaffectée) toute proche. Quant à la bibliothèque universitaire, son usage n'était pas spécialement destiné à évoluer.

L'abandon de l'exercice de « greffe » (avec un programme deux fois plus important que l'édifice de départ) a permis de réorienter plus spécifiquement les étudiants sur la question du lien réflexif entre l'existant et le projet. L'impression est très positive, le processus de projet s'en trouvait nettement renforcé et rendu plus efficient dans la justification des choix. Toutefois l'équipe pédagogique a tout de même eu l'impression, au moment du jury, d'une certaine frilosité dans le traitement de l'existant, comme si la dimension patrimoniale et le respect paralysant qui lui est attaché avaient en quelque sorte « pollué » la liberté offerte par la réhabilitation. Ce jugement se confirme dans l'analyse des travaux, par exemple le muséum d'histoire naturelle dont les 2 éléments existants sont reconnus pour leur valeur patrimoniale, ou bien, quoique de manière un peu moins affirmée, pour le bureau des dockers dont la forme magistrale a fortement contraint toutes les propositions. Par contre, les groupes chargés de la bibliothèque de Mont-Saint-Aignan n'ont pas hésité à supprimer une partie de la structure existante par exemple. Mais il est vrai que certains ont aussi reproduit de manière un peu simpliste structure et façades.

Nous pouvons remarquer que les projets qui n'ont pas eu la possibilité de repenser la programmation ont tendance à faire un diagnostic identique, à s'installer au même endroit et à proposer une intervention globalement comparable. À la bibliothèque de Mont-Saint-Aignan, tous ont créé une faille coupant une partie du bâtiment

²⁰¹ Hervé RATTEZ, Ludovic CHARAMON, *Fiche pédagogique de l'atelier de projet S9, Taïga*, ENSAN, 2018-2019

existant en son centre, certains gardant la structure, d'autre la supprimant. Alors qu'au BCMO du Havre dont chaque groupe devait déterminer le programme, les projets sont extrêmement différents, tant en terme d'utilisation que de morphologie.

DIAGNOSTIC BÂTIMENT

La bibliothèque existante a été rénovée par Philippe FEENT, Pierre NOEL, Georges PARLEANI. Elle est construite en deux phases : la première en 1964 et la seconde en 1970. Les deux parties sont un miroir entre l'une et l'autre. Dès la conception de la première partie de la bibliothèque en 1964, l'agrandissement était prévu. La façade Nord est aujourd'hui le joint de dilatation entre les deux parties du bâtiment. Figure 6.

D'une part, Le diagnostic de l'existant révèle plusieurs grandes qualités caractéristiques de la bibliothèque de Mont-Saint-Aignan : la lumière, le rythme, la légèreté et le minimalisme, ainsi que l'originalité du module hexagonal.

La lumière : Les salles de lecture sont baignées, tout au long de la journée d'un éclairage naturel constant, ce qui est permis par les vides entre les hexagones : les lanternes, l'un des éléments majeurs du bâtiment ; et par le jeu de vides et pleins des façades. Figure 7.

Le rythme : Le rythme résultant de la structure poteaux-parapluies ainsi que les façades, permet d'éviter la monotonie des grandes salles de lecture, en plus de permettre de grands espaces de travail. Ce rythme est lisible depuis l'intérieur mais également depuis l'extérieur sur les façades. Figure 8. La trame des poteaux-parapluies suit d'ailleurs un rythme régulier de 7m dans un sens et 6m dans l'autre, entre chaque poteau. Figure 9.

La légèreté et le minimalisme : La légèreté de la structure et le minimalisme par le peu d'éléments utilisés: poteaux-parapluies, dalles, façades, suffisent à définir les espaces avec finesse. Figure 10.

L'originalité : La répétition du module hexagonal du bâtiment en fait un édifice unique et facilement identifiable. Le module poteau-parapluie est une forme originale en étoile à 6 côtés. Figure 11.

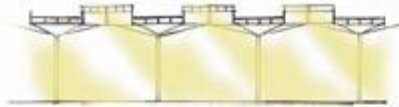


Figure 7 : Lanternes entre les parapluies.



Figure 10 : Parapluies, Dalles, Façades.

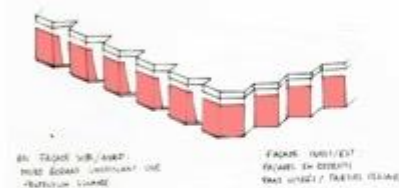


Figure 8 : Le rythme en façade.

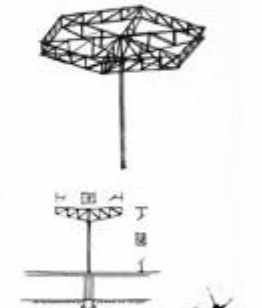


Figure 11 : poteau-parapluie + poteau étoile

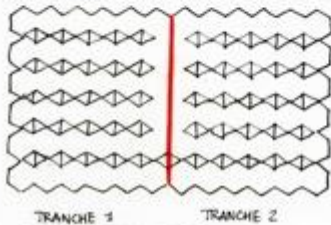


Figure 6 : Plan existant, tranche 1, 2.

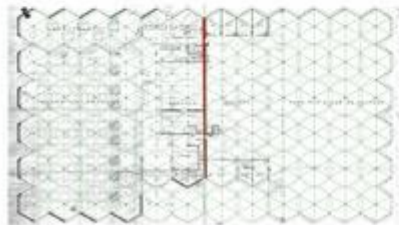
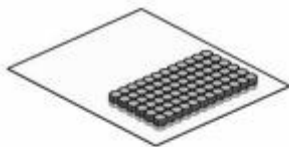


Figure 9 : Le rythme de la trame.



LE BÂTIMENT EXISTANT

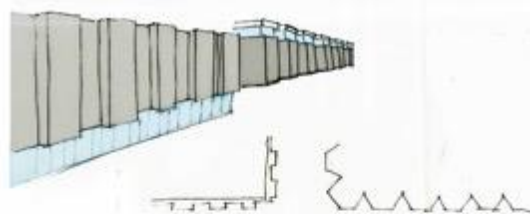
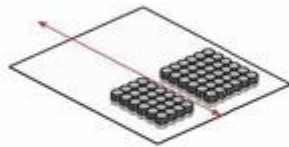


Figure 21 : Traitement des façades des extensions, en lien avec celles de l'existant.



TRAVERSER LE BÂTIMENT EXISTANT

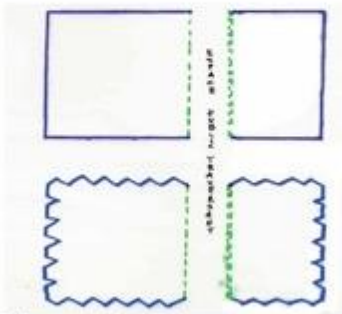
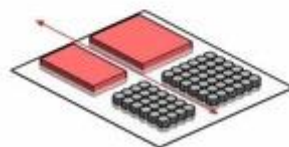


Figure 22 : Traitement des façades de la rue traversante.

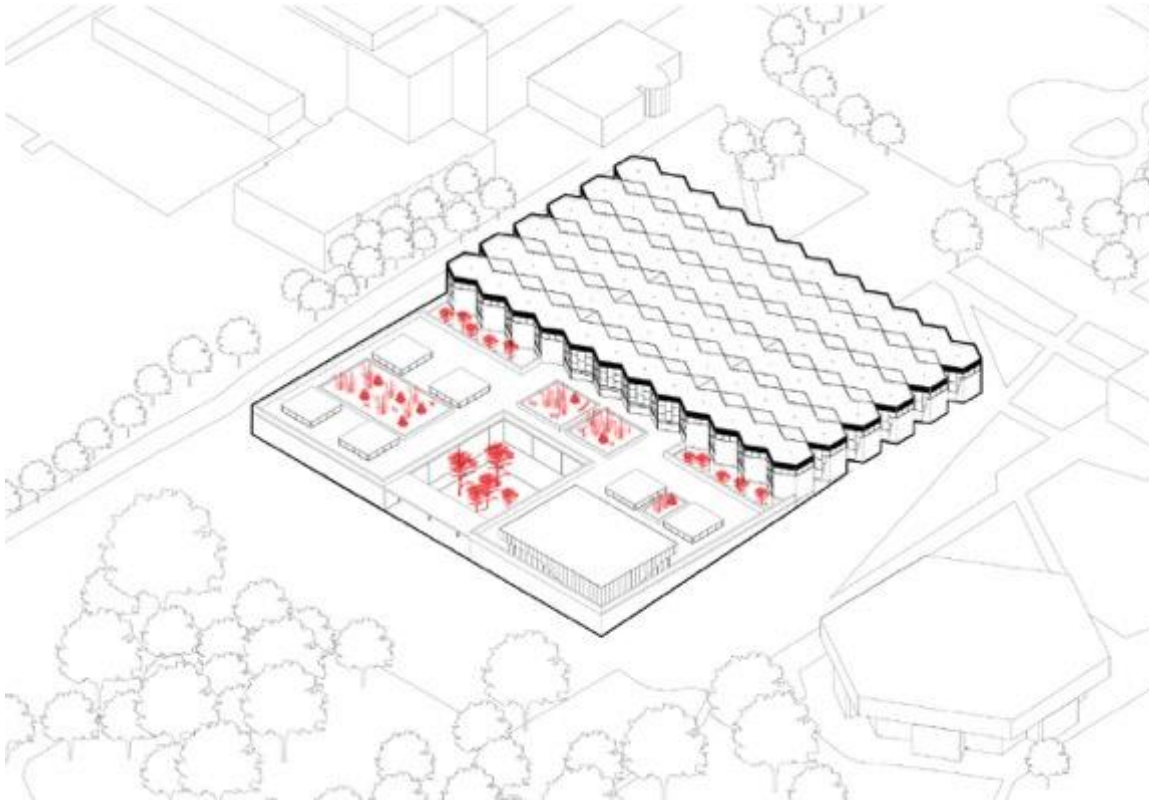


DOUBLEMENT DES VOLUMES EXISTANTS



Groupe Berezhynska, Gorin et Matus : greffe et percement d'une rue intérieure

Pour autant, les projets, même les moins aboutis, développent tous une réflexion sur la différenciation entre l'intervention et l'existant. Contrairement à l'exercice de Lisieux l'année précédente, les étudiants ont cherché à accorder l'esthétique et la forme architecturale entre l'existant et les ajouts. Il s'y ajoutait aussi, du fait de la nature particulière du master DRAQ, une dimension structurelle qui pouvait également être intégrée de manière assez pertinente. L'exercice d'écriture, qui demandait un diagnostic urbain, architectural et structurel présentant aussi les qualités de l'existant, n'a pas été pas traité de manière équivalente par les étudiants. Certains ont répondu à minima, d'autres se sont réellement prêtés au jeu. Dans tous les cas, les projets sont clairement plus réfléchis sur le lien à l'existant. Il est intéressant de remarquer que les étudiants ayant réalisé des analyses graphiques architecturales, morphologiques, structurelles ou autres sont ceux qui ont le mieux compris les qualités de l'édifice existant et ont fait les projets de greffe les plus fins, comme le groupe Berezhynska, Gorin et Matus .



Groupe Amelin Corso et Jacquemin : greffe en soubassement et passage intérieur sous le bâtiment





Groupe Bendimered Bourhai et Saliou : transformation de la halle BCMO en mosquée et centre culturel, sans réelle analyse architecturale du bâtiment, la halle est utilisée mais une grande partie de ses qualités (comme la lumière zénithale) sont perdues.

Nous pouvons conclure que l'exercice d'écriture, forçant les étudiants à réfléchir aux qualités de l'existant et à théoriser le rapport entre leur production et le déjà-là est une bonne démarche de projet. Par ailleurs, coupler l'écriture avec des analyses graphiques permettant aux étudiants de mieux comprendre mais aussi préciser leurs explications est extrêmement précieux pour le futur projet. Cette expérimentation pourra trouver d'intéressants développements dans le prochain programme pédagogique de l'école : adosser l'analyse architecturale à la fois aux enseignements HCA et aux exercices de représentation permettrait aux étudiants de prendre ces bonnes habitudes d'analyse, de compréhension de l'existant, et de développement des propres projets : dessiner pour comprendre, comprendre pour dessiner, dès la licence.

Master Draq S9 2019/2020 sur l'hôtel du département de Rouen

À la rentrée 2019, le Master DRAQ/S09 et le domaine d'étude TransForm ont été repris par David Lafon (MCF TPCAUI) et Laurent Protois (MCFA TPCAUI, titularisé en 2020). L'atelier d'écriture, et le TD associé d'histoire ont été reconduits. De la même manière que pour l'atelier de 2017 sur la gare routière de Lisieux, plusieurs cours en lien direct avec le site de projet ont été proposés : sur la Reconstruction, sur les cités administratives des années 1950, et sur leur réhabilitation ou reconversion. Toutefois le champ HCA a été mieux intégré à l'atelier, notamment au moment de la préparation, des discussions préalables à l'exercice, des voyages d'étude. Il y a eu malgré tout un malentendu sur les apports de la discipline. En effet, l'obtention des relevés de l'édifice auprès des services du Département a été laborieuse. Nos collègues nous ont donc demandé très tôt de trouver des plans d'archives. L'enseignant d'histoire (P. Gourbin) s'est donc occupé, en plein mois d'août, de trouver les dossiers de plans conservés aux archives municipales (deux dossiers) et aux archives départementales (un). Or ceux-ci sont des plans de permis de construire, donc des projets, d'une précision toute relative, en

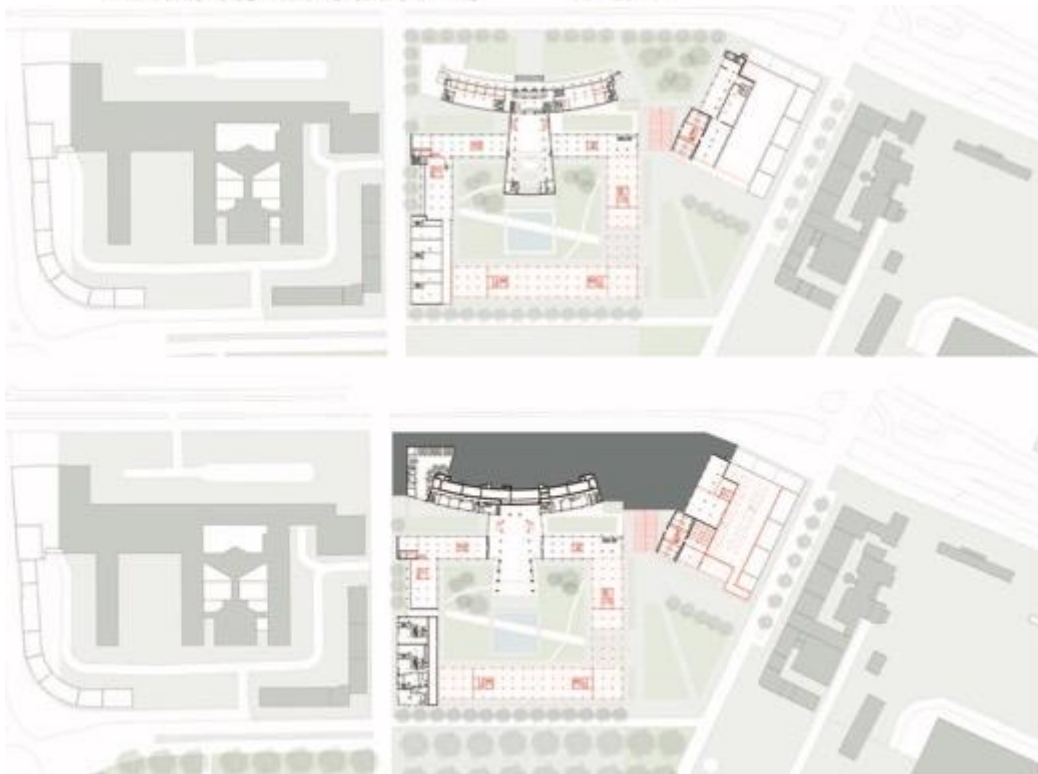
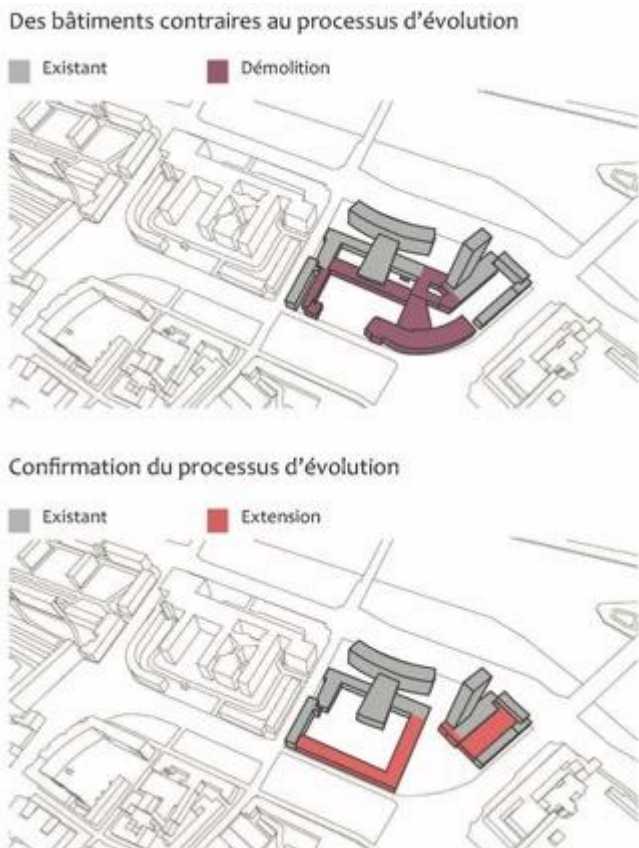
particulier du point de vue des ingénieurs qui participent à l'exercice. Ils n'ont finalement pas été utilisés : ces immenses tirages de faible qualité, pris en photo dans de mauvaises conditions, étaient difficiles à lire, mais surtout leur précision n'était pas celle qui était attendue. Nous avons donc compris qu'il ne fallait plus répondre de manière individuelle à ce type de demande, au titre de préparation de l'atelier. Au contraire, une solution collective, beaucoup plus intégrée, était à inventer. Il fallait impliquer les étudiants dans la recherche historique et documentaire. Il faudrait également différencier très clairement, vis-à-vis de nos collègues architectes, l'histoire en tant qu'élément de diagnostic et le relevé et non comme pourvoyeur de documentation.

L'atelier portait sur l'ancienne préfecture de Rouen, aujourd'hui hôtel du Département, construit à partir de 1955. Le choix de cet édifice pour un exercice pédagogique répondait à une demande du Département, seul usager du bâtiment depuis le départ des services de la préfecture. Cet édifice considérable réunissait à l'origine plusieurs administrations de l'État, principalement préfecture, conseil général et archives. Il faisait au moment de l'atelier l'objet d'une demande de protection Monument historique (il a été inscrit en 2020). Une exposition sur l'histoire du bâtiment était prévue au moment du choix du site, que le confinement n'a pas permis de réaliser. Une première différence majeure avec l'organisation de l'exercice des années précédente était que la démolition partielle était possible, mais surtout que la création de surfaces nouvelles à minima de 50% dans les programmes d'Hervé Rattiez ne devra pas dépasser 20% dans celui de 2019-2020. Ainsi le point de vue sur le projet passe d'une greffe à partir d'un édifice prétexte à la transformation pure à un édifice sujet montrant la différence de point de vue des enseignants.



Figure 1. Schéma des enjeux du projet

Groupe Boidin, Rolland, Vidal et Dirami : appréciations des qualités de l'existant et donc des opportunités projectuelles



Groupe Bienvenu, Charles, Herbaux, Pichouron et Rabouh : toutes les extensions au projet initial considérées comme contraires au processus d'évolution sont jugés destructibles et remplaçables par un projet beaucoup plus formel.

De même que la prise en charge de la recherche d'archives par l'enseignant, les cours magistraux sur l'histoire du site et du bâtiment ont été une erreur. Les recherches réalisées à cette occasion auraient dû l'être par

les étudiants eux-mêmes, sous forme d'atelier. La « consommation » d'informations apportées à cette occasion ne leur a pas donné un ensemble de données équilibré en fonction de leurs besoins et ils n'ont pas pris la peine de se réapproprier les données et connaissances fournies. L'histoire pour le projet n'est pas l'histoire académique et scientifique des revues savantes, un autre chemin spécifique est donc à concevoir. C'est peut-être la raison pour laquelle les étudiants ont fait une analyse très générale du site, de la morphologie urbaine, des matérialités, de la lumière, de l'organisation générale des usages... Toute cette grande analyse s'intéressait beaucoup aux alentours de l'édifice, conçu au moment de la Reconstruction comme un grand espace monumental et paysager de part et d'autre de la Seine.

Mais les étudiants avaient finalement relativement peu à dire du bâtiment lui-même, particulièrement imposant et complexe il est vrai, de son fonctionnement intérieur. La structure et les pathologies, domaines particulièrement mis en avant dans la fiche pédagogique d'enseignement, se heurtaient à la réalité du bâtiment. La structure, simple, lisible et sans surprise, avait peu d'intérêt, mais n'a même pas été présentée. L'édifice, très bien construit, ne présentait aucune pathologie « intéressante » dans le cas d'un exercice pédagogique, c'est à dire qu'elles se limitaient à des altérations très limitées de surface (quelques éclats sur les éléments de revêtement...).

Au vu des résultats positifs de l'année précédente, le choix était de laisser les étudiants déterminer eux-mêmes le programme qui serait adapté à une reconversion de l'édifice. Mais la taille du bâtiment, son importance à l'échelle du quartier environnant, promis à une transformation de grande ampleur ont clairement été problématiques pour les étudiants qui n'ont pas pu aller au bout de l'analyse de l'édifice et en sont resté à une analyse de surface (façade, matérialité, lumière) et à de grandes intentions urbaines très larges. Nous pouvons tout de même remarquer qu'une fois de plus, les projets les plus aboutis sont ceux qui ont porté une réelle réflexion théorique sur le lien avec l'existant et l'ont présenté sous forme de représentations graphiques.

Nous pouvons d'ailleurs souligner l'adoption par la plupart des groupes de normes graphiques pour les dessins des plans mettant en rouge les éléments détruits ou nouveaux, facilitant la compréhension des transformations projetées. Cette normalisation graphique provient fort probablement d'une demande du nouveau binôme d'enseignants.

L'objet d'étude, gigantesque, s'est révélé peu propice à l'exercice. Il n'a pas été choisi par les enseignants mais par le département, montrant ainsi les limites de ce genre de partenariat.

Master Draç S9 2020/2021 à Lisieux

L'atelier de projet Transform de l'année 2020-2021 a porté sur la ville de Lisieux. Lisieux participe au programme Action cœur de ville. L'École de Normandie a été contactée par Action logement pour un travail commun sur les préoccupations de cet organisme. L'atelier de projet est donc subventionné par Action Logement, le SGAR et l'EPF Normandie. Du point de vue pédagogique, le champ HCA a été renforcé de manière conséquente depuis la rentrée, avec une présence régulière dans l'atelier de projet, ce qui permet une participation continue du point de vue de l'élaboration des solutions proposées, un regard critique sur les consignes de l'exercice, etc.

L'équipe enseignante a changé une nouvelle fois avec le recrutement de Pascal Filâtre comme professeur TPCAU et le retour de Stéphane Rioland comme associé. Avec Laurent Protois et Patrice Gourbin ils ont dirigé l'atelier S9 Transform. Nous discuterons particulièrement ici du projet Transform S9 Draç, mais l'atelier de S7 Transform dirigé par Sophie Fleury et Bertrand Verney a aussi participé au partenariat avec Lisieux.

L'enjeu pour tous était de travailler sur le logement (formulé très clairement par Action logement) dans le périmètre ORT de Lisieux. Dès la signature de la convention en juillet, alors que la nouvelle équipe d'enseignants était en cours de constitution, une rencontre des partenaires a eu lieu à Lisieux. Cette visite a

permis de repérer des sites potentiels de projet : des cinémas abandonnés, un centre commercial en déshérence, des cœurs d'îlots à requalifier, l'évêché en attente de réhabilitation.

Les enseignants étaient très enthousiasmés par la manne financière qui allait permettre de multiplier les visites sur site par les étudiants sans être limité par leurs ressources personnelles. Cette manne allait aussi permettre de recruter en vacance une chercheuse historienne pour former et accompagner les étudiants en archives afin qu'ils soient confrontés aux fonds municipaux et saisissent la complexité du recueil des données. Mais la convention signée ne prévoyait en réalité que l'argent ne soit utilisé que pour de la valorisation. Ainsi les étudiants n'ont fait que le strict minimum de déplacements sur place, et c'est Patrice Gourbin qui les a rapidement amenés aux archives municipales en l'église Saint-Désir, sans que cela puisse faire partie d'un exercice pédagogique spécifique et autonome comme espéré. Les financements ont permis des achats de matériels pour de belles maquettes, mais surtout pour l'exposition à la Maison de l'architecture - le Forum de Rouen qui sera plus tard présentée à Lisieux, ainsi que pour la publication d'une plaquette. Le travail de commissariat d'exposition et d'écriture et publication a été réalisé par un des enseignants du projet. Une fois de plus, le partenariat s'est révélé être une contrainte (ici programmatique et de travail enseignant) plus qu'un apport. Le groupe d'enseignant, alors en cours de formation, a peu été impliqué par l'administration de l'école et il n'a pas compris les enjeux de l'écriture des conventions et s'est retrouvé assez déçu des dispositions. Un investissement de leur part dans la définition des partenariats se révèle nécessaire bien en amont de la rédaction d'une convention, ce qui n'est pas encore dans les bonnes pratiques de l'école.



Consultation des archives nécessaires à l'atelier de projet dans l'église Saint-Désir

Par contre les enseignants étaient plus réticents sur le programme du logement dans une ville où il y a 19% de vacance locative. L'un des enjeux local actuel, non évoqué par la municipalité lors de cette réunion inaugurale, est que le NPRU travaille actuellement sur Hauteville. Il s'agit d'un grand ensemble construit dans les années 60 en surplomb de la ville et qui ne fait pas partie du périmètre ORT et donc des réflexions d'Action Logement. Les travaux NPRU consistent en la démolition de la majeure partie de l'ensemble pour une dédensification paysagère afin de rendre le quartier plus attractif pour des particuliers privés à travers la création d'un éco-quartier. Le projet entraîne la destruction de nombreux logements sociaux que le NPRU essaie actuellement de retrouver dans le centre-ville afin d'encourager la mixité sociale. Les besoins des bailleurs sociaux de trouver des immeubles entiers à réhabiliter et habiter ne peuvent être que très peu comblés par les 19% de vacances. En effet la vacance se trouve plutôt dans les derniers étages d'immeubles habités, sans ascenseurs. La création de logements est donc une question actuelle à Lisieux même si elle n'a pas été clairement exprimée par la municipalité.

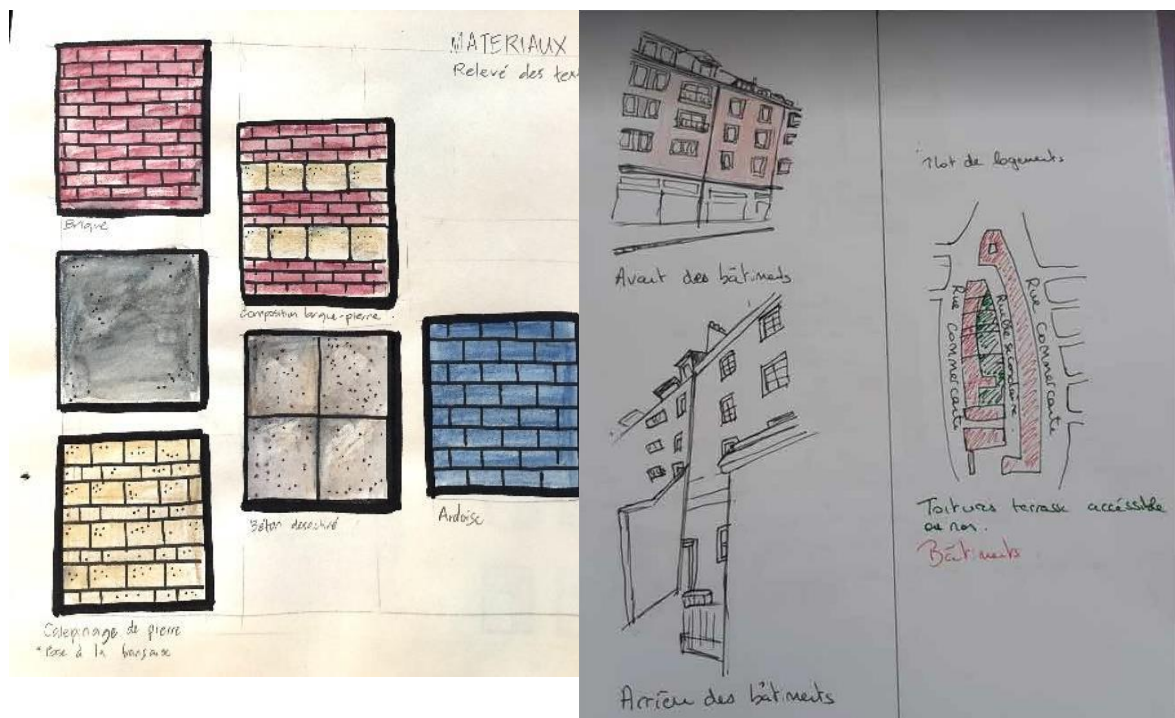
La fiche pédagogique reprend l'introduction de l'année précédente sur l'obsolescence matérielle ou énergétique entraînant un besoin de mutation de l'architecture. Pour la suite même si la question de « l'habiter » est mise en avant, il est surtout proposé de travailler sur l'hybridation programmatique et la régénération/transformation des espaces.

Il sera possible de concevoir avec une ou des extensions, tout comme il sera peut-être nécessaire de démolir certaines parties. Dans le cas d'extensions, leurs surfaces seront adaptées à celles de l'existant²⁰².

Il est intéressant de constater que la part ancien/nouveau n'est plus considérée en pourcentage mais juste avec la notion d'« adaptation ». De même la démolition n'est pas un tabou mais une possibilité.

N'ayant pas obtenu les planches complètes des projets de l'année, l'analyse est réalisée à partir des travaux de l'exercice d'écriture et de la visite rapide de l'exposition à la maison de l'architecture. L'exercice d'écriture, bien inscrit dans la continuité pédagogique, se déroule pour la 3^e fois.

Après la première visite sur site, un premier texte de perception est rendu par les étudiants, parfois poétique, parfois très descriptif, parfois illustré de photo ou de croquis. Il permet aux étudiants d'exprimer le sentiment principal de leur ressenti sur place. La majorité a été marquée par le concept d'avant/arrière des bâtiments. En effet, les cœurs d'îlots délabrés typiques de la reconstruction sont à Lisieux des rues publiques. Il y a donc des rues principales avec les belles façades, et les rues arrières, moins travaillées et dont les cours ont été loties jusqu'à la limite de propriété de manière anarchique. D'autres ont remarqué la grande variété de la matérialité ; l'importance des lieux de cultes pour la skyline et les vues ; la faible place de la végétation dans la ville (bien qu'elle reste toujours présente au loin) ; la forte topographie gérée par des passages et des cadrages multiples ; l'importance des socles commerciaux en rez-de-chaussée et la fracture avec les logements au-dessus. D'autres ont directement évoqué les sites d'études et leur problématique de lumière ou de fermeture sur la rue.



Perception Merzouk Youba : analyse des différentes matérialités

Perception Emélie MICHEL : Avant/arrière

²⁰² Fiche pédagogique taiga de l'atelier de projet S9 Transform/Draq 2020-2021

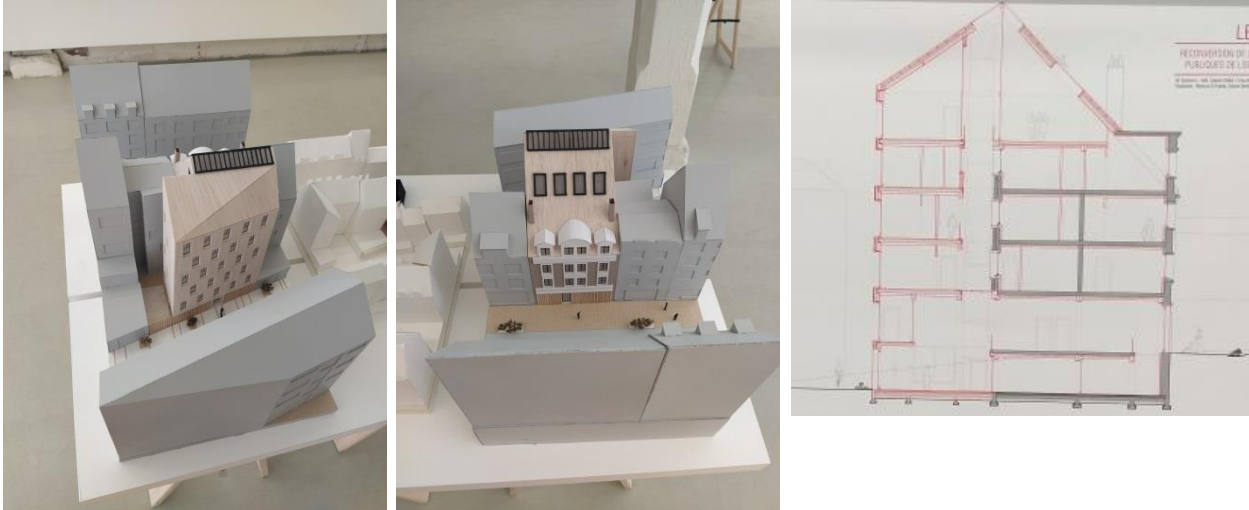
Les groupes d'étudiants se sont formés par affinité ou par envie de travailler sur un même site. A part l'ancien évêché, il s'agit d'édifices de la reconstruction.

L'évêché, en grande partie abandonné a posé le problème déjà repéré du grand patrimoine paralysant. Le titre de leur intervention « changer pour que rien ne change » est très révélateur de leur positionnement. Ils insistent sur le caractère subtil de leur intervention. Le projet consiste en réalité à une restauration de l'existant et la transformation des espaces en un conservatoire, loin de la commande d'hybridation programmatique et de création de logements. Les planches présentées à l'exposition, de belle qualité, insistent principalement sur les qualités de l'existant et assez peu sur le projet à venir, s'effaçant derrière l'édifice.



FLORES RODRIGUEZ Katya Milena, GOUACHE Arnaud, MERZOUK Youba, ZHAO Yixi : planches sur l'évêché ne montrant quasiment que l'existant.

Deux groupes se sont au contraire attaqués à l'ancien centre des finances publiques, parcelle et bâtiment tout à fait typique de la reconstruction avec la façade principale sur la rue commerçante et façade arrière peu travaillée sur la rue secondaire. Les deux projets ont fait le choix de densifier fortement la parcelle en gardant la façade principale et les différents niveaux, mais en extrudant l'édifice par un élargissement sur l'arrière et en ajoutant des étages au-dessus. Bien que les propositions programmatiques soient assez intéressantes (brasserie dans le socle et logements au-dessus ou maison des femmes), les transformations manquent de finesse.



D'ANDREA, DEVEZE, GERVIER, MICHEL : projet de maison des femmes

De même les transformations des deux cinémas (le Royal et le Majestic) consistent généralement à conserver les façades sur rue, la logique distributive et d'implantation générale, le principe de logements au-dessus d'équipements, mais en densifiant soit par une surélévation, soit par un élargissement des bâtiments soit les deux. Il est notable tout de même que ces projets (cinéma comme centre des finances publiques) impliquent une transformation lourde de l'existant, conservent principalement les façades et se rapprochent parfois de projets de façadisme. Le grand respect des qualités de l'existant (façade principale et quelques espaces ou matérialités remarquables) les fait réfléchir sur des logiques distributives ou d'usages mais non de mise en valeur de leurs propres projets, souvent relégué sur la cour ou des espaces intérieurs non montrés. Les projets présentent donc peu de geste architectural, mais aussi peu de réflexions spatiales qualitatives.



BEUZIT Yann, PAPIN Maxime, RAMAGE Will, YAOUANQ Rémi : projet sur le cinéma Majestic : le cinéma et les intérieurs sont très détruits mais la logique d'implantation et les façades principales sont conservées.

Un groupe est allé beaucoup (trop ?) plus loin : ils se sont intéressés au centre commercial des mathurins sur 4 niveaux mais dont seul le RDC et le parking en toiture sont encore utilisés. Plutôt que d'ajouter des éléments, ils ont démoli des parties afin de créer des voies et des apports de lumière et multiplier les programmes. Bien que peu réaliste ni aboutie, la tentative a le mérite de retourner l'intervention en venant sculpter l'existant plutôt que lui ajouter des éléments.



ARNAUD Fabiola, VIDALAIN Sacha, POITEVIN Clémence, ROBILLARD Soizic

Les étudiants ont fait part d'une très grande créativité dans les programmes installés, s'appropriant vraiment le concept d'hybridation, ainsi que les potentialités des sites et les besoins locaux. Par rapport aux étudiants des années précédentes les étudiants se sont vraiment appropriés les qualités de l'existant révélées par l'analyse. Mais leurs projets ne sont que peu entrés dans une réflexion vis-à-vis de l'espace intérieur ou des notions de confort.

On remarque ici trois postures d'intervention : le respect paralysé par le grand patrimoine, la greffe par extrusion de l'existant cachant plus ou moins leur propre projet et l'intervention lourde ne considérant l'existant que comme une matière ou l'intervention. Ces postures reflètent assez bien les différents points de vue du groupe d'enseignant, très hétérogène, formé administrativement sans réelle accointance et qui a travaillé difficilement ensemble tout le semestre.

Conclusion sur Transform

Le déroulement du projet de recherche a été simultané à l'évolution du domaine Transform. Commencée il y a quatre ans, le processus est toujours en cours, pour une meilleure intégration du champ HCA dans le projet en lien avec l'existant. Le projet de recherche a été un levier pour obtenir la participation du champ HCA au choix des sites d'intervention depuis 2017, même si sa place dans l'enseignement s'est ensuite résumée à une invitation de Patrice Gourbin au jury final. La seconde année il y a eu l'ajout d'un TD d'écriture analytique avec Raphaël Labrunye. C'est à partir de 2019 que Patrice Gourbin a vraiment commencé à faire partie intégrante de l'équipe d'enseignants. L'évolution de son statut à l'école (contractuel, puis maître de conférence associé puis maître de conférence), et l'arrivée de Raphaël Labrunye comme maître de conférence en HCA puis directeur a permis une intégration chaque année plus forte de la place de l'histoire dans le domaine d'étude de master sur l'existant Trans-Form.

Depuis l'origine, la spécificité de l'atelier de projet master DRAQ/S09 est l'appel à des spécialistes extérieurs à l'école, issus de divers horizons et qui viennent enrichir les projets d'étudiants de leur expertise. Il y a par exemple des cours et des interventions sur la sécurité incendie, l'accessibilité, la structure, le programme. Ces aspects techniques sont complétés par des cours magistraux sur des questions plus théoriques ou architecturales comme le patrimoine industriel. Or l'équipe des enseignants pilotes de l'atelier a toujours été issue du champ

TPCAU, sans ouverture sur les autres champs présents à l'école. L'ouverture que nous avons engagée avec l'introduction des préoccupations HCA était donc, de notre point de vue, particulièrement pertinente. Le travail de diagnostic des qualités, l'apport théorique sur le rapport à l'existant, la réflexion par l'analyse graphique a permis une amélioration sensible de la qualité des travaux réalisés par les étudiants.

L'école est en cours de rédaction de son prochain programme pédagogique pour 2022-2026. Il a été décidé de renforcer l'autonomie et le champ de compétence des domaines d'études en incluant les séminaires de recherche et des enseignements spécifiques. Le domaine d'étude Transform est en cours de formalisation. Dans ce cadre, 2 enseignants de STA (dont Noura Arab du projet de recherche Smart French) et une enseignante HCA du projet de recherche ont choisi de venir renforcer l'équipe pédagogique déjà composée de TPCAU et d'un historien. La transdisciplinarité est très encouragée dans ce programme pédagogique, avec un séminaire STA-HCA, la pérennisation des ateliers d'écriture HCA et des ateliers de projet TPCAU-STA ou TPCAU-HCA, voire TPCAU-VT, ce qui promet de belles améliorations pour la suite.

Après la « génération Cremnitzer » tournée vers le patrimoine industriel, l'atelier était à la recherche de nouveaux objets et de nouvelles méthodes, mieux connectées aux préoccupations de la fin des années 2010. Cette mutation n'est pas encore achevée aujourd'hui, mais c'est en ce sens qu'il faut comprendre les diverses expériences menées depuis cinq ans, et qui ont introduit de nouvelles périodes (dont la Reconstruction), et des hésitations sur les consignes données aux étudiants (programme imposé ou non). Les édifices trop complexes et imposants se sont avérés peu pertinents car ils limitent l'échelle des interventions et ne permettent pas d'entrer réellement dans les questionnements de réhabilitation matérielle. De même les édifices dont la valeur patrimoniale est trop évidente paralysent les étudiants qui vont avoir tendance à ne pas toucher l'existant.

La greffe a été une autre forme d'expérimentation, aujourd'hui abandonnée, au profit d'interventions plus proches des pratiques actuelles de réhabilitation. En effet, cette pratique de la greffe amène les étudiants à se concentrer sur la partie neuve, au détriment de la réflexion réelle sur l'existant. Christian Moley²⁰³ fait le même constat de l'inadaptation de la greffe à l'existant à propos des maîtres d'œuvre dans le cas de la réhabilitation du logement social. Peu disert sur la partie concernant la modification de l'existant, les architectes développent des discours de présentation où ils sont exclusivement préoccupés des greffes et ajouts contemporains, qui semblent seuls à même de porter la marque de l'acte créateur. L'intervention de transformation sur la partie existante est envisagée comme une simple opération technique de remise à niveau, changement des menuiseries, adaptations des salles bains etc. Cette difficulté, loin d'être une simple maladresse explicable par un manque de maturité ou d'expérience spécifique aux étudiants, apparaît donc beaucoup plus structurelle et fondamentale. Le consensus actuel sur la réhabilitation de l'existant, qui tend aujourd'hui à devenir un lieu commun, dissimule cette césure entre les deux types d'interventions qui est pourtant encore bien ancrée dans les pratiques.

Par ailleurs, la multiplication des partenariats avec des acteurs institutionnels est certes une manne financière pour l'école mais mérite une véritable réflexion de fond et à minima l'insertion des enseignants très tôt dans le processus d'accord afin qu'ils puissent exprimer en amont de l'écriture de la convention leurs besoins, les réticences et leurs espoirs.

²⁰³ Moley (Christian), *(Ré) concilier architecture et réhabilitation de l'habitat*, Paris : Le Moniteur, p. 235-236

Prolonger la recherche : projets d'action

Camille Bidaud, Patrice Gourbin

1. exercice pédagogique à Caudebec et Villequier

Le 31 mai 2021, nous avons participé à une réunion pour la mise en place d'un atelier de projet de l'ENSA-Normandie (So5) à Caudebec-en-Caux, pour le premier semestre 2021-2022 encadré par Gabriella Trotta (mcf VT) et Patrice Gourbin. Le cadre institutionnel et financier est celui des « Ateliers hors les murs » financé par la fédération des parcs naturels régionaux. Il suppose la participation de deux établissements d'enseignement supérieur de nature différente, ici l'ENSA-Normandie et Uni Lasalle, une école d'ingénieur spécialisée en agroalimentaire, agriculture, environnement, alimentation-santé. Les partenaires impliqués sont : la DDTM, l'EPF-Normandie, la fédération des parcs régionaux, l'agglomération Caux-Seine aggro, l'architecte des Bâtiments de France, le syndicat du bassin versant. Le pilotage de l'ensemble est assuré par le parc naturel régional des boucles de la Seine normande, avec la participation très active de la municipalité.

Une semaine en immersion complète est prévue en novembre, avec résidence sur place pour l'ensemble des étudiants. Les thèmes à développer évoqués au moment de la réunion sont : l'artificialisation des sols ; la planification ; les paysages ; les liens avec l'eau, la biodiversité ; le patrimoine de la reconstruction ; le patrimoine industriel.

La ville de Caudebec, qui intègre plusieurs zones d'intérêt écologique, traversée par deux rivières et bordée par la Seine, encadrée de plateaux entièrement boisés, est un très beau terrain d'étude pour aborder la question d'une intégration des préoccupations environnementales dans le développement urbain. De plus l'implication de la municipalité est forte, avec des attentes précises. Notre participation s'inscrit en complément des actions déjà menées à Caudebec : la fabrique en 2020, l'étude pour le label ACR, le reportage d'Élisabeth Blanchet, qui nous a amené à prendre contact de différentes manières avec les acteurs locaux. Nous espérons mettre en place, parallèlement à l'atelier, une mission d'observation et de recherche qui pourrait être financée par le reliquat du projet « Ressources culturelles ».



Le long de l'Ambion. Visite de Caudebec en compagnie du maire Bastien Coriton le 31 mai 2021.

2. trois journées d'étude

En avril 2021, nous avons organisé une réunion plénière du groupe de travail, qui avait pour objet à la fois de faire le bilan des actions engagées, de bien répartir les derniers travaux de restitution à réaliser pour le rapport final, et surtout d'ouvrir la réflexion sur l'avenir, en particulier comment partager et transmettre les connaissances assemblées au cours de l'étude. Plutôt qu'un gros événement de nature très académique comme nous l'avions annoncé dans le projet de recherche, nous nous sommes arrêtés sur une formule plus diversifiée dans ses moyens et ses objectifs, avec trois rencontres :

- une journée d'étude-bilan de la recherche en novembre, à l'ENSA-Normandie, et concentrée sur les résultats du projet. Il s'agira principalement de présenter nos résultats aux collègues et étudiants de l'école ainsi qu'aux partenaires et chercheurs intéressés. La présentation sera faite par les membres du projet, avec quelques personnalités extérieures pour questionner les résultats et ouvrir les perspectives.

- une journée « jeunes chercheurs » organisée par Christel Palant-Frapier à l'ENSA Paris-Val-de-Seine, en décembre 2021. La journée d'études sur les fonds iconographiques de la Reconstruction a permis de connaître les chercheurs qui travaillent sur le sujet en France et d'avoir ainsi un carnet d'adresse relativement exhaustif. Ces personnes qui seront sollicitées en priorité. La journée permettra de faire un panorama des études en cours et de renforcer le réseau des chercheurs qui existe déjà de manière informelle, à la suite de diverses rencontres (Saint-Dié, Bordeaux, Pierrefitte...)

- une journée d'étude de réflexion et éventuellement de fondation d'un réseau international. Une des interrogations de départ était celle de la construction d'un réseau de chercheurs, qui serait parallèle au réseau d'acteurs des villes reconstruites qui existe déjà (Prisme), avec un fonctionnement parfois difficile, et dont l'objet est plutôt technique et opérationnel. Les discussions ont fait émerger l'idée de réfléchir sur les modes de fabrication et de fonctionnement des réseaux, à la fois nationaux et internationaux. La thématique croise celle de la médiation et de la formation qui est développée à l'école par Caroline Maniaque et Damien Renault. Parmi les pistes évoquées par exemple celles du réseau VPAH et de la manière dont il interagit avec les programmes en cours de la région Normandie. Le sujet reste à construire, la journée est envisagée fin 2022.

3. ANR Ressources

L'école est membre d'un consortium retenu en septembre 2020 par l'ANR suite à l'appel à projets « Hybridation des formations d'enseignement supérieur sur « RESSOURCES : réhabilitation et construction bio-

géo-sourcées ». Dans ce projet porté par Amacò, l'enjeu est de mutualiser les compétences spécifiques d'une dizaine d'ENSA, de l'INSA Lyon et de l'école de Chaillot afin de proposer des modules de formation en ligne à intégrer dans les enseignements en présentiel. Le projet a reçu 2 millions de l'ANR pour la production de ces modules. Dans ce cadre, la réhabilitation n'est pas vue dans le sens patrimonial de quelques objets recensés, mais de nécessité écologique à grande échelle pour un environnement durable. Tout déjà-là présente une valeur intrinsèque, qu'il peut s'agir d'améliorer, de réparer grâce à des matériaux bio-sourcés locaux. Camille Bidaud pilote le volet réhabilitation du projet, porte le module intervenir et assure la coordination scientifique et pédagogique pour l'ENSAN. Il s'agit donc pour l'école d'imaginer des enseignements sur l'intervention dans l'existant même sans reconnaissance patrimoniale dont l'architecture de la reconstruction.

4. recherche sur l'historiographie de la reconstruction.

La recherche croisée que nous avons réalisée pour le projet de recherche sur l'historiographie de la Reconstruction, sa patrimonialisation et sa transformation matérielle pourrait être développée de manière beaucoup plus approfondie pour mieux comprendre les interactions de ces trois fils conducteurs. La question de l'impact de l'histoire et de la recherche sur les projets de ville et sur l'importance du patrimoine dans le processus mérite en effet d'être développée. Parmi les pistes à approfondir, par exemple : les modes d'implications du service de l'Inventaire et le contexte des choix des programmes de recherche ; les études prospectives sur la reconstruction de Beyrouth ; l'action de médiation des organismes tels que CAUE ou offices de tourisme (brochures, visites, événementiel). Il serait intéressant de mieux documenter les modes de transformation et de patrimonialisation de certaines villes, notamment celles qui sont les plus actives dans la réflexion : Brest, Lorient, Saint-Nazaire, Le Havre, Dunkerque... On pourrait y ajouter quelques exemples plus isolés, en essayant d'entrecroiser pour ceux-ci les fils de la connaissance et de l'opérationnel : Saint-Lô, Vire, Caen... Le cadre de cette recherche fondamentale reste à définir, une chaire partenariale est envisagée.

5. valorisation de l'étude ACR

Le rendu de l'étude ACR est prévu pour le 15 juillet 2021. La nouvelle directrice régionale de l'action culturelle de Normandie envisage une politique de valorisation des actions menées par la DRAC. Celle qui concerne le label ACR sur la reconstruction était envisagée dès le début de l'étude, elle sera d'autant plus soutenue par l'institution. Nous avons suggéré à plusieurs reprises une mutualisation des restitutions des différentes études et recherches en cours en Normandie sur la Reconstruction : label régional, label ACR, projet « Ressources culturelles », mais les services de l'État semblent plutôt privilégier une valorisation indépendante, même si la durée en est allongée. Nous avons dès le mois d'avril commencé à évoquer une nouvelle convention avec l'ENSA-Normandie pour définir les formes de la valorisation de l'étude.

6. développer la recherche sur la reconstruction rurale

L'espace rural est un domaine de recherche qui a été présent à l'école. En 2014, l'ENSA-Normandie a accueilli le sixième colloque du réseau Espace rural et projet spatial (ERPS), sous la direction de Frédéric Saunier (maître de conférences) et de Johanna Séry, alors doctorante et qui a ensuite soutenu une thèse sur la

métropolisation de l'espace rural de l'Eure, entre Rouen et Paris²⁰⁴. Elle travaille en agence et elle enseigne actuellement à l'ENSA en tant que vacataire. L'idée de relancer cet axe de recherche pour l'instant un peu éteint est venu des rencontres avec Philippe Madeline, professeur de géographie à l'université de Caen-Normandie, spécialiste de l'espace rural, qui a aussi été président de jury de la soutenance de Johanna Séry, et Stéphanie Dupont, chercheuse à l'Inventaire général du patrimoine régional. Chargée de l'accompagnement scientifique du label régional « Patrimoine normand de la Reconstruction », elle est à ce titre très intéressée pour une ouverture sur le monde rural car le label a vocation à intégrer l'ensemble des communes, y compris les plus petites.

Nous nous sommes tous réunis une première fois dans l'Eure en 2020. La rencontre, informelle et conviviale, a permis de constater notre désir commun d'avancer sur le sujet. Depuis mai 2021, Thibault Roy, étudiant de géographie master 2 de l'université de Caen fait un stage à l'Inventaire sur le thème du patrimoine rural de la reconstruction. Cet étudiant avait aussi un projet d'inscription en thèse sur le même sujet. Aucune décision précise n'a été prise sur un projet de travail commun mais la multiplication des contacts et la mise en réseau des personnes intéressées nous invite à poursuivre dans cette direction. Nous pensons que le développement des recherches sur la Reconstruction doit désormais inclure les villages et les campagnes, plutôt que de se limiter aux villes.

²⁰⁴ Séry (Johanna), *L'espace rural métropolisé face aux enjeux du « développement durable » : le cas de la communauté de communes Eure-Madrie-Seine, entre Paris et Rouen*, direction Yann Nussaume, ENSA-Paris La Villette, 2017 ; Saunier (Frédéric), Séry (Johanna) (dir.), *Ruralités et métropolisation. À la recherche d'une équité territoriale* [actes du 6^e colloque Espace rural et projet spatial], Saint-Étienne : publication de l'université de Saint-Étienne, 2016, 287 p.

Conclusion générale

En conclusion de ce rapport de recherche, nous pouvons tout d'abord reconnaître un certain décalage par rapport à la question de départ. Partant d'une observation dédiée au lien entre patrimoine et projet, nous nous sommes ensuite déplacés sur la seule question de la valeur culturelle attachée au projet patrimonial, la transformation urbaine se développant de manière indépendante. De plus les objets d'étude ont eux-mêmes été remis progressivement en cause. La question de la ville moyenne en tant que catégorie spécifique s'est avérée assez peu pertinente pour notre approche, car le phénomène de patrimonialisation que nous avons été amenés à observer s'applique au bâti urbain de la Reconstruction dans son ensemble, grandes villes et territoires ruraux compris. Nous avons aussi été amenés à élargir l'observation à un plus grand nombre de centres urbains que ceux choisis au départ, en fonction des opportunités qui s'offraient à nous. Plutôt que de chercher un résultat homogène et bien ciblé, il faut considérer les apports de la recherche « Ressource culturelle et projet urbain » comme un ensemble comprenant actions expérimentales, mises en réseau d'acteurs et de dynamiques, méthodes et questionnements à développer.

Participer à l'évolution de l'ENSA Normandie

Nous avons inscrit l'ENSA Normandie dans le réseau des acteurs locaux. Des liens formels et informels ont pu être tissés avec plusieurs organismes, sur l'ensemble du territoire normand, en particulier dans les départements de la Basse-Normandie, que leur éloignement par rapport à Rouen rend parfois difficile à connecter. La compétence de l'école en matière de recherche est maintenant reconnue par la DRAC-Normandie autant que par les services de la Région, en particulier l'Inventaire. En interne, nous avons beaucoup travaillé pour lier recherche fondamentale et atelier de projet. Le champ histoire a été renforcé et sa légitimité est désormais mieux assise.

La notion de « patrimoine-développement » telle que mise en évidence par Xavier Greffe et que nous avons utilisée dans la recherche nous paraît très pertinente pour l'École de Normandie. Elle pourrait y remplacer la notion indéfinie et mal définie de « réhabilitation ». Ce mot qu'on retrouve dans l'acronyme « master DRAQ », désigne en effet l'objet d'étude et de projet spécifique à l'école : un déjà-là de qualité, mais qui ne relève pas du « grand » patrimoine, tel qu'il peut être appréhendé à l'école de Chaillot ou à celle de Belleville par exemple. En ce moment où le master DRAQ opère sa mutation vers de nouveaux objets et se cherche une nouvelle voie, plus en phase avec les attentes des années 2020, la construction d'une définition de cette catégorie est un enjeu important. De plus, au-delà de la théorie posée il y a déjà presque vingt ans par l'économiste Xavier Greffe, il reste à étudier les conséquences pratiques en matière de gestion, d'intervention et de capacité de transformation. C'est à ce projet que pourrait s'attacher le master DRAQ dans les prochaines années. Il nous faudra donc trouver les

moyens de faire connaître cette notion à nos collègues de l'ENSA, qui pourraient en retour enrichir cet apport théorique.

En matière d'enseignement, la recherche a rencontré un certain nombre de difficultés, compensées par quelques points positifs. Tout d'abord, la difficulté de faire résonner enseignement et recherche a conduit à des retards et des découragements. Cet objectif est très difficile à atteindre dans les années de licence et de master, où les étudiants ne sont pas encore formés à la recherche. Il est aussi très lourd du point de vue de l'organisation. Il doit être soutenu par une équipe pédagogique solide et convaincue, ainsi que par les instances. Nous avons tout de même mené plusieurs enseignements au cours de la recherche. Nous avons pu constater que l'architecture de la Reconstruction est une découverte pour les étudiants, et qu'ils en perçoivent bien les potentialités, qu'elle soit patrimonialisée ou non. La recherche a aussi servi de porte d'entrée pour un enseignant d'histoire dans le domaine d'étude de master sur l'existant, ce qui permet une belle transdisciplinarité de l'enseignement. Enfin, l'analyse des enseignements a permis de mettre en évidence une carence dans la formation à l'analyse architecturale graphique, dès le cycle licence, qui va être corrigé dans le futur programme pédagogique de l'école et dirigé par une enseignante d'histoire en licence 1.

L'un des apports de la recherche porte sur l'importance de repérer et utiliser la valeur culturelle comme moteur du projet, que le bâti ait un statut patrimonial ou non. La présence d'historiens dans l'enseignement du projet en master DRAQ permet de faire réfléchir les étudiants aux valeurs portées par le bâti et de porter les choix non à travers les pathologies à corriger mais à travers les qualités à valoriser. Cette démarche est aussi celle qui est choisie pour le module Intervenir porté par l'ENSAN dans l'ANR RESSOURCES. L'ANR apporte un double intérêt direct pour le groupe de chercheurs : d'une part un essaimage des enseignements fabriqués auprès des membres du consortium voire plus largement dans les années à venir auprès de toutes les ENSA. L'autre intérêt plus proche est la mise en réseau de nombreux enseignants chercheurs et praticiens de la dizaine d'écoles participantes au consortium. Il est remarquable que dans le réseau de l'ANR la majorité des enseignants relèvent du champs STA. Cette mise en réseau est à mettre en parallèle avec celle du réseau APC, portées conjointement par des enseignants HCA et TPCAU ou celle des différents projets lauréats du programme surtout porté par les enseignants HCA mais ouvert en fonction des projets sur tous les champs disciplinaires. En effet ces réseaux permettent des échanges nourris tant théoriquement que méthodologiquement, sur les recherches comme sur les enseignements permettant d'ouvrir des horizons plus larges que sa propre discipline dans son école. Les assises de l'enseignement en octobre à l'ENSAN permettront de relier les réseaux APC et celui du programme autour de l'enseignement sur l'existant.

L'atelier de projet envisagé l'année prochaine sur Caudebec, avec ses partenaires institutionnels locaux très motivés, porteurs d'une demande cohérente, est une belle opportunité pédagogique. Il permettra aussi de renforcer le lien avec les collègues chargés des ateliers de projet, ici Gabriella Trotta-Brambilla et Marie Chabrol, et de poursuivre la réflexion sur les liens entre pédagogie et recherche. Sur une ligne pour l'instant encore incertaine, la relance de la recherche sur l'espace rural serait également un moyen de renforcer les liens avec le territoire normand, sur un sujet très attendu localement. Ce développement pourrait constituer un tremplin pour accentuer la connexion avec l'université de Caen, l'Inventaire régional du patrimoine culturel, la Basse-Normandie.

La matérialité du bâti de la reconstruction

L'étude a aussi permis d'apporter des éléments sur la matérialité du bâti. Nous avons ressenti un décalage entre les attentes des habitants et les politiques publiques, qui s'appuient sur de toute autres méthodes d'analyse. Par exemple l'isolation phonique n'est jamais envisagée, tandis que les actions prévues par les politiques publiques portent essentiellement sur les ascenseurs, l'isolation thermique, les espaces extérieurs (balcons) et les commerces. Contrairement à certaines affirmations mal renseignées, la Reconstruction n'a pas été

réalisée rapidement, ni à l'économie, bien au contraire. Elle n'a débuté qu'à la fin de l'année 1948, et elle est le plus souvent constituée d'immeubles lourds et épais, aux maçonneries peu économes.

Une grande part du bâti offre une apparence valorisante, avec de beaux matériaux, solides et demandant peu d'entretien. Du point de vue de l'organisation interne, les appartements sont traversants ce qui est un atout en matière de confort thermique d'été et d'aération. Cette dimension est à souligner dans une perspective de durabilité : s'il ne présente pas des performances thermiques maximales, le logement de la Reconstruction peut fonctionner sans énergie pour les domaines de l'aération (salles de bains généralement éclairées en plein-jour), le confort d'été. Même équilibre pour les circulations verticales : pas d'ascenseur, mais des escaliers qualitatifs, éclairés en plein jour.

L'échelle urbaine est particulièrement importante. En effet, malgré son apparence traditionnelle, la ville de la Reconstruction a subi une réorganisation foncière comparable à celle des grands ensembles. Le sol y est de préférence public et collectif, sans limites parcellaires marquées. Les configurations sont extrêmement variées d'une ville à l'autre. Si Le Havre comporte des îlots qui ne présentent qu'une seule parcelle, à Saint-Lô un îlot a été découpé en pas moins de 49 parcelles. Le résultat de cette innovation foncière est une ville perméable, qui présente de nombreuses traversées piétonnes en cœur d'îlot. Les espaces non bâtis sont vastes, parfois végétalisés, mais le plus souvent envahis par un stationnement plus ou moins organisé. La transformation de cet organisme urbain très particulier est généralement envisagée de manière inadaptée. Les villes font des efforts considérables pour réhabiliter l'espace public dont elles sont responsables, sans vraiment le relier aux espaces privés collectifs. La nature hybride de ceux-ci étant mal comprise et difficilement gérable, on cherche à les faire correspondre à des formules plus classiques : privatisation et fermeture. Peut-on au contraire prendre en compte ses spécificités, comment éviter d'y appliquer les recettes de l'urbanisme traditionnel, comment envisager le parcellaire comme un élément patrimonial, comment éviter résidentialisations et privatisation du sol ? L'étude morphologique réalisée par Sophie Martin dans le cadre de son stage permet de poser un diagnostic et de mieux appréhender cette forme urbaine.

Pour ces deux dimensions, transformer l'architecture et ville dans une perspective durable, la piste à privilégier est celle d'une connexion avec le projet Smart French piloté par Raphael Labrunye. Nous n'avons pas encore trouvé l'occasion d'échanger d'un point de vue scientifique. Notre tentative d'intégrer Noura Arab, qui participe à cette recherche, a tourné court pour des raisons d'emploi du temps et de circonstances. Un rapprochement des deux équipes avec des actions communes est tout à fait envisageable et il n'existe aucune raison pour que le contact ne se mette pas en place de manière assez rapide. L'évolution de la maquette pédagogique qui nous intègre tous (Noura Arab, Camille Bidaud, Patrice Gourbin) dans le même domaine d'études « Transform » en master ne peut que favoriser ce rapprochement. Dès l'année prochaine, l'expérience qui sera menée à Caudebec et qui utilisera les acquis de la recherche sur ce territoire (fabrique, label ACR), sera l'occasion de travailler sur ces questions, avec une dimension très opérationnelle, et de se confronter collectivement à la question de la transformation de la ville et du bâti.

Processus de patrimonialisation

La reconnaissance patrimoniale en cours sur la Reconstruction participe au caractère durable de l'ensemble urbain. La construction de la valeur patrimoniale par les élus, personnels administratifs et techniques, architectes ou encore habitants est un processus très lent, multi-acteur et multifactoriel. Ce processus devrait permettre, selon les conclusions du *rapport mondial sur la culture pour le développement urbain durable* de l'UNESCO de 2017 la régénération et la revitalisation des villes concernées comme c'est le cas des villes d'Europe

de l'Est datant de la même période²⁰⁵. Nous ne sommes qu'au début de ce processus qui se déroule sur le long terme : la reconnaissance par certaines instances ou acteurs. Cette reconnaissance va devoir infuser, produire des résultats dans certaines villes (comme cela commence à être le cas à Saint-Lô ou Vire), pour ensuite essaimer plus largement sur le territoire régional.

Le patrimoine de la reconstruction en Normandie se distingue d'autres types de patrimoines en ce qu'il est en cours de reconnaissance. Comme nous l'avons montré tout au long de cette recherche, il s'agit à la fois et dans la même temporalité de sélectionner, connaître et faire admettre cette production au titre du patrimoine, et de choisir certains modes de transformation et d'adaptation. Face à ce processus, la dynamique déjà expérimentée dans certains territoires en vue de l'inscription au patrimoine mondial pourrait constituer sinon un modèle du moins une orientation à suivre. En effet, la demande de patrimoine est portée par les institutions de manière interne, il n'est fait publicité auprès des habitants qu'une fois la reconnaissance obtenue. Pourquoi ne pas valoriser et faire connaître la demande en cours, impliquer les habitants dans la constitution des dossiers et agréger autour de ce processus des événements et actions de médiation en direction des habitants ? Cette utilisation de l'épaisseur temporelle de la fabrication de la valeur de l'objet architectural ferait pendant aux propositions de Patrick Bouchain sur l'utilisation du temps du chantier comme temps de partage et d'appropriation²⁰⁶. C'est tout l'objet de l'expérimentation menée autour de la plateforme numérique « ma ville mon patrimoine », qui vise à co-construire une reconnaissance patrimoniale sur une ville reconstruite et qui démontre une véritable appétence tant des élus que des services municipaux d'outils de médiation avec les usagers de la ville.

Il s'agirait donc d'imaginer une méthodologie spécifique à la fabrication du patrimoine-ressource, qui intégrerait dès le départ son caractère limité dans le temps et l'importance de son appropriation habitante, pour une ville à la fois durable et mutable. Pour cela, nous avons la conviction qu'il faut explorer différentes échelles territoriales, de la métropole au village rural, plutôt qu'avoir une approche par types urbains. Ceci permettra de faire des comparaisons en matière de méthodes et d'outils, mais aussi de constituer une mise en réseau des lieux, pour un meilleur équilibre territorial. C'est pour cette raison que nous considérons l'ouverture sur le patrimoine rural de la reconstruction comme un axe important, à développer pour l'avenir.

Valorisation, diffusion

Au-delà des réseaux des ENSA déjà évoqués plus haut, la recherche a reposé sur une mise en réseau des acteurs et des chercheurs à l'échelle du territoire normand, ce qui est une première forme de diffusion et de valorisation. Le processus est engagé auprès des professionnels et pourrait être développé. De ce point de vue, un rapprochement avec les thématiques développées à l'école par Caroline Maniaque et Damien Renault sur la transmission des savoirs et la médiation professionnelle serait très souhaitable²⁰⁷. C'est un des objectifs de la fondation d'un réseau international autour d'une journée d'étude envisagée pour 2022.

La recherche a en tout cas démontré un véritable intérêt par tous les acteurs des villes pour la connaissance sur l'architecture locale de la reconstruction qu'il y ait reconnaissance patrimoniale ou non. Cet

²⁰⁵ *Culture : futur urbain, rapport mondial sur la culture pour le développement urbain durable*, UNESCO, Paris, 2017.

²⁰⁶ Bouchain (Patrick), *Construire ensemble le grand ensemble : habiter autrement Paris : Actes sud*, 2010

²⁰⁷ Maniaque (Caroline), Renault (Damien) (dir.), *L'architecte médiateur. Discours et pratiques de conseil, participation et médiation*, Ornans : L'éclosioir, 2020, 93 p.

intérêt nourri par les recherches permet une meilleure compréhension des paysages urbains mais la transformation de ces savoirs en outils de projets ne semble pas encore prêt.

Bibliographie

Patrimoine, réhabilitation, actions culturelles

Auduc (Arlette) (dir.), *Patrimoines et développement des territoires* [actes du colloque régional 30 novembre-1^{er} décembre 2019], Paris : Somogy, 2010, 238 p.

Bakbasa (Ceyda), *Les politiques culturelles comme un outil de régénération urbaine : le cas de la Corne d'or, Istanbul*, thèse de géographie, université Paris 1, 2013 sous la direction de Georges Prévélakis

Balducci (Valter), Cremnitzer (Bernard), *Former à la réhabilitation. Enseignements supérieurs et professionnels*, Rouen : Points de vue, 2018 p. 14 (« Le choix des mots »)

Belmont Joseph (dir.), *Mémoire et projet, synthèse des travaux du groupe de réflexion du Ministère de la Culture*, rapport, Ministère de la Culture, Paris 1997

Bergel (Pierre), Brouard-Sala (Quentin), « Bourgs et petites villes en Normandie : des laboratoires pour l'avenir ? », *Études normandes* n. 2, juin 2017, p. 64-67

Buffler (Éléonore), Gourbin (Patrice), Palant-Frapier (Christel) (dir.), *Protéger, valoriser, intervenir sur l'architecture et l'urbanisme de la Seconde reconstruction en France. Actualité et avenir d'un patrimoine méconnu* [actes de la rencontre de Saint-Dié-des-Vosges, 22-24 mai 2018], Gand : Snoek, 2019

Casciato (Maristella), D'Orgeix (Émilie), *Architectures modernes. L'émergence d'un patrimoine*, Liège : Mardaga, 2012, 194 p.

Dauge (Yves), *Plan national en faveur des nouveaux espaces protégés*, rapport au premier ministre, dactylographié, septembre 2016, 50 p.

de Saint-Pierre (Caroline) (dir.). 2014. *La Ville patrimoine. Formes, logiques, enjeux et stratégies*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 246 pages.

Desponds (Didier), Auclair (Élisabeth), Bergel (Pierre), Bertucci (Marie-Madeleine), *Les habitants, acteurs de la rénovation urbaine ?*, Rennes : PUR, 2014,

Desse (René-Paul), Fournier (Anne), Gasnier (Arnaud), Lemarchand (Nathalie), Metton (Alain), Soumagne (Jean), *Dictionnaire du commerce et de l'aménagement*, Rennes : PUR, 2008

Dris (Nassima) (dir.), *Patrimoine et développement durable*, Rennes : PUR, 2012, 334 p.

Fournier (Mauricette), *Labellisation et mise en marque des territoires*, Clermont-Ferrand : presses universitaires de Clermont

Gasnier (Arnaud) (dir.), *Commerce et ville ou commerce sans la ville ?*, Rennes : PUR, 2010, 298 p.

Gayet-Kerguiduff (Gwenn), Lavenue (Mathilde), *Projet et approche(s) du temps*, Clermont-Ferrand : Ensa-clermont Ferrand, 2017, 157 p.

Gigot (Mathieu) (coord.), [numéro thématique] « Analyser la patrimonialisation des espaces urbains », *Construction sociale et politique du patrimoine*, cahier n. 1, février 2012, 90 p.

Gigot (Mathieu), « Des effets paradoxaux de l'action publique patrimoniale : entre valorisation des spécificités urbaines et standardisation des espaces centraux historiques », *Norois*, n. 249, 2018/4, p. 7-20

Gravari-Barbas (Maria), Jacquot (Sébastien) (dir.) *Patrimoine mondial et développement : au défi du tourisme durable*, Québec : Presses de l'université du Québec, 2014, 312 p.

Greffe (Xavier), « l'économie politique du patrimoine culturel. De la médaille au rhizome », dans *Le patrimoine moteur de développement*, ICOMOS, Paris 2011 p. 928-936

Greffe (Xavier), « le patrimoine comme ressource de la ville », *Les annales de la recherche urbaine*, n. 86, 2000, p. 29-38

Greffe (Xavier), *La valorisation économique du patrimoine*, Paris : La documentation française, 2003, 383 p.

Ingallina (Patrizia), *Le projet urbain*, Paris : PUF [coll. Que sais-je], 2008, 128 p.

Knafou (Rémy), « les villes touristiques à patrimoine en Europe », dans : *Tourisme urbain, patrimoine et qualité urbaine en Europe*, [actes du colloque, Rennes, mars 2009], <https://docplayer.fr/45713251-Colloque-tourisme-urbain-patrimoine-et-qualite-urbaine-en-europe-1.html>, consulté le 11 février 2019

Lemaître (Mathieu), *Ressources patrimoniales culturelles et développement touristique*, Thèse dirigée par François Vellas, université de Toulouse, 2015

Loret (Stéphane), « Enjeux de la mise en image des objets historiques dans la reconstruction du centre-ville de Beyrouth », dans : Cattedra (Raffaele), Garret (Pascal), Miller (Catherine), et al. (dir.) *Patrimoines en situation. Constructions et usages en différents contextes urbains*, Paris : presses de l'IFPO, 2010

Masboungi (Ariella), *(Ré) aménager les rez-de-chaussée de la ville*, Paris : Le Moniteur, 2013, 144 p.

Mengin, (Christine), Godonou, (André) (dir.). 2013. *Porto-Novo, patrimoine et développement*, Paris : Publications de la Sorbonne.

Mermet (Anne-Cécile), Gravari-Barbas (Maria), « Commerce et patrimoine. L'exemple du Marais à Paris », *Les annales de la recherche urbaine*, n. 108, 2013, p. 56-67

Moley (Christian), *(Ré)concilier architecture et réhabilitation de l'habitat*, Paris : Le Moniteur, 2017, 280 p.

Nicolas (Amélie), Zanetti (Thomas). « Patrimoine et projet urbain : produire et valoriser la localité à Saint-Étienne, Nantes et Clermont-Ferrand », *Espaces et sociétés*, vol. 152-153, no. 1, 2013, pp. 181-195.

Nogue (Nicolas), *L'enseignement relatif à la réhabilitation et à l'intervention sur le bâti existant dans la formation initiale des Écoles nationales supérieures d'architecture*, Rapport, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris 2011.

Panerai (Philippe), Mangin (David), *Projet urbain*, Marseille : Parenthèses, 1999, 185 p.

Tomas (François), les temporalités du patrimoine et de l'aménagement urbain, *Géocarrefour*, vol. 79/3, 2004, p. 179-212 (mise en ligne)

Toussaint (Jean-Yves), Zimmermann (Monique) (dir.), *Concevoir pour l'existant*. [Restitution des discussions du colloque du mardi 17 octobre 2006, rapport final] Communauté Urbaine de Lyon, INSA Lyon, Lyon 2006

« Partenariats pour les villes du patrimoine mondial. La culture comme vecteur de développement urbain durable » [actes des ateliers du 11-12 novembre 2002, Urbino], *Cahiers du patrimoine mondial* n. 9, 2004, https://whc.unesco.org/documents/publi_wh_papers_09_fr.pdf, consulté le 11 février 2019

Vadelorge (Loïc), « Diagnostic patrimonial et histoire urbaine », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n. 33, 1^{er} semestre 2017, p. 87-94

Vernières (Michel), « La contribution du patrimoine au développement local : enjeux et limites de sa mesure », texte dactylographié de la communication présentée au colloque international La mesure du développement Paris GEMDEV, 2012, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00671494/document> consulté le 28 janvier 2019

Viola (Antonio), Prince (Myra) (dir.), *Projeter l'ancien*. Montpellier : Éditions de l'Espérou, 2003

Vlès (Vincent), Berdoulay (Vincent), Clairmont Sylvie (dir.), *Espaces publics et mise en scène de la ville touristique*, rapport final de recherche, laboratoire société environnement, territoire, université de Pau et des pays de l'Adour, octobre 2005, 98 p.

Reconstruction, morphologie urbaine

- « Parc privé des années 50-70. L'urgence du renouveau », *Urbanisme*, hors-série, n. 48
- Amouroux (Dominique), *Louis Arretche*, Paris : Éditions du patrimoine, 2010, 192 p.
- Barjot (Dominique), Baudouï (Rémi), Voldman (Danièle), *Les reconstructions en Europe (1945-1949)*, Paris : éditions Complexes, 1997
- Bonillo (Jean-Lucien), *La reconstruction à Marseille*, Marseille : Imbernon, 2008, 191 p.
- Bouillot (Corinne) (dir.), *La reconstruction en Normandie et en Basse-Saxe après la seconde guerre mondiale. Histoire, mémoires et patrimoines de deux régions européennes*, [actes du colloque franco-allemand Reconstruction de la Normandie et de la Basse-Saxe après la seconde guerre mondiale, université de Rouen, 21-22 octobre 2010], Rouen : PURH, 2013, p. 321-338
- Calame-Levert (Florence) (dir.) *Évreux année zéro. Reconstruire une ville meurtrie*, Évreux : musée d'art, histoire et archéologie, 2016, 215 p.
- Caroux (Hélène), *Réinventer la maison individuelle en 1945. La cité expérimentale de Noisy-le-Sec*, Paris : Somogy, 2012, 166 p.
- Chélini (Michel-Pierre), Roger (Philippe) (dir.), *Reconstruire le Nord-Pas-de-Calais après la Seconde Guerre mondiale (1944-1958)*, Lille : Presses universitaires du Septentrion, 2017, 272
- Cohen (Jean-Louis), Abram (Joseph), Lambert (Guy) (dir.), *Encyclopédie Perret*, Paris : Monum, 2002, 445 p.
- Coll., *Brest alias Brest*, Liège : Mardaga, 1992, 239, p.
- Coll., *L'album de la reconstruction. Louviers-Normandie*, [catalogue d'exposition], Louviers : musée de Louviers, 2007, 64 p.
- Coll., *Permis de (re)construire. Vire 1944-1965*, catalogue d'exposition, Nonant : OREP éditions, 2012, 80 p.
- Delemontey (Yvan), *Reconstruire la France. L'aventure du béton assemblé 1940-1955*, Paris, Éd. de la Villette, 2015
- Dieudonné (Patrick) (dir.), *Villes reconstruites, du dessin au destin*, [deuxième colloque international des villes reconstruites] Paris : l'Harmattan, 1994, deux volumes, 378 p., 384 p.
- Duménil (Anne), Nivet (Philippe), *Les reconstructions en Picardie*, Amiens : Encrage, 2003, 254 p.
- Etienne-Steiner (Claire), *Le Havre. Un port, des villes neuves*, Paris : Monum/Éditions du patrimoine, 2005, 365 p.
- Gourbin (Patrice), « La reconstruction de l'université de Caen. À l'origine du campus français », *In Situ* [En ligne], n. 17, 2011, mis en ligne le 19 décembre 2013
- Gourbin (Patrice), *L'architecture et l'urbanisme de la reconstruction dans le Calvados. Du projet à la réalisation*, Caen : CAUE du Calvados, 2011, 151 p.
- Gourbin (Patrice), *La reconstruction de Villers-Bocage. Une métamorphose urbaine*, Caen : Antiquaires de Normandie, 2017, 64 p.
- Gourbin (Patrice), *Le patrimoine de Caen à l'épreuve de la seconde guerre mondiale et de la reconstruction*, Caen : Éditions des Antiquaires de Normandie, juin 2016
- Gourbin (Patrice), *Les Monuments historiques de 1940 à 1959. Administration, architecture urbanisme*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008, 286 p.
- Guillerm (Elise), *Jean Dubuisson*, Paris : éditions du patrimoine, 2011, 192 p.
- Hérin (Robert) (dir.), *La ville en devenir : de la ville perdue à la ville retrouvée*, université de Caen, actes du colloque international de Saint-Lô 2004, Caen : presses universitaires de Caen, 2008
- Hudemann (Rainer), Walter François, (dir.) *Villes et guerres mondiales en Europe au XX^e siècle*, Paris : L'Harmattan, 1997, 238p.

- Liotard (Martine), *Le Havre 1930-2006. La renaissance ou l'irruption du moderne*, Paris : Picard, 2007, 165 p.
- Mouchel (Didier (dir.), *1945-1962. La reconstruction de la Normandie. Archives photographiques du MRU*, Rouen : Éditions des Falaises, 2004
- Mouchel (Didier) (dir.), *Photographies à l'œuvre. Enquêtes et chantiers de la reconstruction. 1945-1958*, [catalogue d'exposition], Cherbourg : le Point du Jour, 2011, 141 p.
- Pariset (Jean-Daniel), *Reconstruction et modernisation. La France après les ruines 1918...1945*, catalogue d'exposition, Paris: Archives nationales, 1991, 310 p.
- Plum (Gilles), *L'architecture de la reconstruction*, Paris : Nicolas Chaudin, 2011, 286 p.
- Pol Abraham architecte 1891-1966*, Paris : Centre Pompidou, 2008, 213 p.
- Pouvreau (Benoît), *Un politique en architecture. Eugène Claudius-Petit (1907-1989)*, Paris : Le Moniteur, 2004, 358 p.
- Ragot (Gilles) (dir.), *L'invention d'une ville. Royan années 50*, Paris : Monum, 2003, 307 p.
- Renouveau de l'architecture sacrée à la reconstruction*, [actes des rencontres nationales], La Rochelle : CAUE 17, 2007, 60 p
- Severo (Donato), *Paul Nelson et l'hôpital de Saint-Lô*, Paris : Picard, 2015
- Soucy (Claude), *Reconstruction et développement. Les centres de Caen et du Havre*, [étude dactylographiée], centre de sociologie urbaine, 1969, 279 p.
- Voldman (Danièle), *La reconstruction des villes françaises. Histoire d'une politique*, Paris : l'Harmattan, 1997, 487 p.
- Voldman (Danièle), « L'intervention du personnel politique dans la reconstruction des villes françaises détruites au cours de la seconde guerre mondiale », dans Andrieux (Jean-Yves), Seitz (Frédéric) (dir.), *Pratiques architecturales et enjeux politiques, France 1945-1995*, Paris, Picard, 1998, p. 39-45.
- Voldman (Danièle), « L'opinion des sinistrés face aux reconstructions de leurs cités détruites par les guerres », dans Audouin-Rouzeau (Stéphane), Becker (Annette), Cœuré (Sophie), Duclerc (Vincent), Monier (Frédéric) (dir.), *La politique et la guerre. Pour comprendre le XXe siècle, Hommage à Jean-Jacques Becker*, Paris, Noesis, 2002, p. 369-378.
- Voldman (Danièle), « La reconstruction des villes après les guerres : histoire de la constitution d'un objet d'étude », dans Poirier (Philippe) et Vadelorge (Loïc) (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture-Fondation Maison des sciences de l'homme, 2003, p. 351-359.

Annexe 1 actions dans le cadre du programme de recherche

Observation et synthèse

Réunions du groupe de travail

La première réunion a eu lieu le 20 septembre 2017 à l'ENSA-Normandie, il y en a eu 22 autres jusqu'au 29 mai 2019, avec un nombre de participants assez variable. Les lieux étaient divers : à l'École d'architecture à Darnétal, à l'université de Caen, au Pavillon de Normandie (Caen), à l'office de tourisme de Caen, à la DRAC-Normandie (site de Caen), à Lisieux, à Coutances. Les réunions mensuelles de type plénier n'ont pas repris à la rentrée 2019, laissant place à une configuration plus restreinte sous forme de discussion à deux ou trois sur un projet précis, par exemple écriture commune d'un article (Patrice et Quentin), préparation de la journée d'études de Lisieux (Quentin, Camille, Patrice), etc.

Séminaire itinérant du 1 au 3 décembre 2017

Première action du programme de recherche, le séminaire a permis de visiter tour à tour les quatre villes de l'étude et d'organiser la rencontre entre les chercheurs extérieurs, les enseignants de l'ENSA et les experts référents locaux. Les visites de villes et d'édifices étaient complétées par d'assez longues plages de débats entre chercheurs et avec les acteurs : à Saint-Lô, rencontre avec le maire François Brière et réunion-débat dans la salle du conseil municipal ; à Vire présentation du programme Lisieux 2025 par la directrice de la maison de projets, à Vire présentation du projet de la nouvelle scénographie du musée.

Patrimoine, commerce et reconstruction,

Journée d'étude organisée à Coutances le 21 juin 2018, en collaboration avec le Pays d'art et d'histoire du Coutançais, dirigé par Françoise Laty (hors financement BRAUP)

La journée d'étude était organisée, suivant la suggestion de Quentin Brouard-Sala, de manière à favoriser la participation du public : tables rondes, questionnaires, entrecoupées de quelques interventions de format plus classique. La manifestation a été très suivie localement et a révélé un fort intérêt de la part des commerçants, représentés par l'Union commerciale, pour les questions soulevées à cette occasion.

Intervenants : Sylvie Pasero, adjointe au maire en charge du commerce, ville de Coutances ; Natacha Godefroy, vice-présidente de l'union des commerçants et artisans de Coutances, Hélène Robert, chargée de mission Habitat et revitalisation des centres, région Normandie, Direction de l'Aménagement des Territoires ; Christine Leconte, architecte-conseil auprès de la Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie ; Patrice Duny, directeur de l'Agence d'urbanisme de Caen-Normandie-Métropole ; Florence Declaveillère, architecte des bâtiments de France du Calvados ; Guilaine Gauquelin, conseillère Commerces, CCI Centre et Sud-Manche ; Stéphane Héard, chargé de mission « Études » au sein de la Direction Départementale du Territoire et de la Mer du Calvados ; Quentin Brouard-Sala, doctorant, université de Caen-Normandie.

Vacations de recherche de Quentin Brouard-Sala, 1er juin- 31 août 2019 (hors financement BRAUP)

En 2019, le projet de recherche a obtenu quatre mois de vacances de recherche complémentaires. Nous avons originellement ciblé la mission sur l'encadrement et l'accompagnement d'un exercice pédagogique qui a eu lieu au second semestre, à partir du mois de mars. Pour des raisons administratives, le recrutement n'a eu lieu qu'au 1er juin ce qui n'a pas permis au chercheur recruté, Quentin Brouard-Sala, doctorant en géographie à l'université de Caen, de participer à l'exercice. Nous avons donc repensé ensemble le contenu de la mission, qui a débouché sur une enquête de terrain menée auprès d'acteurs des cinq villes. Dix personnes (élus, techniciens de l'urbanisme ou du commerce) ont été interrogées. Les entretiens sont en cours de traitement et d'analyse, pour une synthèse comparative des motivations et des attendus des acteurs de l'urbain. La mission s'inscrivait aussi dans la continuité de la journée d'étude Patrimoine, commerce et reconstruction, et Quentin a commencé une cartographie du commerce dans les villes de l'étude, ainsi qu'une grille d'entretien destinée aux commerçants. En septembre 2019, Quentin a bénéficié d'un contrat ATER à l'université de Caen non cumulable, ce qui l'a contraint à démissionner. Nous avons donc reporté le mois restant sur une autre mission et un nouveau recrutement, la rédaction d'un cahier des charges pour une plateforme numérique.

Centre et périphérie : repenser la ville, réinventer les patrimoines.

Journée d'étude organisée à Lisieux le 18 octobre 2019 en collaboration avec Quentin Brouard-Sala, laboratoire ESO-Caen (université de Caen)

La journée d'étude était une manière de traiter le sujet que nous avons tenté d'explorer sous forme de workshop que nous n'avons pas réussi à mettre en place. Il s'agissait d'interroger les différences entre espaces centraux et périphériques en matière de projet comme en matière de patrimoine. Avec ses trois grands projets sur le centre reconstruit, le quartier gare et la ZUP de Hauteville, Lisieux illustre bien cette problématique. Si l'impact local a été ici assez faible, les interventions ont montré la pertinence des questions posées. La visite de terrain a encore accentué la démonstration, les faiblesses du projet ANRU sur le quartier de Hauteville du point de vue patrimonial sont ici apparues de manière caricaturale.

Interventions : Quentin Brouard-Sala, université de Caen-Normandie, Élise Lauranceau, service patrimoine, métropole Rouen-Normandie ; Mathieu Gigot, ingénieur de recherche, UMR CITERES, CNRS, université de Tours. Visite de site avec Paul Mercier, adjoint à l'urbanisme de Lisieux, ; Séraphin Élie, chargé de mission écoquartier et GUSP à la ville de Lisieux ; Laetitia Deneux, directrice générale des services de la ville de Lisieux. Présentation des travaux étudiants de master 2 de géographie sur le quartier de Hauteville.

Visite de terrain à Louviers, 28 octobre 2019

L'objectif de la journée était d'envisager un travail d'analyse morphologique prenant pour objet d'étude la configuration des îlots de la reconstruction. L'analyse envisagée était pensée en complémentarité avec l'exercice pédagogique de la fabrique sur les rez-de-chaussée urbains. Le choix de Louviers était dû au fait que l'exposition

réalisée sur la reconstruction de la ville avait permis d'amasser une documentation conséquente. Malheureusement les collègues concernées par ce projet n'ont pas poursuivi leur collaboration. Participants : Patrice Gourbin, Noura Arab, Marie Chabrol, Quentin Brouard-Sala.

Séminaire itinérant « Intensif chercheurs » 24 au 26 février

L'intensif chercheurs avait pour objectif originel la présentation de sites caractéristiques de la reconstruction à deux nouveaux collègues qui avaient manifesté un intérêt pour notre recherche, Noura Arab et Marie Chabrol. Malheureusement toutes deux ont fini par se décommander pour la date prévue. Nous avons maintenu le rendez-vous malgré tout, qui s'est déroulé pour des raisons pratiques dans six villes situées à peu de distance de Rouen : Neufchâtel-en-Bray, Abbeville, Beauvais, Gisors, Les Andelys, Vernon. L'intensif a permis d'ouvrir la recherche à d'autres exemples, mettant ainsi en évidence les points communs en matière de formes bâties, ainsi que les différences parfois assez spectaculaires dans le devenir des centres reconstruits et leur appropriation durable.

Participants : Quentin Brouard-Sala, Patrice Gourbin, Christel Palant-Frapier, Camille Bidaud

Habiter la reconstruction, reportage photographique et filmique

Nous avons demandé à Elisabeth Blanchet-Turgot de réaliser un documentaire sur la manière d'habiter la reconstruction aujourd'hui. Son approche nous intéresse pour sa sensibilité aux récits de vie et sa capacité à restituer de manière bienveillante la dimension humaine des personnes interrogées. Parmi les personnes retenues, plusieurs sont des membres du groupe de recherche dont il nous a paru intéressant d'avoir un portrait sensible et personnel. Ce reportage a vocation à accompagner dans le futur la restitution de la recherche, sous forme d'exposition, de publication ou sous forme numérique.

Description de la commande : 15 portraits d'habitants, chacun composés : d'une belle photo de la personne chez elle ; d'une série de photos de l'intérieur et /ou de l'extérieur du logement ; d'une interview basée sur cinq questions ; d'une vidéo de 5 à 10 min mêlant interview de l'habitant et balade dans l'appartement ou la maison ; d'un podcast d'une quinzaine de minutes.

Pour un atlas de la reconstruction : analyse morphologique des îlots (à partir de mi-novembre, rendu en mars-avril)

La Reconstruction a reposé sur un remembrement urbain, c'est-à-dire l'effacement puis la redéfinition du parcellaire suivant des principes de rationalité urbaine et de modernité constructive. L'objectif est de faire une étude des formes des îlots ainsi produites du point de vue morphologique et fonctionnel, et de restituer cette étude sous forme d'atlas, comprenant fiches analytiques et de synthèse sur une quinzaine d'îlots, répartis dans plusieurs villes de Normandie. Une publication est envisagée. Le travail consiste en un travail de récolte de données puis transcription graphiques de ces données sous forme de plan, perspective et schéma, et mise en forme dans un document de synthèse. La méthode sera définie avec Tricia Meehan, la récolte de données et la mise en forme graphique sera effectuée par des étudiants moniteurs.

Expérimentation

Fabrique « Couleurs urbaines » sur Lisieux, 2018

L'exercice pédagogique, destiné à des étudiants de Master 1, était organisé en trois temps. Le premier était un apport de connaissances théoriques sur la polychromie, dans l'histoire et en tant que stratégie de transformation de l'existant. Le second moment était relevé sur site, suivi d'un temps de mise en forme des résultats. Le troisième et le plus important était celui de la construction, à partir des connaissances théoriques et

du diagnostic préalable, d'un outil de médiation. Outre le choix de la forme de l'outil de médiation (vidéo, maquette, exposition, etc.), il fallait aussi déterminer le public-cible (scolaires, grand public, habitants...) et trouver le moyen de motiver le public à participer.

L'exercice était conduit par Patrice Gourbin et Damien Renault, doctorant en architecture et concernait une douzaine d'étudiants de master 1 (semestre 08).

Fabrique « rez-de-chaussée urbain », Louviers, 2019

Au moyen d'un protocole de diagnostic et de compréhension du rez-de-chaussée de la ville, il s'agissait de faire ressortir les atouts et les dysfonctionnements inhérents à l'espace public et au système urbain particulier des villes reconstruites. L'hypothèse était que le rez-de-chaussée, point de rencontre entre le privé et le public et articulation majeure de la ville, est particulièrement sensible aux variations d'attractivité, de circulation, de patrimoine, de sociabilité, de bien-être urbain, et que c'est à cet endroit que se joue l'envie de vivre en ville. Le travail comprenait trois volets : 1) Un diagnostic graphique du rez-de-chaussée ; 2) Un diagnostic social ; 3) Une ouverture prospective, à partir du diagnostic effectué : quelles opportunités d'évolution, quels moyens de médiation, quelles attentes locales, comment rendre ce système durable, actif, attractif, comment intégrer la dimension patrimoniale dans le projet, quelles sont les valeurs à retenir ?

L'exercice était conduit par Camille Bidaud, Hala Halloujami et Patrice Gourbin et concernait une quinzaine d'étudiants de master 1 (semestre 08).

Fabrique « rez-de-chaussée urbain », Caudebec-en-Caux, 2020

L'exercice réalisé Louviers a été reconduit sur Caudebec-en-Caux qui présente une configuration très particulière où l'église médiévale est confrontée à deux logiques urbaines contradictoires, toutes deux réalisées au moment de la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale. D'un côté, un ensemble d'îlots fermés, constitués de maisons en pierre et toitures d'ardoises. De l'autre un grand bâtiment courbe entièrement isolé, aux lignes modernes. Le devenir de ces éléments est en cours d'étude localement, avec un questionnement sur le caractère patrimonial de l'ensemble reconstruit, et en filigrane une interrogation sur la mise en valeur de l'église médiévale. L'objectif était de réfléchir ensemble à la réception de l'architecture du XXe siècle par les citoyens et les usagers de la ville, à sa capacité à faire patrimoine aujourd'hui, ainsi qu'à sa confrontation avec les strates patrimoniales préexistantes.

L'exercice était conduit par Camille Bidaud et Patrice Gourbin et concernait une dizaine d'étudiants de master 1 (semestre 08). Il a été réalisé à distance, pendant le confinement, sans que les étudiants aient pu visiter le site. Plusieurs acteurs locaux (parc naturel, maire, directeur général des services, office de tourisme) ont accepté d'intervenir en visio-conférence, ce qui a permis de compenser partiellement les inconvénients de cette mise à distance obligée.

Ateliers de projet Transform et master DRAQ, de 2017 à 2019

- **L'atelier Transform (So7)** de 2017-2018 portait sur l'ancienne gare routière de Lisieux, reconstruite par Robert Camelot en 1954. Le projet impliquait la transformation de l'édifice existant, complété par une greffe qui devait s'insérer sur un espace public entre cette gare routière et l'église Saint-Jacques (XVe siècle). Le programme consistait en une maison de projets avec salles de réunion, d'exposition, de bureaux, auditorium, galerie historique.

L'exercice était conduit par Hervé Rattez (TPCAU) et Ludovic Charamon (TPCAU), avec quelques interventions ponctuelles sous forme de cours magistraux par Patrice Gourbin.

- **L'atelier Master DRAQ (So9)** de 2018-2019. Le master DRAQ (diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien) est co-organisé avec l'université du Havre et il réunit des architectes et des ingénieurs. Chaque groupe de projet comprend en général 2 étudiants architectes et un étudiant ingénieur. Trois sites étaient répartis entre les groupes d'étudiants : la bibliothèque universitaire de Mont-Saint-Aignan (près de Rouen) ; l'ancienne halle des dockers au Havre ; le muséum d'histoire naturelle et une ancienne école située à proximité, au Havre. Dans les trois cas, la définition de la nouvelle programmation était demandée aux étudiants, à partir du diagnostic de site.

L'exercice était conduit par Hervé Rattez (TPCAU) et Ludovic Charamon ((TPCAU), avec quelques interventions ponctuelles de Patrice Gourbin sous forme de cours magistraux. Ayant obtenu des heures d'intervention sous forme de TD, nous avons mis en place un atelier d'écriture dont le rythme était calqué sur l'avancement du projet. Il s'agissait de construire un argumentaire raisonné et cohérent pour justifier leurs choix programmatiques et d'intervention. Une présentation efficiente (mise en page et rédaction) était demandée. L'atelier d'écriture était conduit par Patrice Gourbin et Raphael Labrunye.

- **L'atelier Master DRAQ (So9)** de 2019-2020 portait sur l'ancienne préfecture de Rouen, aujourd'hui hôtel du Département, construit à partir de 1955. Cet édifice considérable, réunissant plusieurs administrations de l'État (principalement préfecture, conseil général, archives), faisait l'objet d'une demande de classement Monument historique. Une exposition sur l'histoire du bâtiment était prévue au moment du choix du site, que le confinement n'a pas permis de réaliser. Le choix de cet édifice pour un exercice pédagogique répondait donc à une demande du Département, seul usager du bâtiment depuis le départ des services de la préfecture.

L'exercice était conduit par David Lafon (TPCAU) et Laurent Protois (TPCAU), avec une meilleure intégration du champ HCA que dans les exercices précédents. Outre la reconduite de l'atelier d'écriture, nous avons pu proposer un cours spécifique sur les cités administratives des années 1950 et différents exemples de réhabilitation ou reconversion, participer aux voyages du début d'année à Londres et à Paris.

Atelier Master DRAQ sur Lisieux (prévu pour le premier semestre de l'année scolaire 2020-2021)

L'atelier de master DRAQ bénéficie pour ce semestre d'une subvention de la part d'Action logement, qui devrait être utilisée au moins en partie pour une publication. Nous avons toujours renforcé l'intégration de l'histoire dans le projet, avec une participation directe à l'atelier, avec les collègues TPCAU en plus d'un accompagnement à la recherche en archives. L'atelier d'écriture sera reconduit et renforcé, dans l'objectif de la publication finale.

« Observatoire du patrimoine », plateforme numérique sur la ville de Vire (en cours)

Dans le projet de recherche, un prototype numérique avait été annoncé, en utilisant le système d'aide à la décision MAMCA (multi actors multi criteria analysis). Le chercheur qui aurait pu conduire le projet (Gino Baudry), s'est désisté rapidement, ayant trouvé une autre opportunité professionnelle. De plus le système MAMCA n'est peut-être pas tout à fait pertinent pour notre recherche. Nous avons donc réorienté le projet sur la création d'un outil numérique qui répondra à un triple objectif :

- Comprendre ce que les usagers (habitants, commerçants, associatifs, scolaires, touristes, élus...) comprennent et apprécient de l'architecture qui les entoure, savoir s'ils connaissent et comprennent les efforts de la ville à ce sujet, au travers d'un questionnaire.

- Proposer un outil de connaissance, par la présentation de l'histoire et des qualités de l'architecture de la reconstruction pour la formation du grand public.

- Créer une cartographie participative des éléments patrimoniaux de la ville. Il s'agira d'inviter les usagers à repérer et partager les détails architecturaux par des photographies ou témoignages sur une carte. Cette cartographie participative permettra la participation des citoyens à la connaissance et à la valorisation du patrimoine.

La plateforme numérique sera alimentée en premier lieu avec les données issues du travail de terrain mené par l'équipe de recherche puis par les partenaires institutionnels et privés avant d'être diffusée et complétée par le grand public. L'observatoire permettra aux chercheurs de l'ENSA Normandie de mesurer la connaissance et la compréhension par les usagers des politiques mises en œuvre par la région et la ville sur le patrimoine de la reconstruction. La ville de Vire, partie prenante, aura accès aux résultats de la recherche et pourra aussi profiter de la plateforme pour expérimenter la promotion des opérations en cours telles que rénovations privées avec l'OPAH-RU et Action Logement, les rénovations des édifices publics, le label régional, les outils réglementaires...). Une partie du prototype a ensuite vocation à devenir la base d'un outil pérenne, géré par la ville qui le fera évoluer. Pour les usagers enfin, l'observatoire sera un outil de formation personnelle et de participation citoyenne.

Le pilotage de ce projet, dont les premières discussions ont eu lieu avec l'architecte des Bâtiments de France Florence Declaveillère, est assuré par Camille Bidaud, en étroite collaboration avec Judith Wach, cheffe du projet Action cœur de ville à Vire. Le cahier des charges a été rédigé par Florian Faurisson, alors doctorant en architecture à Toulouse, recruté sur un mois de vacation recherche (cf. chap 3 : vacation recherche de Quentin Brouard-Sala). La réalisation technique de la plateforme, financée sur les crédits BRAUP, est confiée à l'entreprise Schizo Design, dirigée par José-Xavier Morin. Le questionnaire est en cours d'élaboration avec l'aide de Milena Guest, maîtresse de conférence SHS à l'ENSA Normandie. La réalisation technique est en cours, le contenu est en cours de définition depuis avec Judith Wach. Les premières expérimentations devraient pouvoir être réalisées au cours de l'automne 2020.

Annexe 2 actions parallèles au programme de recherche

La recherche a été imaginée dans le contexte d'une dynamique régionale de valorisation de l'architecture et l'urbanisme de la Reconstruction portée par les institutions (municipalités, conseil régional, État). La dynamique en cours s'est considérablement renforcée au cours de l'étude. Le panorama des actions menées par les institutions s'est notablement enrichi et complexifié au fil des mois. L'impact sur le déroulement de la recherche a été en proportion : les demandes de participation au processus en cours ont amené un surcroît de la charge de travail et ont modifié la façon de concevoir les objectifs et les méthodes la recherche. À cela s'est ajoutée la stratégie de l'École visant à s'inscrire dans ce processus pour renforcer son positionnement auprès des acteurs locaux et à s'imposer comme référent scientifique en matière d'architecture et d'urbanisme.

Actions à l'échelle régionale ou départementale

Appel à projet régional sur les villes reconstruites :

En 2015, une convention « ville reconstruite » était mise en place par la région Basse-Normandie afin de mettre en synergie les moyens existants au niveau régional sur le logement, la rénovation urbaine et le foncier. Cette convention a été présentée lors d'une journée-conférence le 2 mars 2015 à l'université de Caen. La matinée était consacrée à une présentation historique, (avec une intervention de Patrice Gourbin), l'après-midi à des table rondes sur la requalification des centres reconstruits, sous l'égide des CAUE normands. En 2017, reprenant le même cadre, un appel à projet est mis en place par le conseil régional de Normandie après la fusion des deux régions. Dix-neuf villes, dont 16 villes moyennes, étaient appelées à répondre sur des projets de transformation qui pouvaient porter sur l'espace public, sur les logements ou sur les copropriétés. La qualité patrimoniale de la reconstruction était affirmée dans le texte de l'appel à projets.

Club Prisme (2018) :

- Le « club Prisme » a été mis en place à la suite d'une proposition du maire de Brest en 2013. Il s'agit d'une association de villes reconstruites qui a pour objet la mise en commun des expériences et des pratiques en matière de transformation urbaine. En 2018, l'association réunissait huit villes : Brest, Saint-Nazaire, Lorient, Dunkerque, et en Normandie : Flers, Caen, Vire. Saint-Dié s'y ajoute l'année suivante. Le réseau a organisé à Caen en 2018 des journées professionnelles, à l'occasion de la biennale d'architecture. Plusieurs membres du

programme de recherche y ont participé en tant qu'intervenants : Françoise Laty (PAH du Coutançais), Robert Blaizeau (Ville de Saint-Lô), Judith Wach (Ville de Vire), Éléonore Buffler (Ville de Saint-Dié) Patrice Gourbin. Malgré l'intérêt de ce réseau, il semble avoir été mis en sommeil peu après.

La reconstruction dans la Manche (2019-2021)

Dans le cadre des manifestations du 75^e anniversaire du Débarquement, le département de la Manche a accordé des financements assez conséquents pour une exposition aux archives départementales et pour une publication à visée exhaustive. Celle-ci comprendra des contributions monographiques sur toutes les villes reconstruites de la Manche et des articles plus thématiques. La publication est co-dirigée par Robert Blaizeau, membre du groupe de recherche. Françoise Laty et Patrice Gourbin participent au comité scientifique. Tous trois ont proposé des articles, ainsi qu'Élise Guillerm (alors ingénieure de recherche ENSAN) associée à Pierre Ameline. La publication est prévue pour le début de l'année 2021.

Label régional (élaboration en 2019) :

À la suite de cet appel à projet, un label régional « Patrimoine normand de la Reconstruction » a été mis en place. Le label est conçu et piloté par la direction Aménagement des territoires, avec le concours scientifique de l'Inventaire régional. Stéphanie Dupont, chercheuse à l'Inventaire et membre de l'équipe de recherche, a participé à la création et fait partie de l'équipe de pilotage du suivi des dossiers. Patrice Gourbin a assuré la partie scientifique du label, en partenariat avec le cabinet Daltym lauréat de l'appel d'offres. Il fait partie du comité d'experts qui examine les dossiers de candidatures des villes. Une douzaine sont attendues pour le mois d'octobre 2020, date de la première vague de labellisation.

Label ACR (étude sur 1 an, février 2020 à février 2021) :

La DRAC Normandie de son côté a obtenu des crédits d'étude en vue de la mise en place du label Architecture contemporaine remarquable. Ce financement était demandé dans la perspective d'une étude sur la Reconstruction. Douze villes ont été retenues. L'étude comprend trois volets : une synthèse urbaine sur chacune des villes, une sélection de biens à labelliser, une synthèse régionale à partir des résultats obtenus. La DRAC Normandie a délégué la réalisation de cette étude à l'ENSA Normandie. Patrice Gourbin en assure le pilotage, une chargée de mission a été recrutée pour une année, une historienne doit être recrutée pour six mois supplémentaires. Un étudiant de l'École assure la cartographie en monitorat étudiant.

Actions à l'échelle municipale

Exposition de Louviers

Lauréate de l'appel à projet régional sur les villes reconstruites de 2017, la ville de Louviers a mis en place sur ce financement une exposition participative sur la Reconstruction. Patrice Gourbin a défini le contenu scientifique de l'exposition et assuré le commissariat scientifique. Les contacts pris à cette occasion ont permis de mettre en place un exercice pédagogique sur Louviers (fabrique rez-de-Chaussée urbain), avec une rencontre avec les acteurs locaux (musée, CAUE, municipalité, responsable Action cœur de ville, habitants).

Prototype numérique de Vire-Normandie

Engagée de longue date dans la valorisation de son centre reconstruit (exposition en 2011 notamment), la ville a mis en place un service municipal du patrimoine dirigé par une architecte du Patrimoine diplômée de Chaillot (Judith Wach, membre du programme de recherche). Sa mission consiste à la fois à conseiller les élus et l'administration municipale, notamment sur les grandes orientations urbaines, et à assurer un suivi des projets auprès des habitants. Cette seconde mission est assez difficile faute de cadre réglementaire (un SPR est envisagé), mais non sans résultats. Lauréate de l'appel à projet régional pour plusieurs projets et bénéficiaire du dispositif Action cœur de ville, la ville s'engage dans un ambitieux projet de ville connectée, où l'ensemble des services municipaux sera accessible sous forme numérique. Ceci inclut les démarches liées à l'architecture et l'urbanisme, mais aussi au patrimoine. Le projet de prototype numérique porté par Camille Bidaud et prévu dans le programme de recherche BRAUP s'inscrit en continuité de ce projet. Par ailleurs le musée municipal, en complète rénovation, inclura une salle présentant la Reconstruction de la ville (Marie-Jeanne Villeroy directrice, membre du programme de recherche)

Saint-Lô

Après avoir fait l'expérience d'une mise en couleur des façades dans un esprit totalement opposé à celui d'une conservation patrimoniale, la ville a opéré un tournant à 180°. Un diagnostic patrimonial sur l'ensemble reconstruit a été commandé à l'agence de Richard Klein. Une protection monument historique a été demandée pour les monuments emblématiques de la ville, théâtre et hôtel de ville. Une restauration soignée suivant les normes MH, a été menée sur le beffroi et la halle-marché. Dans le musée municipal, le parcours historique a été complété par plusieurs salles sur la reconstruction et une thématique « Saint-Lô capitale de la reconstruction » a été lancée en 2019, au moment du 75 anniversaire de la Reconstruction (visites guidées, goodies, appartement-témoin...) L'ensemble de ces actions ont été conduites par Robert Blaizeau, directeur du musée municipal et directeur général des services adjoint, membre du programme de recherche.

Actions à l'échelle nationale

Protéger, valoriser, intervenir sur l'architecture et l'urbanisme de la seconde reconstruction (rencontres de Saint-Dié), 22 au 24 mai 2018

En complément d'une exposition sur la reconstruction de Saint-Dié au musée municipal Pierre Noël, la ville de Saint-Dié a organisé deux journées de rencontres sur le thème de la valorisation et de la transformation du patrimoine de la reconstruction. Patrice Gourbin et Christel Palant-Frapier ont assuré la direction scientifique de la rencontre puis la publication des actes, en collaboration avec Éléonore Buffler, directrice du musée et membre du groupe de recherche. Les rencontres ont permis d'élargir l'audience et les connaissances du groupe de recherche au-delà du cercle régional. Des contacts ont ainsi été pris avec les deux territoires les plus actifs sur le sujet : les Vosges, la Nouvelle Aquitaine. Robert Blaizeau, Françoise Laty, Christel Palant-Frapier, Éléonore Buffler, Patrice Gourbin ont publié des articles dans les actes.

Post War reconstruction : the lessons from Europe (université américaine de Beyrouth), 19 octobre 2018

Intervention et article de Patrice Gourbin sur une demande assez générale de présentation de la reconstruction en France. Organisée en collaboration avec la Pologne, l'objectif de la rencontre était semble-t-il de penser une ouverture vers la reconstruction des pays voisins détruits par la guerre (Syrie, Irak, Yémen...), dans un contexte bien fragile de retour au calme.

Art et industrie et société à l'heure de la reconstruction (colloque de Cerisy-la-Salle) 5-12 juin 2019

Le colloque avait lieu sous la direction de Gwenaëlle Rot et François Vatin. Robert Blaizeau, Stéphanie Dupont et Patrice Gourbin sont intervenus et ont écrit des articles dans les actes (à paraître). Le thème était celui de la relation entre art et industrie à cette époque : esthétique de l'usine, médias artistiques et leur renouvellement en phase avec l'esthétique usinière, enjeux sociaux de l'introduction de l'art dans le milieu ouvrier.

Les préfabriqués, de l'urgence à l'appropriation (journée d'étude de Lorient), 6 février 2020

À Lorient, trois baraquements de la seconde guerre mondiale ont été reconstitués puis inscrits à l'inventaire des Monuments historiques. Cette protection atypique est le résultat de l'action d'un amateur passionné, Mickael Sendra. Une journaliste photographe, Élisabeth Blanchet (nous l'avons sollicité par la suite dans le cadre de la recherche) qui conduit un reportage au long cours sur les baraquements, à partir d'une première expérience en Grande-Bretagne, l'a rejoint pour poursuivre l'enquête. C'est à l'initiative de ces deux acteurs qu'une journée d'étude a été organisée par la ville d'art et d'histoire de Lorient en février 2020. Patrice Gourbin a participé à l'accompagnement scientifique de la journée et à la publication (en cours) des actes. Il a écrit l'introduction, en insistant sur la question de la patrimonialisation, et un article. La participation à cette rencontre a permis, là encore, d'élargir le regard à des préoccupations différentes, développées de manière régionale.

Les fonds iconographiques et audiovisuels de la Reconstruction en France

Journée d'étude, archives nationales et ENSA Versailles) Prévues au printemps 2021.

Organisée par Christel Palant-Frapier en continuité de son projet de recherche du programme « Architecture du XXe siècle matière à projets... » sur la reconstruction, en collaboration avec les Archives nationales. Patrice Gourbin participe au comité scientifique.

Construire et se reconstruire après la guerre.

Journée d'étude dans le cadre de la saison culturelle Reconstructions Prévues le 16 octobre 2020, organisée par l'association Archimuse (étudiants du master Patrimoine et musées à l'université de Bordeaux-Montaigne)

Programme en cours de finalisation. Intervention de Patrice Gourbin présentant les résultats de l'étude en vue du label ACR en Normandie. L'objectif est de pouvoir mettre en place une discussion comparative sur l'étude similaire qui est en cours en Nouvelle Aquitaine. Autres interventions prévues de Christel Palant-Frapier et Éléonore Buffler.

Annexe 3 valorisation (présentations, articles)

Présentations orales, avancement du programme de recherche

2e séminaire annuel du programme interministériel de recherche Architecture du XXe siècle, matière à projets pour la ville durable du XXIe siècle, Ministère de la Culture, 30-31 mai 2018 (Patrice Gourbin)

Journées professionnelles Prisme, De la ville des années 1950 à la ville contemporaine, comment faire vivre la ville d'aujourd'hui ? (Atelier 1, « Comment faire évoluer notre patrimoine ? »), dans le cadre de la Biennale de Caen, organisé par la ville de Caen, le club Prisme et la région Normandie, conférence, 11 octobre 2018 (Patrice Gourbin)

3e séminaire annuel du programme interministériel de recherche Architecture du XXe siècle, matière à projets pour la ville durable du XXIe siècle, ENSA Paris-Val de Seine, 16-17 mai 2019 (Patrice Gourbin)

Séminaire Culture de la Recherche, Unité de recherche ATE, ENSA-Normandie, 4 décembre 2019 (Camille Bidaud, Patrice Gourbin)

4e séminaire annuel du programme interministériel de recherche Architecture du XXe siècle, matière à projets pour la ville durable du XXIe siècle, en ligne, 20-21 mai 2021 (Camille Bidaud, Patrice Gourbin).

Présentations orales thématiques sur le programme de recherche

Gourbin (Patrice), « Insérer le label ACR dans une politique globale de connaissance, protection et transformation : l'architecture de la reconstruction en Normandie », programme de recherche Architecture du XXe siècle, matière à projets pour la ville durable du XXIe siècle, groupe de travail « l'apport et la diffusion des connaissances sur l'architecture du XXe siècle », ministère de la Culture, 2 décembre 2019

Bidaud (Camille), « La fabrique comme outil pédagogique liant recherche et projet », programme interministériel de recherche Architecture du XXe siècle, matière à projets pour la ville durable du XXIe siècle, groupe de travail « Les liens entre recherche et pédagogie », ministère de la Culture, 21 novembre 2019

Blaizeau (Robert), Palant-Frapier (Christel), participation à la table ronde « Pratiques scientifiques et pratiques opérationnelles », colloque Habiter au XXI^e siècle les édifices des années 1950-1970, organisé par le BRAUP, l'ENSA Saint-Étienne et la ville de Firminy, 16 novembre 2018

Gourbin (Patrice) « Intégrer commerces et commerçants dans une dynamique patrimoniale », participation à la table ronde « Connaissance et valorisation », colloque Habiter au XXI^e siècle les édifices des années 1950-1970, organisé par le BRAUP, l'ENSA Saint-Étienne et la ville de Firminy, 16 novembre 2018

Autres présentations orales en lien avec le programme de recherche

Wach (Judith), Villeroy (Marie-Jeanne), « A city museum in a rural region » (Un musée de Ville en territoire rural), ICOFOM-ASPAC Annual Meeting and conférence, Taiwan, novembre 2018

Buffler (Éléonore), « L'architecture de la Reconstruction, un patrimoine comme les autres ? Focus sur la politique culturelle de l'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges », Journée d'étude *Construire et se reconstruire après la guerre*, [organisé par Archimuse, association des étudiants du master Patrimoine de l'université de Bordeaux], 16 octobre 2020

Gourbin (Patrice), « Une sélection représentative ? Le label ACR appliqué au patrimoine normand de la reconstruction » Journée d'étude *Construire et se reconstruire après la guerre*, Bordeaux, 16 octobre 2020

Palant-Frapier (Christel), « La Reconstruction après la seconde guerre mondiale en France : chantiers et matérialité », *Journée d'étude Construire et se reconstruire après la guerre*, Bordeaux, 16 octobre 2020.

Publications : histoire, description de la Reconstruction

Blaizeau (Robert), « La reconstruction du musée des Beaux-Arts de saint-Lô » dans Rot (Gwenaëlle), Vatin (François) (dir.), *Art, industrie et société* [actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 5 au 12 juin 2019] (sous presse)

Dupont (Stéphanie), « Minoteries reconstruites : programmes et esthétique, exemples normands », dans Rot (Gwenaëlle), Vatin (François) (dir.), *Art, industrie et société* [actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 5 au 12 juin 2019] (sous presse)

Gourbin (Patrice) « La belle et la bête : esthétique urbaine et nécessités industrielles dans les villes reconstruites », dans Rot (Gwenaëlle), Vatin (François) (dir.), *Art, industrie et société* [actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 5 au 12 juin 2019] (sous presse)

Blaizeau Robert, « Le lycée Le Verrier de Saint-Lô, un lycée de la Reconstruction », *In Situ*, 2020 [à paraître]

Palant-Frapier (Christel), *La Cité Rotterdam de Strasbourg*, collection « Architectures du XXI^e siècle », Paris, ministère de la Culture et de la Communication (à paraître)

Blaizeau (Robert), « la reconstruction de la préfecture de la Manche » dans Auzel (Jean-Baptiste), Blaizeau (Robert), Laty (Françoise) (dir.), *La reconstruction dans la Manche (1944-1964), Centres villes et cœurs de bourgs* (à paraître en 2021)

Blaizeau (Robert), « Questions d'hygiène. Toilettes publiques, eau et assainissement dans la Reconstruction de Saint-Lô » dans Auzel (Jean-Baptiste), Blaizeau (Robert), Laty (Françoise) (dir.), *La reconstruction dans la Manche (1944-1964), Centres villes et cœurs de bourgs* (à paraître en 2021)

Gourbin (Patrice), « La reconstruction du patrimoine de la Manche après 1944 », dans Auzel (Jean-Baptiste), Blaizeau (Robert), Laty (Françoise) (dir.), *La reconstruction dans la Manche (1944-1964), Centres villes et cœurs de bourgs* (à paraître en 2021)

Gourbin (Patrice), « *Firmitas, Antiquitas, Venustas* : Yves-Marie Froidevaux et la restauration du patrimoine de la Manche », dans Auzel (Jean-Baptiste), Blaizeau (Robert), Laty (Françoise) (dir.), *La reconstruction dans la Manche (1944-1964), Centres villes et cœurs de bourgs* (à paraître en 2021)

Guillerm (Elise), Ameline (Pierre), « La reprise du plan de reconstruction et d'aménagement de Saint-Lô : un tournant dans la conception de la ville (1953-1956), dans Auzel (Jean-Baptiste), Blaizeau (Robert), Laty (Françoise) (dir.), *La reconstruction dans la Manche (1944-1964), Centres villes et cœurs de bourgs* (à paraître en 2021)

Laty (Françoise), « La Reconstruction de Coutances » dans Auzel (Jean-Baptiste), Blaizeau (Robert), Laty (Françoise) (dir.), *La reconstruction dans la Manche (1944-1964), cœurs de bourgs et quartiers de ville* (à paraître en 2021), environ 40 p.

Laty (Françoise), *La Reconstruction, Coutances et Coutançais*, Coutances : Pays d'art et d'histoire du Coutançais, 2017, 32 p.

Gourbin (Patrice) « Entre provisoire et définitif, l'habitat d'urgence après la seconde guerre mondiale », actes de la journée d'étude *Les préfabriqués, de l'urgence à l'appropriation*, ville d'art et d'histoire de Lorient, conférences, 6 février 2020 (à paraître)

Gourbin (Patrice) « La reconstruction du port et de la station de Ouistreham », bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie (à paraître)

Gourbin (Patrice) « La reconstruction de Louviers, une aventure urbaine », dans *Louviers hier, aujourd'hui, demain. Penser la reconstruction* [catalogue de l'exposition], Louviers : Musée de Louviers, 2019, p. 28-79

Gourbin (Patrice) « French reconstruction after World War II », dans Haddad (Élie) (dir.), *Post-War Reconstruction : Lessons from Europe*, [symposium de la Lebanese American University, Beyrouth], Beyrouth : Lebanese American University, 2018, p. 16-27

Blaizeau (Robert), Richart (Brigitte) (dir.), *Fernand Léger à la lettre, Fernand Léger le cercle*, [catalogue d'exposition du musée des beaux-arts de Saint-Lô et du musée d'art moderne Richard Anacréon de Granville], Bayeux : BVR, 2018, 41 p.

Publications : transformation, patrimonialisation, valorisation

Gourbin (Patrice), Bidaud (Camille), « Vers la ville durable : le patrimoine de la Reconstruction en Normandie », *La pierre d'angle*, en ligne, 2021

Gourbin (Patrice), « Un patrimoine habité », introduction aux actes de la journée d'étude *Les préfabriqués, de l'urgence à l'appropriation*, ville d'art et d'histoire de Lorient, conférences, 6 février 2020 (à paraître)

Blaizeau (Robert), « La médiation entre au musée des Beaux-Arts de Saint-Lô », dans Buffler (Éléonore), Gourbin (Patrice), Palant-Frapier (Christel) (dir), *Protéger, valoriser, intervenir sur l'architecture et l'urbanisme de la Seconde reconstruction en France. Actualité et avenir d'un patrimoine méconnu* [actes de la rencontre de Saint-Dié-des-Vosges, 22-24 mai 2018], Gand : Snoek, 2019, p. 102-109

Blaizeau (Robert), « Rencontre avec François Brière, maire de Saint-Lô », dans Buffler (Éléonore), Gourbin (Patrice), Palant-Frapier (Christel) (dir), *Protéger, valoriser, intervenir...*, p. 186-193

Gourbin (Patrice) « Aux confins du patrimoine : la mise en couleur du centre reconstruit de Saint-Lô », dans Buffler (Éléonore), Gourbin (Patrice), Palant-Frapier (Christel) (dir), *Protéger, valoriser, intervenir...*, 112-123

Laty (Françoise), « Médiation et évolution de la prise en compte de la Reconstruction dans les documents d'urbanisme de Coutances », dans Buffler (Éléonore), Gourbin (Patrice), Palant-Frapier (Christel) (dir), *Protéger, valoriser, intervenir...*, p. 94-101

Palant-Frapier (Christel), « Sully-sur-Loire : des études et des projets d'architecture pour redynamiser la ville ? » dans Buffler (Éléonore), Gourbin (Patrice), Palant-Frapier (Christel) (dir), *Protéger, valoriser, intervenir...*, p. 156-167

Brouard-Sala (Quentin), « Les logements anciens et reconstruits : entre vacance et non-décence », dans Guillemain (Pierre), Brouard-Sala (Quentin), Valognes (Stéphane), Madeline (Philippe) (dir.), *Atlas de la Manche. Des polders au pôle d'air*. Nonant : OREP, 2018, p.39-40.

Gourbin (Patrice), « À Saint-Lô, l'architecture de la reconstruction en quête d'avenir », dans Guillemain (Pierre), Brouard-Sala (Quentin), Valognes (Stéphane), Madeline (Philippe) (dir.), *Atlas de la Manche. Des polders au pôle d'air*, Nonant : OREP, 2018, p. 40-41

Bergel (Pierre), Brouard-Sala (Quentin), « Bourgs et petites villes de Normandie : des laboratoires pour l'avenir ? » *Études Normandes*, 2017, n. 2, p.60-67